John Carter Brown
Library
Brown University

A3k

should be 40 v.

Sabin 19359

LE

VOYAGEUR

FRANÇOIS.

LE

VOYAGEUR FRANÇOIS,

OU

LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

NOUVELLE EDITION.

TOME XI.

Prix 3 liv. relié.

A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur - Libraire, rue Dauphine.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation, & Privilege du Roi

LE

VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE CXXIV.

L'Isle de Saint-Domingue.

A PEINE eûmes nous quité l'isthme de Panama, pour nous rendre à Saint-Domingue, qu'il s'éleva des vents contraires, qui traverserent notre navigation. La route en devint plus longue; mais j'avois heureusement l'histoire de cette isle, dont la lecture m'occupa utilement pendant le voyage; j'eus même le tems d'en faire l'abrégé que je vous envoie; il vous apprendra ce qu'étoit autrefois Saint-Domingue, appellée *Hayti*, lorsque Christophe

Colomb y aborda. Il la nomma *Hiſpaniola*, ou petite Eſpagne, croyant y trouver quelque reſſemblance avec ce royaume, tant par les arbres & les plantes qui bordent les côtes, que par les poiſſons qui ſe pêchent dans les mers voiſines. Il eſt à propos, Madame, de vous faire connoître ce premier conquérant du Nouveau Monde, en vous parlant du pays dont il a fait la découverte. Ses premieres expéditions ont eu des ſuites ſi intéreſſantes, qu'elles ſont dignes de votre curioſité.

Ce fameux navigateur avoit été ſi peu connu juſqu'alors, qu'on ne s'eſt jamais accordé, ni ſur ſon extraction, ni ſur le lieu de ſa naiſſance. On croit communément qu'il étoit de Gênes; & pluſieurs l'ont fait naître de la lie du peuple. D'autres lui aſſignent une nobleſſe ancienne, & le diſent originaire de Plaiſance. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il paſſa ſur mer la plus grande partie de ſa jeuneſſe, & qu'ayant fait naufrage, il ſe ſauva à l'aide d'une planche, ſur les côtes de Portugal. Il épouſa à Lisbonne la fille d'un célebre marin, qui lui procura quelque fortune;

mais rien ne le flatta plus dans cette alliance, que de trouver dans les papiers de ſon beau-pere, des cartes, des manuſcrits, & une relation de voyage, dont la lecture alluma en lui le deſir le plus vif de faire des découvertes. C'eſt donc à celles des Portugais dans l'ancien monde, que nous devons le nouveau; ſi pourtant c'eſt une obligation que cette conquête de l'Amérique, ſi funeſte pour ſes habitans, & peut-être même pour ſes conquérans. Quoi qu'il en ſoit, cette eſpece de création nouvelle eſt le plus grand événement de notre globe, dont une moitié avoit toujours été ignorée de l'autre.

On prétend que les anciens avoient déja eu quelque idée de l'exiſtence d'un nouvel hémiſphere : on cite Platon, qui parle d'une iſle nommée *Atlantide*, placée au-delà des colonnes d'Hercule, près de laquelle eſt un vaſte continent. On cite encore un livre d'Ariſtote, qu'Ariſtote n'a peut-être jamais connu, & où il eſt dit qu'un vaiſſeau Carthaginois ayant pris ſa route entre le couchant & le midi, oſa pénétrer dans une mer inconnue; qu'il y dé-

couvrit une terre ſpacieuſe, arroſée de grandes rivieres, & couvertes d'immenſes forêts; qu'une partie de l'équipage s'y établit; que les autres étant retournés à Carthage, le ſénat crut devoir enſevelir dans l'oubli un événement, dont on pouvoit craindre les ſuites; qu'il fit donner ſecrétement la mort à ceux qui étoient revenus dans le vaiſſeau; & qu'à l'égard des premiers, on n'en avoit plus entendu parler.

Quelques auteurs ont écrit que l'Océan contenoit des pays fertiles, & d'une vaſte étendue, où les hommes & les animaux ſont beaucoup plus grands, & vivent plus long-tems que dans le nôtre; qu'ils y ont des uſages & des loix contraires à ceux des autres peuples, & une incroyable quantité d'or & d'argent, moins eſtimés parmi eux, que le fer ne l'eſt en Europe. Quelques-uns ont dit que les enfans de Noé s'étant établis en Sibérie, paſſerent de-là en Canada ſur la glace; & qu'enſuite leurs deſcendans nés en Amérique, allerent peupler le Pérou. Selon d'autres, ce ſont les Chinois & les Japonnois qui ont envoyé des colonies

dans le Nouveau Monde. C'eſt ainſi que les ſavans ont toujours raiſonné ſur ce que des hommes de génie ont inventé.

Moins frappé de ces conjectures, que des entrepriſes des Portugais, Colomb conçut qu'on pouvoit encore faire quelque choſe de plus grand, & par la ſeule inſpection d'une carte de notre univers, il jugea qu'il devoit y en avoir un autre; qu'on le trouveroit en voguant toujours vers l'occident, & que la plus grande partie du globe, qui étoit encore inconnue, ne devoit pas être occupée uniquement par des mers. Son courage fut égal à la force de ſon eſprit, & d'autant plus grand, qu'il eut à vaincre les préjugés de ſes contemporains, & à eſſuyer les refus de tous les princes.

Il crut devoir d'abord communiquer ſes vues à ſa patrie; mais les Génois, refroidis pour les voyages de mer, par le tort que les découvertes des Portugais cauſoient à leur commerce, rejetterent ces propoſitions comme des fables, le traiterent de viſionnaire, & perdirent la ſeule occaſion qui pouvoit s'offrir à eux de s'agrandir; car avec moins d'argent, de

monde & de vaiſſeaux qu'il ne leur en faut pour conſerver la Corſe, la ſuite a fait voir qu'ils auroient pu conquérir de très-grands empires.

Colomb s'adreſſa à Don Juan, roi de Portugal ; & cette ouverture fut d'autant mieux reçue à la cour de Liſbonne, que ſon mérite y étoit plus connu. Ce prince l'amuſa quelque tems; & quand il crut avoir bien ſaiſi ſon idée, il fit préparer un vaiſſeau, dont il confia la conduite à un autre capitaine. Celui-ci parcourut la mer inutilement, & revint pleinement perſuadé que le projet étoit chimérique. Dans l'indignation de ſe voir ainſi trompé, Colomb réſolut de quitter le Portugal, & d'offrir ſes ſervices à une autre puiſſance.

Il ne pouvoit guere s'adreſſer à la France, où les affaires étoient en confuſion, & la marine négligée ſous la minorité de Charles VIII. Le roi d'Angleterre refuſa d'adopter un projet qui entraînoit une dépenſe aſſurée, & n'offroit que des eſpérances incertaines. L'empereur Maximilien n'avoit ni port pour une flotte, ni argent pour l'équiper. Chriſtophe n'eſpéra donc

qu'en la cour d'Espagne : il présenta son plan à Ferdinand & à Isabelle ; mais il eut a combattre tout ce que l'ignorance, l'opiniâtreté & l'envie purent lui opposer. On le traita longtems avec cette hauteur insultante, que les hommes communs, quand ils sont en place, ont pour les hommes de génie. Après huit années de sollicitations, sa patience étoit totalement épuisée : il avoit pris congé de la reine de Castille, dans le dessein d'aller en France éprouver la Fortune, lorsqu'Isabelle le rappella, & consentit au bien que le citoyen de Gênes voulut lui faire. Elle y fut engagée par son confesseur, qui lui fit les plus vives instances, pour qu'elle acquiesçât à la demande de cet étranger. Cette cour étoit pauvre ; & c'est presque toujours le défaut d'argent, qui fait échouer les grandes entreprises. Il fallut que le confesseur avançât une partie des frais ; deux négocians nommés Pinzon, acheverent de fournir le reste des sommes nécessaires pour cette expédition ; & Christophe Colomb fut nommé amiral de l'Océan, avec tous les appointe-

mens, privileges & prérogatives attachés au pavillon Espagnol.

Le nouvel amiral pressa son armement, composé de trois navires, & mit à la voile au mois d'Août de l'année 1492. Après une longue navigation, ses équipages épouvantés de l'immense étendue des mers qui les séparoit de leur patrie, commencerent à pleurer amerement, s'imaginant que peut-être ils ne reverroient jamais la terre. Colomb les rassura, en leur faisant espérer toutes sortes de richesses. Ils avoient fait dix-huit lieues ce jourlà; il n'en compta que quinze, résolu de déguiser ainsi son journal durant tout le voyage, pour qu'ils se crussent toujours moins éloignés de l'Espagne.

Ces petits artifices étoient nécessaires pour calmer leur esprit: mais ils ne furent pas toujours suffisans; car la crainte de périr sur mer, en cherchant un pays qu'on ne trouveroit jamais, excita plus de murmures parmi ses gens, qu'il n'avoit essuyé de refus des princes de l'Europe. Les uns, pénétrés de frayeur, se croyoient au milieu d'un abîme sans fond & sans bor-

nes, toujours prêt à les engloutir. D'autres se mirent à cabaler contre leur chef, qui, par une imagination extravagante, avoit, disoient-ils, entrepris d'élever sa fortune aux dépens de leur vie. Ils se suggérerent réciproquement, qu'ayant été assez loin pour faire connoître leur courage, il étoit tems qu'ils retournassent dans leur famille. Enfin la terreur & le désespoir les poussèrent à une telle fureur, que quelques uns proposerent de jetter l'Amiral dans les flots, & de dire qu'il y étoit tombé par accident. Colomb avoit, comme tous ceux qui forment des projets extraordinaires, cet enthousiasme qui les roidit contre les jugemens de l'ignorance. Cependant il comprit la grandeur du péril; mais feignant de ne rien entendre, il employoit tantôt les caresses & les représentations pour les adoucir, tantôt les menaces & l'autorité pour les intimider. Enfin la révolte devint si éclatante, que n'espérant plus rien de la sévérité ni de la douceur, il prit le parti de faire aux plus furieux une proposition qui suspendît leurs emportemens : il leur promit que si dans trois

jours la terre ne paroiſſoit point, il reprendroit la route d'Europe, & s'abandonneroit à leur vengeance.

Leurs Majeſtés Catholiques avoient promis une penſion de trente écus d'or à celui qui appercevroit la terre le premier; mais pour prévenir les acclamations tumultueuſes, elles avoient ordonné que quiconque auroit crié trois jours avant qu'on la découvrît, ne ſeroit plus admis à la récompenſe, quand même l'événement prouveroit enſuite la vérité de la découverte. Colomb aſſuré par le vol des oiſeaux, par des branches d'arbres, & quelques fruits qui flottoient autour du navire, que la terre n'étoit pas éloignée, exhorta ſes gens à être vigilans pendant la nuit, parce qu'il étoit perſuadé qu'ils la verroient le lendemain. En effet, ſe trouvant, à dix heures, du ſoir dans la chambre de poupe, il apperçut une apparence de lumiere, & la fit obſerver à pluſieurs perſonnes, qui jugerent que c'étoit une chandelle allumée dans la cabane de quelque pêcheur. Cette vue augmenta leur précaution; & ils découvrirent enfin la côte dont ils n'étoient qu'à deux lieues. La penſion ad-

jugée à l'Amiral, lui fut payée pendant toute sa vie, sur les boucheries de Seville.

Les premiers rayons du jour firent reconnoître une isle longue d'environ vingt lieues, plate & couverte d'herbes. Alors tous les gens de l'équipage se jettant à genoux devant Colomb, réparerent par des transports d'allégresse, d'admiration & de respect, les chagrins qu'ils lui avoient causés; & l'excès de leur joie fut porté jusqu'à l'adoration. En continuant d'approcher, on vit la côte bordée de sauvages nuds, qui donnerent de grandes marques d'étonnement, prenant les vaisseaux Espagnols pour des créatures vivantes. Ils étoient eux-même une espece d'hommes nouvelle pour les Castillans; car aucun d'eux n'avoit de barbe. Ils furent aussi étonnés du visage des Européens, que des vaisseaux & de l'artillerie; & ils regarderent d'abord ces nouveaux hôtes, comme des monstres ou des dieux, qui venoient du ciel ou de l'océan.

L'Amiral se fit conduire à terre dans sa chaloupe bien armée, l'épée à la main, & l'étendard déployé. Chacun s'empressa de débarquer, se mit à ge-

noux pour rendre graces à Dieu, & baisa la terre, en répandant des larmes de joie. Colomb s'étant relevé, nomma cette isle *San-Salvador*, & en prit possession pour la couronne de Castille, avec les formalités, la pompe & le cérémonial d'un vainqueur qui fait son entrée dans un pays de conquête. Personne, en Espagne, ne se doutoit alors, qu'il pût y avoir quelque injustice à s'emparer d'un pays, qui n'étoit pas habité par des chrétiens.

Les Insulaires voyant qu'on écrivoit dans cette cérémonie, s'imaginerent que ces étrangers employoient contre eux quelque sortilege, & prirent la fuite. On en arrêta quelques-uns, qui furent comblés de careſſes & de présens. On leur laissa ensuite la liberté de rejoindre leurs compagnons; ce qui les rendit si familiers, qu'ils revinrent en plus grand nombre: ils approcherent des Espagnols, les uns tenant des perroquets, les autres du coton, qu'ils donnoient en échange pour des grains de verre, des sonnettes & autres bagatelles. Ils avoient si peu de connoissance des armes européennes, qu'ils prenoient les sabres par le tranchant,

ſans ſoupçonner qu'ils en puſſent recevoir aucune bleſſure ; & ils étoient ſi avides de poſſéder quelque choſe qui vînt des Caſtillans, qu'ils recueilloient juſqu'à des morceaux de pots caſſés & de vieille faïance ; non qu'ils y attachaſſent beaucoup de valeur ; mais ils avoient appartenu à des hommes qu'ils croyoient deſcendus du ciel.

Cependant l'Amiral voyant que cette iſle n'étoit point la terre qu'il cherchoit, retint ſix ou ſept de ces Indiens pour lui ſervir d'interpretes ; & mit à la voile pour aller à la découverte d'un pays plus riche & plus étendu. Il trouva diverſes petites iſles, auxquelles il donna différens noms, tels que *la Conception*, *Fernandine*, *Iſabelle*, &c. Il s'arrêta dans celle de Cuba, en prit poſſeſſion au nom de ſes maîtres, & arriva enfin dans celle d'Hayti, aujourd'hui *Saint-Domingue.*

Les Eſpagnols ne furent pas moins ſurpris de ſa grandeur, que de la multitude de ſes habitans. Son circuit eſt d'environ trois cens cinquante lieues, & ſa poſition très-avantageuſe : placée au milieu de quantité d'autres iſles, elles paroît leur donner la loi. On la

trouva divisée en cinq royaumes, & en quelques souverainetés moins puissantes, dont les seigneurs portoient le nom de *Caciques*. Ce titre, que les Castillans trouverent en usage à Saint-Domingue, signifioit Prince ou Seigneur. Ils ont continué de l'employer dans le même sens, pour tous les monarques & souverains particuliers de leurs nouvelles conquêtes, à la réserve des Empereurs du Mexique & des Incas du Pérou. Le nombre des habitans d'Hayti montoit à près de deux millions; & dans les guerres qu'ils eurent dans la suite avec les Castillans, on nous représente ces derniers, combattant contre des armées de cent mille hommes rangés sous les étendards d'un seul chef.

Le commun de ces insulaires étoit d'une taille médiocre, mais assez bien proportionnée. Ils avoient le teint basané, les traits du visage hideux & grossiers, les narines fort ouvertes, les cheveux longs, & nulle sorte de poil sur le reste du corps. Ils se donnoient aussi, & regardoient comme un agrément, cette forme de tête qui leur ôtoit presque tout le front. Les en-

fans n'étoient pas plutôt nés, que les meres la leur ſerroient entre deux planches; & cette méthode, qui tenoit le crâne replié, le rendoit ſi dur, que les Eſpagnols caſſoient quelquefois leurs épées en frappart ſur la tête de ces malheureux. Les hommes alloient nuds, & n'avoient pas même beaucoup de ſoin de ſe couvrir le milieu du corps. Les femmes portoient une eſpece de juppe, qui ne leur deſcendoit pas au-delà des genoux: les filles entiérement découvertes, s'offroient ſans honte aux regards des hommes, parce qu'elles étoient voilées de leur innocence.

La vie de ces Indiens ſe paſſoit dans une parfaite indolence; & ſi la néceſſité les tiroit quelquefois de leur inaction, c'étoit pour la chaſſe ou pour la pêche. Ils employoient dans le premier de ces exercices, une eſpece de petits chiens muets, dont les Eſpagnols ont fort vanté l'induſtrie, mais le plus ſouvent, ces barbares ſe contentoient de mettre le feu aux quatre coins d'une prairie, dont l'herbe, deſſéchée par le ſoleil, s'enflammoit aiſément; & dans l'inſtant ils la trouvoient pleine de gibier à moitié roti.

Ces peuples mangeoient peu ; & leur nourriture la plus ordinaire étoit des racines & des coquillages. Ils employoient une partie du jour à danſer, & l'autre à dormir. Ils étoient doux, ſimples & humains, ſans apparence d'eſprit & de mémoire, comme ſans malignité & ſans fiel. Ils ne ſavoient rien, & n'avoient nulle envie d'apprendre. Quelques chanſons leur tenoient lieu de livres, & renfermoient toutes leurs connoiſſances hiſtoriques. Quand elles étoient accompagnées de danſes, un des acteurs régloit le chant & les pas, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, ou les deux ſexes mêlés enſemble. Chacun prenoit un tuyau en forme d'Y, dont il ſe mettoit les deux branches dans les narines, & tiroit, par le nez, la fumée de feuilles de tabac étendues ſur des braſiers moitié allumés. L'ivreſſe ſuivoit auſſi-tôt ; & l'on demeuroit aſſoupi dans le lieu où l'on étoit tombé. Les ſonges qui arrivoient alors, étoient regardés comme des avis du ciel. Remarquez en paſſant que l'inſtrument dont il ſe ſervoient pour fumer, ſe nommoit *Tabaco* ; faut-il chercher

ailleurs l'origine du mot de *Tabac* ?

Ces insulaires ne connoissant aucunes bornes dans leurs débauches, étoient presque tous attaqués de ce mal cruel & immonde, que les Castillans reçurent d'eux, & qu'ils communiquerent au reste de l'univers. Ce venin terrible & destructeur, qui empoisonne les sources de la vie, qui corrompt la masse générale des humeurs, sappe les fondemens de l'organisation, enleve une infinité d'individus, dégrade l'espece, & se transmet, comme un funeste héritage, aux races futures; cette maladie si commune, n'est ni ancienne, ni née parmi nous. Elle étoit propre de l'Amérique, & particuliérement de Saint-Domingue, comme la peste & la petite vérole sont originaires de la Numidie. Ce n'est point un vice qui se soit naturellement développé dans l'un des deux sexes, ni qui puisse être produit par l'habitation d'un homme & d'une femme qui n'ont point de mal. Les approches les plus fréquentes & les plus multipliées n'ont rien de dangereux, quand on est sain de part & d'autre. Il n'est donc pas la suite de l'excès dans les plaisirs; cet excès n'a-

voit jamais été puni ainſi par la nature, dans l'ancien monde; & aujourd'hui, après un moment d'oubli, la plus chaſte union peut être ſuivie du fléau le plus cruel, le plus honteux, le plus opiniâtre & le plus durable, dont le genre humain ſoit affligé. Les Aſiatiques, dont le climat eſt très-chaud, & qui ne peuvent ſe raſſaſier de volupté, n'étoient point infectés de ce poiſon. Il eſt donc très-décidé, que c'eſt aux compagnons de Criſtophe Colomb, & conſéquemment à la découverte du Nouveau Monde, que nous devons la grande maladie, qui eſt une des principales cauſes de la dépopulation de l'ancien. Avant cette époque, il n'en étoit pas queſtion dans notre continent : Hypocrate, Celſe, Gallien, Pline, en un mot, tous les médecins, tous les naturaliſtes, tous les hiſtoriens, tous les poëtes anciens & modernes, juſqu'à la fin du quinzieme ſiecle, n'ont rien dit de ce mal hideux & terrible, qui, en portant le poiſon & la mort dans le ſein des conquérans de l'Amérique, la venge encore ſi cruellement de tous les maux que l'Europe a pu lui faire.

Joignez à ce silence, celui des auteurs qui ont raconté en détail toutes les débauches des princes de leur tems. Aucun de ces derniers n'auroit-il été attaqué d'un mal, fruit de l'impudicité effrenée ? Depuis sa naissance, que de grands monarques ne comptons-nous pas au nombre de ceux que Rabelais appelle précieux vérolés ? Un Empereur Charles V, un François I, un Charles IX, suivant les actes de la chambre des comptes ; un Henri III, selon Mézerai, sans parler d'une infinité d'autres personnages illustres, qui ont payé ce malheureux & triste tribut à la volupté. Comment supposer encore le silence profond & discret de tous les poëtes satyriques & épigrammatiques de l'antiquité, sur un accident qui pouvoit seul fournir cent traits de raillerie ; qui a donné lieu de plaisanter de tant de façons à un Rabelais, à un Marot, à un Baïf, à un Théophile, à un Sigogne, à un Bathelot, à un Saint-Amant, à un Regnier ?

D'un autre côté, pourquoi cet embarras, cet étonnement des médecins, lorsqu'ils virent paroître ce nouveau phénomene de la débauche ? Leurs écrits témoignent unanimement, qu'ils

n'avoient jamais entendu parler de ce mal étrange. Il se manifesta d'abord dans le royaume de Naples, se communiqua à l'armée Françoise, & passa chez toutes les nations Européennes. Les Italiens l'appellerent & l'appellent encore le mal François, parce qu'ils crurent que nous l'avions apporté chez eux, lorsque le roi Charles VIII fit le siége de Naples. Les François au contraire le nomment, avec plus de raison, le mal de Naples, du lieu où ils le connurent pour la premiere fois. Il fit des progrès si rapides, qu'en moins de trois ans, tout notre hémisphere s'en ressentit: car un des principaux caracteres de ce levain contagieux, étoit, dit-on, de se communiquer alors, encore plus facilement qu'il ne fait aujourd'hui. On prétend que, pour ressentir les effets de ce mal Américain, qui n'est malheureusement que trop francisé, il suffisoit, quand on avoit chaud, de toucher quelqu'un qui en fût maléficié. L'amant imprudent, qui cueilloit un baiser sur les levres de sa maîtresse; qui, à table auprès d'elle, se saisissoit des morceaux qui avoient approché de sa bouche,

ou

ou lui déroboit le verre, dans lequel elle avoit laissé un reste de liqueur, ne songeoit pas qu'il s'enivroit de plaisirs empoisonnés. On cite un jeune homme, qui n'ayant fait que porter le doigt dans un sanctuaire redoutable, & de là à son nez, sans s'être lavé la main, gagna la.... & perdit le nez.

Egalement surpris & satisfaits de cette merveilleuse activité de la nature, les médecins se féliciterent de cette source nouvelle & abondante de richesses pour leur art. S'ils n'ont plus cette lepre fameuse, effacée par vétusté & anéantie par le tems, ils en sont bien dédommagés par l'acquisition d'un autre mal, plus rapide dans ses progrès, plus varié dans ses symptômes, plus terrible dans ses effets, plus funeste dans ses suites, plus aisé à se communiquer, plus difficile à guérir. L'existence de ce nouvel ennemi de la race humaine, multiplie les ressources de leur profession, étend les limites de leur empire, augmente le nombre de leurs sujets & de leurs victimes. Voilà, avec l'or & les remedes du nouveau monde, ce que leur a valu sa découverte.

Les emportemens de l'incontinence,

dans l'iſle d'Hayti, n'étoient modérés par aucune loi qui réglât le nombre des femmes. Chacun n'avoit d'autre frein que ſes facultés ; & le premier degré du ſang étoit le ſeul que la nature fît reſpecter. Entre les femmes du même mari, il y en avoit une qui jouiſſoit de quelque diſtinction, mais ſans aucune ſupériorité ſur ſes compagnes. A la mort de l'époux, quelques-unes ſe faiſoient enſevelir toutes vives dans le même tombeau ; mais ces exemples étoient rares & volontaires.

Quoique les habitans d'Hayti ne connuſſent point, comme nous, le prix de l'or, parce qu'ils n'y attachoient pas la même valeur, ils ne laiſſoient pas de le recueillir avec ſoin. Il paroît même qu'ils le regardoient comme une choſe ſacrée, puiſqu'ils n'alloient à cette recherche qu'après s'y être préparés par le jeûne & la continence. Colomb avoit entrepris de faire imiter cet exemple aux Eſpagnols, en les obligeant de communier avant que d'aller aux mines ; mais tout Eſpagnols qu'ils étoient, il ne put leur faire goûter cette pieuſe pratique.

Le gouvernement de ces Indiens étoit deſpotique ; cependant les ſouve-

rains n'abusoient pas de leur pouvoir. La plus sévere de leurs loix regardoit le vol : le coupable étoit empalé, sans qu'il fût permis d'intercéder en sa faveur. Cette rigueur avoit produit la plus grande confiance dans le commerce de la vie.

Les prêtres exerçoient l'office de médecins, & faisoient entrer beaucoup de fourberie dans la maniere dont ils traitoient leurs malades. Après diverses cérémonies, ils suçoient la partie infirme ; & feignant d'en tirer une épine qu'ils avoient eu soin de mettre dans leur bouche, ils la donnoient comme la cause du mal. Plusieurs avoient la méchanceté d'attribuer la maladie à quelque particulier, & le mettoient par-là, dans la nécessité d'avoir recours à leur protection.

La religion de l'isle n'étoit qu'un tissu de superstitions. Elle représentoit ses dieux sous différentes figures, qui avoient tout à la fois quelque chose de bizarre & d'affreux. Les plus supportables étoient celles de quelques animaux, tels que des tortues, des couleuvres & des crocodiles. Si cette variété d'idoles persuadoit aux habitans,

qu'il y avoit plusieurs dieux, il n'étoit pas moins naturel qu'un tel excès de difformité les leur fît regarder comme des êtres malfaisans : aussi l'objet de leur culte n'étoit-il que de les appaiser. Comme ils n'avoient aucun temple, leur usage étoit de les placer à tous les coins de leurs maisons, d'en orner les meubles, & de s'en imprimer l'image en divers endroits de leur corps. Il n'est pas surprenant que les ayant sans cesse devant les yeux, ils les vissent souvent dans leurs songes : c'est ce qui a fait dire aux crédules Espagnols, que le démon se montroit à eux, & rendoit des oracles. Une de ces prédictions annonçoit que des étrangers viendroient un jour de l'Orient, pour détruire leur pays. Cette tradition, mise en chant, servoit dans certains jours destinés à de tristes cérémonies.

Si nous portons nos regards sur les diverses contrées de l'Amérique, nous trouverons que les peuples de cette vaste partie du monde ont tous été les dupes & les victimes de semblables prophéties. Vous avez vu les farouches Mexicains se soumettre, sans résistance, à des vainqueurs encore plus

farouches. L'empire de Montezuma devient la proie des Castillans, en qui l'on imagine reconnoître des conquérans annoncés par les oracles du pays, & par des phénomenes qu'on croit appercevoir dans le ciel. Vous avez vu la même attente, vague & indéterminée dans les habitans de la Nouvelle-Albion : les Européens y sont traités comme des dieux; on leur offre des sacrifices qui montrent visiblement qu'on les prenoit pour des divinités cruelles, qui venoient pour exterminer. Les François furent reçus comme les envoyés du soleil, par les peuples du Missisipi. Vous verrez la prévention des Péruviens, nourrie par la même superstition, adorer une troupe d'Espagnols sanguinaires & avares, qui bientôt deviennent les bourreaux & les destructeurs d'une nation, que ses souverains rendoient la plus heureuse de l'univers. Ces princes eux-mêmes souffrent qu'on les égorge, par une soumission aveugle aux décrets prétendus de la providence, & à je ne sais quelle prophétie, dont ils croient voir l'accomplissement. D'indignes usurpateurs profitent de ces dispositions pour les

asservir & les immoler à leur avarice. Ces infortunées victimes se livrent, avec simplicité, à leurs tyrans, & leur pardonnent leurs excès sans murmurer, parce qu'ils ont été prédits par des oracles.

Ceux qui ont recherché l'origine de cette opinion générale des peuples de l'Amérique, croient l'avoir trouvée dans la tradition universellement répandue, de la venue d'un Dieu sur la terre à la fin des tems. Ce dogme s'étant corrompu dans cette partie du monde, comme dans presque toutes les autres, se convertit en une attente vague, qui fut la source de toutes les calamités de ses malheureux habitans. C'étoit de l'Orient que devoient venir ces prétendus députés du ciel, annoncés par leurs prophetes ; non qu'ils eussent connoissance de nos contrées, ni qu'ils les crussent habitées ; mais c'est du côté de l'Orient, que le soleil se montre d'abord ; & c'est là qu'il commence ses révolutions, & semble ressusciter la nature : faut-il chercher une autre cause du respect de toutes les nations pour ce point remarquable de l'univers ? Cet astre, image de la divi-

nité, ſembloit, en parcourant le ciel, indiquer la route de ces Envoyés de Dieu : doit-on s'étonner ſi l'Orient a été pour ces peuples, le pole de leurs eſpérances ou de leurs craintes, & l'origine des grands événemens ?

Je ſuis, &c.

Sur la route de Saint-Domingue, ce 3 Juin 1750.

LETTRE CXXV.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

VOUS venez de voir ce qu'étoient les habitans de l'iſle d'Hayti à l'arrivée des Caſtillans. Colomb aborda dans un port qu'il appella *Saint-Nicolas ;* mais les Indiens prirent la fuite à ſon approche. Ne pouvant établir aucun commerce avec eux, il continua ſa route en ſuivant la côte vers le nord, & arriva dans un autre lieu qu'il nomma *la Conception.* Les inſulaires ne marquerent pas plus de diſpoſitions à s'approcher des Eſpagnols : l'alarme ſe répandit même dans toutes les parties de l'iſle ; par-tout on ne voyoit que des côtes abandonnées & des campagnes déſertes. Quelques matelots ayant pénétré dans un bois, y trouverent une jeune femme qu'ils amenerent au vaiſſeau. On l'habilla proprement ; & ſans lui faire d'inſulte, on la conduiſit à ſa troupe chargée de préſens. Le lendemain on vit un grand nombre d'habi-

tans qui prenoient volontairement le chemin du port : quelques-uns portoient sur leurs épaules, la femme qu'on leur avoit renvoyée ; son mari l'accompagnoit, pour faire ses remercîmens à l'Amiral. Colomb apprit d'eux, que plus loin, vers l'Orient, il trouveroit une contrée abondante en or ; c'est ce que cherchoient les Espagnols.

Un Cacique vint les trouver avec pompe, porté dans une espece de palanquin, & escorté de deux cens hommes nuds comme lui. Il monta, sans hésiter, sur le bord de l'Amiral, entra dans la chambre de cérémonie, accompagné de deux de ses principaux officiers, & s'assit aux pieds de Colomb. Il fut reçu avec respect ; on lui présenta du vin ; & dès qu'il en eut goûté, il en envoya à ses gens qui étoient restés sur le pont. Il donna à l'Amiral une ceinture travaillée, & deux pieces d'or fort minces, reçut en échange d'autres présens qui parurent lui être agréables, & fit entendre à Colomb, que toute l'isle étoit à son commandement. Le soir il fut mis à terre, comme il avoit paru le desirer ; & on le salua d'une décharge de plu-

sieurs canons, dont le bruit lui inspira moins de plaisir que de frayeur. Cependant il fut si content de cette réception, qu'il ordonna à ses gens de régaler ces étrangers; & il retourna dans le lieu de sa résidence, faisant porter devant lui les présens de l'Amiral, avec autant de pompe que d'ostentation.

Les habitans de cette partie de l'isle entrerent dans les sentimens de leur souverain; & voyant l'ardeur des Castillans pour avoir de l'or, ils leur apporterent tout ce qu'ils avoient de ce précieux métal. A la vérité, leur passion n'étoit pas moins ardente pour les bagatelles qu'on leur distribuoit en échange, & sur-tout pour les sonnettes, dont le bruit les récréoit singuliérement. Ils approchoient, comme à l'envi, du vaisseau, en levant des lames d'or sur leur tête, & paroissant craindre que leurs offres ne fussent point acceptées. Un d'entre eux, qui en tenoit à la main un morceau du poids d'un demi-marc, étendit l'autre main, pour recevoir une sonnette, donna son or, & se mit à fuir de toutes ses forces, dans la crainte que le Castillan se croyant trompé, ne le rappellât, ou ne courût après lui.

L'agrément que trouverent les Eſpagnols dans la nature & les productions de l'iſle, ainſi que dans le caractere de ce peuple, & l'amitié du Cacique (il ſe nommoit Guaçanariq) les détermina à s'y établir. Ils y furent d'autant plus encouragés, que ce dernier, bien loin d'en prendre ombrage, les y exhortoit fort, & les regardoit comme des alliés utiles, qui, poſſédant le feu du ciel, le ſerviroient contre ſes ennemis. Colomb feignant de ne ſe rendre qu'à ſes inſtances, fit bâtir un fort avec le ſecours de ces inſulaires, qui travailloient gaiement à forger leurs fers : il le fournit de proviſions, de munitions, d'armes, & de canons, y mit une garniſon de trente-ſix hommes, qu'il recommanda au Cacique, & retourna en Eſpagne informer leurs Majeſtés Catholiques des pays qu'il avoit joints à leur empire.

Durant ſa route, il fut aſſailli d'une tempête ſi furieuſe, que le naufrage parut inévitable. Dans une lettre, Colomb rend compte au Roi de quelques circonſtances de cet événement. « Il y avoit » des momens, dit-il, où je croyois » que pour le châtiment de mes péchés,

» la juſtice de Dieu ne vouloit pas me
» laiſſer jouir de ma gloire. Cependant
» je ne pouvois me perſuader que mes
» découvertes ne vinſſent un jour à
» votre connoiſſance ; & pour vous en
» informer moi-même, j'avois écrit
» pendant la tempête, quelques lignes
» ſur un parchemin, avec le nom des
» terres que j'avois acquiſes à votre
» Couronne, la route qu'il falloit tenir
» pour y aller, & le tems que j'avois
» employé à mon voyage. J'informois
» votre Majeſté des coutumes des ha-
» bitans, de la nature du pays, & de
» la colonie que j'y avois laiſſée pour
» vous en conſerver la poſſeſſion. J'a-
» vois fermé le parchemin de mon ca-
» chet ; je l'avois enveloppé d'une
» toile cirée, & mis dans un baril bien
» bouché, avec une inſcription à votre
» Majeſté. Je l'avois jetté dans la mer,
» eſpérant que ſi nous avions tous péri
» dans les flots, quelque navigateur
» qui l'auroit trouvé, vous l'eût ap-
» porté ».

Heureuſement la tempête ſe calma ; & Colomb aborda à Lisbonne. Les ſeigneurs de cette Cour eurent ordre d'aller au devant de lui, & de l'accom-

pagner jusqu'au palais, où le Roi lui fit un accueil honorable; mais cette réception, quelque flatteuse qu'elle fût, n'approche point de celle qu'on lui fit en Espagne, où son retour fut célébré par les transports de la joie la plus universelle. Sans attendre les ordres supérieurs, les boutiques furent fermées à Palos; toutes les cloches sonnerent; & les chemins étoient couverts de gens de tous états, qui s'assembloient en troupes pour le voir, pour applaudir à ses succès, & contempler, avec une admiration respectueuse, cet homme extraordinaire, qui s'étant ouvert, par des routes inconnues jusqu'alors, l'entrée d'un nouveau monde, avoit, pour ainsi dire, doublé les œuvres de la création.

L'Amiral, en sortant du vaisseau, reçut des honneurs qu'on n'avoit jamais vu rendre qu'aux têtes couronnées. Les Indiens dont il étoit accompagné, les raretés du pays, & l'or sur-tout qu'il ne manquoit pas d'étaler aux yeux des spectateurs, avoient aussi beaucoup de part à leurs acclamations. Cette multitude d'objets étrangers, que l'imagination & la vanité por-

toient au-delà du naturel, ſembloit les tranſporter dans ces nouvelles régions, d'où ils ſe flattoient de voir bientôt couler des richeſſes inépuiſables dans le ſein de leur patrie. Les cris de joie redoubloient à chaque inſtant ; & jamais homme n'eut un jour plus glorieux, ni un triomphe plus innocent ; Colomb n'avoit point détruit des nations ; il venoit d'en découvrir de nouvelles.

La Nobleſſe & le Peuple le ſuivirent juſqu'aux pieds de Ferdinand & d'Iſabelle. L'enthouſiaſme gagna juſqu'aux Souverains ; ils étoient aſſis ſur de riches tapis, & ſous un dais de drap d'or. Ils ſe leverent, lorſqu'il approcha pour leur baiſer la main, l'obligerent de s'aſſeoir en leur préſence, & le traiterent comme un Grand de la premiere claſſe, qui avoit rendu le plus important ſervice à l'état, & le plus contribué à la grandeur de leur regne. Pour donner une forme ſolide à toutes ces marques d'honneur, Colomb fut gratifié de nouvelles lettres patentes, qui augmentoient, éclairciſſoient & confirmoient les privileges qu'il avoit déjà obtenus. On étendoit ſa vice-royauté

& ſon amirauté ſur tous les pays qu'il avoit découverts & pourroit découvrir. Le titre de *Dom* lui fut accordé, ainſi qu'à ſes freres & à ſes enfans. Il pouvoit ajouter à toutes ces qualités, celle de bienfaiteur de Ferdinand & d'Iſabelle.

Les grands, à l'exemple de leurs ſouverains, s'accorderent à le combler d'honneurs. Dans les feſtins qu'ils lui donnerent tour à tour, non-ſeulement ils lui firent prendre la premiere place, mais il y eut ordre de ne rien lui préſenter, dont on n'eût fait l'eſſai. Enfin il fut regardé comme un homme envoyé du ciel, pour réunir deux hémiſpheres, que des eſpaces immenſes & des mers ſans bornes tenoient ſéparés depuis leur création. C'étoit à qui s'intéreſſeroit à ſes entrepriſes, à qui s'embarqueroit ſous ſes ordres; car il fut réſolu qu'il retourneroit avec de nouvelles forces, pour ſoutenir la colonie qu'il venoit de fonder, pour faire de nouvelles découvertes.

Ce fut alors que, pour prévenir les différends qui pouvoient naître entre les couronnes d'Eſpagne & de Portugal, le Pape fit ce fameux partage,

nommé la *ligne de marcation*, par lequel il régloit leurs bornes respectives, & leur accordoit volontairement des pays, dont, bien loin d'avoir la possession, il n'avoit pas même la connoissance. Par-là fut jugé, d'un seul trait de plume, sur une carte géographique, le plus grand procès de l'univers. Cette ligne imaginaire, tirée d'un pole à l'autre, coupoit en deux parties égales, l'espace qui se trouve entre les isles Açores & celles du Cap Vert. Ce qui étoit à l'occident, fut donné à l'Espagne; & le Portugal demeura en possession de toutes les terres qu'on pourroit désormais conquérir à l'Orient. Il est vrai que dans la suite, le voyage de Magellan dérangea la ligne du Pape: les isles Mariannes, les Philippines, les Moluques se trouvent à l'Orient des possessions Portugaises: il fallut donc tracer une autre ligne, qu'on appella de *démarcation*. Vous savez cette plaisanterie de François I. « Les rois d'Es-
» pagne & de Portugal, disoit ce prin-
» ce, ont partagé entr'eux le Nouveau
» Monde, sans m'en laisser une part;
» je voudrois qu'ils me fissent voir le
» testament d'Adam, qui leur donne

» ce droit ». Toutes ces lignes furent encore dérangées, lorsque les Portugais aborderent au Bréſil ; elles ne furent pas plus reſpectées par les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois, qui allerent s'établir, les uns dans les Indes orientales, les autres en Amérique.

Les bulles du Pape qui marquoient les limites réciproques des deux Couronnes, arriverent dans le tems que Colomb ſe diſpoſoit à ſa ſeconde expédition. Il prépara toutes choſes avec tant de diligence, qu'en très-peu de tems, dix-ſept vaiſſeaux de différentes grandeur, furent prêts à mettre à la voile. On engagea un grand nombre d'artiſans & de laboureurs pour le ſervice de la colonie ; & le deſir de l'or, ainſi que le ſuccès de la premiere entrepriſe, attira tant de volontaires, qu'on fut obligé d'en renvoyer pluſieurs. L'Amiral ſe borna à quinze cens perſonnes, parmi leſquelles on comptoit beaucoup de Nobleſſe, contre l'ordinaire de ces ſortes d'émigrations, preſque toujours compoſées d'un ramas de canailles & de brigands, dont on cherche à purger l'état & les pri-

ſons, ou de mauvais ſujets dont on a envie de ſe défaire. On mit auſſi ſur les vaiſſeaux, des chevaux, des ânes & d'autres animaux, qui multiplierent tellement, que de ces premieres races ſont ſorties toutes celles qui, dans la ſuite, ont peuplé le Nouveau Monde.

Après s'être pourvu de tout ce qui peut ſervir aux progrès d'un nouvel établiſſement, Colomb partit de Cadix en 1493, & dirigea ſon cours au Sud-Oueſt. Il découvrit de nouvelles iſles, qu'il nomma la *Dominique*, parce qu'il y aborda le dimanche, *Marie-Galante*, du nom de ſon propre navire, & la *Guadaloupe*, de celui d'un couvent d'Eſpagne, dont il connoiſſoit quelques religieux.

Arrivé à Saint Domingue, il vit la colonie dans un état lamentable. Ce n'étoit que ruine & déſolation: la forteresſe étoit brûlée; & perſonne ne paroiſſoit ſur la côte. Après quelques recherches, on trouva les corps de pluſieurs Eſpagnols morts depuis peu de tems; & l'on apprit que les autres étoient tués ou diſperſés. Ils s'étoient attirés cette infortune par leur orgueil, leur licence & leur tyrannie. L'éloigne-

ment de l'Amiral avoit causé ce désastre : la division introduisit le désordre ; le libertinage y mit le comble. Egalement avares & débauchés, ils s'étoient répandus dans les lieux voisins de leur fort, se jettant avec fureur sur l'or & sur les femmes des Indiens, dont leur cruauté & leur violence leur fit des ennemis irréconciliables. Un Cacique en surprit quelques-uns qui enlevoient ses femmes, & les massacra. Ce fut le signal du soulevement général ; & l'on ne fit plus de quartier à ceux qu'on put découvrir. Le succès enfla le cœur des Insulaires, qui s'apperçurent enfin que ces hommes, qu'ils croyoient si invincibles, n'étoient ni invulnérables, ni immortels.

Dégoûté d'un lieu qui avoit été le théâtre de tant d'horreur, & trouvant dans le voisinage un endroit plus commode, Colomb y bâtit une ville qu'il appella *Isabelle*, du nom de la Reine. Il y avoit un très-bon port ; & à la distance d'une portée de fleche, couloit une riviere qu'on pouvoit aisément faire passer au milieu de la ville. De l'autre côté étoit une plaine, dont on apprit que les mines d'argent de Cibao

n'étoient pas éloignées. La nouvelle place fut percée de rues tirées au cordeau, avec un lieu convenable pour un marché. L'Amiral y fit conduire de l'eau par un canal artificiel, sur lequel on construisit un moulin.

Il tardoit à Colomb d'étendre le domaine & la gloire de leurs Majestés Catholiques par d'autres découvertes. Cette entreprise demandant une longue absence, il établit un conseil dans la colonie, dont un de ses freres fut nommé Président; & il se disposa à de nouvelles courses. Il s'avança vers une grande isle, une des plus belles qu'il eût vues dans cette mer; & l'approche d'une quantité innombrable de canots lui apprit qu'elle étoit très peuplée. Il la nomma *Sant'Yago*, d'où, comme je l'ai dit ailleurs, est venu dans la suite le nom de *Jamaïque*.

Il retourna à l'Isle Espagnole, où il trouva les Indiens soulevés, & assemblés au nombre, dit-on, de plus de cent mille hommes. Deux cens Castillans, avec vingt chevaux & autant de dogues, défirent cette multitude de barbares, qui, n'ayant que leurs bras pour se défendre, furent étrangement

surpris de voir tomber, parmi eux, des files entieres, par le prompt effet de nos armes à feu. Trois ou quatre de ces gens étoient enfilés à la fois, avec les longues épées des Espagnols, & d'autres foulés aux pieds des chevaux, ou saisis par de gros mâtins, qui leur sautant à la gorge, avec d'horribles hurlemens, les étrangloient d'abord, les renversoient, & les mettoient en pieces. Bientôt le champ de bataille demeura couvert de corps morts. D'autres prirent la fuite; & cette victoire intimida tellement tous les insulaires, qu'en moins d'un an, l'isle fut entiérement soumise à la couronne de Castille. L'Amiral lui imposa un tribut qui devoit être levé tous les trois mois: chaque habitant, voisin des mines, étoit taxé à une petite mesure d'or, & les autres à vingt-cinq livres de coton. Ceux qui avoient satisfait à l'impôt, recevoient une marque d'étain ou de cuivre, qu'ils étoient obligés de porter à leur cou, pour les distinguer de ceux qui manquoient au paiement. Ce réglement ayant été fait du consentement de toutes les parties, ces peuples devinrent si tranquilles, si pacifi-

ques, que les Eſpagnols pouvoient traverſer tout le pays en ſûreté, & étoient reçus par tout avec autant d'amitié que de reſpect.

Colomb profita de cet état de ſoumiſſion, pour retourner en Europe, ſe juſtifier ſur pluſieurs accuſations calomnieuſes; car ſi le doute s'étoit changé, pour lui, en admiration à ſon premier voyage, l'admiration ſe tourna en envie au ſecond; & au troiſieme, l'envie le perſécuta juſques dans les fers. Il n'avoit point à ſe plaindre du Roi ni de la Reine, qui ne ceſſoient de le combler d'honneurs & de bienfaits: ils lui offrirent même dans l'Iſle Eſpagnole, un terrein à ſon choix de cinquante lieues d'étendue, avec le titre de Duc ou de Marquis; mais il n'accepta point cette grace, dans la crainte d'exciter la jalouſie des grands, qui n'étoient déjà que trop déchaînés contre lui. Il partit avec le double deſſein, de porter de nouveau ſecours à ſa colonie, & de conquérir d'autres pays.

Ce fut à ce troiſieme voyage, qu'il découvrit le continent, & vit la côte où l'on a bâti Carthagene. Il débarqua d'abord dans une iſle qu'il appella *la*

Trinité, à cauſe de trois montagnes qu'on y voyoit de fort loin. Il apprit des Indiens, que la contrée la plus voiſine de l'iſle ſe nommoit *Paria ;* & ils marquerent un grand deſir de ſe lier d'amitié avec les Caſtillans. Cette découverte ſe fit avant qu'Americ Veſpuce, négociant de Florence, eût voyagé, en qualité de géographe, ſous le commandement de l'amiral Ojéda ; mais cet Americ ayant écrit à ſes amis qu'il avoit apperçu le premier un nouvel hémiſphere, on le crut ſur ſa parole ; & il jouit de la gloire peu méritée, d'avoir donné ſon nom à la plus grande moitié de notre globe. Cette gloire appartient inconteſtablement à celui qui ayant eu le génie & le courage d'entreprendre le premier voyage, a montré le chemin au reſte du monde.

Content d'avoir touché le continent, Colomb reprit ſa route vers Hiſpaniola, & entra dans le port de Saint-Domingue, où ſon frere avoit bâti la ville de ce nom, les uns diſent en mémoire de ſon pere, qui s'appelloit Dominique, les autres parce que la principale égliſe du lieu étoit dédiée à ce ſaint : les François ont étendu ce nom à toute l'iſle.

Il n'eſt pas hors de propos de faire obſerver que c'eſt à une aventure amoureuſe, que Saint-Domingue doit ſon origine. Michel Diaz, jeune Aragonois, s'étoit battu contre un Caſtillan, & lui avoit fait une bleſſure dangereuſe. Dans la crainte du châtiment, il s'étoit ſauvé vers la partie méridionale, où régnoit une princeſſe qui prit dans la ſuite le nom de Catalina. Elle vit le jeune Eſpagnol, & conçut pour lui tant d'inclination, qu'elle réſolut de ſe l'attacher par ſes bienfaits & par ſes careſſes. C'eſt le premier exemple, ſi ſouvent répété depuis, d'une femme de Saint-Domingue, dont l'amour a fait la fortune d'un aventurier d'Europe.

Après l'avoir traité, pendant quelque tems, avec toutes les familiarités d'une amante, elle lui propoſa d'engager les Caſtillans à s'établir ſur ſes terres, remplies de mines d'or. Le pays, d'ailleurs étoit agréable & fertile; & Diaz ne balança point à ſaiſir cette occaſion de ſe reconcilier avec ſa nation. Il en parla au préſident du conſeil, frere de l'Amiral, qui reçut ſes offres avec joie, & bâtit une ville, devenue dans la ſuite

la

la capitale de l'isle, & comme la métropole de toutes les colonies que les Espagnols fonderent dans le Nouveau Monde.

A son retour, Colomb trouva les Castillans divisés, mécontens & prêts à se révolter. Les ennemis qu'il avoit dans la colonie, étoient secondés par ceux que son mérite & son élévation lui avoient suscités à la Cour; les uns & les autres ne cherchoient que des prétextes pour le perdre. Un grand nombre de rebelles avoient demandé à retourner en Espagne; & cette permission leur ayant été accordée, ils avoient également réussi à le rendre odieux au peuple, & suspect aux Souverains. Ils se plaignoient que les Colombs les avoient réduits à la plus extrême misere, en leur refusant le salaire qu'ils avoient mérité dans les pénibles travaux des mines. Si le Roi paroissoit en public, ils le poursuivoient pour demander leur paie avec de grands cris; & quand ils voyoient les deux fils de l'Amiral, qui étoient alors pages de la Reine, « Voilà, s'écrioient-ils, les » enfans de ce traître, qui n'a découvert de nouveaux pays, que pour y

» faire périr toute la nobleſſe de Caſ-
» tille ». Enfin ils le repréſentoient comme un étranger cruel, avare, inſolent, qui ignorant les loix & les coutumes de la nation, n'avoit ni la dignité, ni la modération néceſſaires pour ſoutenir le rang auquel il étoit élevé. Le Roi, moins affectionné pour lui qu'Iſabelle, ne put le défendre contre ce ſoulevement univerſel; & la Reine même, après avoir fait plus de réſiſtance, fut entraînée par la force du torrent.

Cet homme extraordinaire achetoit bien cher la célébrité que ſon génie & ſes travaux lui avoient acquiſe : ſa vie fut un contraſte perpétuel de ce qui éleve & de ce qui flétrit l'ame des conquérans. Toujours en butte aux complots, aux calomnies, à l'ingratitude des Particuliers, il eut encore à ſoutenir les caprices d'une Cour orgueilleuſe & défiante, qui, tour à tour le récompenſoit & le puniſſoit, lui rendoit ſa confiance & le diſgracioit. La prévention du miniſtere Eſpagnol va ſi loin, qu'on envoie un arbitre avec le titre de Gouverneur, pour juger entre Colomb & ſes ſoldats; & l'on choiſit

Bovadilla, le plus ambitieux, le plus intéreſſé, le plus injuſte, le plus emporté de ſes ennemis. Il arrive pendant que l'Amiral eſt occupé ailleurs à appaiſer quelques troubles ; & ne trouvant perſonne pour s'y oppoſer, il prend poſſeſſion du palais, & en convertit tous les effets à ſon propre uſage. Il mande à Colomb de le venir trouver ſans délai ; & pour donner plus de force à ſes ordres, il lui envoie la lettre du Roi conçue en ces termes : « Nous avons ordonné à » dom François de Bovadilla, porteur » de la préſente, de vous expliquer » nos intentions : nous vous comman- » dons d'y ajouter foi, & d'exécuter » tout ce qu'il vous dira de notre » part ».

L'Amiral partit ſur le champ ; & dès l'inſtant qu'on le vit ſubordonné au nouveau Gouverneur, les mécontens s'empreſſerent à dépoſer contre lui. Les accuſations portoient, que dans la fondation des villes & des forts, il les avoit aſſujettis à d'indignes travaux, qui en avoient fait périr un grand nombre ; qu'en leur refuſant le néceſſaire, il leur avoit impoſé pour les moindres

fautes, des châtimens rigoureux, souvent injuſtes, quelquefois déshonorans; qu'il s'étoit oppoſé au baptême des Inſulaires, aimant mieux les voir eſclaves que chrétiens; & qu'il n'avoit fait la guerre aux Indiens, que pour avoir occaſion de les réduire à la ſervitude.

Déterminé à écouter tout ce qui peut concourir à la perte de l'Accuſé, Bovadilla reçoit comme des convictions, les imputations les plus fauſſes; & paſſant de l'injuſtice à la tyrannie, il jette l'Amiral dans les fers, & le fait conduire en Eſpagne comme le plus vil des criminels Le Capitaine du vaiſſeau, touché de ſa ſituation, de ſon mérite & de ſa vieilleſſe, veut lui ôter ſes chaînes; Colomb s'y oppoſe, aſſurant que déſormais il les gardera comme un monument de la reconnoiſſance des hommes, & de la récompenſe des Rois. Il les conſerva en effet pendant toute ſa vie, & ordonna qu'après ſon trépas, elles fuſſent renfermées avec lui dans le même tombeau. Ainſi le premier inſtant où l'Amérique fut connue du reſte de la terre, fut marqué par des cruautés & des injuſtices, préſage

fatal de toutes celles dont ce malheureux pays devoit être le théatre.

A la nouvelle de l'arrivée de Colomb, le peuple courut au rivage, pour voir débarquer cet homme extraordinaire, ce créateur d'une nouvelle Eſpagne. On le tira du vaiſſeau avec ſes fers; & l'ingratitude parut auſſi grande que les ſervices. Chacun en fut conſterné; & Iſabelle honteuſe, ne vit pas, ſans indignation, qu'on avoit abuſé de ſon autorité, pour ſe porter à des violences, dont elle ſe crut déshonorée. Elle rendit à l'Amiral ſa liberté, lui écrivit ſur le champ, pour marquer ſon mécontentement de la conduite odieuſe de Bovadilla, & l'invita à venir à la Cour, avec promeſſe d'une ample & prompte ſatisfaction.

Il fut reçu avec des témoignages incroyables d'eſtime, de compaſſion & de faveur; & dans une audience ſecrete qu'il obtint de la Reine, il ſe jetta aux pieds d'Iſabelle, demeura quelque tems, les larmes aux yeux, & la voix étouffée par des ſanglots. La Princeſſe le fit relever; & Colomb lui dit les choſes les plus touchantes ſur l'innocence de ſes intentions, ſur le

zele qu'il avoit toujours eu pour le ſervice de Sa Majeſté, ſur la malignité de ſes ennemis, que la jalouſie de ſon élévation portoit à lui chercher des crimes.

La Reine, attendrie, lui dit avec douceur : « Je ſuis très-touchée du trai-» tement que vous avez éprouvé ; & » je n'omettrai rien pour vous le faire » oublier. Je n'ignore pas les ſervices » que vous m'avez rendus ; & je con-» tinuerai à les récompenſer. Je con-» nois vos ennemis ; & j'ai pénétré » leurs artifices. Cependant, pour ne » vous rien diſſimuler, j'ai peine à me » perſuader que vous n'ayez pas donné » lieu à quelques plaintes ; elles ſont » trop univerſelles, pour n'être pas » fondées. La voix publique vous re-» proche, dans une colonie naiſſante, » une ſévérité capable d'y exciter des » révoltes, qui peuvent ébranler des » fondemens encore mal affermis. Mais » ce que je vous pardonne le moins, » c'eſt d'avoir ôté, malgré mes dé-» fenſes, la liberté à un grand nom-» bre d'Indiens. Votre malheur a voulu » qu'au moment où j'ai appris votre » déſobéiſſance, tout le monde ſe plai-

» gnât de vous, & que perſonne ne
» parlât en votre faveur. Je n'ai donc
» pu me diſpenſer d'envoyer un Com-
» miſſaire, pour prendre des informa-
» tions, avec ordre de modérer une
» autorité, dont on vous accuſoit d'a-
» buſer. Je reconnois que j'ai fait un
» mauvais choix dans la perſonne de
» Bovadilla; j'y mettrai ordre; & je
» ferai de lui un exemple, qui appren-
» dra aux autres à ne point paſſer leur
» pouvoir. Cependant je ne puis vous
» promettre de vous rétablir ſi-tôt dans
» votre gouvernement: les eſprits ſont
» trop aigris; il faut leur donner le
» tems de ſe calmer. A l'égard de votre
» charge d'Amiral, mon intention n'a
» jamais été de vous en ôter la poſſeſ-
» ſion ni l'exercice: laiſſez faire le reſte
» au tems; & comptez toujours ſur
» mes bontés ».

Cette affaire ayant été examinée avec ſoin, on reconnut la malignité des accuſations; & Colomb en fut déchargé avec honneur; mais on le retint encore quatre années en Eſpagne, ſoit qu'on craignît effectivement qu'il ne prît pour lui, ce qu'il avoit découvert, comme l'inſinuoient ſes ennemis; ſoit

qu'on voulût seulement s'assurer de sa conduite. On nomma un nouveau Gouverneur, don Nicolas Ovando, qui eut ordre de renvoyer Bovadilla; & il fut résolu que l'Amiral entreprendroit de nouvelles découvertes.

Ovando s'embarqua pour Hispaniola, & Colomb pour le continent de l'Amérique. Ce dernier étoit déjà près de la côte de Paria, lorsqu'il s'apperçut qu'un de ses vaisseaux ne soutenoit point la voile. Il prit le parti de se rendre à l'isle Espagnole; mais Ovando, qui n'avoit point encore eu le tems de renvoyer son prédécesseur, fit dire à l'Amiral, que dans la crainte que sa présence ne causât quelques troubles, il ne pouvoit lui permettre d'entrer dans le port. Vous pouvez vous rappeller qu'un pareil affront arriva à Cortez: il eut, comme Colomb, la douleur & l'humiliation de se voir fermer l'entrée d'un pays, dont il venoit de faire la conquête.

Le refus du Gouverneur mortifia l'Amiral; mais apprenant que les vaisseaux qui devoient transporter Bovadilla & ses autres ennemis en Espagne, étoient sur le point de se mettre en

mer, il sacrifia son chagrin au bien public. Par un sentiment de générosité digne de son caractere, il fit avertir Ovando, que, s'il vouloit s'en rapporter à son expérience, on étoit menacé d'une tempête prochaine, qui devoit l'engager à différer le départ de cette flotte. Son avis fut méprisé; & les vaisseaux mirent à la voile.

A peine eurent-ils doublé le cap le plus oriental de l'Isle, qu'un des plus grands ouragans qu'on eût vus dans ces mers, ensevelit sous les flots vingt-un navires chargés d'or, sans qu'on pût sauver un seul homme : jamais l'océan n'avoit englouti tant de richesses. Ce fut dans cette fatale occasion, que périt ce fameux grain d'or, qui pesoit plus de cinq cens marcs, & que le hasard avoit fait découvrir. Deux Espagnols s'étant associés pour faire travailler aux mines, un de leurs esclaves qui déjeûnoit sur le bord d'une riviere, s'avisa de frapper la terre d'un bâton. Il sentit quelque chose de dur, qui excita sa curiosité; il écarta la terre, & vit un morceau d'or qui lui fit jetter un grand cri. Ses maîtres accoururent, & furent frappés d'un égal étonnement.

Transportés de joie, ils firent sur le champ tuer un cochon, le servirent à leurs amis sur ce prodigieux grain d'or, qui fut assez grand pour le tenir tout entier, & se vanterent d'être plus magnifiques en vaisselle, que les plus riches potentats de l'univers. Le Gouverneur de Saint-Domingue l'acheta pour leurs Majestés. Il pesoit trois mille six cens écus d'or; & les orfevres jugerent qu'il n'y en auroit que trois cens de diminution dans la fonte.

Le vaisseau où étoient Bovadilla & toutes les personnes qui avoient montré le plus de haine & de passion contre l'Amiral, fut un des premiers qui périrent. Jugez de la consternation qu'un accident si funeste répandit dans les deux mondes, sur-tout lorsqu'on fut informé que Colomb, qui avoit su se mettre à couvert de la tempête, parce qu'il prévoyoit le danger, en avoit prévenu le Gouverneur. On crut voir dans cet événement une punition du ciel, & le châtiment de l'injustice commise envers ce grand homme. On fut confirmé dans cette opinon, lorsqu'on apprit que le navire, sur lequel on avoit chargé tous les débris de la fortune de Colomb, quoique le plus

foible, fut presque le seul qui aborda heureusement en Europe.

Ce qui put adoucir à l'Amiral le refus d'entrer dans son ancien gouvernement, fut l'espérance de trouver de nouvelles terres, & de se former, pour ainsi dire, un nouveau domaine. Il côtoya, & soumit à la couronne de Castille, les provinces orientales du Mexique, où il jetta les fondemens de plusieurs colonies. Il entreprit un établissement à Véragua; mais les malheurs de la mer, les armes des Indiens, & les fréquentes révoltes de ses gens l'obligerent d'abandonner ce dessein. Dans ces circonstances il écrivit à Ferdinand une lettre chagrine, dans laquelle il rappelloit à ce monarque, les pays qu'il avoit découverts, les périls qu'il avoit essuyés, les services qu'il avoit rendus, les pertes qu'il avoit faites, les malheurs qui lui étoient arrivés. Il lui peignoit le triste état de sa situation actuelle, invitant le ciel & la terre à gémir sur son infortune, & à pleurer ses disgraces. « Je n'ai eu jus-» qu'à présent, disoit-il, que des sujets » de larmes; & je n'ai pas cessé d'en » répandre. Que ceux qui ont de la

» charité, de la bonne foi & de la juſ-
» tice, mêlant les leurs avec les mien-
» nes. Après vingt ans de ſervices,
» après des fatigues inouies, je ne ſais
» pas ſi je poſſede un pouce de terre;
» je n'ai pas une maiſon à moi, dans
» toute l'étendue des états de votre
» Majeſté; ma ſeule reſſource pour la
» nourriture & le ſommeil, c'eſt-à-dire,
» pour les beſoins les plus communs de
» la nature, ſera déſormais d'habiter
» les hotelleries publiques. Accablé,
» comme je le ſuis, d'années & de ma-
» ladies, je proteſte que ce n'eſt point
» le deſir de la fortune, qui m'a fait
» entreprendre ce dernier voyage,
» mais le pur zele, & la ſincere inten-
» tion de ſervir votre Majeſté juſqu'à
» l'entier épuiſement de mes forces ».

Ainſi écrivoit au Roi d'Eſpagne, l'homme de ſon royaume, qui avoit le plus contribué à la grandeur de cette monarchie, & répandu le plus d'éclat ſur le regne glorieux de Ferdinand & d'Iſabelle.

La fortune voulant le perſécuter juſqu'au dernier moment, pour ne laiſſer aucun tems de ſa vie ſans diſgrace, l'obligea de mouiller à Saint-

Domingue, devenu le théatre de ſes humiliations, après avoir été celui de ſa gloire. Il y reçut de nouveaux dégoûts de la part du Gouverneur, qui lui firent prendre le parti de retourner en Eſpagne. Il y étoit comme attendu par une nouvelle, qui devoit mettre le comble à tous ſes malheurs, la mort de la Reine. Il comprit qu'en perdant ſa protectrice, il tenteroit inutilement de ſe faire rétablir dans ſa dignité de Vice-Roi. Cependant Ferdinand lui fit une réception aſſez favorable; mais il différa toujours de lui accorder ſes anciennes places, juſqu'à ce qu'accablé de chagrins & d'infirmités, Colomb termina une vie glorieuſe, qui ne fut ſouillée, ni de cruauté, ni de rapines. Il mourut à Valladolid en 1506, & n'eut, pour récompenſe de ſes longs ſervices, que de magnifiques obſeques, qui lui furent faites par ordre du Roi. On lui éleva un mauſolée, ſur lequel furent gravés deux vers eſpagnols, qui ſignifient que ce célebre navigateur avoit eu la gloire *de donner un nouveau monde aux royaumes de Caſtille & de Léon.* En effet, la Cour n'y mit du ſien, que des prétentions & des lettres-patentes.

Cette gloire de Colomb lui fut long-tems disputée pendant sa vie. Vous savez que lorsqu'il annonçoit un nouvel hémisphere, on lui soutenoit qu'il ne pouvoit exister; & quand il l'eut découvert, on prétendit qu'il avoit été connu avant lui. Ceux même qui ne lui contestoient point cette découverte, cherchoient à en diminuer le mérite, en la représentant comme facile. La réponse de Colomb est très-célebre : il proposa à ses envieux de faire tenir un œuf debout sur une assiette. Aucun d'eux n'ayant réussi, il cassa le bout de l'œuf & le fit tenir. « Cela étoit bien » aisé, dirent les assistans. Que ne vous » en aviſiez-vous donc, répondit l'A- » miral » ?

La reconnoissance publique auroit dû donner à cet hémisphere étranger, le nom du hardi Navigateur qui le premier y avoit pénétré. C'étoit le moindre hommage qu'on dût à sa mémoire ; mais soit envie, soit inattention, soit jeu de la fortune qui dispose aussi de la renommée, cet honneur étoit réservé à un homme qui ne fit que suivre les traces de celui, dont le nom doit être placé au-dessus des plus beaux noms.

Ce que la fortune peut procurer de grandeurs, & faire essuyer d'humiliations, partagea la vie de ce grand Amiral. Il jouit peu de sa gloire, si toutefois c'est en être privé, que de joindre à l'éclat des succès, la fermeté dans les revers.

Je suis, &c.

Sur la route de Saint Domingue, ce 15 juin 1760.

LETTRE CXXVI.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

LA mort d'Iſabelle & de Colomb mit le comble à l'infortune des habitans de l'iſle Eſpagnole. Il n'avoit pas tenu à cette Princeſſe, que la découverte du Nouveau Monde ne fût pour ces peuples, la ſource d'autant de biens, qu'elle leur a cauſé de maux. En les aſſujettiſſant à ſa Couronne, elle ne recommandoit rien avec tant d'inſtance, à ceux qu'elle envoyoit pour les gouverner, que de les traiter comme les Caſtillans même. Jamais elle ne fit éclater plus de ſévérité, que lorſque l'on contrevenoit à cette partie de ſes ordres. Vous venez de voir ce qu'il en coûta à Colomb, pour avoir ôté la liberté à quelques Indiens; cependant elle l'aimoit; elle connoiſſoit ſon mérite, & attachoit un juſte prix à ſes ſervices. On ne douta point en Eſpagne, que ſa mort n'eût ſauvé Ovando d'un châtiment exemplaire, pour les violences

que la dureté de ſon caractere lui fit commettre à Saint-Domingue. Cette iſle étoit en proie à des guerres continuelles, qui, ſuivant la méthode de ce cruel gouvernement, ſe terminoient toujours par le maſſacre des Inſulaires, & par le ſupplice de leurs Chefs.

Après le décès de la Reine, cet homme féroce entreprit de dépouiller le reſte de ces malheureux Indiens de ce qui leur reſtoit de liberté. Juſques-là, ces Inſulaires, quoique condamnés à des corvées deſtructives, à des tributs exceſſifs, avoient continué de vivre dans des bourgades, ſelon leurs uſages, & ſous le commandement de leurs Caciques. Le Gouverneur fit propropoſer au Conſeil de Ferdinand, de les réduire tous à l'eſclavage, & de les répartir entre les Caſtillans, pour être employés, ſous leurs ordres, aux travaux des mines. La politique adopta un projet qui, en les mettant hors d'état de rien entreprendre, coupoit la racine à toutes les révoltes.

Ce fut là le comble de leurs malheurs & l'époque de leur ruine. On ne peut entendre ſans horreur, ce que ces infortunés eurent à ſouffrir de leurs

barbares conquérans. On les accouploit pour le travail comme des bêtes de ſomme ; & après qu'on les avoit chargés avec excès, on les forçoit de marcher à grands coups de fouet. S'ils tomboient ſous la peſanteur du fardeau, on redoubloit les mauvais traitemens ; & l'on ne ceſſoit de les frapper, qu'ils ne ſe fuſſent relevés. On ſéparoit les femmes de leurs maris ; les hommes étoient confinés dans les mines, d'où ils ne ſortoient point ; & les femmes étoient employées à la culture des terres. Dans leurs plus pénibles travaux, les uns & les autres ne ſe nourriſſoient que d'herbes & de racines. Rien n'étoit plus ordinaire que de les voir expirer, ou ſous les coups, ou de fatigue. Les meres, dont le lait étoit tari ou corrompu faute de nourriture, expiroient de foibleſſe ou de déſeſpoir, ſur le corps de leurs enfans morts ou moribonds. Quelques Inſulaires s'étant réfugiés dans les montagnes, pour ſe dérober à la tyrannie, on créa un officier, qui ſe mit en campagne avec une meute de chiens, pour donner la chaſſe à ces transfuges. Ces malheureux, nuds & ſans armes,

étoient poursuivis comme des daims dans les forêts, dévorés par des dogues, tués à coups de fusil, ou surpris & brûlés dans leurs habitations. Quelquefois on les faisoit sommer, par les Missionnaires, de se soumettre à la religion chrétienne & au Roi d'Espagne; & après cette formalité, qui n'étoit qu'une injustice de plus, on les égorgeoit sans pitié & sans remords. Les uns, pour prévenir une fin si cruelle, prirent du poison; d'autres se pendirent à des arbres, après avoir rendu ce service funeste à leurs enfans & à leurs femmes. Celles-ci, détruisant les sentimens de la nature par d'autres sentimens également naturels, se faisoient avorter elles-mêmes, de peur que leurs enfans ne fussent soumis à des maîtres barbares. Enfin, ces peuples furent réduits à de si terribles extrêmités, qu'étant blessés à mort, ils s'enfonçoient de rage leurs fleches dans le corps, les retiroient, les prenoient avec les dents, les mettoient en morceaux, & les jettoient contre les Castillans, dont ils croyoient s'être bien vengés par cette insulte.

C'étoit ainsi que les Espagnols éta-

bliſſoient leur domination ; & quand la force leur manquoit, ils avoient recours à la perfidie. Je n'en citerai qu'un exemple, pour ne pas vous arrêter trop long-tems ſur ces ſcenes d'horreur. Un des premiers Caciques de l'Iſle étant mort, ſa ſœur Anacoana lui ſuccéda. Cette Princeſſe avoit du goût pour les Caſtillans ; & quoiqu'elle les eût toujours bien traités, elle n'en avoit été payée que d'ingratitude. Ils ſe perſuaderent qu'elle ne les aimoit plus, parce qu'en effet ils lui avoient donné mille ſujets de les déteſter ; & dans la crainte qu'elle ne formât contr'eux de mauvais deſſeins, ils crurent devoir la prévenir. Le Gouverneur Ovando ſe mit à la tête de quatre cens hommes, & vint dans les états d'Anacoana, ſous prétexte de recevoir le tribut que la Reine devoit à la Couronne d'Eſpagne, & afin, diſoit-il, de rendre ſes devoirs à une Princeſſe, qui s'étoit déclarée dans tous les tems en faveur de ſa nation. La Reine reçut cette nouvelle avec de grandes démonſtrations de joie, & ne fut occupée que de faire au Gouverneur une réception digne d'elle & de lui. Elle aſſembla tous ſes vaſſaux

pour groſſir ſa Cour, & donner une haute idée de ſa puiſſance. A l'approche d'Ovando, elle ſe mit en marche pour aller à ſa rencontre ; & l'on ſe donna mutuellement des marques de la plus ſincere amitié. Le Gouverneur fut conduit au palais, où il trouva un feſtin magnifique. Cette fête dura pluſieurs jours : Ovando, de ſon côté, en propoſa une à la Princeſſe pour le dimanche ſuivant. Il lui fit entendre que pour y paroître avec plus de grandeur, elle devoit avoir toute ſa nobleſſe autour d'elle. Cet avis flatta l'ambition d'Anacoana, ſans lui inſpirer de défiance. Toute ſa Cour ſe trouva donc raſſemblée dans une ſalle ſpacieuſe, qui donnoit ſur la place où cette fête barbare devoit s'exécuter. Les Eſpagnols parurent en ordre de bataille. L'infanterie, qui marchoit la premiere, occupa, ſans affectation, toutes les avenues ; la cavalerie vint enſuite avec le Gouverneur, & s'avança juſqu'à la ſalle qu'elle inveſtit. Les cavaliers mirent le ſabre à la main. Ce ſpectacle fit frémir la Reine & tous les convives. Sans leur donner le tems de ſe reconnoître, après un ſignal dont

on étoit convenu, l'infanterie fit main baſſe ſur le peuple ; & les cavaliers ayant mis pied à terre, entrerent bruſquement dans le lieu du feſtin. Tous les ſeigneurs furent attachés aux colonnes ; & ſur le champ on mit le feu à la ſalle, où ces infortunés furent réduits en cendres. La Reine, deſtinée à des traitemens plus honteux, fut chargée de chaînes, & mourut ſur un gibet.

Le croiriez-vous, Madame ? c'étoit un motif de religion, qui animoit cette férocité Eſpagnole. Ils croyoient, ces deſtructeurs dévots & barbares, que pour travailler plus efficacement à la propagation de la foi, la religion donnoit à ceux qui la profeſſent, le droit de perſécuter inhumainement ceux qui refuſoient de la ſuivre ; c'eſt ſur cette idée, que brigands & chrétiens, tout à la fois, ils traiterent ſi cruellement les peuples de l'Amérique. Mais quels chrétiens ! grand Dieu ! quels miſſionnaires, que des ſoldats féroces, qui maſſacrent des nations entieres, pleines de droiture & d'humanité, & font ſubir les ſupplices les plus infames & les plus horribles, à des Princes, à des Rois, à des Empereurs qui faiſoient

le bonheur de leurs peuples ! Il eſt vrai que l'Eſpagne elle-même a déſavoué ces horreurs, & les a réparées dans la ſuite autant qu'elle a pu, par la douceur de ſon gouvernement. Eh ! pouvoit-elle répondre d'une foule d'aventuriers ſans nom, ſans état, ſans mœurs, que la miſere, le libertinage, l'amour de la nouveauté, l'eſpérance & même la certitude de faire fortune, attiroient ſur les pas des chefs de cette entrepriſe ? Pouvoit-elle prévoir que des hommes, des chrétiens, ſe porteroient à ces excès d'avarice & de barbarie ? Les croiſades, ces guerres ſi ſaintes, n'avoient-elles pas fourni, long-tems auparavant, des exemples ſans nombre de la même cruauté, de la même diſſolution, du même brigandage ? La conquête du Saint Sépulcre & celle du Nouveau Monde ſe préſentent ſous les mêmes traits ; avec cette différence, que les Sarrazins, par bonheur pour eux, ſe défendirent avec les mêmes avantages que nous, & par conſéquent avec bien plus de reſſources, que ces malheureux Américains, qui ne connoiſſoient ni nos perſonnes, ni nos mœurs, ni nos uſages, ni notre reli-

gion, ni nos habillemens, ni nos chevaux, ni nos armes, ni nos foudres, ni nos vaiſſeaux, ni notre tactique, ni notre langage, ni les motifs qui nous conduiſoient dans leur pays. Car, il faut l'avouer, ſi le zele de la religion fit voler les Eſpagnols à cette conquête, on en abuſa bientôt; & la ſoif de l'or porta les particuliers à des actions bien contraires aux premieres vues de la nation.

Ce reproche, comme vous l'avez vu, ne tombe point ſur Chriſtophe Colomb; mais la troupe des nouveaux Argonautes qui ſuivirent ce moderne Jaſon, n'étoit pas toute compoſée de héros. Des gens, dont la plupart étoient ſortis d'Eſpagne, parce qu'ils manquoient de pain, croyoient avoir droit de s'engraiſſer de la ſubſtance d'un peuple né auſſi libre qu'eux, & de diſpoſer de la vie de ces malheureux, comme d'un bien qui leur fût propre. De plus de deux millions d'Indiens, qui habitoient l'iſle d'Hayti à l'arrivée des Caſtillans, il n'en reſtoit pas quinze mille, ſix ans après la mort de Colomb. En moins de vingt années, cette multitude innombrable d'hommes avoient tous

tous péri ſous l'empire tyrannique de leurs cruels conquérans.

L'intérêt de l'humanité & de la religion porta les Dominicains, qui s'étoient établis à Saint-Domingue, à s'armer de toute la vigueur apoſtolique, pour arrêter cette ſcandaleuſe dévaſtation. Un de ces religieux monta un jour en chaire devant les principaux de la colonie, à la tête deſquels étoit le Gouverneur, & déclama contre l'injuſtice & la barbarie, avec leſquelles on traitoit ce qui reſtoit encore de ces Inſulaires. Cet emportement de zele excita les murmures de ſon auditoire; & le Gouverneur voulant réprimander l'indiſcret prédicateur, trouva tous ſes confreres diſpoſés à le défendre. Les enfans de ſaint François prirent parti contre ceux de ſaint Dominique; & les deux ordres envoyerent des députés à la Cour d'Eſpagne, pour plaider la cauſe des Indiens & des Caſtillans. On y tint un conſeil extraordinaire, où cette grande affaire fut diſcutée, de part & d'autre, avec beaucoup de chaleur. Le réſultat fut de reconnoître le droit des Indiens à la liberté, & de les retenir dans l'eſclavage. On

fit en leur faveur plusieurs réglemens qui ne furent point observés ; & c'est tout ce que le Roi put accorder au testament d'Isabelle, qui, en mourant, avoit recommandé la douceur envers ces peuples, & supplié ses enfans & son mari d'accomplir ses dernieres volontés.

D'autres Missionnaires (c'étoient toujours des Dominicains) firent de nouveau éclater leur zele contre l'inexécution de ces ordonnances. Le célebre Barthelemi de Las-Casas, depuis évêque de Chiapa, & dont le nom est encore si respectable dans les annales du Nouveau Monde, fut celui qui se signala le plus dans cette occasion ; il passa les mers, & vint porter ses plaintes aux pieds du trône. Il fut reçu avec distinction à la Cour, parce qu'on aime à y voir des hommes extraordinaires ; mais comme il n'avoit pour lui, que l'équité & le suffrage des gens de bien, son parti n'y fut, ni le plus nombreux, ni le plus fort. Son principal adversaire étoit l'évêque de Darien, qui, plus attaché à ses intérêts, qu'au bonheur de ses ouailles, avoit eu la meilleure part à la distribution des Indiens, lesquels, par ce

partage, devenus ſes eſclaves, faiſoient ſa principale richeſſe. Il avoit entrepris le voyage d'Europe pour traverſer Las-Caſas, & faire valoir les droits de ſon bénéfice. La ſingularité de cette cauſe, & la célébrité des deux adverſaires piquerent la curioſité du Roi. C'étoit Charles-Quint, qui venoit d'être élu Empereur. Il convoqua une aſſemblée, où les parties intéreſſées firent valoir leurs raiſons en ſa préſence.

L'Evêque parla le premier, & dit, que ce n'étoit que ſur une connoiſſance réfléchie du naturel & des mœurs des Américains, qu'on s'étoit déterminé à les traiter avec tant de ſévérité; qu'on ne ſeroit jamais venu à bout de les réduire autrement que par la violence; qu'ils avoient tenté toutes les voies d'exterminer leurs vainqueurs, & d'anéantir la domination Eſpagnole; qu'il falloit renoncer à la conquête de leur pays, & aux avantages du Nouveau Monde, ſi on laiſſoit à ces barbares une liberté qui ſeroit fatale à leurs maîtres; qu'ils étoient d'autant moins capables d'en faire un bon uſage, qu'à cinquante ans, ils avoient l'eſprit moins avancé, que les Européens ne l'ont à dix; & qu'à

l'incapacité des enfans, ils joignoient les vices des hommes les plus corrompus; que semblables aux animaux, ils se livroient sans honte à toutes sortes d'infamies; que la seule nécessité du travail pouvoit les contenir dans le devoir; & qu'à l'égard de la religion, la servitude étoit le moyen le plus efficace de la leur faire embrasser; que vicieux comme ils l'étoient, jamais on ne seroit venu à bout de leur imprimer les connoissances nécessaires, à moins que de les tenir dans une contrainte continuelle, & qu'ils avoient une indifférence si grande pour le christianisme, que pour peu qu'ils eussent de liberté, on les veroit, au sortir du baptême, se livrer à leurs anciennes superstitions; qu'au surplus, la religion se passeroit bien de pareils chrétiens, qui à peine étoient des hommes.

Quand le Prélat eut fini de parler, le Chancelier ordonna au Religieux de répondre; & il le fit de la maniere suivante. « Je fus un des premiers qui pas-
» serent aux Indes, lorsqu'on en fit la
» découverte; ce ne fut ni la curiosité,
» ni l'intérêt qui m'engagerent à ce
» voyage; le salut des Infideles fut mon

» unique objet, & mon principal motif.
» Que n'ai-je pu, au prix de mon sang,
» racheter la perte de tant de millions
» d'ames, malheureusement sacrifiées
» à l'avarice & à l'incontinence des Es-
» pagnols! On veut nous persuader que
» ces exécutions barbares étoient né-
» cessaires, pour punir ou empêcher
» la révolte des Indiens : mais qu'on
» nous dise par où elle a commencé
» cette révolte? Ces peuples n'ont-ils
» pas reçu nos premiers Castillans avec
» autant de douceur que d'humanité?
» N'avoient-ils pas autant de joie à leur
» prodiguer leurs trésors, que les Es-
» pagnols d'avidité à les recevoir? Ils
» nous abandonnerent leurs terres,
» leurs habitations, leurs richesses; &
» notre cupidité ne fut point satisfaite;
» nous voulûmes leur ravir encore leurs
» femmes, leurs enfans, leur liberté
» & leur vie. Prétendions-nous qu'ils
» n'en dussent témoigner aucun ressen-
» timent?

» A force de les décrier, on vou-
» droit nous insinuer qu'ils ne sont pas
» même des hommes; rougissons de
» l'être moins qu'eux, & de nous mon-
» trer plus barbares! Qu'ont-ils fait au-

» tre choſe, que de ſe défendre contre
» d'injuſtes attaques ? Ce ſont des bru-
» taux, des ſtupides, des peuples adon-
» nés à tous les vices ! Peut-on atten-
» dre d'autres mœurs, d'une nation
» privée des lumieres de la foi ? Plai-
» gnons-les ; mais ne les accablons
» pas. Tâchons de les inſtruire, de les
» éclairer, de les réduire ſous la regle ;
» mais ne les jettons pas dans le déſeſ-
» poir. Quoi ! les chaînes & les fers ſe-
» ront-ils les premiers fruits que ces
» malheureux retireront du chriſtianiſ-
» me ? Comment en faire goûter la ſain-
» teté à des cœurs envenimés par la
» haine, & irrités par la perte de leur
» liberté ? Les apôtres ont porté des
» chaînes ; mais ils n'en ont point don-
» né aux peuples qu'ils ont convertis.
» C'eſt par la perſuaſion, par la dou-
» ceur, par la raiſon, qu'il faut prêcher
» l'évangile. La violence ne fait que
» des hypocrites, & jamais de véri-
» tables chrétiens. Je demande ſi depuis
» l'eſclavage des Indiens, on a remar-
» qué en eux plus d'empreſſement à
» embraſſer la religion ? Si leurs maî-
» tres ont travaillé à les inſtruire ? Si
» au contraire la haine qu'ils ont pour-

» leurs tyrans, ne leur rend pas encore » plus odieux le culte qu'ils profes- » sent » ?

Le Moine finit en implorant la clémence de l'Empereur, pour des Sujets si injustement opprimés, & lui fit entendre que Dieu lui demanderoit compte un jour de tant d'injustices, dont il pouvoit arrêter le cours. Charles loua le zele du Missionnaire, & lui promit d'apporter un prompt remede aux maux dont il avoit fait la peinture; mais ce ne fut que long-tems après, que ce Prince eut le loisir d'y penser; & alors il n'étoit plus tems, du moins par rapport à Saint-Domingue : car la haine de ses habitans devenue, avec raison, implacable, rendit leur perte malheureusement nécessaire. Les quinze mille qui restoient encore dans l'isle, quand Las-Casas parloit si vivement en leur faveur, périrent tous, à la réserve d'un petit nombre qui échappa à l'attention des Espagnols. Quelques-uns se réfugierent dans des lieux inhabitables, & y subsisterent à l'abri des poursuites de leurs maîtres, qui croyoient leur race entiérement éteinte. Une troupe de chasseurs les découvrit; on les traita

avec douceur ; & ces infortunés répondirent aux avances d'amité qu'on leur fit. Ils embraſſerent le chriſtianiſme ; & s'accoutumant peu à peu aux uſages des Européens, ils contracterent des mariages avec eux. Leur petit nombre ne cauſant plus d'ombrage, on leur permit de vivre ſelon leurs coutumes. Aujourd'hui ils ſont tellement confondus avec les autres habitans, qu'il ſeroit difficile de les diſtinguer ; & en général on ne trouve pas un ſeul homme dans toute l'iſle, qui deſcende, ſans mêlange, des anciens naturels du pays.

Les Caſtillans ayant détruit les Indiens & la plupart de leurs habitations, on vit naître, par leurs mains, quantité de villes, qui éprouverent différentes révolutions. San-Domingo, dont j'ai rapporté l'origine, fut renverſée par le même ouragan, qui fit périr le fameux grain d'or dont je vous ai parlé, & les vingt-un vaiſſeaux de la flotte Eſpagnole. Cette place étoit alors à l'orient du fleuve d'Ozama ; Ovando la faiſant rétablir, en changea la ſituation, & la tranſporta ſur l'autre rive. On a blâmé cette nouvelle diſpoſition, qui la prive d'une ſource d'eau excellente, dont

elle jouiſſoit dans ſon premier emplacement. Celle des puits & de la riviere étant très-mal ſaine, on y a ſuppléé par des cîternes.

La ville occupe un terrein parfaitement uni, & s'étend du nord au ſud, le long du fleuve, dont le rivage eſt orné de magnifiques jardins. La mer borne la vue au midi; & des autres côtés, la campagne eſt d'une beauté ſinguliere. Le terroir n'en eſt cependant pas excellent, du moins aux environs de la ville; il eſt raboteux, inégal, ſemé de petites collines, & d'un fonds de pure argille. Auſſi les Eſpagnols y font-ils beaucoup de briques, & de la très-belle poterie, où l'eau ſe conſerve dans une extrême fraîcheur.

Saint-Domingue eſt aujourd'hui fort déchue de ſon ancien luſtre. Ceux qui l'ont vue dans ſon premier éclat, aſſurent qu'elle étoit une des plus belles villes du Nouveau Monde. Le palais qu'Ovando y éleva pour ſa demeure, étoit de la plus grande magnificence. Il fit bâtir une fortereſſe, qui s'eſt conſervée juſqu'à ce jour. Sa principale défenſe conſiſte dans pluſieurs batteries couvertes, qui donnent ſur la mer &

ſur le fleuve. Elles ſont placées d'ailleurs ſur des roches eſcarpées, au bas deſquelles les chaloupes ne peuvent aborder, parce que les vagues y ſont toujours très-fortes.

Les rues de la ville étoient larges & bien percées, les maiſons exactement allignées; & l'on ne craignit pas de dire à Charles-Quint, que Sa Majeſté impériale avoit habité des palais, qui n'en avoient ni les commodités, ni l'étendue, ni la richeſſe. La plupart étoient bâtis d'une ſorte de marbre qu'on trouvoit dans le voiſinage, & les autres, d'une eſpece de terre très liante, qui ſe durcit à l'air, & dure preſque autant que la brique.

Le pied des murs eſt baigné par la mer, & forme une eſpece de digue, qui met cette place à l'abri de ſes fureurs. Cent ſoixante pieces de canon la défendent également contre toutes ſortes d'attaques. La rade eſt aſſez ſûre, excepté depuis le mois de juillet juſqu'au premier d'octobre, qu'il regne ſur cette côte des ouragans d'une violence extraordinaire. Les débordemens de la riviere d'Ozama ne ſont ni fréquens, ni dangereux, parce que ſes

bords sont élevés. On lui attribue, ainsi qu'au voisinage de la mer, & à certains vents qui y regnent, une fraîcheur qui tempere l'ardeur du climat.

Quoique les tremblemens de terre soient assez communs dans cette partie de l'isle, on a remarqué qu'ils y faisoient peu de dégâts; mais les Espagnols y sont sujets à une maladie particuliere, qu'ils appellent *pisano* : elle attaque les nerfs, qui se roidissent & se retirent; le sang se congele dans les veines; & les malades, après avoir beaucoup souffert du défaut de respiration, en meurent ordinairement : mais on assure qu'aucun François n'en est attaqué.

Peu de tems après la fondation de San-Domingo, on y établit un évêché qui fut depuis érigé en métropole. La partie de l'isle soumise à l'Epagne, est de ce dioceſe; & l'Archevêque est primat de toutes les Indes Espagnoles. Son clergé est composé d'un archidiacre, de quatorze chanoines, & d'un grand nombre d'autres prêtres qui desservent la cathédrale. La ville n'a qu'une paroisse; & l'on n'en compte que dix-huit dans

tout le reſte de la colonie. Les Franciſcains, les Dominicains, les Jéſuites & les religieux de la Merci y ont des maiſons. Les égliſes en ſont très-belles, ſur-tout la métropolitaine, dont l'architecture ſuperbe eſt encore relevée par la richeſſe des ornemens. Il y a deux hôpitaux, une univerſité, un hôtel des monnoies, & quelques monaſteres de filles. Cette ville eſt auſſi le ſiége d'une Audience Royale, ou Parlement, compoſée du Préſident qui eſt en même tems Capitaine général, de quatre Conſeillers, d'un Procureur du Roi, & d'autres Officiers de judicature. Toutes les Antilles Eſpagnoles, & une partie de la terre ferme de l'Amérique en dépendent pour le civil; mais en qualité de Capitaine général, l'autorité du Préſident eſt bornée à l'iſle de Saint-Domingue. Il a ſous lui un Gouverneur d'armes, un Major, huit Aides-Majors, quatre compagnies de troupes réglées, chacune de cinquante hommes, entretenus & payés par la Cour, & une compagnie d'artillerie de quarante canoniers. Outre deux cens ſoldats que la ville fournit, il y a un corps de milice bourgeoiſe, qui comprend ſix compa-

gnies d'Indiens, de Mulâtres & de Negres libres ; & toutes ces troupes enſemble font environ quinze cens hommes d'armes dans la capitale & les environs.

Avant que des conquêtes plus brillantes fiſſent choiſir à l'Eſpagne un autre ſiége de ſa grandeur & de ſes forces, cette puiſſance avoit dans l'iſle pluſieurs villes conſidérables, qui ne ſont preſque plus rien aujourd'hui que de ſimples villages. Sant'Yago n'eſt qu'un bourg ouvert, ſans fortifications, ſans retranchemens, compoſé de trois ou quatre cens chaumieres, & d'une trentaine de maiſons de brique. L'air y eſt excellent ; & beaucoup de malades y viennent de toutes les parties de la colonie Eſpagnole, pour le rétabliſſement de leur ſanté. On y trouve auſſi pluſieurs François, ſortis de chez eux pour diverſes avantures, & auxquels la pureté de l'air a fait choiſir cette retraite ſalutaire.

On ſeme du bled dans ce canton ; & l'on y recueille, tous les ans, pour cent mille écus de tabac qui ſe tranſporte à la capitale. Les particuliers nourriſſent quantité de beſtiaux, dont ils font un aſſez bon commerce avec les François,

tant pour les cuirs, que les chairs salées. C'est d'eux que notre colonie tire presque toute la viande qu'elle consomme; nous leur fournissons en échange, de quoi satisfaire aux autres besoins de la vie; car ils ne reçoivent plus rien d'Espagne; & la paresse leur ôte les ressources de l'industrie & du travail. Leur pays étant propre à la culture de l'indigo, du cacao, du coton, du rocou & du sucre, ce seroit un autre fonds de richesses, s'il étoit mieux peuplé, ou que la nation fût plus laborieuse.

Le fleuve Yaqué, qui arrose ce canton, roule dans son sable, des grains d'or de la grosseur d'une petite lentille. Ceux qui font leur occupation de cette recherche, en recueillent, chaque jour, pour quatre francs ou cent sous; mais la paresse, & l'incommodité d'avoir sans cesse les pieds dans l'eau, font négliger cet avantage aux habitans.

La Conception de la Véga, que Charles Quint avoit pris plaisir à peupler, étoit une des principales villes de l'isle Espagnole. Elle tire son origine d'un château que Christophe Colomb fit bâtir dans une plaine appellée *la Véga-Réal*. On y comptoit jusqu'à quinze

mille ames, lorsqu'elle fut renversée par un tremblement de terre : de ses débris s'est formé le bourg de la Véga, que les François nomment *le Begue*. Il est à sept ou huit lieues de Sant'Yago ; & l'on y voit, comme dans presque toutes les villes de la domination Castillane, de petites maisons & de grandes églises. Si l'on excepte la capitale, où plusieurs bâtimens particuliers se ressentent encore de son ancien lustre, toutes les autres places n'offrent, pour logement, que des chaumieres, où l'on est à peine couvert ; & dans la capitale même, lorsque les anciennes maisons tombent de vieillesse ou par accident, il ne se fait plus d'autres édifices.

La nourriture répond à la simplicité du logement. « Ces gens sont les hommes du monde qui vivent à moins de » frais, me disoit un François qui a passé » plusieurs années parmi eux : ils font » leurs repas de fruits, de lait & de racines ; & le chocolat supplée à ce qui » manque à ces alimens champêtres. » Ils ne s'occupent à rien pendant tout » le jour, & n'imposent pas même de » travail pénible à leurs esclaves. Leur » tems se passe à jouer ou à se faire ber-

» cer dans leurs hamacs. Quand ils ſont
» las de dormir, ils ſe mettent à chan-
» ter, & ne ſortent de leur lit, que lorſ-
» que la faim les en arrache. Pour
» aller prendre de l'eau à la riviere ou
» à la fontaine, ils montent à cheval,
» n'euſſent-il que vingt pas à faire pour
» y arriver; & il y a toujours un che-
» val ſellé & bridé pour cet uſage. La
» plupart mépriſent l'or, ſur lequel ils
» marchent, & ſe moquent des Fran-
» çois, qu'ils voient prendre beaucoup
» de peine pour amaſſer des richeſſes,
» dont ils n'auront pas le tems de jouir.
» Ce n'eſt pas ſeulement chez eux,
» qu'ils gardent cette modération;
» ils viennent ſouvent dans nos quar-
» tiers avec un grand train de chevaux;
» & rarement on les voit entrer dans
» les hôtelleries. Ils campent le long
» des chemins, laiſſent paître ces ani-
» maux dans les champs, ſe mettent à
» couvert ſous des baraques qu'ils dreſ-
» ſent à la hâte, & vivent de viande
» boucanée, de bananes qu'ils trou-
» vent par-tout, & toujours de leur
» chocolat.

» Le ſoin de cultiver leur eſprit ne
» les occupe pas davantage; ils ſont

» d'une ignorance extrême ; à peine » connoiſſent-ils le nom de leur an- » cienne patrie, avec laquelle ils n'ont » preſque plus aucune relation. Comme » ils ont mêlé leur ſang, d'abord avec » les Inſulaires, enſuite avec les Ne- » gres, ils ſont aujourd'hui de toutes » les couleurs, à proportion qu'ils tien- » nent de l'Européen, de l'Africain, ou » de l'Américain. Auſſi leur caractere » participe-t-il de ces trois nations ; » c'eſt-à-dire, qu'ils en ont contracté » tous les vices. On leur attribue néan- » moins quelques vertus, ſur-tout un » profond reſpect pour la religion, qu'ils » ſavent allier avec un libertinage ex- » ceſſif, & cette eſpece de charité qui » intéreſſe le cœur au beſoin d'autrui. » Il ſe trouve, ſur les frontieres, quan- » tité de fainéans François, qui courent » le pays pour vivre d'aumônes : mal- » gré l'ancienne animoſité des deux » peuples, ils ſont très-bien traités dans » la partie Eſpagnole ; & l'on s'y retran- » cheroit plutôt le néceſſaire, que d'y » laiſſer manquer de rien à ceux qui » demandent des ſecours ».

Les Eſpagnols, maîtres de plus de la moitié de l'iſle de Saint-Domingue, en

poſſedent le meilleur terrein le long des côtes ; mais ils en tirent peu de profit, comme vous l'avez vu, parce qu'ils en négligent la culture. Le milieu du pays, occupé par une longue chaîne de montagnes, eſt preſque déſert. Il en ſort une infinité de rivieres ; mais la plupart ne peuvent paſſer que pour de ſimples ruiſſeaux ou des torrens. L'eau en eſt agréable, & même ſalutaire ; mais ſi vive & ſi fraîche, qu'il en faut boire avec diſcrétion ; & il eſt même dangereux de s'y baigner. Quelques-unes de ces rivieres ſont d'une largeur aſſez conſidérable, & pluſieurs charrient des grains d'or avec le ſable.

Les voyageurs vantent deux lacs, dont ils rapportent diverſes ſingularités : celui de Xaragua a dix-huit lieues de long, & deux ou trois de large ; & ſes eaux ſont ſalées comme celles de la mer. On y pêche des poiſſons de la premiere grandeur, les mêmes qu'on trouve dans l'Océan, à l'exception des baleines & de quelques autres de cette nature. Le ſecond lac, célébré par les Caſtillans, eſt ſur la cime d'une très-haute montagne. Le gouverneur Ovando en ayant entendu faire des récits

merveilleux, donna la commiſſion de le viſiter à deux officiers de réſolution. Le mont eſt ſi élevé & ſi roide, que les deux obſervateurs eurent beaucoup de peine à gagner le ſommet. Outre la laſſitude, ils furent arrêtés par un grand bruit qui les effraya. Le froid étoit exceſſif, le chemin toujours plus difficile; & à meſure qu'ils montoient, le bruit devenoit plus terrible. Ils arriverent enfin au haut de la montagne, où ils découvrirent le lac en queſtion; mais ils n'eurent pas la hardieſſe d'en approcher: le bruit qui croiſſoit toujours, leur cauſa tant d'épouvante, qu'ils ne penſerent qu'à s'en retourner. Voilà tout ce qu'on a pu ſavoir de ce lac fameux, dont les Caſtillans, auſſi ſuperſtitieux que crédules, ont raconté & cru beaucoup de fables.

Dans ce moment, j'entends crier *terre*: un matelot vient de découvrir les côtes de Saint-Domingue, la curioſité m'appelle ſur le tillac; je reviendrai finir ma lettre. . . . . Que cette iſle offre un coup d'œil agréable! Une vaſte plaine, d'immenſes prairies, des habitations bien cultivées, des jardins plantés, les uns d'indigo, les

autres de canes à ſucre, rangés avec ſymmétrie ; l'horizon borné, ou par la mer, ou par des montagnes couvertes de bois, qui s'élevant en amphithéatre, forment une perſpective variée ; des chemins tirés au cordeau, bordés par des haies vives de citronniers & d'orangers ; mille fleurs qui réjouiſſent la vue & parfument l'air : voilà, Madame, les objets charmans, que préſente, de loin, l'aſpect riant de l'iſle de Saint-Domingue.

Je ſuis, &c.

Près de l'iſle de Saint-Domingue, ce 21 juin 1750.

LETTRE CXXVII.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

Vous avez vu les Castillans, après avoir fait la découverte de cette isle, se rendre maîtres du pays, le dévaster, en massacrer les habitans, y fonder une colonie, bâtir des villes & y établir une puissance que le tems, des conquêtes plus importantes, & l'extrême paresse des Espagnols ont presque détruite.

Une scene nouvelle va s'offrir à vos regards : ce sont les François qui doivent y figurer. Voyez les s'élever sur les débris des Castillans, & former, dans la partie du Nord, une des plus riches, des plus floriſſantes colonies du Nouveau Monde. Elle doit son origine à la hardiſſe déſeſpérée d'un peuple nouveau, que le hasard composa d'Anglois, de Bretons, & sur-tout de Normands. Leur union & leur origine furent à peu près celles des anciens Romains : leur courage fut plus impétueux & plus terrible.

Il s'agit de ces Flibuſtiers, dont je vous ai tant parlé dans ma lettre ſur la Jamaïque. Ils vinrent s'établir, comme je l'ai dit, ſur les côtes ſeptentrionales de l'Iſle Eſpagnole. Les uns continuerent à courir les mers; les autres firent leur occupation de la chaſſe; quelques-uns s'attacherent à la culture des terres; mais rien ne contribua plus au ſuccès de cet établiſſement, que le ſecours des vaiſſeaux François, qui commencerent à le viſiter. Les Normands ſurtout y arriverent, comme dans le dixieme ſiecle ils alloient à la conquête de l'Angleterre, &, dans le douzieme, à celle de la Pouille. Ils amenoient des *Engagés* qu'ils vendoient pour trois ans, & dont on tiroit les mêmes ſervices que des Negres. Dans l'occaſion on les employoit à la guerre : il s'en trouva même de fort braves, & d'aſſez habiles, pour faire une fortune immenſe, après s'être délivrés de la ſervitude.

A l'égard des Chaſſeurs ou Boucaniers, ils n'avoient point d'autres demeures, que ce qu'ils nommoient leurs *Boucans* : c'étoient de petits champs défrichés, où ils avoient des claies pour boucaner la viande, un eſpace pour

étendre les cuirs, & des barraques, dont toute la commodité ſe réduiſoit à les mettre à couvert de la pluie & de l'ardeur du ſoleil. Comme ils n'avoient ni femmes ni enfans, ils étoient dans l'uſage de s'aſſocier deux à deux pour vivre enſemble, & ſe rendre réciproquement toutes ſortes de ſervices. Les biens étoient communs entr'eux, & demeuroient à celui des deux qui ſurvivoit à l'autre. La droiture & la franchiſe étoient ſi bien établies, non-ſeulement entre les deux aſſociés, mais d'une ſociété à l'autre, que ce qu'on ne trouvoit pas chez ſoi, on l'alloit prendre librement chez ſes voiſins, ſans autre aſſujettiſſement, que d'en demander la permiſſion; & l'on ne connoiſſoit d'ailleurs d'autres loix, qu'un bizarre aſſemblage de conventions, dont la coutume faiſoit toute l'autorité.

Les Boucaniers ſe croyoient affranchis de toute obligation précédente, par le baptême de mer, qu'ils avoient reçu au paſſage du tropique. La religion même conſervoit ſi peu de droits ſur eux, qu'à peine ſe ſouvenoient-ils du Dieu de leurs peres. Il y a apparence que s'ils ſe fuſſent perpétués dans cet

état, jusqu'à la seconde ou troisieme génération, il eussent eu moins de connoissance du ciel, que les Caffres, les Hottentots & les Caraïbes. Ils avoient quitté jusqu'au nom de leurs familles, pour y substituer des sobriquets, dont la plupart ont passé à leurs descendans. Cependant ceux qui se marierent dans la suite signerent leurs véritables noms; & c'est ce qui a donné lieu à ce proverbe du pays: « qu'on ne connoît bien » les gens, qu'au tems du mariage ».

L'habillement des Boucaniers consistoit en une chemise teinte du sang des animaux qu'ils avoient tués, un caleçon encore plus sale, une courroie qui leur servoit de ceinture, & d'où pendoit un grand couteau dans une large gaîne. Leur chapeau étoit sans bord, excepté sur le devant, d'où ils en laissoient pendre un bout pour le prendre. Ils ne se servoient point de bas; leurs souliers étoient de peau de cochon; & leur arme, un grand fusil qui portoit des balles de seize à la livre.

Chacun avoit, à sa suite, un certain nombre d'Engagés, & une meute de vingt ou trente chiens, parmi lesquels il y en avoit toujours un qui alloit devant,

vant, & conduiſoit toute la troupe. Dès que la proie étoit éventée, les autres accouroient, & l'arrêtoient en aboyant autour d'elle, juſqu'à ce que le Boucanier fût poſté pour la tirer. La bête étoit écorchée ſur le champ; & le maître en prenoit un des plus gros os, qu'il caſſoit pour en ſucer la moëlle. C'étoit le déjeûné ordinaire des Boucaniers: ils abandonnoient les autres os à leurs Engagés. On continuoit la chaſſe, juſqu'à ce qu'on eût tué autant de bêtes qu'il y avoit de perſonnes. Ces gens ne connoiſſoient point d'autre nourriture: du piment avec du jus de citron, en faiſoit tout l'aſſaiſonnement. La table étoit une pierre ou tronc d'arbre: de l'eau claire pour toute boiſſon, & jamais de pain. L'occupation d'un jour étoit celle de tous les autres, juſqu'à ce qu'on eût raſſemblé le nombre de cuirs qu'on s'étoit engagé à fournir aux navires. Tels étoient les Boucaniers de Saint-Domingue, qui, avec les Flibuſtiers, les Colons & les Engagés, compoſoient la nouvelle colonie. C'eſt du mêlange de ces quatre ſortes d'habitans, que ſe forma le corps, auquel on donna le nom d'Aventuriers.

La néceſſité de ſe défendre contre les Eſpagnols, alarmés de leur voiſinage, les fit penſer à ſe choiſir un Chef. Ils déférerent le commandement à un proteſtant, nommé *le Vaſſeur:* c'étoit un homme brave, & qui paſſoit pour habile dans toutes les parties du génie. Il ſoutint cette réputation, par la maniere dont il ſe défendit, ſoit dans la petite iſle de la Tortue, ſoit dans la grande iſle de Saint-Domingue. Heureux s'il eût gouverné ſa colonie avec autant de modération, qu'il avoit montré de valeur & de conduite! Mais lorſqu'il ſe crut à couvert des dangers du dehors, il compta pour rien l'affection de ceux qui étoient ſous ſes ordres; & bientôt il s'attira leur haine. Il commença par les Catholiques, auxquels il interdit tout exercice de leur religion. Il fit brûler leur chapelle, & chaſſa deux prêtres qui la deſſervoient. Il ne traita guere mieux les Proteſtans, qu'il chargea d'impôts & de corvées: il mit des taxes exceſſives ſur toutes les denrées, & exerça enfin une véritable tyrannie. Les fautes les plus légeres étoient toujours punies avec excès. Il avoit fait faire une cage de fer, où l'on

ne pouvoit être debout ni couché, & qu'il nommoit ſon enfer : c'étoit aſſez de lui avoir déplu, pour y être enfermé. On n'étoit guere plus à ſon aiſe dans un certain donjon, qu'il appelloit ſon purgatoire. Cependant, malgré la dureté de ſon gouvernement, il ſut tourner avec tant d'adreſſe l'eſprit de ſes ſujets, en leur faiſant enviſager cette petite république, comme un aſyle pour tous les Hugenots qui voudroient faire profeſſion libre de leur ſecte, qu'ils conſentirent à le reconnoître pour leur prince. Il jouit pendant quelques années de ce titre imaginaire, qui fut enfin étouffé dans ſon ſang par la main d'un homme, à qui il avoit enlevé ſa maîtreſſe.

La Cour de France feignit long-tems d'ignorer les entrepriſes de ces aventuriers contre les Eſpagnols, & déſavoua leur conduite, ne jugeant pas à propos de ſe brouiller avec l'Eſpagne, pour un pays qu'elle n'étoit pas ſûre de garder. Mais lorſqu'elle vit qu'ils étoient aſſez nombreux, aſſez forts, aſſez riches pour tenir tête à leurs ennemis, elle les avoua pour ſes ſujets, & leur envoya un corps de troupes régulieres,

pour les aider à conſerver leurs conquêtes. Fontenai, chevalier de Malthe, fut nommé, par la Cour, pour régir ce petit état, en qualité de Gouverneur de la Tortue & de la côte de Saint-Domingue : c'eſt le premier François qui ait été revêtu de ce titre.

Des talens médiocres n'auroient pas ſuffi, pour inſpirer le goût de l'ordre à des gens d'un caractere ſi ſingulier, & en former une colonie réguliere. D'Ogeron, qui ſuccéda au chevalier de Fontenai, poſſédoit au plus haut degré, ceux qui convenoient à cette grande entrepriſe. Sa mémoire eſt encore en vénération à Saint-Domingue, où il paſſe pour le véritable fondateur de cet établiſſement. Son peuple n'étant pas à portée de ravir des épouſes, comme les compagnons de Romulus, il fit venir cent filles de France; mais ce nombre ne ſuffiſant pas pour tous les habitans, deux hommes tiroient aux dez une fille; le gagnant l'épouſoit; & le perdant n'avoit droit de vivre avec elle, que quand le premier étoit occupé ailleurs.

Quoique cet envoi ne fût pas conſidérable, on ne laiſſa pas de remarquer

bientôt quelque changement dans la colonie ; mais si ces femmes communiquerent à leurs maris quelques-unes des vertus naturelles à leur sexe, ceux-ci leur inspirerent, à leur tour, celles qui sont propres aux hommes ; car on prétend qu'elles ont porté fort loin la valeur militaire. La facilité qu'elles trouverent à se marier, en attira d'autres ; & si le ministere eût secondé les vues, & répondu aux demandes du Gouverneur, la colonie seroit encore plus peuplée. Ces femmes, comme la plupart de celles qu'on a fait passer, en différens tems, dans le Nouveau Monde, n'étoient guere connues que par leurs débauches ; mais les Boucaniers n'étoient pas blessés de ces mœurs. « Je ne » vous demande pas compte du passé, » disoit le mari à celle que le sort lui » destinoit : répondez-moi seulement » de l'avenir ; je vous quitte du reste ». Puis frappant de la main sur le canon de son fusil, il ajoutoit : « Voilà qui me » vangera de tes infidélités : si tu me » manques, il ne te manquera pas ».

Le nouvel établissement continua de devoir ses accroissemens au Gouverneur. Après sa mort, on y trouva sept

à huit mille personnes, dont la moitié pouvoit être employée aux expéditions les plus difficiles. Elles étoient entretenues dans une vigilance continuelle, par la crainte des Espagnols, qui ne cessoient de les regarder comme des corsaires. La France fermoit les yeux sur leurs pirateries, parce qu'ils gagnoient toujours du terrein ; & à la fin elle acquit un droit légitime sur une partie de l'isle de Saint-Domingue, par la cession que lui fit l'Espagne au traité de Riswick.

Une des causes qui contribuerent encore à l'agrandissement de cette colonie, fut la prise de Saint-Christophe par les Anglois, en 1690. Les François qui l'habitoient, transférés dans les autres isles, & spécialement à Saint-Domingue, y porterent de la politesse, des sentimens d'honneur, des principes de religion ; car on prétend que de tous nos établissemens en Amérique, celui de Saint-Christophe avoit toujours été le mieux policé ; & il étoit même passé en proverbe aux Antilles, que la noblesse étoit à Saint-Christophe, les bourgeois à la Guadeloupe, les soldats à la Martinique, & les payſans à la Grenade.

Quelques années avant cette époque, on avoit songé à régler l'administration de la justice à Saint-Domingue. Jusques-là elle n'étoit rendue que par des officiers militaires, qui n'avoient aucune connoissance des loix. On créa un Conseil Supérieur & des siéges royaux. A l'égard du gouvernement spirituel, vous avez vu l'état de la religion sous les Boucaniers; mais lorsqu'ils commencerent à sortir de leur barbarie, à mesure qu'une paroisse se formoit; elle étoit desservie par le premier prêtre qui venoit se présenter. Plusieurs passerent entre les mains des Capucins; mais l'air du pays se trouva si contraire à l'habillement, & au genre de vie de ces religieux, qu'ils demanderent la liberté de se retirer. Les Jésuites, qui ne dédaignerent pas de leur succéder, partagerent leurs dépouilles avec les Dominicains. Il y a cependant encore quelques Capucins mêlés avec les Jacobins.

La tranquillité générale, rendue à l'Europe & à l'Amérique par le traité d'Utrecht, mit la colonie Françoise de Saint-Domingue en état de se peupler & de s'établir plus solidement. Alors

les Flibuſtiers ſe voyant réduits à l'oiſiveté, ſe diſperſerent. L'Angleterre & la France ceſſerent de les protéger, quand elles n'eurent plus beſoin d'eux; & après qu'ils eurent cauſé preſque autant de mal aux Eſpagnols, que ceux-ci en avoient fait aux Américains, les uns allerent jouir, dans leur patrie, de leurs richeſſes; les autres moururent des excès où ces richeſſes les entrainerent; la plupart ſe répandirent dans les habitations, & devinrent plus utiles par leur travail, qu'ils ne l'avoient été par cette longue ſuite d'expéditions, qui feront l'étonnement de la poſtérité.

Bientôt après, ce pays fut érigé en gouvernement général, avec le titre, pour celui qui commande, de Gouverneur des Iſles ſous le Vent. On y nomma, dans la ſuite, un Intendant; & c'eſt communément au Cap-François, capitale de la colonie, que l'un & l'autre font leur réſidence. Dans ces deux Officiers eſt renfermée une juriſdiction particuliere, nommé le *Tribunal d'Attribution Commune*. Elle conſiſte à connoître excluſivement des conteſtations qui peuvent s'élever au ſujet des conceſſions accordées par le Roi; conceſ-

sions qui font ici le premier fondement de toute propriété. On conçoit les abus d'une juriſdiction compoſée de deux Juges, qui, quand ils ſe trouvent d'avis différens, n'ont aucuns moyens de conciliation, ni aucune loi fixe pour appuyer leurs jugemens.

Le Cap, qui, dans les commencemens, n'étoit qu'un amas fortuit de cabanes, eſt aujourd'hui une ville aſſez grande, bâtie ſur la côte ſeptentrionale, au pied d'une chaîne de montagnes qui l'environnent en partie, & lui font une eſpece de couronnement. Elles ſont, ou cultivées par les habitans, ou couvertes de bois, & forment un amphithéatre varié & agréable. Un des côtés de cette place s'étend le long de la rade, qui peut avoir trois lieues de circuit : c'eſt une eſpece de baie, qui n'eſt ouverte qu'au vent du nord, & dont l'entrée eſt défendue par un fort taillé dans le roc. Cette fortereſſe, bien munie d'artillerie, s'avance dans la mer, & y forme un promontoire ou Cap, d'où la ville tire ſon nom. Le port eſt rempli de bâtimens de toute eſpece : il n'en vient pas moins de cinq cens, chaque année, qui l'entretiennent dans un

mouvement continuel, & lui donnent l'air très-vivant. Les rues qui ſont alligénées & ſe coupent, dans les traverſes, à angles droits, ont plus de trente pieds de largeur; & il y a, dans le centre, une belle place, en face de laquelle eſt l'égliſe paroiſſiale; au milieu, une fontaine, & ſur les extrêmités, des allées d'arbres, qui donnent de l'ombre & de la fraîcheur. Les maiſons ſont baſſes & bâties pour la commodité du commerce. Les principaux édifices ſont les caſernes, & un grand magaſin ſur le bord de la mer, où le Conſeil Supérieur & la juſtice ordinaire tiennent leurs ſéances. La garniſon, les gens de loix, l'amirauté, l'état major, les négocians, les créoles & les negres compoſent un nombre d'environ dix mille habitans. A une demi-lieue de la ville, eſt un hôpital deſſervi par les Freres de la Charité, un Médecin du Roi, un Chirurgien major, &c.

Les poſſeſſions Françoiſes, dans l'iſle de Saint-Domingue, ſont partagées en différens quartiers. Celui du Cap occupe une plaine longue de vingt lieues, & large de quatre. Elle eſt bornée au Nord, par la mer, & au Midi, par une

chaîne de montagnes, où se trouvent des vallées également agréables & fertiles. Ces montagnes même n'ont rien d'affreux; la plupart ne sont pas d'une hauteur extraordinaire; & plusieurs peuvent être cultivées jusqu'à la cime. La plaine contient cinq ou six paroisses, nommées la petite Anse, le quartier Morin, la Limonade, le Trou, l'Acul, le Morne-Rouge, &c. Il y a d'autres lieux, voisins ou éloignés du Cap, appellés Dondon, Margot, le Borgne, Pilate, le Four, le Morne-en-Diable, Marmelade, Jaquemel, Massacre, & autres noms semblables, qui se ressentent presque tous de la basse grossiéreté des premiers habitans. Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi quelques noms distingués; mais ils sont rares, & viennent des Espagnols, tels que Coridon, Artibonite, Guanaminte, Tiburon, &c.

On vante la bonté du terrein, l'excellence des productions, la multitude des eaux, la beauté des chemins, la quantité de sucreries, de rafineries, les riches récoltes de coton, d'indigo, de café, de tabac, le nombre enfin & l'étendue des plantations qui couvrent l'immensité de cette plaine. C'est un

des quartiers de la colonie les plus anciennement habités : les fonds de terre y ſont admirables. La plûpart des propriétaires demeurent en France, & font régir leurs biens par des Economes.

Toute la plaine du Cap eſt coupée par des chemins de quarante pieds de large, tirés au cordeau, & preſque tous bordés de haies de citronniers, chargées de fruits, & aſſez épaiſſes pour ſervir de barrieres contre les bêtes. Divers particuliers ont auſſi planté de longues avenues d'arbres, qui conduiſent à leurs habitations. Les ruiſſeaux qui tombent du haut des rochers, & ſerpentent de toutes parts, roulent des eaux d'une fraîcheur ſurprenante : auſſi les habitans n'ont-ils pas de remede plus ſûr contre les effets d'une exceſſive chaleur, que d'aller reſpirer l'air, & boire de l'eau des montagnes. Ils peuvent à peu de frais, la changer en limonade ; il ſe trouve des citrons ſur tous les grands chemins ; & le ſucre y eſt très-commun.

Outre l'avantage d'une extrême fertilité, on prétend que cette plaine a diverſes ſortes de mines : mais pour les cultivateurs, & pour l'état même, le

ſucre & l'indigo ſont plus profitables, que des mines d'or. Le ſucre ſeul produit un revenu de plus de ſix millions. Les profits de l'indigo ſont évalués à la moitié. Ceux du tabac ſeroient encore plus conſidérables, ſi la vente de celui de Saint-Domingue n'étoit pas défendue en France. Le café eſt une autre denrée, dont on fait un très-grand commerce.

La ville de Léogane, ſituée dans la partie méridionale de la colonie, paſſe avec raiſon, pour une des principales de cette iſle. Elle doit ſon origine aux Eſpagnols qui la fonderent ſous le nom de *Sancta Maria de la Vera-Paz*; mais celui d'Yaguana, que les ſauvages donnoient au lieu où elle eſt placée, a prévalu dans l'uſage; & les François en ont formé celui de *Léogane*. Elle occupe le fond d'un golphe, où il y a un port paſſable, & un fort pour ſa défenſe. Sa ſituation eſt regardée comme peu avantageuſe : ſes environs ſont marécageux : ce qui en rend l'air malſain, ſur-tout pour les Européens. L'extrême chaleur qui y regne, jointe aux excès qui s'y commettent en tout genres, occaſionne des maladies dangereu-

ſes, qui moiſſonnent tous les ans beaucoup de monde. C'eſt là néanmoins que réſident aſſez ſouvent le Gouverneur & l'Intendant, & que ſe tient, pour la partie méridionale, un Conſeil Supérieur, qui avant qu'on établît celui du Cap, étoit le ſeul de toute la colonie. L'Intendant eſt le préſident né de ces deux Cours ſouveraines. Elles ſe réuniſſent dans les affaires publiques, où la ſeconde vient ſe joindre à la premiere par députation. De tout tems, un nombre choiſi parmi les citoyens les plus riches, les plus integres, les plus éclairés, s'étoient diſtraits, pendant la plus grande partie de l'année, du ſoin de leurs affaires, pour venir, loin de leur habitation, rendre gratuitement & à leurs propres frais, la juſtice aux peuples. Dans le lieu de leur ſéjour, on les a vus prévenir les procès, concilier les intérêts communs, & s'occuper d'une bienfaiſance habituelle. Leurs mœurs auſſi élevées, mais plus douces que celles des gens de guerre, ont poli celles des cantons qu'ils ont habités.

Le Conſeil Supérieur & la juſtice ordinaire s'étoient aviſés de gratifier

le Roi du titre de *Prince de Léogane*, & ne manquoient jamais de le lui donner, dans leurs arrêts, après les qualités de Roi de France & de Navarre. La Cour les a remerciés de ce préſent, avec défenſe de rien ajouter, ſans un ordre exprès, aux titres de Sa Majeſté.

Comme il y a ici des tribunaux de judicature toujours exiſtans, ne conviendroit-il pas qu'il y eût également un corps de milice à demeure, qui diſpenſât d'y envoyer tous les deux ou trois ans, de nouveaux bataillons? Ce ſeroit une carriere ouverte à la jeuneſſe créole, que ſon inclination porte naturellement au maniement des armes. Le pays qui a bien changé la face de ſon origine, offre un bon choix à faire, quand on conſultera plutôt la voix publique, que la faveur, & qu'on n'accordera pas plus à l'opulence qu'au mérite. Le Roi d'Eſpagne envoie, en tems de guerre, des régimens à Saint-Domingue; mais il y a toujours un fonds de troupes attaché à la colonie. Cette conduite eſt d'autant plus ſage, que les maladies qu'occaſionne la révolution du climat, coûtent la vie à plus du ſixieme des ſoldats qui y arrivent. Ce

n'eſt que par ſucceſſion de tems, & après un long ſéjour, qu'on peut accoutumer les nouveaux venus aux vivres du pays. Cette nourriture étrangere leur cauſe des maux d'eſtomac, qui dégénerent en hydropiſie, les rend d'ailleurs peu capables de fatigue. Les Créoles même s'y habituent difficilement; & une couleur livide déſigne toujours ceux qui en font uſage. Jugez de la difficulté d'y réduire, dans un cas de néceſſité, des hommes qui n'y ſeroient pas faits : ce ſeroit un hôpital ambulant, dont on ne tireroit aucun ſervice. Mais quand il ſeroit poſſible de les y accoutumer, le ſol ne produit pas même aſſez de cette nourriture, pour la ſubſiſtance de ceux à qui elle eſt propre, & que les ſéchereſſes fréquentes réduiroient ſouvent à la famine, ſans les reſſources d'Europe. Cette diſette de denrées produit la cherté ; & la cherté augmente le déſagrément des troupes dans un pays, où leur pauvreté contraſte, d'une maniere ſi humiliante, avec l'aiſance, la richeſſe, le luxe des autres habitans.

On prétend que les terres où eſt ſitué Léogane, furent autrefois érigées en principauté, en faveur d'une fille

naturelle de Philippe III, roi d'Eſpagne, qui y finit ſes jours. On y voyoit encore, il y a quelques années, les reſtes d'un château, où l'on dit que cette princeſſe faiſoit ſa réſidence : les habitans les ont démolis, pour faire ſervir les briques à leurs uſages. Ce château étoit bâti dans un lieu nommé le *grand Boucan*, parce que les Boucaniers s'y raſſembloient au retour de leur chaſſe, pour y préparer la chair des animaux qu'ils avoient tués.

Le terrein, qu'on nomme proprement la plaine de Léogane, a moins d'étendue que celle du Cap. C'eſt un pays uni, que les rivieres qui l'arroſent, rendent fertile en ſucre, en indigo, en café, en fruits, légumes, & autres productions qui paſſent pour les meilleures de l'iſle. La chaleur y eſt ſi grande, qu'elle brûleroit les potagers, ſi l'on n'avoit ſoin d'élever, ſur les planches nouvellement ſemées, des eſpeces de toîts couverts de broſſailles, qui, ſans les priver d'air, les garantiſſent du ſoleil.

J'ai nommé les deux villes de la colonie Françoiſe de Saint-Domingue, qui peuvent en être regardées comme

les capitales, l'une dans la partie du Nord, & l'autre dans celle du Sud. Il en eſt de moins conſidérables, qui occupent les mêmes contrées, telles que Port-Plate, le port Margot, Saint-Marc, le port de Paix, & la pointe Saint-Louis, au Septentrion; le grand & le petit Gouave, le port au Prince, les caps Mongon, Dame-Marie, Tiburon; le fond de l'iſle à Vache, la Caye-Saint-Louis, le fort Dauphin, l'Eſterre, le Cul-de-Sac, &c.

Je ne dis rien de pluſieurs petites iſles Françoiſes & Eſpagnoles, qui environnent Saint-Domingue, & en ſont comme les annexes. Les principales ſont la Soana, la Beata, Sainte-Catherine, Altavela, Avache, la Gouave & la Tortue. Vous avez vu que cette derniere a été le premier ſéjour des François, & comme le berceau de la colonie. Son nom lui vient de ce qu'étant vue de loin, elle a la forme de cet animal. Sa longueur, de l'orient à l'occident, eſt de ſept lieues; & ſa largeur de deux, du ſeptentrion au midi. La partie du nord eſt eſcarpée & environnée de rochers à fleurs-d'eau, qui la rendent inacceſſible. Le côté du ſud

eſt plus uni. Il ſe trouve une montagne dans le milieu de l'iſle, qui la traverſe dans toute ſa longueur, en s'abaiſſant inſenſiblement, & laiſſant une certaine étendue de terrein, propre à être cultivé. Il y a de fort beaux bois, & quantité d'arbres fruitiers, tels que des orangers, des citronniers, des bananiers, &c. On n'y voit point de riviere, mais ſeulement quelques ſources, qui ne ſuffiroient pas pour fournir l'eau néceſſaire, ſi la Tortue étoit encore habitée. Auſſi étoit-on obligé autrefois, de boire de l'eau de pluie que l'on conſervoit dans des citernes. L'iſle à Vache fut auſſi très-fréquentée par les Flibuſtiers qui en faiſoient leur rendez-vous, pour le partage de leur butin.

Les habitans des villes Françoiſes de Saint-Domingue, & ſpécialement ceux des capitales, ſont riches, prévenans, affables, généreux, compatiſſans, francs, ſinceres, & d'une bonne ſociété. Pluſieurs vivent dans une magnificence qui ne le cede à aucun de nos plus grands ſeigneurs; mais quelque immenſe que ſoit leur fortune, ils ſavent ſe mettre à l'abri de l'envie, par le bon uſage

qu'ils en font, & l'hoſpitalité qu'ils exercent envers ceux qui nouvellement arrivés, & manquant de connoiſſances, ſe trouvent dans le cas de les réclamer. Cette vertu eſt l'héritage qu'ils ont conſervé le plus entier de ces anciens Aventuriers, auxquels la plupart doivent leur origine. On croit la reſpirer avec l'air de Saint-Domingue. Les Indiens la portoient déjà fort loin avant la conquête; les Eſpagnols l'ont pratiquée comme eux; & les François ne le cedent ni aux uns, ni aux autres. Il n'eſt pas juſqu'aux negres, qui ne s'y diſtinguent d'une maniere admirable pour des eſclaves, à qui l'on fournit à peine les néceſſités de la vie. Un étranger peut voyager dans l'intérieur des terres; il ſuffit de porter un extérieur décent, qui annonce de l'honnêteté, pour être bien reçu d'habitations en habitations. S'il eſt dans le beſoin, on lui donne libéralement de quoi continuer ſon voyage: ſi c'eſt une perſonne de naiſſance, qui ſoit dans l'infortune, l'empreſſement eſt général pour lui offrir un aſyle: on ne lui laiſſe point l'embarras d'expoſer ſa ſituation; chacun le prévient. Il ne doit pas craindre

de se rendre importun par un trop long séjour ; on ne se lasse point de le voir : negres, chevaux, voitures, tout est à sa disposition ; & s'il part, on lui fait promettre de revenir aussi-tôt qu'il sera libre. On m'a nommé des particuliers, qui, dès qu'un vaisseau arrivoit de France, alloient sur le rivage voir débarquer les passagers, pour les conduire dans leurs maisons, & les y retenoient jusqu'à ce que le tems, leurs conseils, leurs soins & leurs secours leur procurassent des établissemens avantageux.

La charité est la même pour les orphelins : jamais le public n'en demeure chargé ; les plus proches parens ont la préférence ; & à leur défaut, ce sont les parains & les maraines qui en prennent soin. Si cette derniere ressource manque encore à quelque malheureux enfant, le premier qui peut s'en saisir, regarde comme un bonheur de l'avoir chez soi, & de lui servir de pere.

Les femmes de Saint-Domingue sont, en général, jolies, blanches, de belle taille, & remplies de graces. On les accuse d'être galantes ; mais c'est, dit-on, pour se venger du goût trop marqué, qu'ont leurs maris pour les négres-

ſes. Elles ſont d'ailleurs très-inconſtantes, & ſujettes à des coups de caprice, qui feroient périr de jalouſie tout autre qu'un François, qui auroit le malheur de s'attacher à elles. Mais cette paſſion eſt heureuſement peu connue dans ce pays, où il y a toujours mille reſſources contre une infidélité.

L'activité induſtrieuſe des habitans François de Saint-Domingue, a tiré le parti le plus avantageux de leurs établiſſemens, & les a conduits à des fortunes rapides. Il regne par-tout un air d'opulence, qui frappe les étrangers. On y voit près de quinze cens, tant ſucreries que rafineries : ce commerce eſt immenſe, & fournit chaque année à l'exportation de plus de quatre cens navires, qui reviennent chargés de marchandiſes de France. Outre les autres cultures dont j'ai parlé, celles qu'on pourroit encore introduire, augmenteroient les branches de ce négoce, telles que les productions de l'Inde & du continent de l'Amérique méridionale, qui ſe naturaliſeroient ici très-facilement. Mais c'eſt par l'indigo & le tabac, qu'on commence, pour l'ordinaire, les habitations ; parce que ces manufactu-

res ne demandent pas un grand attirail, ni beaucoup de negres, & qu'elles mettent les particuliers en état de faire des ſucreries : avantage auquel ils aſpirent tous, non-ſeulement pour le profit qu'elles rapportent, mais encore parce qu'elles les mettent au rang des notables ; au lieu que l'indigo ſeul ou le tabac les retiennent dans la claſſe des petits habitans.

Le bois de conſtruction abonde dans toutes les parties de l'iſle ; il eſt, de ſa nature, compacte, dur & peſant ; mais ſon poids diminue à meſure qu'il perd de ſon humidité ; & on le dit à l'épreuve de la piquure des vers, dont il ne peut être endommagé. On pourroit faire, avec l'écorce d'un arbuſte connu ſous le nom de *Mahot*, de meilleurs cordages, que ceux qu'on fabrique en Europe pour les agrêts des vaiſſeaux ; & l'on tireroit de divers arbres réſineux, une gomme qui tiendroit lieu de goudron. Outre les mines d'or & d'argent, celles de fer, d'acier & de cuivre y ſont communes ; mais on ne les exploite plus, & l'on juge qu'il eſt plus avantageux de cultiver des denrées précieuſes, dont le débit eſt plus prompt

& plus lucratif, que le produit des métaux. Cette région enfin ſemble avoir été particuliérement favoriſée de la nature, non-ſeulement par les productions qui lui ſont particulieres, mais par la facilité avec laquelle on y voit réuſſir toutes celles des autres pays.

La mer & les rivieres fourniſſent d'excellens poiſſons : mais elles ſont remplies de crocodiles, appellés ici, comme dans toute l'Amérique, des *Caimans*. On aſſure qu'ils ont un inſtinct admirable, pour aller chercher leur proie juſques dans les forêts, où ils dreſſent des embûches aux animaux qu'ils veulent ſurprendre. La nature leur apprend à les ſaiſir par le muſeau, pour leur ôter la reſpiration ; & ils les entraînent enſuite au fond de l'eau. Quand un cheval ſauvage entre dans une riviere, il hennit & frappe du pied, comme pour épouvanter ſon ennemi, & l'obliger à faire quelque mouvement qui ſerve à le découvrir. Les chiens de chaſſe ont le même inſtinct : ils s'arrêtent au rivage, jappent de toutes leurs forces ; & s'ils s'apperçoivent de quelque agitation, ils ſe privent de boire, & quittent leurs maîtres, plutôt que de s'expoſer à être dévorés.

Le

Le lamentin eſt un autre animal qui ſe pêche dans les fleuves & les mers de Saint-Domingue. Chriſtophe Colomb, qui donnoit volontiers dans le merveilleux, pour rendre ſes découvertes plus célebres, le prit pour la ſyrene des anciens. Le lamentin n'a jamais chanté; il jette des larmes & ſe plaint, lorſqu'on le tire à terre; & c'eſt de-là que lui vient le nom qu'il porte. Deux nageoires qu'il a ſur les deux épaules, à peu près de la figure de deux mains, & dont il ſe ſert également pour nager & pour tenir ſes petits, l'ont fait nommer *Manati* par les Eſpagnols. Si l'on en croit ces derniers, on a vu des lamentins ſi familiers, qu'on les attiroit en les appellant. On les chargeoit comme des chameaux; & ils portoient paiſiblement leur fardeau, juſqu'à l'autre rive. Ils mangeoient ce qu'on leur donnoit à la main, & ſuivoient, juſques dans les maiſons, ceux qui les nourriſſoient. Ils jouoient avec les enfans, & paroiſſoient prendre beaucoup de plaiſir à la muſique. Ils ſouffroient qu'on montât ſur leur dos, & paſſoient juſqu'à dix hommes à la fois, du bord d'un lac à l'autre. La crédulité eſpa-

gnole doit rendre au moins très-douteux de pareils récits.

La femelle du lamentin met bas & allaite ſes petits à la maniere des vaches ; & c'eſt pour cela, que quelques-uns lui ont donné le nom de vache marine. Sa tête d'ailleurs reſſemble à celle d'un bœuf ; mais il a le muſeau plus enfoncé, le menton plus charnu, les yeux plus petits. Ce poiſſon a depuis quinze juſqu'à vingt pieds de long, & depuis quatre juſqu'à ſix de large, du moins vers les épaules ; car ſa largeur va toujours en diminuant juſqu'à la queue. La chair ſalée du lamentin a le goût de celle du veau ; mais elle eſt plus agréable, & ſe conſerve plus longtems. La graiſſe qu'on en tire eſt très-bonne, & ne rancit point : ſa peau eſt un excellent cuir ; & il ſe forme, dans ſa tête, une eſpece de bézoard, auquel on attribue de merveilleuſes propriétés.

Après les tempêtes, connues ici ſous le nom d'*Ouragans*, les rivages de l'iſle ſont remplis de coquillages d'un luſtre & d'une beauté extraordinaires ; on y voit mille autres curioſités naturelles, propres à enrichir les cabinets. L'air eſt peuplé de quantité d'oiſeaux, tous

remarquables par la variété de leurs plumages ; mais s'ils plaisent aux yeux, plus que les nôtres, ils flattent beaucoup moins les oreilles ; & en général, leur chant ne fait pas ici, comme en Europe, le charme de la campagne & des bois. Les perroquets sont des habitans naturels de cette isle, où l'on en voit de toutes les nuances.

Entre les animaux du pays, les quadrupedes ne méritent pas d'être nommés. On n'en trouve que de quatre ou cinq especes, dont les plus gros étoient comme nos lapins ordinaires. On y voyoit de petits chiens muets, qui servoient d'amusement aux femmes, & qu'elles portoient entre leurs bras. On les employoit aussi à la chasse, pour éventer les autres animaux ; & comme ils n'étoient pas moins bons à manger, ils furent d'une grande ressource aux Espagnols. On en distinguoit de plusieurs sortes ; les uns avoient la peau tout à fait lisse ; d'autres étoient couverts d'une laine très-fine ; & le plus grand nombre n'avoit qu'un duvet fort tendre & fort rare. Les couleurs étoient aussi variées, que celles de nos chiens, & beaucoup plus vives.

On nourrit aujourd'hui de nombreux troupeaux dans les savanes ou prairies dont cette isle est couverte ; & elle joint à tous ces avantages, celui de n'avoir aucun de ces reptiles venimeux, si dangereux & si communs dans le reste des Antilles. Les eaux sont bonnes, saines, abondantes ; & dans plusieurs endroits, il s'en rencontre de minérales. Le climat, auquel on attribue les maladies qui attaquent les nouveaux venus, en est peut-être moins la cause, que l'excès & l'intempérance, auxquels ils s'abandonnent, par la malheureuse facilité qu'ils trouvent à s'y livrer.

Mais quelque avantage que présente le séjour de Saint-Domingue, il n'y a qu'une grande envie de faire fortune, qui puisse y retenir un Européen. La chaleur excessive du pays, est une de ses plus grandes incommodités : elle est pourtant modérée par deux sortes de vents, qui s'élevent régulièrement chaque jour : l'un, qu'on appelle *Brise*, se fait sentir vers les dix heures du matin, & souffle de l'orient à l'occident, jusqu'à quatre ou cinq heures du soir. L'autre qu'on nomme *Vent de Terre*, se

leve de l'oueſt, deux heures après, & dure juſqu'à huit heures du matin. Mais comme leur action eſt ſouvent arrêtée ou interrompue par différentes cauſes, il reſte toujours aſſez de chaleur, pour accabler ceux que leurs affaires appellent hors de la maiſon. C'eſt alors qu'on eſt expoſé à recevoir ces violens coups de ſoleil, qui cauſent des fievres, avec des douleurs de tête, des tranſports, & mettent le ſang & les eſprits dans un mouvement extraordinaire. Depuis le mois d'avril, juſqu'au mois de novembre, il y a de l'orage preſque toutes les après-dinées: les rayons du ſoleil élevant le matin les vapeurs de la terre, les amaſſent, & forment, le ſoir, des eſpeces d'ouragans, toujours accompagnés d'éclairs, de tonnerre, & d'un vent impétueux. La pluie eſt alors ſi abondante, qu'il ſeroit difficile d'en donner une idée.

Quoique les chaleurs ſe faſſent moins ſentir dans les maiſons, on ne laiſſe pas d'en ſouffrir beaucoup: elles jettent dans l'abattement, ôtent les forces, l'appétit; & pour ſurcroît d'incommodité, des eſſains de mouches achevent de vous perſécuter. Il faut, à chaque

inſtant, avoir le mouchoir au viſage pour les chaſſer, & eſſuyer la ſueur dont il eſt couvert. On n'eſt pas plus à ſon aiſe, lorſque le jour eſt ſur ſon déclin ; le vent qui tombe tout à coup, laiſſe reſpirer un air enflammé qui n'eſt plus tempéré par la Briſe. Voulez vous ſortir un moment, pour jouir de la fraîcheur des ſoirées ? Vous êtes aſſailli par une armée de Maringouins, ou de couſins qui vous obligent de rentrer au plus vîte. Il y a des tems où ces moucherons pénetrent dans les chambres, & par le bruit de leurs bourdonnemens, cauſent des inſomnies très-incommodes. Vers le milieu de la nuit, le tems change ; & le vent de terre, qui ſouffle avec plus de force, amene le frais. On ſeroit tenté de s'y livrer ; mais il faut s'en donner de garde, & ſe couvrir au contraire avec ſoin, ſi l'on ne veut pas s'expoſer à de fâcheuſes maladies.

La chaleur n'eſt pas toujours de la même force pendant toute l'année : l'hiver commence au mois de novembre, & finit au mois de février. Alors les nuits & les matinées ſont fraîches, & même un peu froides. Les plantes

reçoivent peu d'accroiſſement ; les herbes prennent peu de nourriture ; c'eſt cependant le tems des grandes pluies, qui ſont, comme je vous l'ai dit, ſi abondantes, qu'il y a des ſemaines où il en tombe autant qu'en France pendant une année entiere ; ce qu'on fait monter, année commune, à dix pouces cubiques. En rafraîchiſſant l'air, elles cauſent une humidité qui corrompt la viande en moins de vingt-quatre heures, oblige d'enterrer les morts, peu de tems après qu'ils ſont expirés, & fait pourrir les fruits, preſque auſſitôt qu'ils ſont cueillis. Le pain, s'il n'eſt dur comme du biſcuit de mer, ſe moiſit en deux ou trois jours. Les vins ordinaires tournent & s'aigriſſent ; le fer ſe rouille du matin au ſoir ; & ce n'eſt pas ſans peine, que l'on conſerve le ris, le maïs, les feves, & autres graines, d'un an à l'autre, pour les ſemer.

Le printems ſuit cette ſaiſon, & dure juſqu'au mois de mai. La nature ſemble renaître alors ; les prairies ſont revêtues d'une herbe nouvelle. La ſeve monte aux arbres ; les plantes ſe parent de leurs fleurs ; & l'air en eſt embaumé. La ſéchereſſe, qui vient enſuite,

fait disparoître tous ces agrémens, & représente l'Eté, Eté de la zone torride, auquel les tempéramens des Européens ont peine à se faire. La plupart, après quelques années de séjour, éprouvent une extrême diminution de leurs forces: la chaleur mine insensiblement les plus robustes; & ils commencent à vieillir avant le tems de l'âge mûr.

Ceux qui arrivent dans l'intention d'acquérir du bien, demandent la concession d'un terrein qui n'a point de maître. Dans un mémoire qu'ils adressent au Gouverneur ou à l'Intendant, ils exposent leur qualité, l'état de leur famille, celui de leur fortune. Ils indiquent la portion de terre qu'ils desirent, & joignent au placet, un certificat de l'Arpenteur Royal, qui assure que cette terre n'est à personne. Si la concession est expédiée, ce même Arpenteur en regle l'étendue sur le besoin & les forces de celui qui la demande, avec cette condition, que ce dernier sommera les plus proches voisins d'assister à sa prise de possession; que ceux-ci déclareront par écrit, qu'ils n'ont aucun droit de s'y opposer, & que dans l'espace de trois ans, il en défrichera du

moins la troiſieme partie, ſous peine d'être privé de la totalité. On regrette que ces clauſes ſoient mal obſervées : car il y a de ces poſſeſſeurs qui ne défrichent que ce qu'ils croient néceſſaire pour marquer leur propriété. Les Gouverneurs font quelquefois réunir ces terreins au domaine ; mais ce n'eſt qu'une pure cérémonie ; ou du moins, l'exemple ne tombe que ſur quelques malheureux, qui n'ont ni aſſez de protection, ni aſſez de crédit, pour ſe ſouſtraire à la loi.

Cette même loi défend aux particuliers, de vendre ou d'aliéner ces conceſſions, à moins qu'ils n'en aient défriché & mis en valeur les deux tiers; n'étant pas juſte, que les ayant obtenues gratuitement, ils puiſſent en tirer avantage, ſans les avoir améliorées. Pour éviter l'abus, il n'en doit être délivré aucune, qui contienne plus de mille pas en quarré, à peine de nullité pour tout ce qui excede cette étendue, plus que ſuffiſante pour les habitations les plus fortes de l'Amérique. Les grands chemins doivent avoir ſoixante pieds de largeur, & ceux de traverſe trente pieds.

Pour ne pas manquer de bois propre à bâtir ou à brûler, chaque habitant eſt obligé d'entretenir, en cette production, cent pas de ſon terrein, & de la remplacer, à meſure qu'il en prend pour ſon uſage. Il eſt tenu auſſi de planter, au moins cent pieds, de cette eſpece de bois, qui peut être un objet de commerce, tel que des cotoniers, du gayac, du breſillet, du fuſtel, du cedre, du bois de violette, de l'acajou, &c. Enfin, il lui eſt enjoint d'avoir vingt vaches, cinquante brebis, & des mâles, autant qu'il en faut, pour les ſervir.

Je ſuis, &c.

A Saint-Domingue, ce 17 juillet 1750.

LETTRE CXXVIII.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

J'AI passé huit jours dans une des plus belles habitations de cette isle, chez un des plus riches particuliers du Cap François. Sa conversation, le loisir de la campagne, les entretiens de quelques personnes instruites, & ce que j'ai pu voir par moi-même, m'ont mis à portée de vous entretenir de deux objets essentiels à Saint-Domingue, les sucreries & les negres.

Le sucre étoit inconnu aux Grecs & aux Romains; ce sont les Chinois qui nous en ont appris l'usage. Les Portugais furent les premiers qui le cultiverent en Amérique, & l'introduisirent en Europe. On ignore si la plante d'où on le tire, est naturelle au Nouveau Monde, ou si ces mêmes Portugais l'y ont portée de l'Inde & des côtes de l'Afrique.

On appelle canne à sucre, ou cannamelle, le roseau qui produit cette utile

& excellente denrée. Il s'éleve à sept, huit, neuf ou dix pieds de haut, y compris les feuilles & les rejettons qui partent de son sommet. La tige est semée de nœuds éloignés de trois ou quatre pouces les uns des autres, & garnis de feuilles, qui tombent à mesure que la canne mûrit. Le corps de la plante est communément de la grosseur du doigt; sa couleur, en maturité, tire sur le jaune; & celle de ses feuilles est d'un verd très-vif. Son écorce, dure & lisse, renferme une substance spongieuse, & remplie du suc le plus gracieux, le plus doux, le plus sain, le plus pur, le plus nourrissant peut-être, qui soit dans la nature. On peut en manger beaucoup, sans s'incommoder; après en avoir ôté toute l'écorce, on suce la partie spongieuse; & l'on en tire le jus plus aisément, que le miel de son rayon. Il approche fort du suc de la pomme; mais il est plus épais, & ne laisse dans la bouche, aucun arriere-goût.

La plantation des cannes à sucre, se fait depuis le mois d'août, jusqu'au mois de décembre, qui, dans nos isles, sont le tems le plus pluvieux de l'année. Après avoir sarclé & bêché la

terre, on prend un roſeau de ſix à ſept nœuds, & on le couche horizontalement dans un ſillon d'un demi-pied de profondeur. On le couvre de terre ; & l'on continue ainſi de planter tout le champ ſur des lignes paralleles, également diſtantes les unes des autres. Peu de tems après, chaque nœud pouſſe un jet, qui, au bout de douze ou quinze jours, acquiert de la force & de la conſiſtance ; mais ce n'eſt qu'au huitieme ou dixieme mois, que les cannes ſont en état d'être coupées. Plus elles reſtent en terre, après qu'elles ont acquis leur maturité, moins elles donnent de jus ; mais en revanche, le ſucre en eſt meilleur. Les feuilles qui couronnent le roſeau, & celles qui partent de ſes nœuds, ſont réſervées, ou pour la nourriture du bétail, ou pour lier les faiſceaux de cannes, comme on lie les fagots en Europe. On porte ces faiſceaux au bord du chemin ; & les cabrouets ou charrettes, viennent les prendre pour les voiturer dans les moulins. Jamais on n'en coupe plus qu'on n'en peut conſommer dans l'eſpace de vingt-quatre heures, de peur qu'elles ne s'échauffent ou ne s'aigriſſent.

Le moulin à ſucre eſt compoſé de trois gros cylindres, ou tambours garnis de fer, & placés verticalement à côté les uns des autres. Quand ils ne ſont pas mus par l'eau, ce ſont des chevaux, des mules ou des bœufs, qui les font tourner ſur leurs pivots, par des leviers qu'on appelle les bras du moulin. Une négreſſe préſente la canne, par un de ſes bouts, aux deux premiers cylindres, qui la preſſent & la briſent dans toute ſa longueur : une autre négreſſe la reçoit, & la préſente entre le tambour du milieu, & le troiſieme, dans un ſens contraire, pour achever d'en exprimer tout le jus. On ne peut avoir moins de cinq négreſſes pour ce travail, qui excede les forces de quatre femmes, ſur-tout lorſqu'avec le ſoin de fournir ſans ceſſe des cannes aux cylindres, il faut qu'elles trouvent encore le tems de laver le moulin, de ſéparer les roſeaux de rebut, & de les mettre en paquets pour être brûlés. Ce ſervice déshonore les hommes qu'on y emploie : on en fait quelquefois la punition des lâches & des pareſſeux ; & leur chagrin eſt ſi vif, qu'ils demandent à genoux, d'ê-

tre renvoyés à leur travail ordinaire.

Le ſuc des cannes écraſées entre les tambours, ſe nomme *Veſou*. Il coule, par un trou, dans une cuve placée pour le recevoir. Comme il ne manqueroit pas de s'aigrir, s'il y reſtoit trop long-tems, on le conduit, par un tuyau de plomb, dans une grande chaudiere; on le fait bouillir, en l'écumant ſans ceſſe; & cette lie qui ſurnage, eſt réſervée pour les animaux, qui en ſont très-friands. Il paſſe ainſi ſucceſſivement, par le moyen des tuyaux, dans cinq ou ſix autres chaudieres, dont la grandeur va toujours en diminuant. Il s'épaiſſit dans la derniere, mais comme ces diverſes cuiſſons ne lui donnent pas la conſiſtance requiſe, on y verſe, pour hâter l'opération, une petite quantité d'eau de chaux, qui le fait, ſur le champ, fermenter à un point extraordinaire; mais pour empêcher qu'il ne ſe répande, on y jette un morceau de beurre de la groſſeur d'une noix, qui fait auſſi-tôt ceſſer l'efferveſcence. On le laiſſe enſuite refroidir; & il devient en état d'être mis dans des pots ou des moules. C'eſt la derniere partie de cette manœuvre, dont le but eſt de débar-

raffer & de purger le ſucre d'un ſuc mielleux, qui lui ôteroit ſa blancheur, ſa ſolidité, ſa fineſſe, & le brillant de ſon grain.

Ces pots, faits en cône renverſé, ſont ouverts par le ſommet, & percés à leur pointe. On y verſe le ſucre encore liquide, après en avoir bouché le trou. On l'ouvre enſuite, pour donner iſſue à la liqueur qui découle des moules, & qui ne peut s'épaiſſir que juſqu'à la conſiſtance du miel : c'eſt pourquoi on l'appelle *Miel de Sucre*, & plus communément *Mélaſſe*. Elle ſe dégage, ſe précipite, & ſort par la petite ouverture. C'eſt avec cette ſubſtance, que ſe fait le rum, eſpece d'eau-de-vie de ſucre, qui a, ſur celle de France, ce double avantage, qu'elle eſt moins chere, & plus ſaine. On ne lui reproche qu'un goût de canne, aſſez déſagréable, mais qu'il ne ſeroit pas difficile de lui ôter, puiſqu'elle fait le fond de l'eau des Barbades, qui ne l'a point. Les Anglois en compoſent leur ponche ; & vous concevez qu'on y mêle divers ingrédiens ; car on peut le varier en mille manieres.

Le ſucre, débarraſſé de cette eſpece

de craſſe, n'a encore acquis que ſon premier degré de pureté. Pour le rafiner davantage, on couvre les pots d'une terre blanche, délayée avec de l'eau. Elle pénetre au travers de la maſſe du ſucre, le lave, lui ôte ſa couleur rouſſe; & c'eſt ce qu'on appelle le ſucre brut, ou la caſſonade : la meilleure eſt blanche, ſeche, & a une odeur de violette. Ce premier ſucre étant enſuite rafiné avec du ſang de bœuf, des blancs d'œufs, ou par les mêmes moyens qui ont purifié le veſou, donne le ſucre fin. Le ſucre royal eſt celui qui a acquis ſa derniere perfection. Il ne peut être, ni plus pur, ni plus brillant. Frappé avec le doigt, il produit une ſorte de ſon; frotté avec un couteau dans l'obſcurité, il donne un éclat phoſphorique. Il faut deux cens livres de ſucre fin, pour en faire cent de ſucre royal: le ſucre candi n'eſt que du ſucre fondu à diverſes repriſes & criſtalliſé.

Autrefois on ne rafinoit point le ſucre à Saint-Domingue; il arivoit brut en France; & on le travailloit à Dieppe & à Orléans. Aujourd'hui on a ici des rafineries; & les ſucres y ſont

aussi beaux, que ceux qui se perfectionnent en Europe ; mais l'affinage d'Orléans passe toujours pour le meilleur.

Lorsque les choses sont bien ménagées, le rum & la mélasse suffisent pour défrayer toute une plantation ; & le sucre est le profit clair & net ; mais alors tous les momens d'un Econome sont occupés ; & la vie même du Propriétaire est très-laborieuse. Il est obligé, en tout tems, d'avoir l'œil sur ses inspecteurs, & souvent d'en faire lui-même les fonctions. Lorsque le tems du sucre est venu, on doit redoubler de soins & de travaux ; & il n'est point d'occupation plus fatigante, & qui nuise plus à la santé : il faut passer les jours & les nuits, exposé aux chaleurs réunies du climat & des fourneaux. Ajoutez à cela les pertes qu'occasionnent les ouragans, les mauvaises saisons, & les accidens fâcheux, ou de la guerre, ou de la mer, malgré lesquels néanmoins on peut dire qu'il n'y a point d'endroits dans le monde, où l'on s'enrichisse plutôt que dans ces pays. Une ou deux bonnes récoltes dédommagent de tous ces inconvéniens,

vu la promptitude du débit, & le profit immenſe qni ſe fait ſur cette denrée.

Ayant été moi-même plus d'une fois témoin & de ſa culture & de ſa fabrique, je vous ai donné, ſur ces deux objets, mes propes obſervations; à l'égard des negres, ſans le ſecours deſquels ni l'un ni l'autre ne pourroient avoir lieu, je n'en parlerai que d'après mon Hôte & ſon Econome.

« Je voudrois, me diſoit le premier, » par ménagement pour certains maî- » tres que je connois dans les Antilles, » pouvoir vous dérober l'horrible détail » des peines qu'ils font ſouffrir à ces » pauvres eſclaves. Rien n'eſt plus af- » freux, que la condition de ces mal- » heureux, qui ſacrifient leur liberté, » leurs travaux, & leur vie aux beſoins, » aux paſſions, & au luxe de leurs ty- » rans. Si, pour ſe ſouſtraire à la barba- » rie de ces maîtres cruels, ils prennent » le parti de s'enfuir, une loi plus cruelle » encore les condamne à perdre une » jambe; & lorſqu'on l'a remplacée » par une de bois, on leur fait tourner » à bras les moulins à ſucre. Après cela » nous oſons parler du droit des gens! » Par le peu de compaſſion que nous

» inſpire ce peuple infortuné, ne ſem-
» blons-nous pas le regarder comme le
» rebut de la nature, l'opprobre des
» hommes, & comme des êtres d'une
» eſpece inférieure aux animaux? Quel-
» ques coquillages ſont ſa nourriture;
» ſes habits ſont des haillons; ſes meu-
» bles, quelques plats de terres; ſes
» maiſons, des tannieres d'ours; ſes
» lits, de méchantes claies, plus propres
» à briſer le corps, qu'à lui procurer du
» repos. Son travail eſt preſque conti-
» nuel, ſon ſommeil fort court; nulle
» eſpece de ſalaire pour les plus grands
» ſervices; cent coups de fouet pour
» la moindre faute: voilà où en ſont
» réduits des hommes toujours con-
» damnés à ſervir les autres, ſans en
» tirer le moindre avantage pour eux-
» mêmes; toujours occupés à flatter
» nos appétis nouveaux, en rempliſ-
» ſant nos nouveaux beſoins. Souvent
» j'ai frémi d'horreur, en voyant des
» créatures humaines, traitées avec
» cet excès d'inhumanité. J'ai vu leur
» corps couvert de ſang, leur dos dé-
» chiré, leur chair tomber en lam-
» beaux. On ſe ſouvient du terrible
» Chaperon, cet habitant féroce de

» Saint-Domingue, qui fit expirer un » de ſes eſclaves dans un four chaud. » Comme les mâchoires de ce malheu- » reux s'étoient retirées par la chaleur, » le cruel Chaperon lui dit : *je crois qu'il* » *rit*, & prit la fourche pour le four- » gonner. Depuis ce tems, il eſt devenu » la tereur des negres ; & lorſqu'ils » manquent à leurs devoirs, on les me- » nace de les vendre à Chaperon.

» Il faut pourtant convenir que ces » exemples ſont rares parmi les Fran- » çois ; vous ſavez même que Louis » XIII ne vouloit pas qu'il y eût d'eſ- » claves dans ſes colonies, & ne ſe » rendit, qu'après s'être laiſſé perſua- » der, que l'unique moyen de convertir » les Noirs, étoit de les réduire à la ſer- » vitude. Ce prince, & les rois ſes ſuc- » ceſſeurs ont expreſſément défendu à » leurs ſujets, de faire donner de leur » autorité privée, ſous quelque pré- » texte que ce puiſſe être, la mort ou » la torture à leurs eſclaves, ni même » de les mutiler, à peine d'être pour- » ſuivis criminellement, & punis ſui- » vant l'atrocité des circonſtances. On » leur permet, tout au plus, de les en- » chaîner & de les faire battre de verges.

» Auſſi eſt il reconnu, que de tous les
» Européens établis en Amérique, les
» François, dont l'inclination eſt natu-
» rellement douce & compatiſſante,
» ſont en général les plus humains dans
» traitement qu'ils font à leurs Negres.
» Ils ſe refuſent même à certaines re-
» cherches qui choquent la bienſéance;
» car quoique la prudence oblige de ne
» point acheter de Noirs, ſans ſavoir
» s'ils n'ont pas quelque maladie ca-
» chée, quelque défaut corporel, quel-
» que imperfection ſecrete, qui les
» rendroient incapables de travailler,
» nous avons la pudeur de ne pas faire
» nous-mêmes cet examen; & nous
» nous en rapportons à nos chirur-
» giens. Les Portugais, les Anglois, les
» Hollandois tiennent, à cet égard, une
» conduite moins timide, mais qui les
» rend auſſi moins dupes dans leur
» achat. Ils viſitent le corps du Negre
» ou de la Négreſſe, & leur font pren-
» dre toutes les attitudes dont ils ſont
» ſuſceptibles. Ils les remuent avec vio-
» lence, pour découvrir ſi l'intérieur
» répond à ce qui paroît au dehors. Ils
» les font courir, crier, ſauter, & ne
» dédaignent pas même de leur lécher

» la peau, pour juger, par le goût de » la sueur, s'ils n'ont point contracté » certaines maladies, & si le poil du » menton n'est pas d'une force à indi- » quer un âge plus avancé, que la dé- » claration qu'on leur a faite.

» C'est de la côte occidentale de » l'Afrique, que nous tirons des Noirs » pour nos colonies, soit par la voie de » la compagnie des Indes, qui s'est ré- » servé la traite du Sénégal, soit par les » navires de différens armateurs Fran- » çois, à qui l'on permet ce commer- » ce. Il est si lucratif, qu'un homme » noir, qui ne coûte que quarante écus » dans le pays, ou les deux tiers moins » qu'un bœuf gras, se vend ici jusqu'à » mille ou douze cens livres. Autrefois » il ne revenoit qu'à trente six francs » en Guinée; mais les Européens ayant » enchéri les uns sur les autres, les » Africains ont sçu profiter de la con- » currence, & se sont mis à plus haut » prix.

» Ces esclaves se font de diverses » manieres, & forment différentes » classes. Ce sont, ou des malfaiteurs » qui ont mérité la mort, ou des pri- » sonniers de guerre, ou des esclaves

» particuliers des princes du pays, ou
» enfin des Negres dérobés. Pour dif-
» tinguer ces quatre eſpeces, il faut ſa-
» voir que, chez eux, l'on punit la
» plupart des crimes par des amendes,
» & qu'au défaut de paiement, la loi
» condamne le coupable à l'eſclavage.
» Les débiteurs inſolvables ſubiſſent
» le même ſort, à moins qu'ils ne
» ſoient rachetés par leurs amis. Avant
» que notre commerce fût établi avec
» ces Africains, ils tuoient une partie
» de leurs priſonniers, dans la crainte
» que ces derniers étant trop nom-
» breux, ne cauſaſſent de l'embarras
» par leurs révoltes : aujourd'hui ils
» font eſclaves tous les captifs qu'ils
» prennent à la guerre. D'autres, pour
» éviter la famine ou la miſere, ſe don-
» nent eux-mêmes, & toute leur famille,
» aux rois & aux princes negres, qui
» ont de quoi les nourrir. Quelques-
» uns vendent leurs enfans, ſans y être
» forcés par la néceſſité : ſouvent une
» mere livre ſa fille à un étranger pour
» certains coquillages, dont elle ſe fait
» un collier & des bracelets. Il y a des
» Noirs qui ſe ſurprennent les uns les
» autres, tandis que les vaiſſeaux Euro-
» péens

» péens ſont à l'ancre. Ils y amenent » ceux qu'ils ont pris, pour les vendre » & les embarquer magré eux. On a » vu des fils dénaturés, garrotter leur » propre pere, & le donner en échange » pour quelques bouteilles d'eau de- » vie. Si un pareil commerce fait frémir » la nature, comment d'autres hom- » mes, des Européens, des chrétiens, » des François même, peuvent-ils ſe » trouver à l'enchere de ces marchés » abominables! Enfin que doit-on pen- » ſer de ceux qui vont eux-mêmes vo- » ler des eſclaves, ſoit du conſente- » ment des ſouverains du pays, ſoit en » les prenant de force ou par artifice? » Ces Noirs, ainſi dérobés, ne for- » ment pas le plus petit nombre de » ceux qui peuplent nos colonies.

» On propoſa autrefois en Sorbon- » ne, ſi les marchands qui vont à la » traite des Negres, peuvent acheter » de ces ſortes d'eſclaves? Si les habi- » tans de l'Amérique peuvent les rece- » voir ſans s'informer s'ils ont été vo- » lés? La déciſion ne fut favorable, ni » aux vendeurs, ni aux acquéreurs; » mais des plaiſans répondirent, qu'il » paroiſſoit bien que Meſſieurs de

» Sorbonne ne poſſédoient aux iſles,
» ni habitations, ni plantations, ni ſu-
» creries. En effet, ajoutoient-ils
» ironiquement, les peuples d'Europe
» ayant exterminé ceux de l'Amérique,
» pouvoient-ils moins faire, que de
» mettre ceux de l'Afrique en eſclava-
» ge, pour défricher les terres qu'ils
» avoient dépeuplées ? Le ſucre ſeroit
» trop cher, ſi l'on n'en faiſoit cultiver
» la plante par des gens de cette eſpece.
» D'ailleurs, continuoient-ils, peut-on
» ſe mettre dans l'eſprit, que des hom-
» mes, qui ſont noirs depuis les pieds
» juſqu'à la tête, qui ont le nez écraſé,
» puiſſent exciter la compaſſion ?

» Ceux qui entreprennent plus ſé-
» rieuſement d'excuſer ce commerce,
» diſent que les avantages qui en réſul-
» tent, même pour les Negres, ſont
» une raiſon plus que ſuffiſante qui le
» juſtifie. Outre qu'il épargne les jours
» à quantité de perſonnes utiles, la vie
» des Noirs, dans la ſervitude même, eſt
» plus douce que dans leur propre patrie.
» Ce ſeroit donc leur rendre un mau-
» vais office, que de les tirer d'un état,
» où malgré cet abaiſſement, ils jouiſ-
» ſent d'une ſanté parfaite ; tandis que

» lieurs maîtres, qui regorgent de biens,
» & ne manquent d'aucune ſorte de
» commodités, ſont en proie à une in-
» finité de maladies.

» Outre le très-grand profit que les
» Noirs procurent à nos colonies par
» la culture des terres, on croit en-
» core que la plupart d'entr'eux pour-
» roient devenir de bons ſoldats, s'ils
» étoient bien diſciplinés. Un Negre
» qui ſe trouveroit dans un combat à
» côté de ſon maître, feroit ſon devoir,
» s'il n'en avoit point été maltraité
» ſans raiſon: ſoutenu par ſa préſence,
» il affronteroit, ſous ſes yeux, tous
» les haſards.

» Il ſeroit ſans doute imprudent, me
» diſoit un Officier de diſtinction, d'ac-
» coutumer ces ſortes de gens, au ma-
» niement des armes à feu: leur nom-
» bre infiniment ſupérieur à celui des
» Blancs, ne les rend déjà que trop re-
» doutables. Mais ne pourroit-on pas en
» tirer parti, en cas d'attaque, en em-
» ployant les moins intelligens comme
» pioniers, les autres comme enfans
» perdus, avec des ſabres ou des lan-
» ces? Derriere chaque troupe d'in-
» fanterie, je placerois un pelotton de

» Negres ainſi armés, & leur laiſſerois
» la liberté de combattre ſuivant la mé-
» thode de leur pays, c'eſt-à-dire, con-
» fuſément & ſans ordre. Dans le mo-
» ment de la charge, au ſignal donné,
» ils paſſeroient dans les intervalles,
» pour ſe jetter dans ceux des ennemis,
» & les charger en flanc. S'ils étoient
» repouſſés, ils viendroient ſe rallier
» derriere le bataillon, auquel ils ſe-
» roient attachés. Cette manœuvre, la
» ſeule qu'il y auroit à leur apprendre,
» ne leur donneroit aucune connoiſ-
» ſance préjudiciable à la ſûreté de la
» colonie.

» Comme il y a, dans toutes les habi-
» tations, des Negres chaſſeurs fort
» adroits, j'en formerois un corps par-
» ticulier, que je joindrois à celui des
» Mulâtres libres, & dont je me ſervi-
» rois pour la garde des lieux eſcarpés,
» pour la défenſe des retranchemens,
» pour les détachemens deſtinés à har-
» celer l'ennemi, en un mot, pour ce
» genre de guerre, qui n'exige point
» une tactique ſuivie, & auquel je les
» crois propres. Je les ferois comman-
» der par les gens les plus intelligens du
» pays, qui, connoiſſant mieux leur

» génie, en tireroient meilleur parti. » Ils seroient soutenus par des trou- » pes réglées ; & j'exciterois leur ému- » lation par des marques d'honneur, » telles que des croix, des médailles, » &c, que j'accorderois aux hommes » libres, & la liberté aux esclaves qui » se seroient distingués. En ne les em- » ployant que dans le moment où la » colonie seroit menacée, & par con- » séquent, les manufactures suspen- » dues, il n'en résulteroit qu'un foible » dommage pour le Maître ; encore se- » roit-il juste de l'indemniser : si son » Negre venoit à être tué ou affranchi, » la valeur lui en seroit rembourséé sur » une estimation raisonnable ».

» Mais je reviens aux esclaves nou- » vellement embarqués pour nos colo- » nies. Ils regardent la servitude comme » ce qu'il y a de plus terrible, & cher- » chent toutes les occasions de s'en dé- » livrer ; la force ou la crainte peuvent » seules les attacher à leurs chaînes. La » premiere défiance de ces malheureux » est, qu'on ne les achete, que pour les » dévorer. On commence donc par leur » déclarer qu'ils doivent être sans appré- » hension pour la vie ; qu'ils sont destinés

» à cultiver tranquillement la terre, ou
» à d'autres exercices qui ne surpasse-
» ront pas leurs forces; que si quel-
» qu'un les maltraite, ils obtiendront
» justice en portant leurs plaintes à
» l'Interprete; mais que s'ils commet-
» tent eux-mêmes quelque désordre, ils
» seront punis sévérement.

» A mesure qu'on fait entrer les Ne-
» gres dans le vaisseau, on enchaîne les
» hommes deux à deux; les femmes &
» les enfans ont la liberté d'aller & de
» venir, sur-tout lorsqu'on commence
» à ne plus appercevoir les côtes d'A-
» frique. L'expérience a fait connoître,
» que tant que ces infortunés sont en-
» core à la vue de leur patrie, la tris-
» tesse les accable, & le désespoir les
» saisit. L'une leur cause des maladies
» qui en font périr un grand nombre
» pendant la traversée; l'autre les por-
» te à s'ôter eux-mêmes la vie, soit
» en se refusant la nourriture, soit en
» se bouchant la respiration par une
» maniere de se plier la langue, qui, à
» coup sûr, les étouffe, soit en se bri-
» sant la tête contre les mâts du vais-
» seau, soit enfin en se précipitant dans
» la mer.

» Cet amour ſi vif pour leur pays, » ſemble diminuer à meſure qu'ils s'en » éloignent. La gaieté ſuccede à la triſ- » teſſe ; & c'eſt un moyen preſque im- » manquable pour les conſerver juſ- » qu'au lieu de leur deſtination, que » de leur faire entendre quelque inſtru- » ment de muſique, ne fut-ce qu'une » vielle ou une muſette.

» Ils reçoivent leur nourriture deux » fois par jour. Dans le beau tems, on » leur permet d'être ſur le tillac, de- » puis ſept heures du matin juſqu'à la » nuit. Tous les lundis, on leur donne » des pipes & du tabac ; & leur joie » marque aſſez, que cette faveur eſt » une de leurs plus grandes conſola- » tions. Les hommes & les femmes » ſont logés ſéparément ; & avec ces » attentions conſtamment ſoutenues, » on conduit facilement la plus nom- » breuſe cargaiſon de Noirs, juſques » dans nos colonies. On s'eſt aſſuré, » par des calculs exacts, que dans cer- » taines années, il en eſt ſorti de Gui- » née plus de ſoixante mille.

» Dès qu'un vaiſſeau chargé de Ne- » gres eſt à la rade, on les fait deſcen- » dre dans un grand magaſin ; & là,

» comme dans un marché de bêtes de
» somme, chacun va choisir ceux qui
» lui conviennent. On accuseroit de
» dureté & d'avarice, celui de nous
» qui les feroit travailler, sans leur
» accorder quelques jours de repos.
» Ces malheureux sont si fatigués de
» leur voyage, pendant lequel ils ont
» été liés avec des entraves de fer, ils
» sont si exténués de faim & de soif, si
» affligés de se voir éloignés de leur
» patrie, pour n'y retourner jamais,
» que ce seroit mettre le comble à leurs
» maux, que de les appliquer tout d'un
» coup au travail.

» Lorsqu'ils sont arrivés dans nos
» habitations, nous commençons par
» les faire manger, & les laissons dor-
» mir quelques heures. Ensuite nous
» leur faisons raser la tête, & frotter le
» corps avec une huile qui dénoue les
» jointures, les rend plus souples, &
» empêche le scorbut. Les jours sui-
» vans, nous les envoyons se baigner,
» en leur donnant toujours peu de
» nourriture à la fois, mais souvent. Ce
» régime est suivi d'une petite saignée
» & d'une purgation douce; & nous
» ne leur permettons ni de boire trop

» d'eau, ni de faire uſage de liqueurs
» fortes. Non-ſeulement ces ſoins les
» garantiſſent des maladies dont ils ſe-
» roient d'abord attaqués ; mais la
» bonté qu'on leur marque, les habits
» qu'on leur donne, ſervent encore à
» leur faire oublier le malheur de la
» ſervitude. Sept ou huit jours après,
» nous les employons à quelque léger
» travail, pour les y accoutumer par
» degrés. La plupart n'en attendent pas
» l'ordre, & ſuivent les autres, lorſ-
» qu'ils les voient appellés par celui qui
» commande.

» L'uſage commun, pour les former
» au train de l'habitation, eſt de les
» diſtribuer dans les caſes des anciens ;
» ceux ci les reçoivent avec plaiſir, &
» regardent comme un honneur, que
» le Negre qu'on leur confie, paroiſſe
» plutôt inſtruit, & ſe porte mieux que
» celui de leur voiſin ; mais ils ne le
» font ni manger à leur table, ni cou-
» cher dans la même chambre ; & lorſ-
» que le nouvel eſclave eſt ſurpris de
» cette diſtinction, ils lui diſent que
» n'étant pas chrétien, il eſt trop au-
» deſſous d'eux, pour en être traité
» avec égalité. Cette conduite qui lui

» fait concevoir une haute idée de notre
» religion, lui inſpire la plus vive im-
» patience de l'embraſſer. Ce n'eſt guere
» qu'après deux ou trois ans d'inſtruc-
» tion, qu'on croit pouvoir lui conférer
» le baptême ; tant il eſt difficile de lui
» mettre dans la tête les premiers prin-
» cipes du chriſtianiſme.

» La regle que ſuivent les Miſſion-
» naires à cet égard, n'eſt pas uniformé : tous ſont d'accord, que les Noirs,
» qui viennent dans nos colonies avant
» l'âge de dix ans, doivent être baptiſés
» dès qu'ils arrivent. S'ils ſont plus âgés
» (& l'on en juge par leur phyſionomie), on exige qu'ils aient du moins
» quelque idée de nos myſteres, avant
» que d'y participer. Mais lorſque ces
» mêmes Negres, à qui l'on a refuſé le
» baptême, ſont en danger de mort,
» quelques-uns de nos prêtres penſent
» qu'on peut le leur adminiſtrer, quoi-
» qu'ils n'aient aucune connoiſſance de
» notre religion ; d'autres croient le
» contraire, apportant pour raiſon, que
» ce ſeroit profaner le ſacrement. Ainſi,
» tel Habitant, pour ſe ſoumettre à la
» déciſion de ſon Curé, laiſſe mourir
» ſes eſclaves ſans baptême, tandis que

» ſon voiſin, dans une autre paroiſſe,
» autoriſé par ſon Paſteur, croit devoir
» agir différemment. Des principes plus
» fixes, une conduite plus uniforme,
» ſeroient plus convenables à la dignité
» de la religion, & marqueroient, dans
» ſes miniſtres, un zele plus éclairé.
» Car enfin, pourquoi priver les uns
» du baptême, s'il peut opérer leur
» ſalut; & s'il ne le peut pas, pourquoi
» le prophaner dans les autres?

» Lorſqu'il arrive de nouveaux Ne-
» gres, le Miſſionnaire va les trouver, &
» ne tarde pas à commencer ſon inſtruc-
» tion. Il leur fait faire le ſigne de la
» croix, en conduiſant leur main; &
» après les paroles ordinaires, il dit, en
» s'adreſſant au démon: « maudit eſprit,
» je te défends au nom de Jeſus-Chriſt,
» de violer jamais ce ſigne ſacré, impri-
» mé ſur cette créature rachetée de ſon
» ſang ». Le Negre qui ne comprend rien
» à cette cérémonie, ni à ce langage,
» ouvre de grands yeux, & paroît in-
» terdit. Alors pour le raſſurer, le Prê-
» tre lui fait dire, par un interprete: « tu
» ne ſais préſentement ce que j'ai fait;
» mais tu le ſauras dans la ſuite ».

» Dans les habitations bien réglées,

» on explique aux Noirs le catéchiſme
» en commun, ſoir & matin; & l'on
» charge les plus inſtruits de donner des
» leçons aux nouveaux venus. Quand
» ces derniers ſont en état d'être bap-
» tiſés, les anciens leur ſervent de Pa-
» rains. Vous auriez peine à vous ima-
» giner, juſqu'où vont le reſpect, la
» ſoumiſſion & la reconnoiſſance que
» leur attire cette qualité. Les Negres,
» nouvellement convertis, les regar-
» dent comme leurs peres; & cette vé-
» nération dure toute la vie. C'eſt une
» des loix de la colonie Françoiſe de
» Saint-Domingue, que tous les habi-
» tans, les eſclaves même, faſſent pro-
» feſſion de la religion catholique, apoſ-
» tolique & romaine, ſous peine de
» confiſcation de ces mêmes eſclaves.

» Les Anglois ſont moins ardens à
» faire des proſélites, perſuadés que
» l'eſpoir d'un traitement plus doux,
» en porteroit un grand nombre à pro-
» feſſer extérieurement une religion
» qu'ils n'auroient point dans le cœur.
» Mais ceux qu'on croit diſpoſés à re-
» cevoir les lumieres de la foi, y ſont
» encouragés lorſqu'ils les demandent,
» & traités moins durement après leur

» conversion. La vérité est, que ces mi-
» sérables ont tant d'attachement pour
» l'idolatrie, qu'ils ne marquent aucun
» goût pour le christianisme.

» Leurs idées sur la religion varient,
» suivant les pays dont ils sont originai-
» res. Il y a cependant une espece de
» conformité dans leurs sacrifices. Ils
» croient, en général, à deux divinités,
» l'une bonne, qui favorise les hommes,
» & a enseigné à leurs ancêtres la culture
» des terres. Ils regardent la seconde
» comme l'auteur de tous les maux qui
» affligent l'humanité. Ils n'ont d'autre
» idée du bonheur d'une autre vie, que
» le plaisir de revoir leur patrie, où ils
» croient que chaque Negre retournera
» après sa mort. Cette pensée les conso-
» le, & rend leur infortune plus suppor-
» table. Aussi rien n'est plus admirable,
» que l'intrépidité qu'ils témoignent aux
» derniers momens. Ils sont transportés
» de joie, en se voyant prêts à revoir,
» avec leurs anciens amis, les rivages
» heureux qui les ont vu naître. Quand
» un d'eux est sur le point d'expirer,
» ses compagnons l'embrassent, lui sou-
» haitent un bon voyage, & le char-
» gent de leurs complimens pour leurs

» connoiſſances en Guinée. Tous ſont
» entiérement livrés à la ſuperſtition,
» ajoutent foi aux maléfices, & redou-
» tent les ſorciers comme des hommes
» dangereux, qui peuvent les empê-
» cher d'être aimés de leurs maîtreſſes.
» Cette crainte eſt une de celles dont
» ils ſont le plus tourmentés ; car l'a-
» mour, ou plutôt ce principe de vie,
» à qui la nature a confié ſa propre con-
» ſervation, anime toutes leurs pen-
» ſées, toutes leurs actions ; lui ſeul
» adoucit le poids de leur eſclavage.
» Ils ne ſont refroidis, ni par les périls,
» ni par les châtimens. Ils partent la
» nuit de chez leur Maître, traverſent
» les bois, ne craignent point d'être
» arrêtés, comme fugitifs, pour aller
» voir la femme qu'ils aiment. Leurs
» demeures ſont quelquefois ſi éloi-
» gnées l'une de l'autre, que le voyage
» ſeul conſomme preſque tous les mo-
» mens deſtinés à l'amour & au ſom-
» meil.

» Le gouvernement Britannique leur
» permet d'avoir pluſieurs femmes,
» pour augmenter, par la multiplica-
» tion, les richeſſes de la colonie. Peut-
» être la polygamie eſt-elle un obſtacle

» à cette vue ; car l'usage immodéré du
» plaisir peut les affoiblir ; & les enfans
» qui naissent d'eux, en ont moins de
» force. Ces épouses s'attachent fidéle-
» ment à leur mari ; aussi l'adultere est-
» il moins fréquent parmi eux, que chez
» les peuples qui n'ont qu'une femme.

» Ces gens ont l'esprit si borné,
» qu'ils peuvent à peine compter jus-
» qu'à trois. Ils n'ont aucune idée
» fixe ; le passé ne leur est pas plus con-
» nu, que l'avenir ; ce sont des machi-
» nes qu'il faut remonter, à mesure
» qu'on veut les mettre en mouvement ;
» & ce n'est que dans les choses qu'ils
» ont à cœur, qu'on leur remarque
» quelque intelligence. Ils saisissent ce-
» pendant assez bien nos ridicules ; &
» leurs railleries ne manquent ni de fi-
» nesse, ni de sel. Ils sont admirables
» pour garder un secret qui les inté-
» resse : les supplices, les tourmens ne
» les ébranlent pas : dans les affaires cri-
» minelles, on les met à la question, sans
» en arracher aucun aveu : ils mour-
» roient plutôt, que de rien déclarer.
» Ils craignent la vérité, même dans les
» choses les plus indifférentes. Ils font
» toujours répéter la question qu'on leur

» fait, comme s'ils ne l'avoient pas en-
» tendue, afin d'avoir le tems de prépa-
» rer la réponse. Quelquefois ils pren-
» nent un air d'étonnement si naturel,
» quand on les interroge, que le plus
» souvent on y est trompé.

» Ils ont un penchant très-décidé
» pour le vol, & semblent y dresser
» tous leurs organes. Un Noir qui voit
» à terre une piece d'argent, & veut la
» voler sans qu'on l'apperçoive, la ra-
» masse avec les doigts du pied, l'enleve
» par derriere, jusqu'à la ceinture, la
» prend ensuite avec la main; & sa bou-
» che, au défaut de vêtement, lui sert
» à recéler son larcin. Jamais les Negres
» ne se déconcertent, fussent-ils pris
» sur le fait. Ce n'est pas moi, disent-ils;
» c'est le Diable, qui, pour me faire
» malice, a mis dans ma poche ou dans
» ma main, ce que vous y voyez.

» Ils sont adroits, rusés, & quelque-
» fois très-ingénieux dans leurs artifi-
» ces. J'ai vu un de ces esclaves, enchaî-
» né, qui parvint à se dégager de ses
» fers, en les limant avec un couteau.
» Il l'avoit rendu semblable à une scie,
» par les brêches qu'il avoit faites au
» tranchant de la lame; & il couvroit

» de camboui les endroits de la chaîne,
» à meſure qu'il les limoit. Quand tout
» fut achevé, il s'évada. On courut à ſa
» pourſuite; & l'on mit après lui de
» gros chiens, habitués à arrêter les
» Negres fugitifs. Pour échapper, en
» plein jour, à cette recherche, il ſe
» jetta dans une riviere voiſine; & ſe
» tenant dans l'eau juſqu'au cou, il
» cacha ſa tête avec une grande feuille
» d'arbre. Cet expédient facilita ſa fuite,
» & lui ſauva la vie ».

Je ſuis, &c.

A Saint-Domingue, ce 30 juillet 1730.

LETTRE CXXIX.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

J'AI parlé, Madame, des défauts des Negres, je ne dois pas vous laiſſer ignorer quelques-unes de leurs bonnes qualités. « Ils ſont doux naturellement, » me diſoit l'Econome; ils ne connoiſſent ni l'envie, ni la mauvaiſe foi, ni » la médiſance, & ont un reſpect infini » pour les vieillards. Jamais ils ne les » appellent par leurs noms, ſans y » joindre celui de pere. Ils les ſoulagent en toute occaſion, & manquent » rarement de leur obéir. Ils ſont » liés entr'eux par une affection ſi ſincere, que non-ſeulement ils ſe ſecourent mutuellement dans leurs beſoins, mais que ſi l'un d'eux fait une » faute, on les voit ſouvent venir tous » en corps, pour demander ſa grace, » ou s'offrir à recevoir une partie du » châtiment. Je les crois auſſi très-fideles » à leur parole, ſur-tout quand ils ſe ſont » engagés par un acte de religion: ce

» qu'ils font en mettant un peu de terre
» ſur leur langue, & priant Dieu de les
» réduire en poudre, comme cette
» pouſſiere, s'ils manquent à leur pro-
» meſſe, ou s'ils alterent la vérité.

» La chaleur de leur complexion les
» rend ſi paſſionnés pour les femmes,
» qu'indépendamment du profit de la
» multiplication, on eſt obligé de les
» marier de très-bonne heure. Mais il
» eſt défendu aux Blancs de l'un & de
» l'autre ſexe, de s'unir avec eux par le
» lien conjugal, & aux prêtres de fa-
» voriſer de pareilles unions. Tout
» homme libre, qui vit en concubi-
» nage avec une eſclave, & en a des
» enfans, eſt ſoumis à une amende; &
» ſi cet homme eſt le maître de la Né-
» greſſe, outre l'amende preſcrite, il
» eſt encore privé de ſon eſclave, &
» des enfans qui proviennent d'elle,
» ſans que ni les enfans ni la mere puiſ-
» ſent jamais être affranchis. Il n'eſt pas
» permis aux Noirs, de ſe marier ſans
» le conſentement de leurs Maîtres;
» mais ils l'eſt encore moins à ces der-
» niers, d'uſer de contrainte, pour les
» marier contre leur gré. Les enfans
» qui naiſſent dans l'eſclavage, ſont

» esclaves, & appartiennent au maî-
» tre de la femme, & non à celui du
» mari. Si l'un des époux est libre, &
» l'autre non, les enfans suivent tou-
» jours la condition de la mere.

» La plupart des Negres ne regar-
» dent leurs épouses, que comme des
» êtres créés pour les amuser, les ser-
» vir & leur obéir. A l'exception des
» jeunes gens, qui dans les premieres
» tendresses du mariage, leur accor-
» dent la liberté de manger avec eux,
» elles sont presque toujours privées
» de cet honneur. J'ai souvent pris plai-
» sir à voir dîner notre vieux charpen-
» tier : sa femme & ses enfans étoient
» autour de lui, & le servoient avec
» tout le respect des domestiques les
» mieux instruits. Si c'étoit un jour de
» fête, ses filles & ses gendres ne man-
» quoient pas de s'y trouver, & de lui
» apporter de petits présens. Ils fai-
» soient un cercle autour de lui, & l'en-
» tretenoient pendant tout le tems qu'il
» restoit à table. Lorsqu'il avoit fini,
» on lui présentoit sa pipe ; & se tour-
» nant, il leur disoit d'un air grave :
» allez manger, vous autres ». Je le
» blâmois quelquefois de cette sévérité,

» & lui citois l'exemple des Blancs qui
» dînent & soupent avec leurs femmes :
» il me répondoit qu'ils n'en étoient
» pas plus sages ; & que si l'on vouloit
» considérer combien elles sont or-
» gueilleuses, & peu soumises à leurs
» maris, on avoueroit que les Noirs,
» qui tiennent les leurs dans le respect,
» ont pour eux le bon sens, la justice
» & la raison.

» Les Négresses, qui sont très-fé-
» condes en Afrique, multiplient beau-
» coup moins dans nos colonies, & in-
» finiment moins encore dans les éta-
» blissemens Anglois, où l'amertume
» de leur sort les porte à se délivrer vo-
» lontairement d'un fardeau qui fait la
» joie des autres meres. Un peu plus
» d'humanité de la part de ces Maîtres
» cruels, préviendroit des maux terri-
» bles. On frémit d'horreur, en appre-
» nant qu'on fait des parties de plaisir à
» la Jamaïque, pour aller à la chasse
» des Negres, dans les montagnes,
» comme à celle des loups & des san-
» gliers. On leur dit qu'ils sont hommes
» comme nous ; qu'ils sont rachetés du
» sang d'un Dieu mort pour eux ; & on
» les traite comme des bêtes féroces.

» On les fait courir nuds & à pieds à la » tête des chevaux qui vont toujours au » galop. Un jeune Negre à qui l'on ap- » prend le métier de coureur, eſt ſuivi » d'un autre plus âgé, qui lui applique » de grands coups de fouet ſur les feſſes, » chaque fois qu'il peut l'avoir à ſa por- » tée. Il en meurt un grand nombre » dans cet apprentiſſage barbare; mais » c'eſt de quoi les Anglois ne paroiſ- » ſent pas s'inquiéter.

» Les Noirs ſont ſenſibles aux bien- » faits, & capables de reconnoiſſance; » mais ils veulent être obligés de bonne » grace. Quand ils ſollicitent quel- » que faveur, ils ſavent repréſenter » adroitement leurs bonnes qualités, » leur aſſiduité au ſervice, leurs travaux, » le nombre de leurs enfans & l'éduca- » tion qu'ils leur ont donnée. Enſuite » ils rappellent tous les biens qu'on leur » a déjà faits, avec des remerciemens » reſpectueux; & finiſſent par deman- » der ce qu'ils deſirent. Si le refus ſuit » la priere, il faut toujours en apporter » quelque raiſon, & les renvoyer avec » douceur. C'eſt le moyen de ſe les » attacher; car ils ſont généralement » très-dociles.

» Lorſqu'il s'éleve entr'eux quelque » différend, ils s'accordent à venir de- » vant leurs maîtres, & plaident leur » cauſe ſans s'interrompre. L'offenſé » commence; & dès qu'il s'eſt expli- » qué, il déclare à ſa partie, qu'elle » peut répondre. La modération eſt » égale de côté & d'autre; & comme » il s'agit preſque toujours de quelque » bagatelle, ces procès ſont bientôt » terminés. S'ils ſe battent ou ſe ren- » dent coupables de quelque larcin, » on doit les punir rigoureuſement; » car il faut, avec eux, autant de ſévé- » rité que de condeſcendance. Ils ſouf- » frent avec patience les châtimens » qu'ils ont mérités; mais ils ſont ca- » pables des plus grands excès, quand » on les maltraite ſans raiſon. Lorſ- » qu'ils s'attroupent, dans quelque ſou- » lévement, le remede eſt de les diſſi- » per ſur le champ à coups de bâton; » ſi l'on differe, on ſe met quelquefois » dans la néceſſité d'en venir aux ar- » mes; & dans ces occaſions, ils ſe dé- » fendent en furieux: dès qu'ils ſe per- » ſuadent qu'il faut mourir, peu leur » importe de quelle maniere ils per- » dront la vie; & le moindre ſuccès

» acheve de les rendre invincibles.

» C'eſt une regle générale de pru-
» dence, de ne jamais les menacer. La
» punition ne doit point être ſuſpen-
» due, parce que ſouvent la crainte
» les porte à s'enfuir dans les monta-
» gnes; & c'eſt ce que nous appellons
» ici *Aller Marron*. Le terme de *Marron*,
» dont l'étymologie n'eſt pas fort an-
» cienne, même aux Iſles, vient du
» mot eſpagnol *Simarron*, qui veut dire
» un ſinge. On ſait que ces animaux ſe
» retirent dans les bois, & qu'ils n'en
» ſortent, que pour venir ſe jetter fur-
» tivement ſur les fruits qui ſont dans
» les lieux voiſins de leur retraite.

» Pour obvier aux déſordres qu'entraî-
» ne le Marronage, car ces Negres fugi-
» tifs deviennent des brigands, le Roi a
» ordonné que la premiere fois qu'un
» eſclave déſerte, ſi ſon Maître le dé-
» nonce, & qu'on le prenne un mois
» après, il ait les oreilles coupées, &
» la Fleur-de-Lys appliquée ſur le dos.
» S'il récidive, on lui coupe le jarret;
» & à la troiſieme fois, il eſt pendu.
» Les Negres Marrons, quand ils ſont
» pourſuivis dans les forêts, y creuſent
» des foſſes, dont ils couvrent la ſur-
» face

» face avec des feuilles, & au fond
» desquelles des pieux aiguisés empa-
» lent ceux qui s'y laissent tomber.

» On n'a pas trouvé de moyen plus
» sûr, pour empêcher la désertion de
» ces esclaves, que de leur donner, à
» quelque distance de l'habitation, une
» portion de terrein, pour y cultiver
» du tabac, des patates, des ignames,
» & toutes les productions qu'ils peu-
» vent tirer de ce fonds, avec la li-
» berté de les vendre, ou de les em-
» ployer à leur subsistance. On leur
» permet d'y travailler les jours de
» fêtes, après le service divin, ou les
» autres jours, pendant le tems qu'ils
» peuvent retrancher des heures qu'on
» leur accorde pour les repas. Plusieurs
» élevent du bétail qu'ils vendent au
» marché, du consentement de leurs
» maîtres : mais alors, ils doivent être
» munis d'un billet ou autre marque
» qui le permette, sous peine de reven-
» dication des marchandises, & d'une
» amende contre les acheteurs. Ces
» marques doivent être examinées par
» un Officier public, qui préside aux
» ventes les jours de marché. L'exé-
» cution de cette ordonnance est fort

» négligée ; ici, comme ailleurs, des » marchands peu délicats achetent ce » qu'on leur préſente, pourvu qu'ils y » trouvent du bénéfice. Il y a des Ne- » gres qui ſe font annuellement, de » leur commerce & de leur travail, un » revenu honnête : & leur attache- » ment pour leur maître augmente à » proportion de leur aiſance.

» Si, malgré ces avantages, ils ſe » livrent encore à la déſertion, & » qu'après vingt-quatre heures d'ab- » ſence, ils ne ſe repréſentent pas, on » ſaiſit leur petite poſſeſſion ; & cette » perte leur eſt plus ſenſible que les » châtimens. Le moindre exemple de » ces confiſcations eſt long-tems un ſu- » jet de terreur, qui contient tout le » monde dans le devoir.

» A propos de marronage, continue » l'Econome, je me ſouviens que dans » mon enfance, plus de cinquante de » ces Negres fugitifs furent ramenés au » Cap par un Miſſionnaire. Il ſeroit dif- » ficile de vous dire avec quelles de- » monſtrations de joie, ce prêtre fut » reçu avec toute ſa ſuite. Les rues » étoient bordées de peuple pour les » voir paſſer ; les Maîtres ſe félicitoient

» les uns les autres, d'avoir retrouvé
» leurs eſclaves ; & les Noirs eux-mê-
» mes, qui ſervoient dans la ville, ſe
» faiſoient une fête de revoir, l'un, ſon
» pere ou ſa mere, l'autre ſon fils ou ſa
» fille. La marche étoit très-lente, pour
» leur laiſſer la liberté d'embraſſer leurs
» amis, leurs camarades, avec mille
» cris d'allégreſſe & de bénédictions.
» Ce qu'il y avoit ſur-tout de plus frap-
» pant, c'étoit une troupe de garçons
» & de filles, qui, étant nés dans les
» bois, n'avoient jamais vu d'hommes
» blancs, ni de maiſon à la françoiſe.
» Ils ne pouvoient ſe laſſer de les con-
» ſidérer, en témoignant leur admira-
» tion à leur maniere.

» On eſt dans l'uſage de marquer les
» Noirs, lorſqu'on les achete ; & c'eſt
» ce qu'on appelle *étamper un Negre*. On
» ſe ſert d'une lame d'argent très-min-
» ce, qui forme un chiffre. Il ſuffit de
» la chauffer, ſans la faire rougir. On
» frotte avec un peu de graiſſe, l'en-
» droit où elle doit être appliquée ; on
» met deſſus du papier huilé, ſur le-
» quel le chiffre s'imprime. La chair
» s'enfle d'abord ; & dès que l'effet de
» la brûlure eſt paſſé, la marque reſte,

» & ne s'efface plus. Comme le même
» chiffre peut se trouver sur plusieurs
» esclaves, à chaque vente particuliere
» on applique la lame dans un endroit
» différent; de sorte qu'un Negre qui
» a été vendu & revendu plusieurs fois,
» se trouve presqu'aussi chargé de ces
» caracteres, qu'un ancien obélisque.

» On n'a point cette méthode dans
» les petites Antilles, où les Noirs se-
» roient au désespoir de se voir mar-
» qués comme les bœufs & les che-
» vaux. On n'a jugé cette précaution
» nécessaire, que dans les grandes isles,
» où ils ont plus de facilité de s'enfuir,
» & de se retirer dans des lieux inac-
» cessibles. Le maître de ces esclaves fu-
» gitifs est obligé de payer vingt-cinq
» écus à celui qui les prend hors des
» quartiers François, & quinze francs
» seulement, si, sans sortir de ces mê-
» mes quartiers, ils n'ont fait que chan-
» ger d'habitation.

» Les Affranchis ou Negres libres,
» qui donnent retraite dans leurs mai-
» sons à ces déserteurs, sont condam-
» nés, par corps, envers le Maître,
» à une amende de trente francs, pour
» chaque jour de rétention; & les

» Blancs qui tombent dans la même
» faute, à dix livres seulement. Si les
» Affranchis ne sont pas en état de
» payer cette amende, on les réduit
» eux-mêmes à la condition des escla-
» ves ; ils sont vendus comme tels ;
» & si le prix de la vente excede l'a-
» mende, le surplus est porté à l'hô-
» pital.

» Quoique le nombre des Noirs soit
» supérieur à celui des autres habitans,
» nous ne laissons pas de vivre, au mi-
» lieu d'eux, dans une parfaite sécu-
» rité. Ces esclaves viennent de divers
» cantons d'Afrique, où les langues
» étant différentes, ils ne peuvent s'en-
» tendre facilement. Si l'idiome est le
» même, il regne entr'eux une haine si
» forte, qu'ils aimeroient mieux mou-
» rir de la main des Blancs, que de
» se joindre à des Negres d'un autre
» canton, pour s'aider réciproquement
» à secouer le joug de leurs communs
» maîtres. D'ailleurs ils ne peuvent ni
» toucher aucune arme, ni sortir des
» limites de la plantation où ils sont
» attachés. Il leur est même défendu,
» sous peine du fouet, de porter un
» bâton ; & dans plusieurs cas, la peine

» de mort eſt décernée contre ceux
» qui s'attroupent pendant la nuit. Le
» moins qui puiſſe leur arriver, eſt le
» fouet & la fleur-de-lys. Enfin, on
» les tient dans une ſi grande ſujétion,
» qu'ils ne peuvent pas même faire pa-
» roître le moindre deſir de recou-
» vrer leur liberté. Que ſeroit-ce, s'ils
» oſoient lever la main ſur leurs Maî-
» tres? Une mort prompte & cruelle
» en ſeroit la punition. Quant aux voies
» de fait contre des perſonnes libres,
» elles ſont punies avec la plus grande
» rigueur. Leur naturel dur exige qu'on
» n'ait pas trop d'indulgence pour eux,
» ni auſſi trop de ſévérité; car ſi un
» châtiment modéré les rend ſouples
» & les anime au travail, une rigueur
» exceſſive les rebute & les porte à la
» déſertion.

» Une autre attention qu'il faut avoir,
» c'eſt de veiller à la conſervation de
» leur ſanté. Outre les maladies ordi-
» naires aux Blancs, ils en ont de par-
» ticulieres, occaſionnées par leur ex-
» trême malpropreté. Une des plus
» communes eſt celle que leur cauſe
» un certain inſecte, redoutable dans
» les Antilles, appellé la *Chique*. Ce

» petit animal, qui n'eſt d'abord pas
» plus gros qu'un ciron, ſe loge ſous
» les ongles des pieds, & y excite des
» demangeaiſons douloureuſes & inſup-
» portables. Il croît peu à peu, s'étend
» & devient enfin de la groſſeur d'un
» pois. Alors il fait des œufs qui ſont
» autant de petites Chiques, qui ſe ni-
» chant autour de leur mere, s'y nour-
» riſſent & endommagent tellement les
» pieds, qu'ils y cauſent des ulceres,
» quelquefois la gangrenne. La noir-
» ceur de l'inſecte le fait aiſément re-
» marquer; avec une épingle ou un
» couteau pointu, on cerne la chair;
» quand il paroît, on le tire dehors;
» & l'on remplit le trou avec du ſuif,
» ou de la cendre de tabac. Si on négli-
» ge de ſe débarraſſer de ce cruel ani-
» mal, ou qu'il en reſte une partie dans
» la plaie, on s'expoſe quelquefois aux
» plus terribles accidens. Le moyen de
» s'en garantir, eſt de ſe frotter les
» pieds avec des feuilles de tabac broyé,
» ou d'autres herbes âcres & ameres.
» Le rocou eſt le poiſon de cette ver-
» mine ſi redoutable pour les Noirs, &
» généralement pour tous ceux qui ſe
» négligent. Si l'on avoit ſoin de ſe la-

» ver ſouvent, on craindroit peu cette
» fâcheuſe incommodité.

» Deux autres maladies, particulie-
» res aux Negres, ſont ce qu'ils ap-
» pellent le Mal d'Eſtomac & les Pians.
» La premiere eſt un anéantiſſement,
» un affaiſement total de la machine.
» Ils veulent toujours être couchés;
» on eſt obligé de les battre, pour les
» faire lever, pour les faire marcher.
» Quelques-uns ſe découragent au
» point de ſe laiſſer aſſommer de coups,
» plutôt que de ſe donner le moindre
» mouvement. Les alimens doux &
» ſains leur ſont indifférens; malgré la
» faim qui les dévore, ils n'ont de
» goût que pour ceux qui ſont ſalés &
» épicés. Après avoir langui quelques
» mois, leurs jambes commencent à
» s'enfler; enſuite les cuiſſes, le ventre
» & la poitrine venant à s'engorger, ils
» meurent étouffés. Cette maladie peut
» provenir de pluſieurs cauſes: ou de
» la mauvaiſe nourriture qu'ils ont eue
» dans leur traverſée de Guinée en
» Amérique, pendant laquelle on ne
» leur donne que des feves de marais,
» qu'ils ne connoiſſent point dans leur
» pays, ou de celle qu'ils reçoivent

» dans nos isles même, chez des habi-
» tans durs & avares. Ce mal vient
» aussi du chagrin qui s'empare d'eux,
» lorsqu'ils se voient enlevés de leur
» patrie, enfermés, gardés dans les
» vaisseaux comme des criminels, ne
» sachant rien de leur sort à venir,
» abandonnant, sans espoir de retour,
» leur terre natale, leurs femmes, leurs
» enfans, leurs compagnons, leurs plai-
» sirs, leurs habitudes, pour être trans-
» plantés parmi des inconnus. Cette si-
» tuation affreuse doit, sans doute,
» jetter dans leur cœur le décourage-
» ment & le désespoir : aussi presque
» tous les Negres, quand ils arrivent,
» ont l'air triste, abattu, ou étonné.
» Une autre cause très-générale encore,
» c'est que plusieurs d'entre eux avalent
» d'une certaine terre, semblable, à ce
» qu'ils croient, à celle dont ils man-
» geoient habituellement en Afrique,
» sans en être incommodés. C'est un
» tuf rouge, jaunâtre, très-commun
» dans nos Isles. On en vend secrète-
» ment, malgré les défenses, dans les
» marchés publics, sous le nom de
» *Couac*. Ceux qui en ont contracté l'usa-
» ge, en paroissent si friands, qu'il n'y a

» point de châtimens qui puiſſent les
» en détourner.

« C'eſt une opinion aſſez généralement établie en France, que le Pian » n'eſt autre choſe, que le mal vénérien, qui ſe manifeſte par des puſtules. Il eſt vrai qu'on le traite de la » même maniere, & avec les mêmes » remedes; mais on y trouve des différences qui ſemblent diſtinguer eſſentiellement ces deux maladies.

» On doit d'autant plus s'intéreſſer » à la conſervation des Negres, qu'ils » ſont comme les bras des habitans; & » que celui qui en a un plus grand nombre, parvient plus promptement à la » fortune. La chaleur du climat, le » changement de nourriture, la foibleſſe du tempérament ne permettant » pas aux Européens d'entreprendre » des travaux pénibles, les terres de » nos colonies ſeroient encore incultes, » ſans le ſecours de ces eſclaves Afri- » cains. Nés vigoureux, & accoutumés à une nourriture groſſiere, ils » trouvent, en Amérique, des douceurs qu'ils ne connoiſſent pas dans » leur pays; & ce changement en bien, » les met en état de réſiſter au travail.

» Les champs qui produisent le sucre,
» l'indigo, le café, le coton, le tabac,
» le manioc, le rocou, ont besoin d'un
» nombre d'hommes proportionné à
» leur étendue. Si l'on compte aujour-
» d'hui trente mille Blancs dans la
» Saint-Domingue Françoise, il y a
» cent mille Negres ou Mulâtres occu-
» pés aux plantations & aux sucreries.
» On les instruit dans le genre de tra-
» vail, propre à mettre ces productions
» en valeur. Tous sont sous la disci-
» pline d'un Commandeur noir ou
» blanc, qui, dans les grands établis-
» semens, est lui-même subordonné à
» un Econome.

» On est peu d'accord sur le choix
» de ces Commandeurs. Les uns pré-
» ferent un Blanc; d'autres donnent
» la préférence à un Negre sage, fidele,
» affectionné, qui entend bien le tra-
» vail, & sait se faire obéir. Cette der-
» niere qualité n'est pas la plus difficile;
» car personne ne commande avec plus
» d'empire que les Negres. Le devoir
» de cet Officier est d'être toujours à
» la tête des autres, de ne les pas per-
» dre de vue un instant, d'arrêter où
» de prévenir les désordres, d'appaiser

» les querelles, de visiter les travail-
» leurs, de leur distribuer leurs occupa-
» tions, de les instruire, de les mener
» à la priere, à l'église, &c. Il veille
» à la propreté de leurs maisons, à leur
» santé, à leur habillement. Enfin il
» doit informer le Maître ou l'Econo-
» me, de ce qui se passe, prendre leurs
» ordres, les bien entendre, les faire
» observer. Un Maître sage, qui sent
» combien il importe qu'on respecte
» son autorité, lui marque de la consi-
» dération, évite de le réprimander,
» se garde encore plus de le battre pu-
» bliquement. S'il tombe dans quelque
» faute éclatante, il commence par le
» dépouiller de son emploi; mais,
» tant qu'il en est en possession, on doit
» châtier sévérement ceux qui lui déso-
» béissent. Il ne faut pas le choisir trop
» jeune, de peur qu'il n'abuse de son
» autorité avec les Négresses; il ne faut
» pas le prendre trop vieux, crainte
» qu'il ne s'en laisse dominer. Vous ju-
» gez bien qu'il reçoit plus de vivres,
» plus d'habits qu'un esclave ordinaire,
» & de tems en tems des gratifications.

» Les domestiques Noirs, qui ser-
» vent dans l'intérieur de la maison,

» ne ſont point dans la dépendance du
» Commandeur. Ce qu'il y a de ſin-
» gulier, c'eſt que, malgré les avanta-
» ges de leur condition, quoiqu'ils
» ſoient mieux vêtus, mieux nourris,
» & traités avec plus de douceur que
» les autres, la plupart aiment mieux
» être appliqués aux travaux de la cam-
» pagne, ou apprendre des métiers. Ils
» ſont ſi fiers d'être menuiſiers ou ma-
» çons; qu'on ne les voit jamais ſans
» leur regle ou leur tablier. Quelques-
» uns deviennent fort adroits; & ce
» ſont des tréſors pour le Maître.

» Les eſclaves deſtinés aux ſucreries,
» s'appellent *Raffineurs*. Ce n'eſt pas
» ſans peine, qu'ils acquierent une
» exacte connoiſſance de cet art. Ce
» travail eſt d'autant plus fatigant,
» qu'ils ſont ſans ceſſe expoſés à la cha-
» leur des fourneaux. Les charpentiers
» ont ſoin de réparer le moulin. Les
» charrons ſont également néceſſaires,
» ainſi que les tonneliers; & dans les
» grands établiſſemens, un forgeron
» même eſt auſſi fort occupé. Les autres
» ſont employés à la culture des terres,
» à l'entretien des plantations, à cou-
» per les cannes à ſucre, que les ca-

» brouettiers transportent au moulin ;
» que les Négresses font passer entre des
» cylindres. Les hommes les moins pro-
» pres aux travaux difficiles, se parta-
» gent pour entretenir le feu, soigner
» les malades, garder les bestiaux. On
» occupe les enfans à des détails pro-
» portionnés à leurs forces, à leur
» âge ; & il n'est pas jusqu'aux vieillards
» les plus décrepits, qui ne puissent
» être utiles dans une habitation.

» Les Maîtres sont tenus de fournir
» à ces esclaves, une certaine quantité
» de vivres par semaine, & des habits
» chaque année. Il est défendu de leur
» donner aucune sorte d'eau-de-vie
» pour tenir lieu de cette subsistance,
» & de se décharger de cette même
» nourriture, en leur accordant des
» jours de travail pour leur compte
» particulier. Ceux à qui des Maîtres
» trop durs refuseroient la vie & l'en-
» tretien, peuvent en porter leurs
» plaintes aux Officiers du Conseil, ou
» autres Magistrats de Police, auxquels
» il est enjoint de les écouter, & de
» leur faire rendre justice. Le même ré-
» glement regarde les vieillards & les
» infirmes, dont le Maître est obligé

» d'avoir ſoin ; & s'il a la dureté de les
» abandonner, ils doivent être trans-
» férés, entretenus & ſoignés à ſes
» dépens, dans l'hôpital le plus voiſin;
» car tout concourt à adoucir, au-
» tant qu'il eſt poſſible, le ſort de ces
» malheureux.

» Leur principale nourriture conſiſte
» en farine de manioc, en pluſieurs
» ſortes de racines, en maïs, bananes,
» & en viandes ſalées. Le poiſſon, les
» crabes, les grenouilles, les gros lé-
» zards, les rats, & autres animaux de
» cette eſpece, ſervent à varier leurs
» alimens. Un bœuf, un porc, ou toute
» autre bête qui meurt par accident,
» eſt pour eux un repas délicieux. Leur
» paſſion pour la chair des beſtiaux
» morts de maladie eſt ſi forte, que,
» dans la crainte qu'ils n'en ſoient in-
» commodés, on eſt, dit-on, obligé
» de faire enterrer ces cadavres; &
» quelquefois ils prennent le tems de la
» nuit, pour les déterrer. On m'a ra-
» conté qu'un de nos habitans, à qui
» il étoit mort une vache d'un mal,
» dont on craignoit la contagion, la fit
» jetter dans un ancien puits, ſec, &
» profond de quarante pieds. Les Noirs,

» perſuadés qu'ils y pouvoient deſcen-
» dre auſſi facilement que la vache, en
» prirent la réſolution. Un d'entr'eux
» y ſauta le premier, un autre après
» lui, enſuite un troiſieme; & tous s'y
» ſeroient jettés ſucceſſivement, ſi l'on
» ne s'en fut apperçu au ſixieme.

» Les Negres compoſent différentes
» boiſſons avec des fruits, des racines,
» des citrons, du ſyrop de ſucre & de
» l'eau. Ils font une liqueur ſinguliere,
» dans les Antilles Angloiſes, dont je
» ne vois pas qu'on uſe dans nos Colo-
» nies. C'eſt un extrait de racine de
» caſſave, mâchée d'abord par de
» vieilles femmes, qui la rejettent en-
» ſuite dans un vaſe rempli d'eau; en
» trois ou quatre heures, la fermenta-
» tion lui fait perdre ſes mauvaiſes qua-
» lités; & ce que vous aurez peine à
» croire, c'eſt qu'une préparation ſi dé-
» goûtante devient une liqueur fine &
» agréable.

» Nous ne défendons pas à nos Negres
» de ſe régaler les jours de fêtes. Aux
» grands repas, & principalement aux
» feſtins de noces, où il y a toujours
» beaucoup de monde, chacun eſt admis
» & bien reçu, pourvu qu'il apporte de

» quoi payer ſon écot. Ces fêtes tumul-
» tueuſes où les Commandeurs veillent
» pour prévenir les déſordres, ſont ac-
» compagnées de danſes, que les Noirs
» aiment paſſionnément.

» Chaque nation ſe raſſemble & exé-
» cute celle de ſon pays, au bruit ca-
» dencé d'une eſpece de tambour, de
» chants bruyans, & de battemens de
» mains. Leurs organes ſont ſinguliére-
» ment ſenſibles à la puiſſance de la mu-
» ſique. Leurs airs ſont preſque tou-
» jours à deux tems: aucun n'excite la
» fierté; ceux qui ſont faits pour la
» tendreſſe, inſpirent plutôt un air de
» triſteſſe & de langueur. Ceux même qui
» paroiſſent les plus gais, portent une
» certaine empreinte de mélancolie. Le
» même air, quoique répété continuel-
» ment, les occupe, les fait travailler
» ou danſer pendant des heures entie-
» res, & n'entraîne pas même, ni pour
» eux, ni pour les Blancs, l'ennui de
» l'uniformité. Cette eſpece d'intérêt
» eſt dû, ſans doute, à la chaleur, à
» l'expreſſion qu'ils mettent dans leur
» chant.

» Ils ſont tout à la fois poëtes &
» muſiciens. Les regles de leur verſifi-

» cation ne ſont pas rigoureuſes ; elles
» ſe plient toujours à la muſique. Ils
» alongent ou raccourciſſent les mots
» au beſoin, pour les appliquer à l'air,
» ſur lequel les paroles doivent être
» compoſées. Un objet, un événement
» frappe un Negre ; il en fait auſſi-tôt
» le ſujet d'une chanſon. Trois ou qua-
» tre paroles qui ſe répetent alternati-
» vement par les aſſiſtans & par l'Au-
» teur, forment quelquefois tout le
» poëme. Cinq ou ſix meſures ſont
» toute l'étendue de l'air.

» Ces gens n'entreprennent aucun
» travail qui exige quelque exercice,
» qu'ils ne le faſſent en cadence, &
» preſque toujours en chantant. C'eſt
» un avantage dans la plupart des tra-
» vaux : le chant les anime ; & la me-
» ſure devient une regle générale, qui
» force les indolens à ſuivre les plus
» actifs.

» Vous aimeriez ſur-tout à vous trou-
» ver à leurs fêtes. J'ai vu ſept à huit
» cens Negres accompagner une noce
» au ſon d'une chanſon. Ils s'élevoient
» en l'air, & retomboient tous en mê-
» me tems. Ce mouvement étoit ſi
» juſte, ſi précis, ſi général, que leur

» chûte ne frappoit la terre que d'un
» ſeul coup. Suſpendus, pour ainſi dire,
» à la voix du chanteur, à la corde d'un
» inſtrument, une vibration de l'air eſt
» l'ame de tous ces corps. Un ſon les
» agite, les enleve & les précipite. Le
» défaut de vêtemens mettant à décou-
» vert tous leurs muſcles, on voit
» qu'il n'eſt pas une partie de leur
» corps, qui ne ſoit affectée de cette
» cadence, & qui ne l'exprime.

» Mais pour ne parler que de leurs
» danſes propres, il en eſt une qui
» leur plaît ſinguliérement, & qu'ils
» appellent *Calenda*. Elle eſt d'une in-
» décence qui la fait défendre par plu-
» ſieurs Maîtres, tant pour mettre
» l'honnêteté publique à couvert, que
» pour empêcher les aſſemblées trop
» nombreuſes : une troupe de Negres
» excités par la joie, & ſouvent échauf-
» fés par les liqueurs fortes, devient
» capable de toutes ſortes de violences;
» mais ici, comme ailleurs, la loi l'em-
» porte rarement ſur le plaiſir.

» Les danſeurs ſont diſpoſés ſur deux
» lignes, l'une en préſence de l'autre, les
» hommes vis-à-vis des femmes, & en-
» vironnés de ſpectateurs. Un des plus

» habiles entonne une chanson qu'il » compose sur le champ, & à laquelle » les autres applaudissent, en répétant » le refrain. Ils tiennent les bras à de- » mi levés, sautent, tournent, s'ap- » prochent les uns des autres, & re- » tournent en cadence, jusqu'à ce que » le son redoublé des instrumens les » avertisse de se joindre, en se donnant » des baisers mêlés de mouvemens & » de gestes très-lascifs. Ils ont une pas- » sion si vive pour cet exercice, que » lorsqu'il est défendu dans une habita- » tion, ils font trois ou quatre lieues le » samedi, après avoir quitté le travail, » pour se rendre dans une autre où il » soit permis.

» Le Calenda a aussi beaucoup de » charmes pour les Espagnols de l'A- » mérique : il est en usage dans tous » leurs établissemens, & entre jusques » dans leurs pratiques de dévotion. Les » religieuses le dansent la nuit de Noël, » sur un théatre élevé dans le cœur, » vis-à-vis de la grille, qu'elles tien- » nent ouverte, pour faire part au » peuple de ce spectacle. Il est inutile » de dire qu'elles n'admettent point » d'hommes à cette danse.

» Le Commandeur, chargé du loge-
» ment des eſclaves, doit y faire ob-
» ſerver la ſymmétrie, l'ordre & l'uni-
» formité. Les caſes ou barraques ſont
» toutes de même grandeur, & pla-
» cées ſur le même alignement. Elles
» ont une porte & une fenêtre, ſont
» couvertes de cannes & de roſeaux,
» & enduites de terre graſſe.

» Le mari & la femme ont chacun
» leur lit. Vous ſavez en quoi il con-
» ſiſte. Les Maîtres un peu généreux
» donnent à leurs Negres quelques
» groſſes toiles, ou de vieilles étoffes
» pour les couvrir; mais c'eſt un ſur-
» croît de ſoin pour le Commandeur,
» qui eſt obligé de les leur faire laver
» ſouvent. Juſqu'à l'âge de ſept ans,
» les enfans de l'un & l'autre ſexe oc-
» cupent le même lit; mais on n'attend
» pas long-tems à les ſéparer, parce
» qu'avec leur penchant pour le plaiſir,
» il ne faut guere compter ſur leur ſa-
» geſſe, même à cet âge.

» A la réſerve de ceux qui ſervent
» de laquais, tous vont ordinairement
» les pieds nuds & ſans bas. Leurs ha-
» bits journaliers ne conſiſtent qu'en
» des caleçons & une caſaque. Mais,

» les jours de fêtes, ceux qui se pi-
» quent d'être bien vêtus, ont une
» chemise, & une espece de jupe de
» toile de couleur, ou d'une étoffe lé-
» gere qu'on nomme *Candale*, qui ne
» va que jusqu'aux genoux. Le haut,
» plissé par une ceinture, a deux fen-
» tes sur les hanches, qui se ferment
» avec des rubans. Ils portent un petit
» pour point sans basque, qui laisse trois
» doigts de vuide entre ce vêtement &
» la candale, pour faire bouffer plus li-
» brement la chemise. S'ils sont assez
» riches pour se procurer des boutons
» d'argent, ou de pierres de couleur,
» ils en mettent au col & aux poignets;
» & lorsque, dans cette parure, ils
» ont la tête couverte d'un chapeau,
» on trouve qu'ils ont assez bonne
» mine. Avant le mariage, ils portent
» deux pendans d'oreilles, comme les
» femmes; ensuite ils n'en mettent plus
» qu'un.

» Les Négresses, dans leur habille-
» ment de cérémonie, ont ordinaire-
» ment deux jupes. Celle de dessous
» est de couleur, & l'autre de toile
» blanche, ou de mousseline. Par dessus
» est un corset à petites basques, avec

» une échelle de rubans ; les autres or-
» nemens ſont des dentelles, des bou-
» cles d'oreilles, des bagues, des bra-
» celets, des coliers, &c. Mais on ne
» voit cet air de propreté, qu'aux Ne-
» gres & Négreſſes qui ſe ſont mis en
» état, par leur travail & leur écono-
» mie, de ſe procurer ces diverſes pa-
» rures : car, à l'exeption de ceux ou de
» celles qui, dans les maiſons, ſervent
» de laquais ou de femmes de chambre,
» il n'y a perſonne qui faſſe l'inutile dé-
» penſe de parer une troupe d'eſclaves.

» Tout ce que poſſedent ces derniers,
» appartient à leur Maître, ſoit qu'ils
» l'aient gagné par leur induſtrie, ſoit
» qu'ils l'aient acquis par la libéralité
» d'autres perſonnes. Ils ſont incapa-
» bles de ſuccéder, de diſpoſer & de
» contracter de leur chef, & plus en-
» core de poſſéder des offices publics,
» de diriger les affaires, d'être pris
» pour experts, pour arbitres, pour
» témoins, tant en matieres civiles,
» que criminelles, à moins qu'ils ne
» ſoient témoins néceſſaires, & ſeule-
» ment faute d'autres : mais, dans au-
» cun cas, ils ne peuvent l'être contre
» leurs Maîtres.

» La loi défend auſſi de leur vendre » la liberté à prix d'argent, de peur » que, pour s'en procurer, ils ne ſe portent au vol & au brigandage. Pour y » obvier, ils ne doivent être affranchis que par une permiſſion du Conſeil ſupérieur, qui ne l'accorde que » pour des raiſons légitimes. Sans cette » formalité, les affranchiſſemens ſont » nuls, & les Maîtres privés de leur » eſclave.

» Les Européens ſe trompent, lorſqu'ils s'imaginent que nous faiſons » conſiſter la beauté des Negres dans » un nez écraſé & de groſſes levres : » nous voulons, au contraire, des traits » réguliers. Les Eſpagnols y apportent » encore plus d'attention ; ils ne regardent point à cinquante piaſtres de » plus ou de moins, pour acquérir une » belle Négreſſe. Avec la régularité des » traits, ils veulent qu'elle ait la taille » bien faite, une peau fine & d'un noir » luiſant. Le goût dépravé des Européens pour les femmes de cette couleur, eſt auſſi étonnant, qu'il eſt » général dans nos Iſles. Les uns y ſont » entraînés par un motif de curioſité, » par l'occaſion, la facilité, l'exemple, &

» peut-

» peut-être auſſi par le phyſique du cli-
» mat ; les autres, par certain attrait pi-
» quant, qu'on trouve bientôt dans les
» Négreſſes, lorſque l'habitude a fami-
» liariſé les yeux avec cette couleur ;
» par une ardeur de tempérament,
» qui leur donne le pouvoir d'inſpirer
» & de ſentir les plus brûlans tranſ-
» ports ; quelques-uns, par l'indolence,
» la fierté, des Blanches, & le peu de
» ſoin qu'elles ont de plaire. Voilà ſans
» doute, ce qui rend ſi commun un
» ſentiment déſavoué par la délicateſſe,
» contredit par les dégoûts ſans nom-
» bre, que la nature paroît lui avoir
» oppoſés.

» Il eſt malheureux, & cependant
» très-vrai, que les Colonies retirent de
» grands avantages de cette corruption
» de mœurs, de cette dépravation de
» goût. Les Négreſſes qui vivent avec
» des Blancs, ſont ordinairement plus
» attentives à leurs devoirs ; & ſouvent
» on leur a dû le bonheur d'avoir dé-
» couvert & prévenu des conſpira-
» tions, qui auroient fait égorger leurs
» Maîtres ou leurs Amans ſous le cou-
» teau de leurs eſclaves. Cependant ces
» femmes ont en général, un attache-

» ment plus décidé pour les hommes
» de leur couleur ; & quoiqu'on ne
» leur faſſe pas une obligation d'être
» chaſtes, elles ſont inébranlables dans
» leurs engagemens, lorſque la vanité
» d'être aimées des Blancs ne les rend
» pas volages. Malheureuſement c'eſt
» une tentation d'inconſtance, où elles
» n'ont que trop ſouvent occaſion de
» ſuccomber.

» On nous amene, de quelques can-
» tons d'Afrique, des Negres qui pen-
» ſent qu'après leur mort, ils s'en re-
» tournent dans leur patrie. S'ils ſont
» mécontens de leurs Maîtres, s'ils
» prennent quelque dégoût de la vie,
» ils n'héſitent point à la terminer.
» Pour les empêcher d'attenter à leurs
» jours, il faut, quand on les châtie,
» les puni très-ſévérement, parce
» qu'alors ils craindroient de ſe mon-
» trer dans leur pays, avec les marques
» des coups de fouet qu'ils ont reçus.
» J'en ai connu un qui menaçoit de ſe
» tuer, ſi on le puniſſoit. Quand il eut le
» corps déchiré, on le laiſſa en liberté ;
» on lui donna une corde & des inſtru-
» mens propres à trancher ſa vie; on l'en
» défioit même. Les plaiſanteries l'em-

» portérent ſur le déſeſpoir ; il n'oſa
» s'y réſoudre. Ce même eſclave, paſ-
» ſant enſuite à un autre Maître qui le
» traitoit avec douceur, finit par s'é-
» touffer avec ſa langue, ſur de ſimples
» menaces du châtiment.

» Un Anglois de l'iſle de Saint-Chriſ-
» tophe employa un heureux ſtratagê-
» me pour ſauver ſes Negres qui ſe pen-
» doient les uns après les autres. Il fit
» charger, ſur des charrettes, des chau-
» dieres à ſucre, & tout l'attirail de ſa
» fabrique, avec ordre à tous ſes Noirs
» de le ſuivre dans le bois. Il leur pré-
» ſenta à chacun une corde, en retint
» une pour lui, & leur dit qu'ayant
» appris le deſſein où ils étoient de re-
» tourner en Guinée, il vouloit les y
» accompagner ; qu'il y avoit acheté
» une grande habitation, où il étoit ré-
» ſolu d'établir une ſucrerie ; qu'il les
» jugeoit plus propres à ce travail,
» que ceux du pays, qui n'y étoient
» pas exercés ; qu'alors ne craignant
» plus qu'ils puiſſent s'enfuir, il les fe-
» roit travailler jour & nuit, ſans leur
» accorder le repos ordinaire du di-
» manche ; que par ſes ordres, on
» avoit déjà repris en Afrique, ceux

» qui s'étoient pendus les premiers, &
» qu'il les y feroit travailler les fers
» aux pieds. La vue des charrettes
» ayant confirmé cet étrange discours,
» ils ne douterent plus des intentions de
» leur Maître, sur-tout lorsque, les
» pressant de se pendre, il feignit d'at-
» tendre qu'ils eussent fini leur opéra-
» tion, pour hâter la sienne, & partir
» avec eux. Il avoit même déjà choisi
» son arbre; & sa corde y étoit atta-
» chée. Ils tinrent alors conseil entre
» eux; & la misere de leurs compa-
» gnons, la crainte d'être encore plus
» malheureux, les firent changer de
» résolution. Ils vinrent se jetter aux
» pieds de leur Maître, pour le sup-
» plier de pardonner à leurs camarades
» morts, & lui promirent qu'aucun
» d'eux ne penseroit plus à le quitter. Il
» se laissa presser long-tems; & l'ac-
» commodement se fit enfin, à condi-
» tion que, s'il apprenoit qu'aucun
» d'eux se fût encore ôté la vie, il feroit
» mourir tous les autres, pour les en-
» voyer à sa sucrerie de Guinée.

» Un autre habitant s'avisa de faire
» couper la tête & les mains à ceux de
» ses esclaves, qui s'étoient étranglés, &

» de tenir leurs membres enfermés ſous
» la clef dans une cage de fer, ſuſpendue
» au milieu de ſa cour. L'opinion des
« Negres étant que leurs morts empor-
» tent avec eux leurs corps en Afrique,
» il leur diſoit : « vous pouvez, vous
» autres, vous tuer quand il vous plai-
» ra ; mais j'aurai le plaiſir de vous ren-
» dre pour toujours miſérables, puiſ-
» que vous trouvant ſans tête & ſans
» mains, vous ſerez incapables de voir,
» d'entendre, de parler, de manger &
» de travailler. Ils rirent d'abord de
» cette idée ; car rien ne pouvoit leur
» perſuader que les morts ne trouvaſ-
» ſent pas bientôt moyen de reprendre
» tous leurs membres. Mais lorſqu'ils
» les virent conſtamment dans le même
» lieu, ils jugerent enfin, que leur maître
» étoit plus puiſſant qu'ils ne l'avoient
» imaginé ; & la crainte du même mal-
» heur leur fit perdre l'envie de ſe pen-
» dre. Ces remedes bizarres ſont pro-
» portionnés à la portée de leur eſprit,
» & ſemblent juſtifier la rigueur avec
» laquelle on les traite.

» Parmi les Negres des différentes
» nations, les uns ſont plus intelligens,
» plus ſuſceptibles d'inſtruction que

» d'autres ; mais cet avantage eſt com-
» penſé par un horrible défaut ; inſtruits
» dès l'enfance dans l'art des poiſons,
» qui naiſſent, pour ainſi dire, ſous
» leurs mains, ils ſe ſervent trop ſou-
» vent de ce terrible inſtrument de la
» perfidie, de la vengeance, de la hai-
» ne, & l'emploient à faire périr les
» bœufs, les chevaux, les mulets de
» leurs Maîtres, & les compagnons
» même de leur eſclavage. Pour écarter
» les ſoupçons, ils commencent leurs
» crimes ſur leur propre famille, &
» font périr leurs enfans, leurs femmes,
» même leurs maîtreſſes. Ils ne ſont pas
» excités à ces horreurs par la ſeule ven-
» geance ; ſouvent celui qui les com-
» met, eſt préciſément le Negre le
» mieux traité de l'habitation. Alors ſa
» cruauté ne peut être conduite, que
» par le plaiſir barbare d'humilier ſon
» Maître, en le rapprochant, autant
» qu'il le peut, de la miſere de ſon état.
» Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt qu'ils
» n'eſſayent point leurs poiſons ſur un
» Blanc ; parce qu'ils ſont perſuadés
» que leur effet dépend uniquement de
» la puiſſance de leurs dieux, qui, dans
» leur opinion, n'ont aucun pouvoir

» ſur les Européens. Cette idée nous
» met à couvert de leurs attentats, ſans
» quoi nous en ſerions ſouvent les victi-
» mes. Les Négreſſes, quoiqu'auſſi em-
» portées dans leurs paſſions, ne s'a-
» bandonnent point à ces ſortes d'ex-
» cès, ſoit que leurs maris ne leur com-
» muniquent point ces ſecrets déteſta-
» bles, ſoit que la timidité, la foibleſſe
» ou la douceur de leur ſexe les éloi-
» gnent de ces cruelles entrepriſes.

» Les traits que nous remarquons
» dans les Negres qui peuplent nos
» Colonies, ne ſont pas ceux qu'a-
» voit tracés la nature, ni qu'auroient
» formés la liberté, l'éducation, & l'in-
» fluence du climat, s'ils étoient reſtés
» dans leur pays: leur aviliſſement doit
» les avoir altérés. A l'égard du carac-
» tere, on ne peut guere connoître
» celui d'une race d'hommes opprimés,
» qui voit les châtimeus ſans ceſſe levés
» ſur ſa tête, & la violence toujours
» ſoutenue par la politique, l'intérêt &
» la ſûreté publique. Comment juger
» du vrai génie d'une nation enchaînée,
» chez qui le deſir même de la liberté
» eſt un crime? Des Européens pris &
» faits eſclaves à Tunis, ont avoué,

» que dans cet état, ils étoient auſſi
» méchans, & ſervoient auſſi mal leurs
» maîtres, que ceux de nos Iſles. Tels
» ſont pourtant les hommes avec qui
» nous avons à vivre; voilà les agens
» néceſſaires de ces fortunes dont l'é-
» clat éblouit les Européens, & leur
» dérobe les inquiétudes qui les accom-
» pagnent ».

Je ſuis, &c.

A Saint-Domingue, ce 4 Août 1750.

LETTRE CXXX.

LES ANTILLES.

DEPUIS plus de trois mois je parcours, dans le Nouveau Monde, un Archipel moins célébré par les poëtes, mais plus connu dans l'hiſtoire du commerce, & aujourd'hui plus fréquenté, que celui de la Grece. Chaque jour il part d'une Antille à l'autre, pluſieurs vaiſſeaux qui rendent ſi aiſée la communication entre ces iſles, que profitant de cette facilité, j'ai cédé à la curioſité de les voir; & voici en peu de mots, le chemin que j'ai ſuivi. De Saint-Domingue à Portorico, de Portorico à la Guadeloupe, de la Guadeloupe à la Martinique, de la Martinique à Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Barbade, Tabaco, la Grenade, & Surinam, d'où je vous écris préſentement.

J'ai paſſé ſucceſſivement chez les Eſpagnols, les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois; j'ai vu des contrées nombreuſes, couvertes de

troupeaux d'eſclaves, & les trois quarts des habitans changés en bêtes, pour le ſervice de l'autre quart. J'ai vu, malgré l'influence & l'empire du climat, les mœurs européennes tranſportées en Amérique; j'ai vu l'Eſpagnol orgueilleux & indolent ſe procurer, avec ſon or, un luxe que ſa pareſſe lui refuſe. J'ai vu l'Anglois, ennemi du repos & de la gêne, auſſi jaloux de la liberté, que de l'étendue de ſon commerce. J'ai vu le François léger, vif, entreprenant, mais toujours ſoumis aux loix de ſon pays, toujours guidé par la ſageſſe du gouvernement. Les Danois & les Hollandois méritent à peine d'être mis au nombre des propriétaires de l'Amérique; ils poſſedent un ou deux rochers, ſur leſquels ils déploient les miracles de leur frugalité & de leur induſtrie.

San-Juan de Portorico, capitale de l'iſle de ce nom, eſt éloignée de quinze ou vingt lieues de celle de Saint-Domingue. Ce pays fut découvert par Chriſtophe Colomb; les Eſpagnols le nommerent Portorico, à cauſe de l'excellence de ſon port, & les François Portoric. A ſon entrée eſt une petite

isle, qui a été jointe à la grande, par le moyen d'une chaussée faite au travers du havre. Ponce de Léon y jetta les premiers fondemens d'une colonie : il commença par y bâtir une bourgade, & voulut ensuite asservir les Indiens, comme on avoit fait à Saint-Domingue ; mais il reconnut qu'il s'étoit trop flatté, en croyant pouvoir disposer de ces Insulaires comme d'un peuple conquis. Ils n'eurent pas plutôt senti la pesanteur du joug Castillan, qu'ils chercherent les moyens de s'en délivrer. Ils s'assemblerent entr'eux ; & le premier objet de leur délibération, fut de s'assurer si les Espagnols étoient effectivement immortels, comme ils en avoient la réputation. L'occasion d'éclaircir un fait de cette importance, ne tarda pas à se présenter. Un Castillan s'étant fait accompagner par quelques Indiens, pour l'aider dans un passage difficile, arriva au bord d'une riviere qu'il fallut traverser. Un de ses guides se présenta pour le porter sur ses épaules ; & lorsqu'il fut au milieu de l'eau, il se laissa tomber avec son fardeau. Les autres Indiens se joignirent à lui pour tenir long-tems l'Espa-

gnol ſous les flots ; & le voyant enfin ſans aucune marque de vie, ils tirerent le corps ſur la rive. Cependant, comme ils ne pouvoient encore ſe perſuader qu'il fût mort, ils lui firent des excuſes de lui avoir laiſſé boire tant d'eau, en proteſtant que ſa chûte les avoit beaucoup affligés. Leurs diſcours étoient accompagnés des plus grandes démonſtrations de douleur, pendant leſquelles ils ne ceſſoient de tourner le cadavre, & d'obſerver s'il reſpiroit. Cette comédie dura trois jours, c'eſt-à-dire, juſqu'à ce que, par la putréfaction, ils ſe fuſſent aſſurés de la mort de l'Eſpagnol.

Déſabuſés de la prétendue immortalité de leurs tyrans, ces Inſulaires prirent la réſolution de s'en défaire. Leur entrepriſe fut conduite avec beaucoup de ſecret ; & les Caſtillans étant ſans défiance, ils en maſſacrerent un grand nombre, avant que les autres euſſent ouvert les yeux ſur le danger. Ponce, alarmé pour lui-même, raſſembla auſſitôt tout ſon monde ; & preſſant les ſauvages dans leurs retraites, il en tira une vengeance qui leur ôta pour jamais l'eſpérance de rentrer en liberté. Il fut

admirablement secondé par un chien, dont l'histoire nous a conservé le nom & les exploits.

Brezerillo (c'est le nom de cet animal) faisoit des exécutions surprenantes, & savoit, dit-on, distinguer les Indiens ennemis, de ceux qui vivoient en paix avec les Espagnols : aussi, ajoute-t-on, étoit-il, lui seul, plus redouté que quatre-vingt-dix Castillans. On lui donnoit la même portion qu'à un arbalêtrier, non-seulement en vivres, mais en or, en esclaves, & en butin, que son maître recevoit. Les Espagnols, qui aiment à se repaître de faits où il entre du merveilleux, racontent que, voulant faire dévorer une vieille Indienne qui leur déplaisoit, ils la chargerent d'une lettre qu'elle devoit porter à quelque distance. Lorsqu'ils la virent sortie, ils lâcherent le dogue, qui courut à elle avec fureur. La femme effrayée prit une posture suppliante; & lui montrant la lettre, elle lui dit : « L'écrit que je porte, Seigneur Chien, s'adresse aux Chrétiens » vos freres; ce sont eux qui m'envoient; ne me faites point de mal; » je suis à leur service ». L'animal s'a-

doucit, la flaira, leva la jambe, pissa contre elle, & la laissa.

Dans sa plus grande longueur, l'isle de Portoric n'a pas plus de quarante lieues, sur quinze ou seize de largeur, & cent vingt de circuit. Elle est remplie de montagnes, dont quelques-unes sont revêtues de bois & de verdure. Elle a peu de plaines, beaucoup de vallons, & quantité de rivieres qui servent à la rendre fertile. Elle abonde en sucre, en coton, en casse, en vanille, riz, maïs & manioc. Les vaches & les bœufs sauvages y sont communs; & leur cuir ne fait pas la partie la moins essentielle de son commerce. Elle produit aussi quantité d'arbres fruitiers, & autres bois propres à toutes sortes d'ouvrages. On y voit beaucoup de gibier; & le poisson que fournit la mer voisine, est excellent. La ville capitale n'a ni murs ni remparts; mais le port est gardé par un château; & la petite isle qui la joint, est impénétrable, à cause des bois épais qui la couvrent: deux petits forts en défendent l'approche.

Les rues de la ville sont larges, peu longues; les maisons assez bien bâties,

mais point ornées. Il y a peu de fenêtres, mais de grandes portes pour recevoir le vent qui rafraîchit l'air. Les croisées ne sont garnies, ainsi que dans la plus grande partie des Antilles, que d'un canevas très-fin; car le verre ne résisteroit point à la violence des ouragans. La cathédrale, dédiée à saint Jean-Baptiste, a un double rang de colonnes, & sa structure est assez belle. L'Evêque est suffragant de l'Archevêque de Saint Domingue. Le Gouverneur réside dans la capitale, auprès de laquelle on voit une abbaye de Bénédictins. Les autres lieux les plus considérables, sont les fortereſſes de Quadanilla & San-Germano, l'une au midi, & l'autre à l'occident de l'isle.

Pendant que nous fûmes à Portoric, notre vaisseau changea ses marchandises contre de l'argent en barres, de la poudre d'or & des piastres. Vous n'imagineriez pas combien il est difficile aux étrangers, d'y faire le commerce, ainsi que sur toutes les côtes soumises à la domination Espagnole. Il faut user d'une infinité de précautions & de ruses, pour se garantir de la violence qu'exerce ordinairement cette nation,

contre tous les bâtimens dont elle peut s'emparer. Un navire qui veut entrer dans le port, feint d'avoir besoin d'eau, de bois ou de vivres. Un placet présenté au Gouverneur, expose les besoins & les dangers de l'équipage. Quelquefois c'est un mât qui menace ruine, & qu'on ne peut raccommoder, sans débarrasser le vaisseau, & conséquemment sans décharger les marchandises. Le Gouverneur se laisse persuader par un présent; & les autres officiers ne résistent pas mieux à la même amorce. On obtient la permission d'entrer dans le port: nulle formalité n'est négligée; on enferme soigneusement toute la cargaison; on applique le sceau à la porte du magasin, par laquelle on la fait entrer; mais on a soin qu'il y en ait une autre, qui n'est pas scellée, par laquelle on prend le tems de la nuit, pour la faire sortir & mettre à la place les marchandises d'échange. Aussi-tôt que ce commerce est fini, le mât se trouve rétabli; & le vaisseau met à la voile.

C'est ainsi que se débitent les plus grosses charges: à l'égard des moindres, qui viennent ordinairement dans des barques étrangeres, on les mene à

l'embouchure des rivieres, ſans ſortir de ſon bord. On avertit les habitations voiſines par un coup de canon ; & les Eſpagnols qui veulent trafiquer, s'y rendent dans des canots avec leurs marchandiſes. C'eſt toujours la nuit, que ſe fait ce commerce ; mais on doit uſer de circonſpection, & ſur-tout ne laiſſer jamais entrer, dans le bâtiment, trop de monde à la fois, crainte d'inſulte. Il faut auſſi être bien retranché, bien armé, bien attentif à obſerver les Eſpagnols ; car ce ſont de grands eſcamoteurs. Si l'on s'apperçoit de quelque ſubtilité, on ne doit les avertir que d'un ton civil, en feignant de la prendre pour une mépriſe, ſi l'on ne veut s'expoſer à de fâcheuſes querelles.

On appelle ce commerce, où jamais il n'eſt queſtion de crédit, *traiter à la pique*. L'uſage eſt de faire, devant la chambre du Capitaine, un retranchement avec une table, ſur laquelle on étale les échantillons de tout ce qui eſt à vendre. Le marchand, ou ſon commis, à la tête de quelques gens armés, eſt derriere cette table. Le reſte de l'équipage eſt ſur le pont, pour faire les honneurs & offrir des raffraîchiſſe-

mens à ceux qui arrivent. Si ce sont des personnes de distinction, qui fassent des emplettes considérables, on n'oublie point, à leur départ, de les saluer de plusieurs coups de canon. Mais il ne faut jamais cesser d'être sur ses gardes, ni se trouver les plus foibles; car si les Espagnols peuvent s'emparer de la barque, il est rare qu'ils y manquent; ils la pillent & la coulent à fond. Il est vrai que sur la moindre plainte de cette nature, ils seroient forcés à la restitution de tout ce qu'ils auroient enlevé, non pas en faveur des propriétaires, mais au profit des officiers de justice. Malgré cela, cette maniere de négocier est plus sûre, moins coûteuse & plus usitée, que celle de feindre des besoins d'eau, de bois, ou de vivre, pour entrer dans le port; cette derniere est sujette à quantité d'inconvéniens & d'embarras.

Le commerce avec les Espagnols a encore d'autres difficultés, par la bizarrerie de leur caractere. A moins qu'on ne sache les tromper, ils ne veulent payer la marchandise qu'au-dessous de sa valeur. Il faut alors savoir se relâcher; & comme ils se piquent de no-

bleſſe, on eſt ſûr de réparer ſa perte, en flattant leur vanité. Les Anglois & les Hollandois excellent dans ces petites ruſes. Quand un Eſpagnol, qui achete de la toile pour ſe faire une ou deux chemiſes, s'obſtine à demeurer au-deſſous du prix, ils ne laiſſent pas de la lui donner; mais enſuite, ils lui montrent des dentelles, qu'il lui font payer dix fois plus qu'elles ne valent, en lui perſuadant que c'eſt ainſi que les portent les Grands d'Eſpagne.

De Portoric à la Guadeloupe, on rencontre pluſieurs iſles, où nous ne jugeâmes point à propos de nous arrêter. J'en parlerai cependant, d'après le récit d'un naturaliſte Danois, qui montoit le même vaiſſeau, & voyageoit par ordre de ſa Cour. L'hiſtoire naturelle des Antilles, n'étoit pas l'unique objet de ſes obſervations: elles rouloient également ſur la partie hiſtorique, civile & politique de ces Iſles. Il nous les nomma toutes, ſuivant leur poſition, en commençant par Saint-Thomas, les Vierges, Anégada, Sainte-Croix, Sombrera, Anguilla, Saint-Martin, Saint-Barthelemi, Saba, Saint-Euſtache, Saint-Chriſtophe, la Bar-

boude, Nieve, Antigoa, Montferrat, la Desirade, Marie-Galante, & les Saints, qui forment une espece de quart de cercle dans le golphe du Mexique.

La premiere appartient au Roi de Danemarck, sous la protection duquel les Prussiens & les Brandebourgeois y ont des possessions; mais ce sont les Hollandois, qui, sous le nom des Danois, en font presque tout le commerce. On y voit aussi quelques François réfugiés, & un petit nombre de Catholiques. « Il est assez singulier, me disoit » notre savant, que toutes ces reli- » gions n'y aient encore aucun temple. » Les deux dominantes sont la luthé- » rienne & la calviniste.

» L'isle de Saint-Thomas est renom- » mée par la commodité naturelle » de son port : c'est un enfoncement » formé par deux montagnes assez hau- » tes du côté de la terre, mais qui, en » s'abaissant insensiblement vers la mer, » forment deux mottes plates, propres » à recevoir chacune une baterie pour » la défense de l'Isle. Elle n'a guere » que six à sept lieues de tour; & l'on » observe, en y arrivant, une forte- » resse au fond du port, avec de très-

» petits baſtions, ſans foſſés, ſans ou-
» vrages extérieurs.

» La ville ſe préſente à cinquante
» pas de ce fort, & ſuit la figure de
» l'anſe. Elle ne contient qu'une longue
» rue, qui ſe termine au comptoir de
» la compagnie Danoiſe, grand & bel
» édifice, compoſé de quantité de lo-
» gemens, & de magaſins commodes,
» ſoit pour les marchandiſes, ſoit pour
» la garde des Negres, dont elle fait
» un grand commerce. Les maiſons,
» qui n'étoient que des fourches plan-
» tées en terre, revêtues de torchis,
» & couvertes de roſeaux, ſont bâties
» de brique, depuis qu'un incendie les
» a reduites en cendres. Elles ſont
» baſſes, mais propres, pavées de
» faïance, & blanchies à la maniere des
» Hollandois.

» Le Danemarck étant preſque tou-
» jours neutre dans les guerres de l'Eu-
» rope, ce port eſt ouvert à toutes
» les nations. Il ſert d'entrepôt, en
» tems de paix, pour le commerce que
» les François, les Anglois, les Eſpa-
» gnols & les Hollandois n'oſent faire
» ouvertement dans leurs iſles. Pen-
» dant la guerre, il eſt le refuge

» des vaisseaux marchands poursuivis
» par les Corsaires. D'un autre côté,
» c'est là que les Pirates menent leurs
» prises & les vendent. Ainsi les habi-
» tans de Saint-Thomas profitent des
» malheurs des vaincus, sans avoir
» contribué à leur perte, & partagent
» avec les vainqueurs, le fruit d'une
» victoire qui ne leur a rien coûté.
» C'est de leur port que partent aussi
» quantité de barques, pour aller en
» traite sur les côtes de Terre-Ferme,
» d'où elles rapportent beaucoup d'ar-
» gent en especes, ou en barres. Tant
» d'avantages font regner, dans cette
» Isle, l'abondance de toutes sortes de
» richesses & de provisions.

» C'est principalement au Monarque
» glorieux qui nous gouverne, dit le
» Danois, que l'isle de Saint-Thomas
» est redevable de cette prospérité. Les
» accroissemens les plus importans de
» notre commerce, sont l'effet de la
» générosité de ce Roi bienfaisant; &
» la renommée doit apprendre à tout
» l'univers, la grandeur d'ame d'un
» Prince, qui a donné à la Compagnie
» des Indes Occidentales plusieurs mil-
» lions, pour ouvrir à tous ses sujets

» de nouvelles ſources d'opulence. Ne
» condamnez pas, ajouta-t-il, le juſte
» enthouſiaſme, qu'excite en moi, dans
» ce moment, le ſouvenir de ſes vertus
» royales, & cette attention conti-
» nuelle à tout ce qui intéreſſe le bon-
» heur de ſes peuples. Dans un âge,
» où les paſſions & les plaiſirs multi-
» plient les deſirs des Rois, il a ſçu ren-
» fermer ſes beſoins dans les bornes
» les plus étroites. C'eſt par-là, qu'il
» s'eſt mis en état de répandre cette
» multitude de bienfaits, qui portent
» la fertilité dans ſon royaume. Les
» anciennes manufactures ont été ra-
» nimées ; ſa main fertile en a ouvert
» de nouvelles. Pour en aſſurer la per-
» pétuité, il a fondé un ſéminaire d'in-
» duſtrie, où les enfans des pauvres
» apprendront à en être un jour les
» ſoutiens. Pluſieurs académies, qui lui
» doivent leur naiſſance, & ornent ſa
» capitale, le jardin botanique, dont
» il va l'enrichir, annonceront à la poſ-
» térité, la protection ſignalée qu'il
» accorde aux arts & aux ſciences :
» l'hôpital général qu'il vient de fon-
» der, eſt l'ouvrage de ſon humanité.
» La reconnoiſſance me force de vous

» parler auſſi de ces penſions données
» à des Savans pour les faire voyager,
» de ces gratifications accordées aux
» Artiſtes & aux Fabriquans, de ces
» dons ſans nombre, répandus ſur tous
» ceux qui ſe rendent recommandables
» par des talens utiles. Ces monumens
» de munificence, découvrent la gran-
» deur de ſes ſentimens & de ſes idées,
» & prouvent qu'une ſage économie
» fournit aux ſouverains, un fonds
» inépuiſable de bienfaiſance.

» De Saint-Thomas, je paſſai entre
» les petites iſles, qu'on nomme les
» *Vierges*. C'eſt une des plus agréables
» navigations; on croit être dans une
» grande prairie, coupée, de part &
» d'autre, par quantité de boſquets.
» J'en vis quelques-uns d'habités; mais
» on aſſure que la plupart ſont déſerts.
» On appelle la *Groſſe-Vierge*, la plus
» grande de ces iſles, occupée par
» les Anglois, qui daignent à peine la
» compter parmi leurs établiſſemens.
» Les habitans y ſont pauvres, & n'y
» recueillent qu'un peu de riz, de tabac
» & de coton. Leur nourriture com-
» mune eſt du poiſſon, parce que la
» pêche y eſt extrêmement abondante.

» Les

» Ils n'ont d'eau douce, que celle qui » tombe du ciel, & qu'ils gardent dans » des futailles. Lorſqu'elle eſt conſom- » mée ou corrompue, leur reſſource » eſt l'eau de pluie, qui ſe trouve » dans le creux des rochers, & ſur la- » quelle il ſe forme une croûte verte & » épaiſſe, qu'on ſe garde bien de rom- » pre entiérement. On la conſerve, » au contraire, avec beaucoup de ſoin; » parce qu'elle modere l'ardeur du ſo- » leil; & l'ouverture qu'on y fait, n'eſt » que de la grandeur du vaſe, avec le- » quel on puiſe de l'eau.

» Nous approchâmes de l'Anégada, » ou l'Iſle Noyée, ainſi nommée, parce » qu'elle eſt plate, baſſe, & ſouvent » inondée des eaux de la mer. On pré- » tend qu'un galion Eſpagnol s'y per- » dit anciennement, & que l'argent » qu'il portoit y eſt reſté enſeveli. L'eſ- » pérance d'une ſi belle proie a tenté » plus d'une fois les habitans d'une iſle » voiſine & les Flibuſtiers. On a même » prétendu qu'on avoit trouvé quelque » portion du tréſor; mais le corps du » dépôt n'a pas encore été découvert.

» Sombrera eſt une iſle inhabitée, » à cauſe du peu de bonne terre qui

» couvre ſa ſuperficie. Les Eſpagnols
» lui ont donné ce nom, parce qu'é-
» tant ronde & plate, avec une haute
» montagne au milieu, elle repréſente
» aſſez bien la figure d'un chapeau.

» Les François ayant abandonné l'iſle
» de Sainte-Croix, par ordre du gou-
» vernement, pour aller peupler la
» colonie de Saint-Domingue, l'ont
» vendue à la Compagnie de Dane-
» marck, qui vient d'y faire bâtir un
» fort.

» Aguilla, que ſa figure a fait nom-
» mer ainſi, eſt poſſédée par les An-
» glois. Dans l'endroit où elle eſt le plus
» large, on trouve un marais, autour
» duquel ils ont formé quelques caba-
» nes; mais leur extrême pareſſe les
» fait vivre dans l'indigence. Cepen-
» dant le ſol en eſt excellent; & des
» hommes plus induſtrieux pourroient
» en tirer parti. Cette colonie ſubſiſte
» ſans Prêtres, ſans Miniſtres, ſans
» Gouvernement, ſans Magiſtrats, &
» ne s'en eſtime que plus heureuſe.

» A propos de prêtres, on ma dit
» que des François & des Hollandois
» s'étant établis dans la petite iſle de
» Saint-Martin, les premiers avoient
» choiſi parmi eux, pour leur Com-

» mandant, un chirurgien de profes-
» sion, qui faisoit aussi l'office de Cu-
» ré. C'étoit lui qui assembloit le peu-
» ple à l'église, faisoit le prône, réci-
» toit les prieres, donnoit avis des
» fêtes & des jeûnes. A toutes ces fonc-
» tions, il joignoit encore celle de ju-
» ge, assisté de son Frater & du Maître
» d'Ecole, qui lui tenoient lieu, l'un
» d'Assesseur, l'autre de Greffier. Cette
» Cour décidoit souverainement & en
» dernier ressort, de toutes les contes-
» tations qui s'élevoient dans la colo-
» nie. On n'y compte guere aujour-
» d'hui, que deux cens François, logés
» dans vingt ou trente maisons, qui
» forment la ville de Saint-Martin. Les
» Hollandois y ont leur quartier, sé-
» paré de celui des François par une
» montagne.

» Tous ces gens vivent en bonne
» intelligence dans cette isle, qui a tout
» au plus quinze ou seize lieues de cir-
» cuit. On n'y trouve, ni ports, ni
» rivieres, mais seulement quelques
» fontaines, qui ne donnent de l'eau,
» que dans les tems de pluie, & tarif-
» sent dans la sécheresse : on a recours
» alors à l'eau de citerne. Cette Isle

» produit beaucoup de ſel : on le re-
» cueille dans des ſalines naturelles,
» d'où il ſe tire ſans dépenſe & ſans
» travail. Les autres productions ſont
» le tabac, l'indigo, le rocou & le
» manioc. Les Eſpagnols ont les pre-
» miers habité ce pays, & y avoient
» une fortereſſe, dans la ſeule vue
» d'empêcher les Européens de s'établir
» dans les iſles voiſines ; mais n'ayant
» pu s'y oppoſer, ils ſe déterminerent
» enfin à l'abandonner.

» La petite iſle de Saint-Barthelemi
» appartient à la France, qui ne la
» garde, que parce qu'elle a un excel-
» lent port, où des vaiſſeaux de toute
» grandeur peuvent être à couvert ſur
» un très-bon fond ; car d'ailleurs cette
» terre n'eſt propre qu'à cultiver du
» tabac.

» Saba n'eſt occupée que par quel-
» ques familles Hollandoiſes, dont le
» commerce principal eſt en ſouliers ;
» ils en fourniſſent à toutes les An-
» tilles ; & l'on ne voit nulle part au-
» tant de cordonniers. Avec ce trafic,
» un peu d'indigo & de coton, ils
» vivent dans une ſorte d'abondance,
» ont des maiſons commodes, des

» eſclaves. Il regne entr'eux une très-
» grande union ; & ils mangent ſou-
» vent les uns chez les autres. Ils n'ont
» point de boucherie ; mais ils tuent
» des beſtiaux, chacun à leur tour,
» autant qu'il en faut pour la ſubſiſtance
» du quartier. Chaque particulier va
» prendre la viande dont il a beſoin,
» & la rend en nature, quand ſon tour
» eſt arrivé. L'iſle a cela de particulier,
» qu'on la prend d'abord pour un ro-
» cher eſcarpé de toutes parts. Un
» chemin en zig-zag, taillé dans le
» roc, conduit à ſon ſommet, où le
» terein ſe trouve uni, bon & fertile.
» C'eſt une fortereſſe naturelle, dans
» laquelle il eſt impoſſible de forcer les
» habitans, lorſqu'ils ne manquent
» point de vivres. Ils ont fait, à côté
» du chemin, des amas de pierres ſou-
» tenues ſur des planches, qu'ils peu-
» vent faire tomber, par le moyen
» d'une corde, ſur l'ennemi qui entre-
» prendroit de les attaquer.

» Saint-Euſtache eſt encore une iſle
» Hollandoiſe, mais plus grande &
» mieux peuplée que la précédente.
» Elle n'eſt ſéparée de Saint-Chriſto-
» phe, que par un canal large de trois

» lieues. Cette derniere doit ſon nom
» à l'amiral Colomb. Il l'appella ainſi,
» diſent quelques-uns, à cauſe de la
» figure de ſes montagnes : il y en a
» une fort grande, ſur laquelle une au-
» tre plus petite eſt aſſiſe, comme l'En-
» fant Jeſus ſur les épaules du ſaint
» Géant. D'autres croient tout ſimple-
» ment, qu'il lui donna ſon nom, parce
» qu'il la découvrit le jour de ſa fête.

» Quoique les Eſpagnols préten-
» diſſent s'en être aſſuré la poſſeſſion,
» ils n'y ont jamais eu de colonie. L'iſle
» n'étoit peuplée que par les Caraïbes,
» ſes habitans naturels, lorſque, par
» un pur effet du haſard, deux vaiſſeaux,
» l'un François, l'autre Anglois, y
» aborderent le même jour. Ils ſenti-
» rent tous les avantages qu'ils pou-
» voient retirer de ce poſte, contre les
» Caſtillans, avec qui ils étoient en
» guerre; & ſans diſputer leſquels y
» étoient arrivés les premiers, ils con-
» vinrent de le partager entr'eux, pour
» y faire chacun un établiſſement. Ils
» y reſterent enſemble de très-bon
» accord; & après en avoir chaſſé les
» Caraïbes, qui voulurent les attaquer
» en trahiſon, ils laiſſerent, de part &

» d'autre, quelques-uns de leurs gens » sur la côte, & retournerent chercher » des recrues dans leur patrie. Les » Cours de France & d'Angleterre ap- » prouverent leurs démarches, & les » renvoyerent quelque tems après, » avec des proviſions, & un nombre » d'hommes ſuffiſant, pour jetter les » fondemens d'une colonie durable. » On peut la regarder comme le ber- » ceau de celles que les François & les » Anglois ont poſſédés dans les An- » tilles. Ces deux peuples décrivirent » & fixerent leurs limites reſpectives : » la pêche, la chaſſe, les marais ſalés, » le bois des forêts, les mines, les ha- » vres demeurerent en commun.

» C'eſt principalement de cette Iſle, » que ſont ſortis ces Aventuriers des » deux nations, qui, ſous le nom de » Flibuſtiers & de Boucaniers, ſe ſont » emparés de la Tortue & de la côte » ſeptentrionale de Saint-Domingue. » Les premiers colons s'appliquerent » d'abord à la culture du tabac ; & cette » plante leur a fourni long-tems la ma- » tiere d'un commerce ſuffiſant pour » les entretenir ; mais la quantité qu'ils » en cueillirent, en ayant fait baiſſer

» le prix, ils cultiverent des cannes » de ſucre, du gingembre, de l'indigo » & du coton. Les richeſſes que ces » productions firent entrer dans la Co- » lonie, la rendirent en peu de tems, » très-floriſſante; mais après diffé- » rentes révolutions, cauſées par » les guerres de l'Angleterre avec la » France, ces deux puiſſances convin- » rent enfin, que Saint-Chriſtophe ap- » partiendroit en entier à la Couronne » Britannique.

» Le ſéjour de cette Iſle eſt agréable, » & quoique les ouragans y ſoient fré- » quens & dangereux, l'air n'y perd » rien de ſa pureté. C'eſt dans la ſaiſon » des pluies, que regnent ces tempêtes » effroyables, le plus redoutable fléau » qu'on ait à eſſuyer ici de la part du » climat. C'étoit un uſage établi chez les » premiers habitans de la colonie, d'en- » voyer tous les ans demander aux » Caraïbes, ſi l'on étoit menacé d'un » ouragan; & l'on aſſure que ces Sau- » vages ne ſe trompoient jamais dans » leurs pronoſtics : voici les ſignes, » auxquels ils croyoient les connoître.

» L'air ſe trouble, le ſoleil rougit, » le tems devient calme, le ſommet

» des montagnes se purifie & se nettoie.
» On entend dans les puits & dans les
» crevasses de la terre un bruit sourd,
» semblable à des vents renfermés; les
» étoiles paroissent obscures & plus
» grandes qu'à l'ordinaire; le ciel est
» noir, & a quelque chose d'effrayant;
» la mer répand une odeur désagréable,
» & s'éleve, quoique dans une appa-
» rente tranquillité; bientôt le vent
» souffle avec assez de violence, & re-
» commence à différentes reprises.

» Alors une bourasque terrible se fait
» sentir, accompagnée de pluie, d'é-
» clairs, de tonnerre, & quelquefois
» de tremblement de terre, en un mot,
» avec les circonstances les plus destruc-
» tives, que les élémens puissent rassem-
» bler. On voit d'abord pour prélude
» du désastre qui doit suivre, des
» champs entiers de cannes de sucre
» pirouetter dans les airs, & jettés sur
» toute la surface du pays. Des arbres
» aussi anciens que le monde, & dont
» l'énorme grosseur avoit bravé, jus-
» qu'alors tous les efforts des orages,
» sont déracinés, enlevés de terre,
» emportés comme du chaume. Ceux
» qui résistent, sont brisés comme de

» fragiles roſeaux; les plantations de
» toute eſpece détruites & boulever-
» ſées; les maiſons, les granges, les
» moulins renverſés d'un coup de vent;
» l'herbe même foulée & déſſéchée,
» comme ſi elle eût été brûlée; & l'eau
» qui monte à cinq ou ſix pieds, acheve
» d'entraîner tout ce qui n'avoit pas
» ſuccombé à la premiere violence.

» La déſolation & la mort accompa-
» gnent un ouragan. Ses traces ſont
» comme celles du feu; tout diſparoît à
» ſon paſſage; & ce changement eſt
» auſſi prompt qu'il eſt terrible. Il dé-
» truit dans un clin d'œil, les travaux
» de pluſieurs années, & ruine les eſpé-
» rances du cultivateur, dans le tems
» qu'il ſe croit au comble de la fortune.

» Qui ne frémiroit pas en voyant des
» lieux, toujours ornés de verdure,
» dépouillés dans un inſtant, par une
» main inviſible, & n'offrant plus que
» des forêts ſemblables aux mâtures
» d'un vaiſſeau? Les horreurs de l'hi-
» ver ſuccedent aux charmes du prin-
» tems. Le jour, preſqu'éclipſé, pré-
» ſente par-tout l'image effrayante de
» la nuit. Les animaux effarés cherchent
» un aſyle; la nature épouvantée ſem-

» ble toucher à ſon dernier moment.
» Un ſilence affreux répand la conſter-
» nation & la terreur ; le vent ſeul ſe
» fait entendre avec un bruit épou-
» vantable. La mer offre, en même
» tems, le triſte ſpectacle de tous les
» ravages d'une tempête ; le rivage &
» les eaux ſont couverts des débris des
» naufrages ; & les bâtimens fracaſſés
» & battus par les lames, flottent de
» toutes parts, confondus avec les
» membres & les corps défigurés des
» malheureux, qui en ont été les vic-
» times.

» Le plaiſir que trouvent les Anglois,
» à vivre au milieu de leurs planta-
» tions, les détourne de ſe réunir dans
» des villes. Leurs maiſons, répandues
» dans la campagne, forment avec les
» boſquets & les avenues qui les envi-
» ronnent, l'aſpect le plus riant, & le
» point de vue le plus agréable. Dans
» le tems que les François partageoient
» l'iſle avec eux, ils y bâtirent un
» bourg, ſous le canon de la Citadelle
» de Baſſe-Terre : c'eſt encore la ſeule
» place conſidérable du pays. Les An-
» glois ont conſtruit pluſieurs forts dans

» les différens endroits de la côte, où » l'on peut aborder.

» Quoique les François n'aient pas » moins contribué que les autres Euro- » péens, à expulser de Saint-Chriſto- » phe les Caraïbes, vous êtes pourtant » ceux, contre leſquels ces ſauvages » ont conſervé le moins de haine : ils » déteſtent les Anglois & les Eſpagnols. » Ils diſent que les Hollandois valent, » comme depuis la main juſqu'au cou- » de; & vous, comme depuis une » main juſqu'à l'autre; ce qu'ils expri- » ment, en étendant les bras, pour » marquer combien ils vous conſide- » rent.

» La quantité de ſucre & des autres » denrées que produit l'iſle de Saint- » Chriſtophe, prouve l'extrême ferti- » lité de ſon ſol; mais le milieu du pays » ne préſente qu'un amas de montagnes » eſcarpées, & de bois impénétrables. » Il eſt vrai que ces monts, s'élevant » l'un ſur l'autre en amphithéatre, don- » nent une vue charmante ſur toutes les » plantations, qui s'étendent autour de » l'Iſle, juſqu'à la mer. On y trouve » auſſi d'épouvantables rochers, d'hor-

» ribles précipices, d'épaiſſes forêts,
» des bains chauds, des ſources miné-
» rales & ſulphureuſes. Il en ſort enfin
» pluſieurs rivieres, qui fourniſſent de
» très-bonne eau. La principale eſt la
» Cayonne, qui ſervoit de bornes an-
» ciennement entre les François & les
» Anglois. Je ne parle pas d'une ſaline,
» au bord de la mer, d'où l'on tire
» beaucoup de ſel.

» On attribue à la pureté de l'air la
» beauté des femmes de Saint-Chriſ-
» tophe. La plupart ſont vêtues à la
» Françoiſe, avec une magnificence à
» laquelle il ne manqueroit rien, ſi,
» voulant enchérir ſur vos modes, elles
» n'y ajoutoient des ornemens qui les
» défigurent. Vous n'avez vu nulle part
» autant de franges d'or, d'argent ou
» ſoie. Ce ſont les femmes qui, malgré
» cette parure, coupent les viandes &
» ſervent à table. Elles le font avec
» autant de grace que de propreté; &
» ordinairement elles boivent encore
» mieux pour exciter la compagnie par
» leur exemple. L'eſprit & la vivacité
» ſont des qualités communes aux deux
» ſexes. Tous les habitans ſont bien
» faits, avantage commun à tous les

» créoles de l'Amérique Françoiſe &
» Angloiſe, où il eſt auſſi rare de trou-
» ver des boſſus, des borgnes & des
» boiteux, qu'il eſt ordinaire d'en voir
» en Europe.

» A la ville comme à la campagne, la
» plupart des maiſons ſont de bois,
» proprement lambriſſées dans l'inté-
» rieur, & peintes en dehors, c'eſt-
» à-dire, revêtues d'une couche de
» couleur à l'huile, pour les garantir
» de la pourriture que cauſent néceſſai-
» rement la chaleur & l'humidité du cli-
» mat. Cette peinture leur donne de
» l'agrément & de l'éclat. La diſtribu-
» tion des chambres eſt bien entendue,
» la propreté admirable, & les meubles
» magnifiques. La cour & l'entrée des
» maiſons ſont ornées de tamarins &
» d'orangers, dont l'odeur embaume
» les appartemens.

» On vante la fertilité d'une autre
» iſle, poſſédée par les Anglois, appel-
» lée la Barboude, qu'il ne faut pas con-
» fondre avec la Barbade, ſoumiſe aux
» mêmes maîtres. Les habitans s'occu-
» pent à élever des beſtiaux, & en ont
» une grande quantité, ſans négliger
» les autres parties de la vie champê-

» tre. Leur commerce principal con-
» siste en grains & en provisions de
» bouche, qu'ils vendent à leurs voi-
» sins. Bornés à ce soin, ils voient, sans
» jalousie, les richesses que la culture
» du sucre procure aux autres isles, &
» n'y participent, qu'en les échangeant
» contre leurs denrées.

» Nieve ou Nevis, qui n'est éloignée
» de Saint-Christophe que de quelques
» milles, doit avoir été découverte en
» même tems. Quoiqu'une des plus
» petites des Antilles, elle a été une des
» plus florissantes. Quarante ans après
» que les Anglois s'y furent établis, on
» y comptoit dix mille Blancs & plus
» de vingt mille Noirs; ce qui paroî-
» troit incroyable dans une étendue de
» six lieues de circonférence, sans le
» commerce immense qui s'y faisoit
» alors, soit en sucre, dont elle char-
» geoit annuellement plus de cent vais-
» seaux pour l'Europe; soit en vin,
» dont elle fourniſſoit, presque seule,
» toutes les Antilles.

» Ce fut durant ce tems de prospé-
» rité, qu'on y vit naître la ville de
» Charles-Town & quelques forts,
» dont une partie est aujourd'hui fort

» négligée. Les guerres que l'Angleterre
» eut à ſoutenir avec la France, une
» affreuſe mortalité, & un ouragan
» terrible, qui renverſa les édifices,
» déracina les arbres, détruiſit les plan-
» tations, tous ces malheurs, arrivés
» ſucceſſivement & dans l'eſpace de
» peu d'années, laiſſerent l'Iſle dans un
» état, dont elle ne s'eſt jamais bien
» relevée. Ce n'eſt à proprement par-
» ler, qu'une haute montagne, dont
» le ſommet eſt couvert d'arbres. Les
» plantations regnent autour, en com-
» mençant au bord de la mer, &
» continuant, par une pente très-
» douce, juſqu'à la cime. Les ſources,
» qui en deſcendent de pluſieurs côtés,
» forment des ruiſſeaux dont quelques-
» uns peuvent mériter le nom de ri-
» vieres. On y voit auſſi des eaux mi-
» nérales chaudes, où l'on alloit pren-
» dre les bains, pour les mêmes mala-
» dies, qui font rechercher ceux de
» Bath en Angleterre, & en France
» les eaux de Bourbon. Nevis, quant
» à ſes productions & à ſon commerce,
» reſſemble aux autres Antilles. Le ſucre
» eſt ſa principale denrée; il y ſert de
» gage d'échange dans toutes les affai-

» res de commerce. On compte par » livres de ſucre, au lieu de livres » Sterlings. Les habitans ne ſont pas » plus embarraſſés, pour conclure un » marché de cette maniere, que s'ils » traitoient avec de l'argent.

» Antigoa n'a aucun ruiſſeau d'eau » douce; & les ſources y ſont ſi rares, » qu'elle fut long-tems inhabitée. Mais » aujourd'hui, on y conſerve l'eau de » pluie dans des citernes; & l'on en » manque rarement. Cette iſle n'a rien » d'ailleurs, qui la diſtingue particuliére- » rement des autres Antilles Angloiſes.

» Les Eſpagnols, ſans avoir jamais » habité l'iſle de Mont-Serrat, lui ont » donné le nom qu'elle porte; parce » qu'ils crurent lui trouver quelque » reſſemblance avec une montagne de » Catalogne, que deux circonſtances » rendent également célebre. La pre- » miere eſt une chapelle dédiée à la » Vierge, & preſque auſſi miraculeuſe, » auſſi fréquentée par les pélerins, que » celle de Lorette. La ſeconde, eſt d'a- » voir ſervi, comme de berceau, à » l'ordre des Jéſuites: ce fut là que » leur fondateur Ignace prit le titre de » Chevalier de la Vierge. Ces deux

» raisons n'ont pas empêché les An-
» glois, qui se sont emparés de cette
» Isle, de lui conserver son ancien nom.
» Outre qu'elle offre, comme je l'ai
» dit, les mêmes productions que les
« autres Antilles, elle a aussi éprouvé
» les mêmes révolutions, est sujette
» aux mêmes ouragans, fait le com-
» merce des mêmes denrées, est sou-
» mise au même gouvernement, est ré-
» gie par les mêmes loix, qui sont celles
» de l'Angleterre.

» Les petites isles de la Désirade,
» de Marie-Galante & des Saints ne
» sont pas estimées valoir la peine, que
» les François les gardent, les habi-
» tent ou les cultivent ».

Tous les pays dont parloit notre Danois, se présentoient successivement à nos yeux, à mesure que nous approchions de la Guadeloupe, que je réserve pour la lettre suivante.

Je suis, &c.

A la Guadeloupe, ce 9 novembre 1750.

LETTRE CXXXI.

SUITE DES ANTILLES.

UN canal, formé naturellement par la mer, long de trois lieues, large de cinquante toiſes, nommé la *Riviere ſalée*, ſépare, en deux parties preſqu'égales, la Guadeloupe, poſſédée par les François depuis plus d'un ſiecle. La partie occidentale, qui donne ſon nom à toute l'Iſle, eſt la mieux peuplée. Elle a, dans ſon centre, pluſieurs montagnes eſcarpées, d'où ſortent des eaux abondantes, qui arroſent le pays. On y trouve auſſi des ſources chaudes & même bouillantes, des ſouffrieres, & quantité de ces ſangliers, qu'on appelle aux Iſles Françoiſes, *Porcs Marons*. Du haut des monts on apperçoit les iſles voiſines; & l'univers n'a pas de plus beau point de vue. Le bourg principal eſt ſitué auprès du fort Saint-Pierre: il y a un Conſeil ſupérieur & un Commandant. Le fort Louis eſt dans la partie orientale, nommée la *Grande-*

Terre. Les paroiſſes de l'iſle ſont deſſervies par des Dominicains, des Jéſuites, des Carmes & des Capucins. Voilà, Madame, tout ce que je puis vous dire d'un pays, où les productions, les uſages, les mœurs, le commerce, les loix, le gouvernement ſont les mêmes que dans les autres Iſles Françoiſes.

La Dominique, placée entre la Martinique & la Guadeloupe, nous offre des objets tout différens. Elle eſt au pouvoir des Caraïbes, fameuſe race d'Indiens, que les Européens ont trouvés établis dans les Antilles, & qui en ſont comme les habitans naturels. Les Anglois ont voulu s'emparer de cette terre, pour couper notre communication entre nos iſles; mais nous nous y ſommes toujours fortement oppoſés. Ils ne laiſſent pas dans des titres particuliers, de s'en attribuer la ſouveraineté; mais cette affectation ridicule & frivole excite la riſée des Caraïbes mêmes, dont ils ſe ſont fait déteſter par leurs trahiſons & leurs violences. Il ſeroit dangereux, pour un Anglois, de paroître aujourd'hui dans leur iſle; & ceux que la tempête y a quelquefois jettés, ont payé cher les perfidies de

leur nation. Nous avons, avec ces Sauvages, d'anciens traités qu'ils n'ont jamais rompus, & sur la foi desquels nous habitons & commerçons paisiblement avec eux.

On ne s'accorde point sur l'origine de ce peuple : les uns le font venir de l'isle de Cuba, les autres du continent, mais sans pouvoir déterminer si c'est de la partie méridionale ou septentrionale de l'Amérique. Le tems & les causes de cette transmigration sont aussi fort incertains; & l'on ne peut former là-dessus, que des conjectures très-douteuses. Ce qu'il y a de plus probable, c'est qu'ils descendent tous d'une même nation : la ressemblance de leur figure, de leur langue, de leurs usages dans toutes les isles qu'ils ont possédées, comme dans celles qu'ils habitent encore, paroît en être une preuve non équivoque. Ils ont généralement la taille médiocre, renforcée, & nerveuse; la jambe pleine & bien faite, les cheveux noirs & lisses, les yeux gros & un peu saillans, le regard stupide & effaré, le nez épaté, le front applati, les dents blanches, bien rangées, la physionomie triste, l'odeur

forte & désagréable. Ils n'ont point de barbe, soit qu'ils en soient privés naturellement, ou qu'ils se l'arrachent. Je ne leur ai vu de poil, ni aux jambes, ni aux cuisses, ni aux bras, ni à la poitrine. Il est difficile de bien juger de leur teint, & de la couleur de leur peau, parce qu'ils se frottent le corps tous les jours avec du roucou détrempé dans de l'huile. Outre l'agrément qu'ils croient lui devoir, il les conserve contre l'ardeur du soleil, & la piquure des moucherons, qui ont une extrême antipathie pour cette odeur. Lorsque ces gens vont à la guerre, ou qu'ils veulent paroître avec éclat, leurs femmes emploient un certain suc noir, pour leur faire des mousstaches qui durent plusieurs jours. Elles se peignent aussi elles-mêmes comme leurs maris, excepté la mousstache, qu'il ne leur est pas permis de porter. Le noir luisant de leurs cheveux leur vient aussi d'une préparation propre à produire cet effet. La forme extraordinaire de leur front n'est pas un défaut qu'ils apportent en naissant. L'usage est de la faire prendre aux enfans nouveaux nés, avec une planche, fortement liée par derriere,

& qu'ils laiſſent juſqu'à ce que le crâne ſoit tellement applati, que ſans hauſſer le viſage, ils voient perpendiculairement au deſſus d'eux.

Ce n'eſt pas ſeulement par leur couleur & la ſingularité de leurs traits, que les Caraïbes different des Européens; ils en ſont encore plus éloignés par la foibleſſe de leur conception, & leur exceſſive ſimplicité. Qu'il y a loin de l'intelligence bornée de ces hommes ſtupides, à ces génies tranſcendans, qui nous ont tracé, ſur les eaux, une route aſſurée, pour nous faire connoître ce nouveau peuple! Cette réflexion, qui paroît applicable à tous les Sauvages en général, l'eſt plus particuliérement à ceux dont je parle. Leur raiſon n'eſt ni plus éclairée, ni plus prévoyante, que l'inſtinct des animaux. Il faut avouer cependant, que leur raiſonnement, à la vue des premiers Eſpagnols qui aborderent dans leurs iſles, n'eſt pas ſi dénué de ſens commun. Surpris du long trajet de mer qu'avoient fait ces étrangers: « il faut, » leur diſoient-ils, que la terre que » vous habitez ſoit bien mauvaiſe, ou » que vous en ayiez bien peu, pour

» en venir chercher de ſi loin, à tra» vers tant de périls ». Auſſi ne ſe firent-ils pas de peine de nous céder le terrein qu'ils occupoient; & à meſure que nous nous étendions par la culture de nos poſſeſſions, ces ſauvages s'éloignoient, & reculoient leurs limites. S'ils ont fait enſuite quelques difficultés, ce n'étoit pas pour diſputer une propriété qui leur étoit indifférente, ils vouloient obtenir de légers préſens, avec leſquels on leur faiſoit bientôt céder le champ qu'ils cultivoient. Si quelquefois ils ont pris les armes contre nous, ce n'étoit pas pour repouſſer des uſurpations, auxquelles ils ſe prêtoient eux-mêmes, mais pour défendre leur liberté, ſur laquelle nous crûmes avoir des droits, parce que nous étions les plus forts.

Ces hommes ſimples n'ont pas multiplié, comme nous, les objets du bonheur, & par conſéquent les obſtacles pour y parvenir. Leurs deſirs ſont bornés, leurs beſoins en petit nombre, & facilement ſatisfaits. Il eſt cependant un point, ſur lequel ils ne ſont rien moins qu'indifférens, l'amour de la vengeance. Je ne connois pas de peuple,

ple, qui pouſſe plus loin cette paſſion cruelle ; elle ſemble être la ſeule, qui puiſſe émouvoir ces cœurs barbares. Au milieu des plaiſirs, dans la joie des feſtins, un Caraïbe en voit un autre dont il ſe ſouvient d'avoir reçu une injure ; il ſe leve, & va froidement, par derriere, lui fendre la tête d'un coup de maſſue. S'il tue ſon ennemi, & que le mort n'ait point de parens pour le venger, c'eſt une affaire terminée ; mais ſi la bleſſure n'eſt pas mortelle, ou qu'il reſte des vengeurs dans la famille, le meurtrier, ſûr d'être traité de même à la premiere occaſion, ne manque jamais de s'évader.

Ces Indiens paſſent leur vie, tantôt accroupis dans un coin, tantôt couchés dans leurs hamacs, à dormir ou à fumer : jamais de ſoucis pour l'inſtant qui doit ſuccéder au moment préſent. La faim les oblige-t-elle d'aller chercher leur nourriture à la pêche ou à la chaſſe ? ils apportent leur proie ; & leurs femmes l'apprêtent. Leur table eſt ouverte à tout le monde ; il n'eſt pas néceſſaire d'y être invité, ni même connu. Il ne prient jamais ; mais ils

n'empêchent perſonne de manger avec eux. Leur ſauce favorite eſt de la pimentade ; ils la font avec du ſuc de manioc, mêlé de jus de citron, dans lequel ils écraſent beaucoup de piment. Ils uſent rarement de ſel ; ce n'eſt pas qu'ils en manquent ; car il y a des ſalines naturelles dans toutes les iſles ; mais il n'eſt pas de leur goût. Ils font rarement bouillir leur viande ; tout eſt rôti ou boucané. Leur maniere de la cuire eſt de l'enfiler par morceaux dans une broche de bois, qu'ils plantent en terre devant un braſier ; & lorſqu'elle eſt rôtie d'un côté, ils la retournent ſimplement de l'autre. Si c'eſt un oiſeau de quelque groſſeur, tel qu'une poule, un pigeon, ou un perroquet, ils le jettent dans le feu, ſans prendre la peine de le plumer, ni de le vuider. La plume n'eſt pas plutôt brûlée, qu'ils le couvrent de cendres & de charbons, & le laiſſent cuire dans cet état. Ils le tirent enſuite, & en enlevent une croûte, que les plumes & la peau ont formée ſur la chair. Ils ôtent les boyaux, & le jabot, & mangent le reſte ſans autre préparation. Un oiſeau, ainſi accommodé, eſt plein de

ſuc, tendre, & d'une extrême délicateſſe.

Les armes ordinaires des chaſſeurs ſont l'arc, les fleches & le couteau. Leur joie eſt extrême lorſqu'ils peuvent ſe procurer un fuſil; mais quelque bon qu'il puiſſe être, ils le rendent bientôt inutile, ſoit en le faiſant crever à force de poudre, ſoit en perdant les vis, ou quelque autre piece; car comme ils ſont fort déſœuvrés, ils paſſent les jours entiers dans leurs hamacs, à le démonter & le remonter; & oubliant de remettre chaque choſe à ſa place, dans leur dépit, ils jettent l'arme & n'y penſent plus.

Les fleches dont ils ſe ſervent, ſont preſque toujours empoiſonnées. Ils font une fente dans une plante venimeuſe, y mettent la pointe, juſqu'à ce qu'elle ſoit bien imbibée d'un lait épais & viſqueux. Ce poiſon eſt ſi pénétrant, que pour lui ôter ſa force, on eſt obligé de faire paſſer le bout de la fleche dans le feu. Celles qu'ils emploient à la chaſſe, n'ont aucun venin, ni même de pointe, quand ils ne tirent qu'aux oiſeaux, mais ſeulement un petit bouton qui les tue ſans les

percer. Les enfans se livrent de très-bonne heure à cet exercice, & y deviennent si adroits, qu'ils ne manquent presque jamais leur coup.

Les Caraïbes ont une maniere assez ingénieuse de prendre les perroquets. Ils observent, à l'entrée de la nuit, les arbres où ils se perchent; & dans l'obscurité, ils mettent, au bas, des charbons allumés, sur lesquels ils brûlent de la gomme & du piment. L'épaisse fumée qui en sort bientôt, étourdit ces animaux, & leur cause une ivresse qui les fait tomber, comme s'ils étoient morts. Ils les prennent alors, leur lient les pieds & les ailes, & les font revenir, en leur jettant de l'eau sur la tête. Ensuite, pour les apprivoiser, ils les font jeûner pendant quelque tems; & lorsqu'ils les croient bien affamés, ils leur présentent à manger. S'ils les trouvent encore revêches, ils leur soufflent au bec de la fumée de tabac, qui les étourdit, jusqu'à leur faire perdre toute leur férocité. Ces oiseaux s'apprivoisent aisément, & apprennent à parler avec la même facilité que ceux qu'on a pris jeunes.

Les Indiens les apportent dans nos

Iſles, avec les productions de leurs terres, les fruits de leur chaſſe, & quelques ouvrages de leur façon. Ils achetent en échange, des fabres, des couteaux, & ſur-tout de l'eau-de-vie, qu'ils aiment paſſionnément. Souvent ils entreprennent un voyage dans une ſaiſon dangereuſe, uniquement pour ſe procurer une bagatelle qu'ils déſirent. Ils offrent, pour l'avoir, tout ce qu'ils ont apporté; tandis que pour une boutique entiere d'autres marchandiſes, dont ils n'auroient alors ni envie, ni beſoin, ils ne donneroient pas la plus petite partie de ce qu'ils poſſedent.

Dans les comptes qu'on fait avec eux, il faut les payer en petite monnoie. Un louis ne vaut pas, pour eux, deux ſols marqués; parce qu'ils attachent plus de prix au nombre qu'à la matiere. Il eſt encore à propos d'étendre les pieces qu'on leur donne, de les ranger les unes après les autres, à quelque diſtance, ſans jamais doubler les rangs, ni mettre une partie l'une ſur l'autre. Cet ordre ne ſatisferoit ni leur cupidité ne leur vue; & l'on ne concluroit rien avec eux. Mais lorſ-

qu'ils voient une longue file de sols marqués, ils rient & se réjouissent comme des enfans.

Une autre observation qui n'est pas moins nécessaire, c'est d'enlever bien vîte ce qu'on achete, de peur qu'ils ne viennent le reprendre, sans rendre l'argent qu'ils ont reçu. Il est vrai qu'on les y force aisément, sur tout lorsqu'ils trafiquent dans nos isles; mais il est toujours important de ne point avoir de querelles.

Ils font ces voyages dans des canots, où tout ce qu'ils apportent, est attaché de maniere, que, si le mauvais tems fait tourner la pirogue, ils se jettent dans la mer, & la retournent sans rien perdre de leurs effets. S'ils donnent passage à un Européen qui ne sache pas nager, il y a toujours quelqu'un parmi eux, qui veille à sa conservation. Rien n'amuse autant que de les voir nager dans les mers les plus courroucées, au milieu des vagues les plus effrayantes. Ils ont même alors assez d'adresse, pour se défendre contre les requins ou autres poissons voraces, avec un couteau qu'ils tiennent à la main. Ils y accoutument leurs enfans dès le bas âge.

La simplicité des Caraïbes paroît en-

core dans leurs logemens, leurs meubles, & leurs habits. Figurez-vous de groſſieres cabanes, couvertes de chaume, paliſſadées avec des pieux, & vous aurez une idée de leur architecture. Leur lit eſt un hamac de groſſe toile de coton, qui a cela de commode, qu'on peut le porter par-tout avec ſoi, qu'on y dort plus au frais, qu'on n'a beſoin ni de couverture, ni de draps, ni d'oreillers, & qu'il n'embarraſſe point une chambre, parce qu'on peut le plier, lorſqu'on ceſſe d'en avoir beſoin. Ce lit, & quelques corbeilles qu'ils font avec des roſeaux, compoſent tout leur ameublement. Ces paniers, dans leſquels ils renferment tout ce qui eſt à leur uſage, ſont également propres, légers & commodes. L'art conſiſte à en rendre le travail ſi ſerré, que quelque pluie qu'il faſſe, ce qu'ils contiennent ſoit toujours ſec. Les Européens des iſles s'en ſervent autant que les Caraïbes; ils ne vont pas d'une habitation à l'autre, ſans une de ces corbeilles, dans laquelle ils font porter leurs hardes ſur la tête d'un Negre.

Un bonnet de plumes, un collier d'os ou de coquillage, des bracelets

de verre ou de pierres colorées, des eſpeces de brodequins, & une légere bande de toile, qui ſemble vouloir couvrir une partie de leur nudité : voilà, Madame, en quoi conſiſte le vêtement de ces Sauvages. On peut les peindre, hommes & femmes, comme les Amours, nuds, armés de fleches, le carquois ſur le dos, un arc à la main. Il ne s'agiroit que de déplacer le bandeau, & de leur mettre, ſur les yeux celui qu'ils portent à la ceinture. C'eſt dans cet équipage, leſte & dégagé, qu'ils paroiſſent dans nos iſles. Encore ne ſe ſervent-ils de voile, que pour complaire aux Européens ; car, chez eux ils ſe croient ſuffiſamment habillés de cette couleur rouge, de ce ſuc de roucou, dont ils ſe frottent tout le corps. Voilées de leur ſeule innocence, les femmes s'offrent ſans honte aux regards des hommes ; & les hommes deſirent peu ce qu'on ne prend nul ſoin de leur cacher.

L'amour paroît être, pour les Caraïbes, ce qu'eſt pour eux la ſoif ou la faim. Jamais il ne leur échappe la moindre attention, jamais la plus petite démonſtration de tendreſſe

pour ce ſexe aimable, ſi recherché par les nations policées, ſi avili par celles qui ne ſuivent que la nature. L'inclination ſeule fait leurs mariages; ils ſe prennent & ſe quittent, ſelon cette même inclination; cependant il eſt rare qu'ils ſe ſéparent. Ils n'ont point à ſe plaindre réciproquement d'infidélité: des femmes qui ne connoiſſent, ni la vanité ni la coquetterie, doivent trouver peu de plaiſir dans l'inconſtance, & n'ont tout au plus que celui de la curioſité. Elles ſentent qu'elles ſont nées pour obéir, & ſe ſoumettent. De quelque côté qu'elles portaſſent leur cœur, elles ne feroient, en changeant d'amans, que changer de maîtres. Cependant les maris ſont jaloux juſqu'à la fureur; mais c'eſt une jalouſie ſans amour. Ils ont, pour leurs épouſes, le même attachement que pour toute autre propriété; ils ne veulent ni s'en dépouiller, ni la partager.

C'eſt ordinairement dans leur propre famille, que les Caraïbes choiſiſſent leurs femmes. A l'exception de leurs ſœurs, il leur eſt libre d'épouſer leurs plus proches parentes, nieces,

tantes, cousines, & d'en prendre plusieurs à la fois. Le même homme épousera les quatre sœurs, persuadé que de jeunes filles, élevées ensemble, s'en aimeront mieux, vivront en meilleure intelligence, se rendront plus volontiers, des soins réciproques, serviront mieux leurs parens, s'attacheront plus à leurs maris. L'usage qu'ont ces derniers de se mettre au lit quand leurs femmes accouchent, usage que vous avez vu établi chez d'autres sauvages, l'est aussi chez les Caraïbes. La femme se leve, vaque aux fonctions du ménage; & l'époux reçoit, dans son hamac, les visites, les soins, les complimens des amis & de la famille. Il reste ainsi pendant quatre ou cinq semaines, pour se reposer des peines qu'il s'est données à procréer un nouvel être.

La religion de ces peuples est difficile à saisir & à définir. Il paroît qu'ils reconnoissent un bon & un mauvais Principe. C'étoit, comme vous savez, la doctrine des Manichéens. Qui croiroit que ce système, qui a tant exercé la plume d'un S. Augustin, pût se trouver dans la tête des Caraïbes? Ils font des offrandes à l'Être malfaisant, & ne

rendent aucun culte à ſon Adverſaire ; parce qu'il eſt plus aiſé d'émouvoir les hommes par la crainte, que de les intéreſſer par la reconnoiſſance.

Il y a, chez ce peuple groſſier, des perſonnages importans, qui ſont, tout à la fois, médecins & miniſtres de leurs dieux, & s'attribuent la double puiſſance de donner la mort au corps & à l'ame. Avec de pareilles armes, quel empire n'uſurpe-t-on pas ſur les hommes, ailleurs même que chez les ſauvages ? Ces prêtres qu'on nomme *Boyés*, ont chacun leur divinité particuliere, dont ils vantent le pouvoir, & promettent l'aſſiſtance contre la malignité des Génies malfaiſans. « Chacun » de nous, diſent-ils, a dans le corps » autant d'ames, que de battemens dans » les arteres. La principale eſt dans le » cœur, d'où elle ſe rend au ciel après » la mort, pour y mener une vie heu» reuſe. Les autres voltigeant dans les » airs, ſe répandent dans le pays, où » elles font tout le mal qu'elles peu» vent, ſur terre & ſur mer ». La crainte de ces Eſprits deſtructeurs, & l'art plus deſtructeur encore des Médecins, ſont les deux reſſorts que les *Boyés*

ont dans leurs mains, pour ſubjuguer ce peuple crédule & imbécille.

Les Miſſionnaires ſe ſont donné des peines infinies, pour perſuader aux Caraïbes les vérités de notre religion; ces barbares ne ſe faiſant baptiſer, que pour avoir les préſens d'uſage en pareils cas, reprenoient leur ancienne façon de vivre. Quelques-uns même, par ce ſeul motif, recevoient pluſieurs fois le baptême. Ce qui leur a donné le plus d'éloignement pour l'Evangile, c'eſt le caractere de ceux qui le leur ont annoncé dans les premiers tems. Des hommes, avides de leur bien, leur prêchoient le déſintéreſſement; & en les immolant à leur vengeance, leur recommandoient le pardon des injures. Que dirai-je des diviſions qui ont ſi ſouvent éclaté entre les Miſſionnaires des différens ordres, de leurs cabales, de leurs querelles, de leurs haines, toujours occaſionnées par l'orgueil, la cupidité & l'amour-propre? Ceux, pour qui ces Sauvages ont le plus de vénération, ſont les Capucins: ils leur paroiſſent plus détachés des choſes du monde, plus fideles obſervateurs de la morale qu'ils prêchent. Il ne faut,

à ce peuple ſtupide, ni de profonds théologiens, ni de fameux orateurs, ni de ſubtils philoſophes, mais des hommes ſimples, patiens, laborieux, de bonne foi; & encore avec tout cela, il n'en eſt pas plus docile à leurs inſtructions.

L'attachement de ces Indiens pour un genre de vie facile, & leur peu de pénétration, offrent d'autres obſtacles, pour les convaincre de nos vérités. Comment faire comprendre à des gens groſſiers, l'exiſtence d'un Dieu? Les principes métaphyſiques, qui nous forcent de convenir que la conſtruction de l'univers & celle du corps humain ne ſont point l'effet du haſard, paſſent les bornes de leur intelligence. Comme ils ne réfléchiſſent point, le ſpectacle de la nature, l'organiſation des êtres créés, ne leur cauſent aucune admiration; & des ouvrages qu'on admire peu, n'inſpirent aucun intérêt de connoître leur Auteur. Demandez-leur de qui ils tiennent le jour: ils vous diront que c'eſt de leur pere, celui-ci de ſon grand-pere; peut-être n'iront-ils pas juſqu'au triſaïeul. A plus forte raiſon, ne leur ferez-vous pas entendre, qu'il faut remonter à une

cauſe qui n'a point eu de commencement, & à laquelle tous les êtres créés doivent leur origine.

La langue naturelle des Caraïbes eſt un idiome particulier, qui a de la douceur, ſans prononciation gutturale, comme celui de la plupart des autres ſauvages. Mais quand ils parlent aux étrangers, ils ſe font un jargon, mêlé de mots européens, auquel ils donnent des inverſions, & une conſtruction très-informe. Ils ont une ſorte d'averſion pour la langue angloiſe. Soit que ſon ſifflement leur bleſſe l'oreille, ſoit que leur haine contre une nation qu'ils déteſtent, s'étende juſqu'à leur langage, on les voit ſouffrir lorſqu'ils entendent parler Anglois. Dans leur propre idiome, ils ont des dialectes qui ne ſe reſſemblent point. Les deux ſexes ont même des expreſſions différentes, pour ſignifier les mêmes objets; & les vieillards en ont auſſi, qui ne ſont point uſitées par les jeunes gens. Enfin, ils ont une langue particuliere pour les Conſeils, à laquelle les femmes ne comprennent rien; & de tous ces idiomes, il n'y en a aucun, qu'ils veuillent apprendre

aux étrangers : ils en ſont plus jaloux, que de leurs propres poſſeſſions. Avant l'arrivée des Eſpagnols, ils n'avoient point de termes pour exprimer l'oppreſſion & la tyrannie ; ces deux mots leur ſont devenus familiers ; mais ils ne connoiſſent point encore celui de bienfaiteur.

Suivant leurs uſages, il eſt néceſſaire que tous les parens d'un Caraïbe nouvellement décédé, voient le défunt, pour s'aſſurer que ſa mort eſt naturelle. Si un ſeul y manque, le témoignage de tous les autres ne ſuffiroit pas pour le perſuader : jugeant au contraire, qu'ils auroient tous contribué à le faire mourir, il ſe croiroit obligé d'en tuer quelqu'un pour le venger. En conſéquence, ils s'aſſemblent tous, pour aſſiſter aux obſeques. La foſſe où l'on met le mort, a la forme d'un puits d'environ quatre pieds de diametre, & de ſix ou ſept de profondeur. Le corps y eſt accroupi ſur ſes jarrets ; ſes coudes portent ſur ſes genoux ; & les paumes de ſes mains ſoutiennent ſes joues. Il eſt peint de rouge, avec des mouſtaches ; & ſes cheveux ſont liés derriere la tête. Son arc, ſes fleches, ſa maſſue & ſon cou-

teau ſont à côté de lui. Il n'a de la terre que juſqu'aux genoux, c'eſt-à-dire, autant qu'il en faut pour ſe ſoutenir dans cette poſture ; car il ne touche point aux bords de la foſſe. Il eſt ainſi expoſé aux yeux de tout le monde, afin que chacun puiſſe l'examiner. Quand il eſt prouvé que ſa mort eſt naturelle, & que tous les parens ſont arrivés, on couvre de terre le cadavre ; & les aſſiſtans ſe retirent.

Le gouvernement de ces Inſulaires differe peu de celui des autres ſauvages. Ils ont des capitaines qui ſont, pour l'ordinaire, les chefs des plus nombreuſes familles, & dont l'autorité n'eſt reconnue que pendant la guerre. Le mérite militaire les éleve auſſi très-ſouvent à cette dignité. A chaque ennemi que tue un combattant, ou qu'il met hors de défenſe, il fait faire, par le Commandant, une entaille à ſa maſſue qu'ils nomment Boukton ; & quand il arrive une nouvelle guerre, où il eſt queſtion de choiſir un Général, c'eſt preſque toujours celui qui a le plus d'entailles, qui eſt élu. Le Boukton eſt un morceau de bois dur & long de vingt-ſix pouces, d'une

groſſeur inégale, & percé à une de ſes extrêmités, pour y paſſer un cordon qui le tient au poignet.

Au retour d'une expédition, d'autant plus promptement finie, que l'antipathie la rendoit plus vive & plus cruelle, le Chef expoſoit à ſa nation la conduite de ceux qui l'avoient ſuivi. Les jeunes gens qui s'étoient le plus diſtingués, choiſiſſoient pour épouſes les jeunes filles qui étoient le plus à leur gré. S'ils faiſoient encore de belles actions, ils étoient encore récompenſés de la même maniere; de ſorte qu'un héros Caraïbe, pouvoit compter ſes triomphes par les femmes, comme les nôtres par leurs penſions, leurs titres, leurs cordons.

Ces Indiens étoient dans l'uſage de manger leurs priſonniers; mais ce n'étoit que dans le premier emportement du triomphe, & ſur le champ même de la victoire. Ils traitoient avec humanité, non-ſeulement les étrangers qui venoient les viſiter, mais les captifs même qu'ils prenoient ſans réſiſtance, & avoient ſur-tout beaucoup de compaſſion pour les femmes & les enfans. A juger de leurs deſtinées par leur con-

duite, & par la tradition obscure de ce qui s'est passé chez eux, avant l'arrivée des Européens, leur histoire n'offre point, comme les nôtres, de ces guerres longues & sanglantes, de ces catastrophes funestes, de ces révolutions générales, si souvent répétées parmi nous. Les infidélités, les trahisons, les parjures, les assassinats, si communs chez les nations civilisées, leur sont presque inconnus. La morale, les loix, les échaffauds, les supplices sont donc inutiles à des hommes qui ne suivent que la nature, & à qui nos crimes font horreur. Ils n'ont commencé à connoître le vol, qu'à l'arrivée des Européens. Quand il leur manquoit quelque chose, ils disoient que les Chrétiens étoient venus chez eux.

On ne trouve presque plus aujourd'hui, dans ces isles, que les débris de la nation Caraïbe, soit qu'elle ait été détruite par nos guerres avec elle, soit que le plus grand nombre, dégoûté du voisinage des Européens, se soit retiré dans le continent de l'Amérique. Quelques-uns, dit-on, vivent encore dispersés à la Guadeloupe; mais ce n'est qu'à la Dominique & à Saint-Vincent,

qu'ils ſont aſſez nombreux, pour former encore un peuple.

La premiere de ces deux iſles, à laquelle on ne donne pas moins de treize lieues de long, ſur neuf dans ſa plus grande largeur, a, pour centre, de hautes montagnes, qui paſſent pour inacceſſibles. On y voit les plus beaux arbres de l'univers; & il en croît de toutes les eſpeces. Le manioc y vient facilement, ainſi que le maïs, les patates & le cōton. Les habitans laiſſent leurs volailles en liberté autour des cabanes, où elles pondent & couvent ſans autres ſoins, & amenent leurs pouſſins au logis pour chercher à vivre. Le pays eſt arroſé de quantité de rivieres: les eaux y ſont bonnes, & le poiſſon excellent. On aſſure que, près de la Soufriere, montagne de l'iſle, ainſi nommée, parce qu'elle donne beaucoup de ſoufre, il y a une mine d'or, dont les Caraïbes ne permettent point l'approche. C'eſt apparemment pour en éloigner les étrangers, qu'ils font l'effrayant récit d'un monſtre affreux, qui veille ſans ceſſe à la garde de ce tréſor.

La crainte qu'ont ces Sauvages d'ê-

tre ſurpris des Européens, leur a fait poſter, ſur leurs côtes, de petits corps de gardes, pour découvrir les barques qui en approchent. Ils ſe hâtent de les faire reconnoître par quelques canots; & s'ils les croient ennemies, ils s'aſſemblent auſſi-tôt, pour défendre leurs poſſeſſions; mais c'eſt rarement à force ouverte; ils dreſſent des embuſcades, d'où ils s'élancent avec fureur, en faiſant pleuvoir une grêle de fleches: enſuite ils emploient leurs maſſues; & s'ils trouvent de la réſiſtance, ils prennent la fuite, & ſe retirent dans les bois. Ils ne ſe rallient qu'après avoir doublé leur nombre, pour ne rien donner au haſard.

Il y a, parmi ces peuples, une autre nation qui a adopté leurs uſages, vit confondue avec eux, & leur eſt cependant très-étrangere. Ce ſont certains Negres, dont l'origine, quoique récente, n'eſt pas mieux connue, que celle des gens auxquels ils ſe ſont aſſociés. Les uns diſent qu'un navire chargé de Noirs pour l'Amérique, échoua ſur les côtes de Saint-Vincent, & que ceux qui purent ſe ſauver, furent accueillis par les Caraïbes. D'autres pré-

tendent que ce ſont des Negres échappés de nos iſles, ou enlevés aux Eſpagnols, dans les premieres guerres de ces mêmes Caraïbes avec les Caſtillans.

Quoi qu'il en ſoit, ces Noirs introduits à Saint-Vincent, prirent les mœurs & les coutumes de leurs hôtes. Ils applatirent, comme eux, la tête de leurs enfans, en la comprimant entre deux planches; & cette difformité, qui empêche que les Européens ne les confondent avec les autres Negres de nos colonies, eſt le ſigne de leur liberté. Ils ſont hauts de taille, bien faits, forts, robuſtes, & d'une phyſionomie qui n'a rien de barbare. Ils ont les cheveux comme de la laine, les yeux bien fendus, le nez long, la bouche grande, les levres épaiſſes, & les dents d'une extrême blancheur. On les appelle les Caraïbes noirs; & ils ſont ſans ceſſe en méſintelligence avec ceux qui les ont adoptés. Devenus plus puiſſans par la population, ils veulent dominer ſur les naturels du pays. Ceux ci, opprimés par le nombre, ſont quelquefois obligés d'implorer le ſecours du Gouverneur de la Martinique; mais les Negres ont ſur eux l'avantage des uſur-

pateurs, l'audace & la bravoure. Ils ſont en même tems plus induſtrieux & plus actifs. Ce qui chagrine le plus les véritables Caraïbes, c'eſt l'enlévement fréquent de leurs femmes & de leurs filles, dont les Noirs ſe ſaiſiſſent lorſqu'ils en ont beſoin, & qu'ils ne rendent, que quand elles ne leur conviennent plus.

La petite iſle de Saint-Vincent, qui peut être regardée comme le centre de cette république, n'a rien de déſagréable ni de ſauvage. De hautes montagnes, couvertes de bois, laiſſent partout de petits vallons défrichés autour des rivieres. On y trouve beaucoup de familles Angloiſes & Françoiſes, qui préferent la vie libre de ces barbares, aux commodités qu'on leur offre dans leurs propres colonies. L'Iſle peut avoir huit lieues de long, ſur ſept de large. Elle produit l'excellent tabac de Saint-Vincent, un des plus eſtimés de l'Amérique. On n'en voit guere de pur en France, quoiqu'on faſſe paſſer ſous ſon nom, celui qui ſe fabrique dans les Pays-Bas, où on le dénature. Ces Inſulaires croient que le tabac étoit le fruit défendu du paradis terreſtre, &

que ſes feuilles ſervirent à couvrir la nudité de nos premiers peres.

Pour ne point intervertir l'ordre de mon voyage, je dois préſentement vous parler de la Martinique. D'Enambuc, gentilhomme Normand, en prit poſſeſſion en 1638, & l'ayant peuplée à ſes propres frais, en acquit la propriété. Il mourut peu de tems après, & laiſſa tous ſes biens, avec ſes droits ſur cette iſle, à ſon neveu du Parquet. Depuis que les François s'en ſont rendus maîtres, ils en ont toujours été les ſeuls habitans. Les premiers qui l'occuperent, venoient de Saint-Chriſtophe, qui, comme je l'ai dit, a été comme le berceau de toutes nos colonies dans les Antilles & de nos Compagnies de Commerce.

On donne, à la Martinique, dix-huit lieues de long, & quarante-cinq de circonférence. Elle eſt entre-coupée par-tout de collines, ou, comme on dit en Amérique, de *Mornes* fort élevés. Mais elle n'a que trois montagnes remarquables : la principale, vers l'extrêmité occidentale, porte tous les caracteres d'un ancien volcan ; les terres des environs, à pluſieurs lieues à la ronde, ne ſont compoſées que de pierres

ponces, & de débris pulvériſés. Sa plus grande partie eſt encore couverte de bois; les nuages s'y arrêtent ſans ceſſe; ce qui rend ſes environs très-mal ſains. On l'appelle la montagne Pelée : ſon ſommet eſt une eſpece de plate-forme d'une médiocre étendue. Il eſt rare de trouver des terreins unis au haut des montagnes de cette iſle; leur cime eſt preſque toujours tranchante ou pointue.

La ſeconde, dans la partie orientale, ſe nomme *Vauclin*, de la paroiſſe où elle eſt ſituée. Elle eſt moins haute, plus acceſſible que la précédente, & preſque toute cultivée en café. La troiſieme, moins élevée que les deux autres, eſt un peloton de monticules faits en forme de pains de ſucre. Elle n'eſt éloignée de la premiere, que d'une lieue & demie, & a pris, comme la ſeconde, le nom d'une paroiſſe : on l'appelle les *Pitons du Carbet.* Quoique droite & rapide, on commence auſſi à y planter du café. On ne peut pas douter que toutes ces montagnes n'aient été couvertes d'eau, puiſqu'on y trouve des coquillages pétrifiés juſqu'à leur ſommet.

Les

Les rivieres de la Martinique ne ſont à proprement parler, que des ruiſſeaux, qui, dans les tems ordinaires, n'ont environ que ſept à huit pouces de profondeur ; une pluie de quelques heures en fait auſſi-tôt des torrens. Le plus grand nombre découlent de la montagne Pelée, & ſe répandent dans la Cabeſtere : c'eſt le nom qu'on donne, dans les iſles, aux lieux les plus immédiatement expoſés aux vents aliſés. Les eaux les plus claires, les plus légeres, les plus ſaines ſont celles qui paſſent ſur les terres ponceuſes. Celle de la riviere du fort Saint-Pierre fait, ſur les étrangers, le même effet, que l'eau de la Seine à Paris, ſur ceux qui n'y ſont pas habitués.

La ville ou le bourg de Saint-Pierre, qui prend ſon nom de celui du fort, eſt ſitué à l'Oueſt. Une moitié eſt bâtie le long de la mer, ſur le rivage même. C'eſt là que les vaiſſeaux vont mouiller & dépoſer leurs marchandiſes dans des magaſins. L'autre moitié occupe une colline peu élevée, ſur laquelle eſt conſtruit le fort qui défend la rade. Ces deux parties du bourg ſont ſéparées par la riviere dont je viens de parler. La

premiere eſt adoſſée à un côteau coupé à pic, qui, l'entourant de preſque tous les côtés, intercepte l'air, & renvoie, ſur la ville, la chaleur qui lui eſt communiquée, le long du jour, par le ſoleil. Ses rayons réfléchis, tant par la mer que par le ſable du rivage, ſont encore des circonſtances qui cauſent, dans ce ſéjour, une ardeur inſupportable. Elle y rend l'air mal-ſain & dangereux; & c'eſt-là néanmoins, que logent les marins, & preſque tous les étrangers qui viennent à la Martinique. Le Gouverneur particulier & l'Intendant font, dans cette ville, leur réſidence ordinaire. Les Dominicains & les Jéſuites déſervent les paroiſſes; on y voit auſſi des religieuſes & des freres de la Charité; ces derniers ont ſoin de l'hôpital.

Les autres places de l'iſle ſont le fort Royal, le fort de la Trinité, le fort Marigot & celui de la Riviere-Salée. Le premier eſt le mieux ſitué; & ſon port paſſe pour un des meilleurs du pays. La ville eſt le ſéjour du Gouverneur général, & le ſiége du Conſeil Supérieur. Les aſſemblées de cette Cour de juſtice ſe tiennent tous les deux mois, jugent en dernier reſſort, & ſont compoſées des

deux Gouverneurs, de l'Intendant, de douze Conseillers, & d'un Procureur du Roi. Le Gouverneur général y préside; mais c'est l'Intendant, & dans son absence, le plus ancien Conseiller, qui recueille les voix, & prononce les arrêts. Les charges de conseillers ne s'achetent point; elles ne doivent être données qu'au mérite: mais la plupart s'accordent encore plus souvent aux recommandations & à la faveur. C'est le Ministre de la marine, qui en expédie les brevets. Ces officiers n'ont point de gages; leurs profits se réduisent à l'exemption du droit de capitation pour douze Negres, avec quelques légers émolumens pour leurs vacations. La justice est accordée gratuitement à ceux qui la réclament: & cependant, ici comme ailleurs, les procès exigent de très-grands frais. Je n'ose assurer que ces charges, quoiqu'elles ne soient recherchées que pour l'honneur, procurent la noblesse comme celle de nos Parlemens.

Le fort de la Trinité est le chef lieu de la partie septentrionale; celui de la Riviere-Salée occupe celle du midi. Dans presque toutes ces petites places,

la garniſon eſt compoſée de quelques compagnies Françoiſes ou de milice Créoles. Il y a peu d'années, qu'on y envoyoit des détachemens d'un régiment Suiſſe, en garniſon à Rochefort. Chaque ville a ſon état major, plus ou moins nombreux, ſuivant l'importance de la place.

L'adminiſtration ſpirituelle de toute l'iſle n'eſt confiée qu'aux Jacobins, aux Capucins & aux Jéſuites. Ces derniers ſont les plus riches, & y font un commerce ſi conſidérable, qu'il pourra peut-être un jour cauſer la perte & la deſtruction de leur ordre. On parle ici d'un pere de la Valette, qui ſe charge de plus d'affaires, & paſſe pour les mieux entendre, que tous les négocians des Antilles. Ses lettres de change ſur Lisbonne, ſur Cadix, ſur Londres, ſur Hambourg, ſur Amſterdam, ſur Marſeille, ſur Nantes, ſur Bordeaux, ſur Paris, lui donnent des relations avec tous les banquiers de l'Europe: mais, s'il eſt permis de lire dans l'avenir, je crains qu'en étendant ainſi les bornes de ſon commerce, il ne reſſerre prodigieuſement celle de ſa Société.

Le Roi entretient tous les curés de la

Martinique ; & leurs penſions, qui ſe prennent ſur le domaine, ne ſe paient qu'en ſucre brut. Les cures nouvelles en ont, par an, chacune neuf mille livres, & les anciennes, douze mille. Je ne parle point, du caſuel, qui varie ici, comme ailleurs, ſuivant la différence des lieux, & le nombre des paroiſſiens.

Le gouvernement civil & militaire eſt le même qu'à Saint-Domingue & dans toutes les Antilles Françoiſes ; ce ſont auſſi les mêmes uſages, les mêmes loix, les mêmes mœurs des habitans negres & créoles. On y exerce également, envers les étrangers, cette tendre & généreuſe hoſpitalité, dont l'hiſtoire ne nous offre plus que les anciennes traditions des premiers âges du monde. Elle procure à la colonie ce double avantage, qu'on n'y voit ni mendians, ni voleurs.

On accuſe les hommes de ce pays d'être prompts, impatiens, décidés, attachés à leurs volontés ; & l'on attribue ces défauts à la foibleſſe des parens, à l'habitude de commander dès l'enfance à des eſclaves, & à la liberté qu'inſpirent les mœurs du pays.

A l'égard des femmes, leur cœur

s'enflamme aiſément, & s'attache fortement à celui, avec lequel elles ſont unies. Cependant dès que ce dernier ceſſe de vivre, ſa mort décide bien vîte du bonheur d'un autre. Il n'eſt preſque point de veuve, qui, malgré ſa tendreſſe pour ſes enfans, & ſon amour pour ſon époux, n'efface auſſi-tôt, par un ſecond mariage, le nom & le ſouvenir d'un homme dont elle paroiſſoit éperduement épriſe. Tout entieres à ce qu'elles poſſedent, elles ſont rarement infidelles à leurs maris; mais cette pureté de mœurs eſt moins ſoutenue par leur vertu, que par l'indolence de leur caractere, le défaut d'attaques, & le goût dépravé des hommes pour les Négreſſes.

Ces mêmes femmes écoutent froidement le récit qu'on leur fait, à tout inſtant, des agrémens de la France. Rien ne peut émouvoir leur curioſité, ni leurs deſirs, pour les déterminer à y aller fixer leur ſéjour. Attachées à leur climat, elles n'ont pas la force de rompre leurs habitudes. La plupart préferent de laiſſer venir leurs maris ſeuls en Europe. Ce fait, dont on a des exemples fréquens, & qui ſemble contredire leur

attachement & leur jalousie, a peut-être son principe dans leur fierté : elles craignent la comparaison, que, sans doute, on ne manqueroit pas de faire, de l'éducation qu'elles ont reçue, avec celle des femmes de Paris.

Les hommes au contraire n'aspirent qu'après le séjour de la France, & sont presque tous dégoûtés de leur patrie. Ce penchant, si naturel, si général, pour les lieux qui nous ont vu naître ; ce sentiment gravé dans presque tous les cœurs, n'a nul attrait pour les Américains de nos colonies ; & leur pays est presque le seul dans le monde, qu'ils veuillent fuir. Ce dégoût se conçoit d'autant moins, que leur isle est toujours favorisée d'un beau ciel, la campagne toujours ornée de verdure, les saisons toujours uniformes ; & la terre, à peine cultivée, semble offrir d'elle-même, en tout tems, de riches productions à la main qui les lui demande.

Il y a d'ailleurs, beaucoup de maladies en Europe, dont on est exempt à la Martinique. La goute, la gravelle, la pierre, les apoplexies, les pleurésies, les fluxions de poitrine, & toutes celles qu'entraîne ordinairement un long hi-

ver, ſont à peine connues dans cette contrée; mais il y en a d'autres qui ſont propres du climat : les unes attaquent particuliérement les Blancs, d'autres les Noirs, & quelques-unes les Negres & les Créoles. Une de celles qui ne ſont communes qu'aux Blancs, ſe nomme la *Maladie Matelotte*, parce qu'elle enleve, tous les ans, un grand nombre de matelots, qui ne peuvent ſe faire à l'air du pays. On l'appelle auſſi *Mal de Siam*, d'où l'on prétend qu'elle fut apportée par un vaiſſeau des Indes, qui relâchoit à la Martinique. Elle conſiſte dans une fievre opiniâtre & ardente, dont l'eſpece eſt marquée par des hémorragies qui font ſortir le ſang par le nez, par les yeux & quelquefois par tous les pores. Le ſang tranquille & doux, que les Européens apportent dans ce climat brûlant, éprouve le même effet, que le lait ſur le feu : il bout dans l'inſtant; & rien ne peut l'empêcher de s'extravaſer. Quand on s'embarque pour aller reſpirer l'air de la zone torride, ne ſeroit-il pas à propos, que ceux qui n'y ſont pas accoutumés, ſe fiſſent ſaigner & purger dans la route, lorſqu'ils commencent à ſen-

tir, dans l'air, une température plus chaude, & qu'ils renouvellaſſent les mêmes précautions en arrivant aux Iſles? Ce ſeroit, je crois, l'unique moyen de ſe garantir de cette maladie; encore ne ſeroit-il pas toujours ſuffiſant.

Malgré l'exceſſive chaleur du climat, la population a toujours été très-nombreuſe à la Martinique; & il en eſt ſorti des eſſains qui ont ſervi à peupler d'autres colonies. Il eſt aſſez ordinaire de voir dix à douze enfans dans une maiſon: il eſt même étonnant que les femmes, qui ſont meres de meilleure heure qu'en France, ceſſent quelquefois plus tard de l'être. On raconte, à ce ſujet, des faits incroyables: on a vu, dit-on, une Indienne, âgée de cent ans, avec ſa fille qui n'en avoit que cinq.

A l'exception du café, qu'on vante beaucoup ici depuis quelque tems, l'hiſtoire naturelle du pays n'offre preſque rien, qui differe de celle des autres Antilles. C'eſt dans le quartier apellé les *Anſes d'Arlet*, qu'il vient le mieux, comme c'eſt au Macouba, que croît le tabac le plus recherché de l'Amérique. Il a naturellement une légere odeur de roſe, quelquefois celle de violette, & eſt

connu en Europe, sous le nom du canton où on le cueille.

Le grand débit du café a presque fait renoncer à toute autre production. La plupart des habitans ont abandonné le coton, le cacao ; plusieurs même ont arraché les cannes à sucre pour y planter cet arbuste, qui a été, dit-on, apporté de France à la Martinique. Je tiens cette anecdote d'un homme, qui a fait d'excellentes remarques sur les productions de cette Isle. « Il fut un » tems, m'a-t-il dit, où l'on n'osoit » espérer de cultiver le café de nos co- » lonies. Parce que les graines que nous » recevions, ne pouvoient pas germer, » on imaginoit que les Hollandois, qui » nous les envoyoient, les passoient au » four, pour en détruire le germe. Ils » en avoient des plantations à Suri- » nam ; & nous admirions leur bon- » heur, sans songer à le partager. Le » jardin du Roi nous a procuré cet avan- » tage, devenu une source de richesses » pour le royaume. L'état, le com- » merce & les Américains en ont l'o- » bligation à un M. Déclieux, de qui » on raconte le trait suivant. La provi- » sion d'eau devint si rare dans le vais-

» seau qui le portoit en Amérique, » qu'elle n'étoit plus distribuée à cha- » cun que par mesure. Cependant, pour » conserver le précieux dépôt dont il » étoit chargé, il partagea, avec les plan- » tes de café qu'il avoit avec lui, la » portion qu'on lui donnoit pour sa » boisson, & les entretint ainsi dans » leur fraîcheur, jusqu'à la Martini- » que, où elles fructifierent merveil- » leusement ».

Je suis, &c.

A Surinam, ce 13 novembre 1750.

LETTRE CXXXII.

SUITE DES ANTILLES.

LA petite isle de Sainte-Lucie, ou Sainte-Alouzie, est, Madame, le sujet d'un différend qui existe, depuis longtems, entre les François & les Anglois. Ceux-ci ont fait plusieurs tentatives, pour s'en rendre maîtres, & ont pris, pour un droit légitime sur cette isle, le desir qu'ils avoient de la posséder. Ils ont exposé plusieurs fois leurs prétentions; mais la décision de cette affaire a toujours été remise; & enfin, depuis la derniere paix, en 1748, le roi a bien voulu consentir à nommer des Commissaires, non pour examiner les droits respectifs des deux Couronnes, car on n'en suppose aucun à l'Angleterre, mais pour mettre en évidence la légitimité de ceux des François.

Depuis que les Espagnols ont fait la découverte de Sainte-Lucie, on ne trouve pas qu'aucune nation de l'Europe y ait ait établi des colonies, jusqu'à

l'année 1639, que les Anglois en prirent poſſeſſion. Il eſt vrai que, de tems en tems, quelques Européens y abordoient; mais les courſes paſſageres, ou même les débarquemens de divers particuliers qui ont diſparu, ne ſauroient être regardés comme des établiſſemens. C'étoient, pour la plupart, des gens ſans aveu, qui vivoient comme les ſauvages de l'Iſle, ſans nulle forme de gouvernement, & ſans reconnoître ni la Grande Bretagne, ni la France, ni aucune autre domination. Il eſt vrai encore que, vers la fin du ſeizieme ſiecle, trois vaiſſeaux, partis d'Angleterre, firent voile vers les Antilles, & vinrent ſe rafraîchir à Sainte-Lucie; mais cet armement n'avoit pour objet, que la courſe contre les Eſpagnols, & le pillage de leurs colonies.

Dix ou douze ans après, un autre vaiſſeau Anglois, dont la deſtination étoit pour la Guiane, fut obligé de laiſſer une partie de ſon équipage dans cette même iſle, n'ayant pas aſſez de vivres pour retourner en Europe avec tout ſon monde. Soixante-ſept hommes y deſcendirent, & y trouverent des ſauvages qui parloient françois & eſpa-

gnol, mais aucun qui entendît l'anglois. Ils n'y refterent que quelques jours ; & dans ce court intervalle, ils furent réduits à dix-neuf, qui ſe ſauverent pendant la nuit, les quarante-huit autres ayant été tués par les Caraïbes.

Si des aventures particulieres d'armateurs ou de commerçans pouvoient être priſes pour des titres d'établiſſement, chacune des Antilles appartiendroit en même tems, à toutes les nations de l'Europe, puiſque toutes les ont continuellement fréquentées, ſoit pour la courſe ou pour la traite. De plus, ſi les ſoixante-ſept hommes, qui deſcendirent à Sainte-Lucie, ne purent ſe faire entendre des habitans, que par le moyen de la langue françoiſe, les François l'avoient donc fréquentée avant les ſujets de ſa Majeſté Britannique, & auroient par conſéquent plus de droit qu'eux, de s'en regarder comme les premiers poſſeſſeurs.

Depuis cette époque, juſqu'à l'an 1639, on ne lit pas qu'il ait été fait aucune tentative ſur cette petite iſle. On ſait ſeulement que les Anglois, s'y étant établis cette même année, ne purent

s'y soutenir contre les sauvages naturels du pays. Ces Indiens attaquerent la nouvelle colonie, & la ruinerent entiérement, après un séjour de huit mois. Cette irruption jetta une telle frayeur dans l'ame des Anglois, qu'ils ne songerent plus à y revenir.

Dix années se passerent, sans qu'aucune autre nation entreprît d'y fonder des établissemens. Du Parquet, neveu de d'Enambuc, & lieutenant général pour le Roi au gouvernement de la Martinique, voyant le pays abandonné, le conquit par la force des armes, non sur les sujets de la Grande-Bretagne, qui y avoient renoncé, mais sur les Caraïbes, qui en étoent seuls possesseurs, & qui journellement nous faisoient la guerre. Les François, en s'en rendant maîtres, se fonderent sur ce principe de droit public, « qu'une terre, » quoique découverte & possédée par » quelque nation, si elle a été aban- » donnée par la suite, devient au rang » des terres vacantes; & comme telle, » elle est le partage de celui qui vient » l'occuper. L'abandonnement est pré- » sumé, lorsque l'ancien possesseur, se » trouvant forcé de quitter le pays, ne

» fait aucune tentative pour y rentrer, » & qu'il ne réclame point contre un » tiers, qui préſumant mieux de lui- » même, s'en empare publiquement, & » s'y maintient ». Voilà préciſément le cas où ſe trouvent les François.

Cependant les Caraïbes ne ceſſoient de traverſer les colonies Européennes, qui venoient s'établir dans leurs iſles. On ſentit combien il étoit important de ſe réunir contre ces ennemis communs; & ce fut le ſujet d'un traité entre la France & l'Angleterre, dans lequel il fut covenu qu'on agiroit de concert contre ces ſauvages, en cas de guerre; & que ſi au contraire, ces peuples vouloient vivre en paix, on leur laiſſeroit à eux ſeuls, Saint-Vincent & la Dominique. Les Caraïbes ſentant bien qu'ils ne ſeroient pas les plus forts, accéderent au traité, par lequel ils reconnurent les droits des deux nations Européennes, ſur les iſles qu'elles poſſédoient en Amérique. Elles ſe garantiſſoient auſſi mutuellement la jouiſſance tranquille des pays qu'elles occupoient: or nous étions alors maîtres de *Sainte-Lucie;* & l'on ne fit aucune exception à cet égard.

Malgré un acte si authentique, les Anglois ont formé en différens tems, diverses entreprises contre cette Isle. En 1664, ils y firent une descente, & nous obligèrent d'en sortir; mais ils ne tardèrent pas à être molestés par les sauvages, & eurent d'ailleurs tant de maladies, & une si grande disette à essuyer, qu'ils l'abandonnerent une seconde fois. Nous y rentrâmes immédiatement après; & il s'écoula un espace de plus de vingt ans, sans que personne entreprît de nous inquiéter.

En 1686, le Gouverneur de la Barbade fit, de nouveau, attaquer la colonie; on pilla les habitans; on en chassa une partie; on mit le feu à leurs maisons; & l'on commit toutes les hostilités que la guerre seule autorise. On étoit cependant en pleine paix, & précisément dans le tems que l'Angleterre renouvelloit à Louis XIV, par un traité solemnel, les assurances de ne causer, à ses sujets, aucun dommage en Amérique. Ce prince en fit porter des plaintes à la Cour de Londres : on nomma des Commissaires de part & d'autre, pour terminer le différend : en attendant, les François rentrerent dans leur ancien

Domaine, qu'ils n'avoient pas même entiérement abandonné.

Les diviſions intérieures, qui ſurvinrent en Angleterre, & la guerre qui embraſa une grande partie de l'Europe, interrompirent la négociation, mais ne troublerent point la paix de Sainte Lucie; car quoiqu'il n'y ait pas eu de déciſion, cette iſle a toujours continué d'être habitée par des François, ſans que les Anglois fiſſent aucun mouvement pour s'en rendre maîtres.

En 1722, on vit leurs prétentions ſe ranimer: ils publierent une proclamation qui enjoignoit à tous les habitans, ou de ſe ſoumettre au gouvernement Britannique, ou de ſe retirer promptement. Vous jugez bien que cette invaſion ne pouvoit point être tolérée par la Cour de France; auſſi le chevalier de Feuquiere, Gouverneur général de nos Iſles, eut ordre de ſommer les ſujets du Roi d'Angleterre de ſortir dans la quinzaine, & s'ils ne le faiſoient pas, de les y contraindre par la force des armes. Ils n'obéirent qu'à la derniere extrêmité; & ſur de nouveaux différens ſurvenus entre les deux Couronnes, on prit le parti de faire

évacuer Sainte Lucie par les deux nations, en attendant une déciſion définitive.

Les choſes reſterent dans cet état, juſqu'à la guerre de 1741, que Sa Majeſté y fit paſſer une garniſon, pour s'en conſerver la poſſeſſion, & y ſoutenir les établiſſemens de ſes ſujets. A la fin de la guerre, le roi d'Angleterre en a, de nouveau, demandé l'évacuation. Louis XV y a conſenti, en déclarant néanmoins, qu'il n'entendoit porter aucun préjudice à ſon droit; & qu'en nommant des Commiſſaires, il n'avoit d'autre objet, que de mieux faire connoître la droiture de ſes intentions, & le deſir ſincere d'entretenir l'union entre les deux puiſſances.

Il réſulte de ce détail hiſtorique, qui a pu vous paroître un peu long, que Lainte-Lucie appartient inconteſtablement à la France; & cette légitimité eſt fondée, comme vous voyez, ſur dix années d'intervalle, entre le moment où les Anglois ſe ſont retirés, & celui où nous nous y ſommes établis; ſur vingt-trois ans de ſilence du côté de l'Angleterre; ſur un traité de paix conclu avec les Caraïbes, auquel

elle a accédé, & dans lequel elle n'a point réclamé contre notre établiſſement; ſur un ſecond abandon de ſa part & une jouiſſance paiſible de la nôtre, pendant l'eſpace de vingt autres années. Si tout cela ne ſuffit pas, comment juſtifiera-t-on la plupart des poſſeſſions actuelles de l'Amérique? L'hiſtoire des Antilles fourmille d'exemples d'iſles abandonnées par une nation, & occupées légitimement par une autre. Antigoa & Mont-Serrat l'avoient été par les François, avant que les Anglois s'y établiſſent. L'iſle de Saint-Euſtache n'a appartenu aux Hollandois, que par l'abandon que nous en fîmes; & elle eſt, par rapport à la Hollande, dans le même cas, que Sainte-Lucie, à l'égard de la France. On peut joindre à cet exemple celui de Sainte-Croix, que nous occupons après les Eſpagnols, les Hollandois & les Anglois. Enfin, le rétabliſſement même de ces derniers dans l'iſle de Saint-Chriſtophe, eſt une nouvelle preuve du droit de poſſéder ce que les autres abandonnent. Si leurs prétentions ſur Sainte-Lucie avoient lieu, elles bouleverſeroient tous les principes de propriété, détruiroient

toutes les notions du droit des gens, attaqueroient les fondemens de toutes les poſſeſſions des puiſſances Européennes, & ſur-tout des poſſeſſions Angloiſes dans l'Amérique.

Il n'eſt pas étonnant qu'une iſle favoriſée de la nature comme celle-ci, ait cauſé tant de jalouſie. L'air y eſt pur & ſain, parce qu'ayant peu de largeur, & ſes montagnes n'étant pas aſſez élevées pour arrêter les vents d'eſt, qui y ſoufflent continuellement, la chaleur n'y eſt preſque jamais exceſſive. On lui donne ſept à huit lieues de longueur, ſur vingt ou vingt-deux de circonférence. Quoique montagneuſe en divers endroits, ſa plus grande partie eſt une fort bonne terre, arroſée de pluſieurs rivieres & d'autres eaux. On y voit de très-grands arbres, la plupart d'un bois propre aux édifices. Ses baies & ſes ports ſont vantés pour le mouillage des vaiſſeaux. Ce qu'on nomme le petit Carénage, paſſe pour le plus commode de toutes les Antilles, & tire ſon nom de la facilité que les bâtimens trouvent à s'y caréner. Les Anglois y avoient conſtruit un fort, que M. de Feuquiere les obligea d'abandonner.

La Barbade eſt ſituée à l'orient de Sainte-Lucie, dont elle n'eſt éloignée que de vingt-cinq lieues. Les Portugais l'habiterent les premiers, ſa ſituation leur offrant un lieu de rafraîchiſſement commode, dans leurs voyages au Bréſil. Les Anglois la leur enleverent; & le comte de Carliſle en obtint la propriété ſous Jacques I. Il en vendit les terres à tous ceux qu'il trouva diſpoſés à s'y tranſporter; & l'agrément du pays y attira tant de monde, qu'on n'a point d'exemple d'une colonie, dont la formation ait jamais été ſi prompte. C'eſt, après la Jamaïque, la plus puiſſante de toutes celles que l'Angleterre poſſede dans les Antilles.

Les habitans ne s'appliquerent d'abord, qu'à la culture du gingembre, du coton, de l'indigo & du tabac. Les cannes à ſucre leur furent long-tems inconnues; mais quelques colons ayant trouvé moyen d'en faire venir du Breſil, elles multiplierent heureuſement. Cependant, comme ils ne ſavoient, ni le tems de leur maturité, ni la maniere de les travailler, ils eſſayerent inutilement de fabriquer du ſucre; à peine purent-ils faire de la mauvaiſe caſſo-

nade. Ce ne fut qu'après plusieurs tentatives, & différens voyages entrepris par des particuliers, pour s'instruire dans cette manufacture, qu'ils parvinrent à perfectionner leurs sucreries.

Cette connoissance fit prospérer encore plus promptement la colonie. Des familles nobles d'Angleterre, qui avoient été ruinées pendant les troubles des guerres civiles, attirées par l'espérance de s'enrichir, quitterent leur pays pour s'établir à la Barbade. Ils y trouverent tant de facilité, qu'un nommé Drax, sollicité par ses parens de retourner à Londres, promit de les satisfaire, lorsqu'il auroit acquis dix mille livres sterling de revenu, & tint parole sur ces deux points.

De pareils exemples attirerent tant de gens, que peu d'années après, on présumoit que dans l'Isle, il n'y avoit pas moins de cinquante mille Blancs, dont plusieurs, en récompense de l'industrie qu'ils ont montrée dans la conduite de leurs travaux & de leur commerce, ont mérité le titre de Chevaliers Baronnets. On y voyoit des habitations divisées en plusieurs grandes

rues, dont la plupart étoient bordées de belles maiſons, & pouvoient porter le nom de villes. On auroit même pris l'iſle entiere pour une vaſte cité, tant les édifices étoient près les uns des autres; & dans la maniere de bâtir, comme dans les uſages, on affectoit de de ſe conformer aux modes de Londres. Il y avoit des foires & des marchés, dont les boutiques étoient remplies de tout ce qui peut ſatisfaire la curioſité, le plaiſir, les beſoins & le luxe; & rien ne cauſe autant d'admiration, que les progrès de cette Colonie dans l'eſpace de vingt années. Il eſt vrai qu'il n'en fut pas de cet établiſſement, comme de ceux dont on doit l'origine à l'indigence, au chagrin & à la miſere de leurs premiers habitans: pour former une plantation à la Barbade, il falloit un fonds conſidérable: on n'y alloit pas pour commencer ſa fortune, mais pour achever de s'enrichir.

Comme cette Iſle étoit alors ſans défenſe, on ſe hâta d'élever quelques redoutes dans les lieux où les côtes n'étoient pas naturellement fortifiées.

Des

Environnée d'écueils dans la plus grande partie de ſa circonférence, il eſt peu d'endroits, par où l'on puiſſe y aborder; & dans ces endroits-là même, on a tiré des lignes défendues, de diſtance en diſtance, par des forts garnis d'un nombre ſuffiſant de pieces de canon.

Tout le pays eſt diviſé en onze paroiſſes, dont pluſieurs prennent le titre de villes ou de bourgs. La capitale, ſituée au midi de l'Iſle, eſt Bridge-Town, qu'on appelle auſſi Saint Michel, du nom de l'Archange, auquel l'égliſe principale eſt dédiée. Elle occupe le fond de la baie de Carliſle; & il ſemble que dans le choix du terrein, on a eu moins d'égard à la ſanté, qu'à la commodité des habitans. Sa diſpoſition, qui la rend un peu plus baſſe que le rivage, l'expoſe à des inondations, d'où il s'éleve des vapeurs nuiſibles. Il eſt vrai qu'à force de travailler, on eſt venu à bout de deſſécher les parties marécageuſes, & même de fermer le paſſage aux eaux de la mer. S'il reſte un marais bourbeux à l'Eſt de la ville, il vient des débordemens extraordinaires, contre

lesquels on n'a pas encore pu trouver de défense. Cette capitale est grande, riche, bien bâtie, & bien peuplée. La maison de ville est très-belle; & le port est défendu par des forts si bien construits, que la place n'auroit rien à craindre, s'ils étoient mieux entretenus, & munis avec plus de soin. L'église est de la grandeur de nos cathédrales ordinaires. Le clocher en est majestueux; on ne vante pas moins un orgue admirable, & sur-tout un carillon de sept cloches, qu'on donne pour un ouvrage moderne. Bridge-Tow est la résidence du Gouverneur, le siége du Conseil & de l'assemblée générale, & le centre de toutes les affaires de l'Isle. Les autres villes ont presque toutes le nom d'un Saint, & le plus souvent d'un Apôtre, tels que Saint-Pierre, Saint-Jacques, Saint-Thomas à l'oueſt; Saint-André dans la partie septentrionale; & à l'orient Saint-Jean & Saint-Philippe.

Cette colonie entretient pour sa défense, près de huit mille hommes. A l'égard de l'administration politique, civile & ecclésiastique, elle est modelée sur le gouvernement de la Grande-

Bretagne, de même que celui des autres isles, & en particulier de la Jamaïque, dont vous pouvez vous rappeller les détails. Le commerce est aussi à peu près le même : mais ce que ce pays offre de particulier, c'est cette liqueur délicieuse, connue en Europe, sous le nom d'eau de Barbade, extraite de l'écorce de citron. On fait aussi, avec cette écorce, d'excellentes confitures seches, dont on vend une assez grande quantité. A l'égard du fruit même, il s'en transporte en nature à Londres plusieurs milliers de caisses tous les ans, depuis que le ponche y est devenu à la mode.

Le sucre raffiné dans cette isle, est infiniment plus blanc, que celui qui se travaille en Angleterre : peut-être doit-on attribuer cet avantage à la facilité qu'on a ici, de le faire blanchir au soleil. On se sert, pour cela, d'une machine de trois ou quatre pieds de haut, à plusieurs tiroirs, dans lesquels on serre le sucre. Quand le soleil est dans sa force, on tire ces tiroirs ; & à la moindre apparence de mauvais tems, on les referme. On n'apporte pas beaucoup de sucre dans la Grande-Bre-

tagne, à cauſe d'un droit d'entrée fort conſidérable, qu'on y fait payer à cette marchandiſe. Le peu qu'il en vient, ne s'y vend pas même dans toute ſa pureté, ou du moins, il eſt difficile d'en trouver qui ne ſoit pas altéré. Les raffineurs Anglois ſophiſtiquent cette denrée, comme les cabaretiers de Paris falſifient nos vins de Bourgogne. Le ſucre fin de la Barbade eſt d'un blanc bleuâtre, qui a quelque choſe d'éblouiſſant au premier coup d'œil; mais il perd de ſon prix à l'examen.

Les richeſſes que cette Iſle a produites aux Anglois, dans le tems le plus floriſſant de ſon commerce, leur ont valu plus que la mine d'or la plus abondante. Elle a nourri une infinité de bouches, occupé de grandes flottes, formé un nombre prodigieux de matelots, & augmenté conſidérablement la maſſe du fonds national des iſles Britanniques. Sous le regne de Charles II, la Barbade entretenoit quatre cens navires, ce qui faiſoit un embarquement de plus de ſoixante mille tonneaux. L'article ſeul du ſucre montoit alors à trente mille barriques. La moitié s'en conſommoit en Angleterre; le reſte

étoit réexporté. Le prix de ces ſucres pouvoit aller à cinq millions, celui des autres denrées de l'iſle à plus du tiers ; & ces deux ſommes étoient preſque toutes payées en productions naturelles du royaume, ou en marchandiſes ſorties de ſes manufactures.

On peut aſſurer, ſans exagération, que ce commerce a fait ſubſiſter, pendant bien du tems, ſoixante mille perſonnes dans la Grande-Bretagne, & cinquante autres mille à la Barbade, ſans compter un plus grand nombre de Negres. Par des ſupputations très-exactes, faites pour connoître le bénéfice que cette Colonie a procuré à la métropole, il réſulte que, dans l'eſpace de cent ans, elle a ajouté plus de deux cens quarante millions à la maſſe des richeſſes de la nation Angloiſe.

Cette Iſle a deux agens à Londres, auxquels elle donne des honoraires, pour ſuivre, auprès de la Cour & du Parlement, les affaires de la colonie. On leur reproche quelquefois de la négligence ; mais ſouvent ils ſe font un parti ſi puiſſant, parmi les négocians & la Chambre des Communes, qu'ils viennent à bout de forcer le miniſtere

de donner, à cet établiſſement, toute l'attention qu'il mérite. On en a vu des effets en 1721, & dans les années ſuivantes, à l'occaſion du commerce du ſucre, qu'on laiſſoit dépérir. Ils éveillerent les légiſlateurs de leur nation, les inſtruiſiremt, & vanquirent les préjugés qui leur faiſoient dédaigner ce négoce, dans la fauſſe ſuppoſition, que les terres des iſles étant laſſes de produire, les ſoins devenoient inutiles.

Cette opinion, que ces terres ſont uſées, eſt fort ancienne : on s'en plaignoit dejà, il y a plus de cent ans. Ces plaintes étoient d'autant plus mal fondées, que les récoltes y ſont aujourd'hui plus abondantes, qu'elles ne l'étoient au commencement de ce ſiecle, & qu'elles pourroient l'être encore davantage, ſi les Colons avoient un plus grand nombre de bras à employer. Si l'on vouloit ſe donner la peine de conſidérer les exportations de ſucre, depuis la même époque, on trouveroit, dans les degrés de leur accroiſſement, de fortes raiſons contre le ſentiment de ceux qui ſoutiennent cet épuiſement prétendu. Il eſt vrai que ces exportations ont diminué enſuite, d'an-

nées en années ; mais c'eſt moins l'effet de l'altération dans la fécondité des terres, que du découragement du cultivateur. Les droits exceſſifs, imimpoſés ſucceſſivement ſur le ſucre, en ont arrêté la conſommation ; & la Colonie n'en a plus trouvé le même débit. Ajoutez à cela le commerce clandeſtin, que les Anglois du continent de l'Amérique entretenoient avec les Iſles Françoiſes : la nouvelle Angleterre ſeule tiroit de nous, chaque année, plus de vingt mille barriques de melaſſe, pour faire, chez elle, cette eſpece de rum ou de taffia, que l'on appelle du *Tue-Diable*. Les réglemens qui défendent l'entrée de cette liqueur en France, & le grand accroiſſement de nos plantations la faiſoient donner à ſi grand marché, que les Anglois, ne pouvant s'en fournir dans leurs iſles, au même prix, prenoient, chez nous, non-ſeulement le rum & les melaſſes, mais encore le ſucre dont ils avoient beſoin.

Notre deſſein, en quittant l'iſle de la Barbade, étoit de nous rendre en droiture à Surinam ; mais une tempête nous obligea de relâcher à Tabaco, &

enſuite à la Grenade, qui de toutes les Antilles, eſt la plus voiſine du continent. La premiere de ces deux iſles, autrefois habitée, eſt aujourd'hui preſque déſerte. Les François & les Anglois y ont des prétentions; & elle eſt encore un ſujet de diſpute entre les deux Puiſſances.

La Grenade nous appartient depuis l'année 1650, que nous l'avons achetée des Caraïbes. Ce fut encore du Parquet, alors propriétaire de la Martinique, qui fit cette acquiſition; & elle ne coûta qu'une certaine quantité de merceries & d'eau-de-vie. En échange, les ſauvages lui céderent leurs droits ſur cette Iſle, & ne s'y réſerverent que leurs habitations. Il y envoya d'abord une colonie de deux cens hommes; & le premier établiſſement ſe fit dans la partie occidentale, où eſt le port. On y bâtit une eſpece de fortereſſe, pour contenir les Caraïbes, qui ne tarderent pas à ſe repentir de leur marché. Ils n'oſerent cependant pas attaquer le fort ouvertement; mais s'étant répandus dans les bois, ils tuerent tous les François qui s'éloignoient à la chaſſe. Du Parquet fit paſſer dans l'Iſle,

trois cens hommes bien armés, qui détruisirent une partie de ces barbares, & obligerent les autres à la fuite. On raconte qu'une troupe de ces Sauvages, ayant été poussée, par les François, sur une roche fort escarpée, aima mieux se précipiter du haut du roc, que de se soumettre aux vainqueurs. Ce lieu a pris le nom de Morne des Sauteurs, qu'il conserve encore aujourd'hui.

Du Parquet vendit la nouvelle colonie au comte de Cerillac. Ce dernier en fit prendre possession par un officier d'un caractere si dur, que la plupart des habitans, révoltés contre sa tyrannie, abandonnerent leurs établissemens, pour se retirer à la Martinique. Ceux qui resterent, se saisirent de sa personne, lui firent son procès dans les formes, & le condamnerent au gibet; mais comme il représenta qu'il étoit gentilhomme, ils se contenterent de lui faire couper la tête. De toute cette Cour de justice, un seul homme savoit lire & écrire; & ce fut lui que l'on chargea de rédiger les pieces du procès. Celui qui fit les informations, étoit un maréchal fer-

rant. Il prit, pour marque, un fer à cheval, qui se garde encore au greffe de la Grenade, & sur lequel sont écrits ces mots : « marque de M. de la Brie, » Conseiller-Rapporteur ». La Cour de France voulut venger l'attentat commis, par cette troupe de brigands, contre un officier, dont, à la vérité, elle désapprouvoit les violences, mais qui tenoit d'elle son autorité. Elle envoya un vaisseau de guerre, avec des troupes pour en prendre connoissance ; mais quand on se fut assuré que les auteurs du crime n'étoient que des misérables, dont la plupart avoient déjà pris la fuite, les recherches ne furent pas poussées plus loin ; & personne ne fut puni. Le greffier lui-même, qui avoit dressé par écrit toute la procédure, en fut quitte pour être chassé de l'Isle. Il se retira à Marie-Galante, où ayant voulu trahir les François, un général Anglois, honnête homme, & indigné de cette perfidie, le fit pendre, à la porte de l'église, avec deux de ses fils.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas tiré de grands avantages de la Grenade. L'isle est pauvre, peu habitée, & ne

fait qu'un très petit commerce. Les maisons y sont mal bâties, encore plus mal meublées, & presqu'au même état où elles étoient au commencement de ce siecle. Les habitans, quoiqu'aisés, ont l'air rustique, & ne paroissent pas vouloir se civiliser; ce qui rend ce pays peu agréable, & n'invite point à s'y établir. Ce n'est pas qu'il ne soit excellent, & ne produisît beaucoup, s'il étoit assez peuplé pour recevoir une meilleure culture. La terre en est bonne, arrosée de plusieurs rivieres, & plus belle, à mesure qu'on s'éloigne du fort: avec un peu de travail, on rendroit les chemins commodes pour toutes sortes de voitures. Les eaux & la nourriture y sont saines, la volaille grasse, tendre & délicate; le gibier, les tortues, les lamentins, & généralement toutes sortes de poissons s'y trouvent en abondance. Il y a de très-beaux arbres, propres aux ébénistes & aux teinturiers.

L'entrée du port est dans une grande baie, qui donne, à cette Isle, la forme d'un croissant irrégulier, dont la pointe, du côté du Nord, est plus large que celle du Sud. Ce port est d'un bon fond, sans aucune roche, & capable

de contenir un grand nombre de navires, avec cet avantage, que pouvant y être arrêtés par les seuls grapins, ils n'ont pas besoin d'y mouiller l'ancre. A peu de distance est un étang, qui n'en est séparé que par une langue de sable. On pourroit la couper avec peu de travail ; & elle formeroit un second port de la grandeur du premier. Celui ci est environné de mornes peu élevés, mais si près les uns des autres, qu'ils ne laissent entr'eux que de très-petits vallons.

La Grenade n'est éloignée du continent, que d'environ trente lieues. Sa longueur du Nord au Midi, en a neuf ou dix, sa largeur, quatre ou cinq, & son circuit, vingt-cinq ou trente. Elle est entourée de quantité de petites isles appellées les Grenadins, où l'on est sûr de trouver une infinité de choses qui manquent dans la grande. On donne à la plus apparente, le nom de petite Martinique, parce qu'elle nourrit, comme cette Isle, beaucoup de viperes, & que ce sont presque les seuls endroits, dans les Antilles, si l'on en excepte encore Sainte-Lucie, qui produisent de ces animaux. Entre

ces isles, il y en a cinq ou six, dont les plus grandes n'ont, tout au plus, qu'une ou deux lieues. Quelques-unes manquent de bois, & sont couvertes d'herbe semblable à nos joncs marins.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 16 novembre 1750.

LETTRE CXXXIII.

SUITE DES ANTILLES.

JE crois, Madame, vous avoir parlé de la plupart des productions propres des différens pays que j'ai parcourus. Il y en a de communes à toutes les Antilles, telles que le ſucre, le café, l'indigo, le tabac, le coton, le ſel, le piment, le cacao, le roucou, le maïs, les patates, le manioc, le gingembre, &c, qui ont déjà fait le ſujet de pluſieurs articles de mes lettres. Je me ſuis moins étendu ſur le tabac, qui eſt, peut-être, la plante de l'Amérique, la plus généralement cultivée dans ces iſles. On en diſtingue trois eſpeces principales, la grande, la moyenne & la petite, que l'on reconnoît par la qualité & la figure de leurs feuilles.

La premiere, qui eſt le vrai tabac mâle, a la racine blancheâtre, fibreuſe, & d'un goût fort âcre. Elle pouſſe une tige à la hauteur de cinq à ſix pieds, plus groſſe que le doigt, velue, rem-

plie de moëlle blanche. Ses feuilles ſont amples, alternes, cotonées, nerveuſes, maniables, d'un verd pâle, un peu jaunâtres, glutineuſes au toucher, ſans queue, & d'une odeur très-pénétrante. Le haut de la plante ſe diviſe en pluſieurs rejettons, qui ſoutiennent des fleurs faites en godets, découpées en cinq parties, & de couleur purpurine. Les fruits qui ſuccedent ſont oblongs, membraneux, partagés en deux loges, & contenant une grande quantité de graine, petite & rougeâtre, qui peut ſe conſerver huit ou dix ans dans ſa fécondité, & les feuilles, cinq ou ſix ans, dans toute leur force. Le tabac eſt une production d'été en Europe; cependant il réſiſte quelquefois à un hiver modéré dans nos jardins: mais elle n'y eſt ordinairement qu'annuelle; au lieu que dans les pays chauds, comme au Bréſil, aux Antilles, &c, elle fleurit continuellement; & la même plante vit au moins dix ou douze années.

On nomme la premiere eſpece, le petun verd, ou autrement, le grand petun; & elle ne differe de la ſeconde, que par ſes feuilles: celle-ci les a plus

étroites, plus pointues, & attachées à leur tige par des queues assez longues. On l'appelle tabac à langue, par la ressemblance qu'elles ont avec une langue de bœuf. Elles sont moins remplies de suc, que le grand petun; d'où il arrive qu'elles diminuent moins à la pente, c'est-à-dire, lorsqu'on les suspend à des perches, pour les exposer à l'air & les faire sécher.

Le tabac de la petite espece n'a souvent, qu'une racine simple, comme une carotte; quelquefois elle est divisée en plusieurs fibres tendres, blancheâtres & rempantes. La tige qui en sort, & qui ne s'éleve guere qu'à la hauteur de deux pieds, est ronde, dure, velue, rameuse, & gluante. Ses feuilles sont espacées, oblongues, grasses & d'un verd foncé. Cette plante, qui vient originairement de l'Amérique, s'est comme naturalisée dans presque toute l'Europe. Dès qu'une fois elle a été transplantée dans un jardin, elle y pullule tous les ans avec abondance. En Portugal & en Espagne, elle demeure toujours verte, comme le citronier; mais dans les pays froids, elle périt à la premiere gelée; & pen-

dant l'hiver, on ne peut la conſerver que très-difficilement dans les ſerres.

On emploie indifféremment les feuilles de toutes les trois eſpeces, pour faire du tabac en corde, à mâcher, ou en poudre. C'eſt moins par leur diverſité, que par la préparation qu'on leur fait ſubir, qu'on parvient à produire de la différence dans les diverſes ſortes de tabac. Tantôt on y mêle du ſirop de ſucre ou de pruneaux, tantôt de l'eau de bois de violette, ou de bois de roſe. La nature du climat, le tems de la récolte, l'eſpece de leſſive dont on l'arroſe, le mêlange du tabac d'un pays, avec celui d'un autre, tout contribue à lui donner une certaine couleur, une certaine odeur, une certaine ſaveur. Celui de la Havanne & de Séville, vulgairement appellé tabac d'Eſpagne, eſt préparé ſans aucune drogue odoriférente. Celui de Vérine, qui tire ſon nom d'un petit village, ſitué près de Cumana, dans la Terre-Ferme, d'où l'on prétend que ſa graine eſt venue aux iſles, paſſe pour le meilleur qu'il y ait dans le monde. Son odeur eſt douce, aromatique, tirant ſur celle de muſc, qu'il a naturellement, qu'il conſerve

en fumée, comme en poudre, & qu'il communique si facilement aux autres especes, qu'un tiers ou un quart de la sienne, mêlé avec une autre, suffit pour transformer le tout en tabac de Vérine.

La culture de cette plante varie suivant les pays. En général, elle demande une terre grasse, médiocrement forte, qui ne soit, ni trop humide, ni trop seche, ni trop exposée au grand vent & au grand soleil. Le froid lui est encore plus nuisible; mais il n'est connu aux isles, que sur quelques hautes montagnes. C'est ordinairement en automne, qu'on y seme le tabac. On mêle la graine avec six fois autant de cendre ou de sable, parce qu'autrement, sa petiteſſe la feroit lever d'une épaisseur qui l'étoufferoit. Dès qu'elle sort de terre, on la couvre de feuillage, pour la garantir de la trop forte chaleur. Pendant qu'elle croît, on prépare le terrein où elle doit être transplantée. On le partage en allées paralleles, éloignées d'environ trois pieds les unes des autres, & sur lesquelles on dresse des piquets de distance en distance. On fait un trou en terre, à côté de chaque piquet; on y met une plante bien

droite, les racines étendues ; on l'enfonce juſqu'à la naiſſance des plus baſſes feuilles ; & l'on preſſe mollement la terre tout autour, pour la ſoutenir ſans la comprimer. Elle reprend dans l'eſpace de vingt-quatre heures, ſans que les feuilles même, quoique très-tendres, aient ſouffert aucune altération.

Lorſque les tiges ſont hautes d'environ deux ou trois pieds, on en coupe le ſommet, afin qu'elles ſe fortifient ; & l'on arrache celles qui ſont piquées de vers, ou qui veulent pourrir. On connoît que les feuilles ſont mûres, quand elles ſe détachent facilement de la plante, qu'elles ſe caſſent, & que froiſſées, elles exhalent une forte odeur. On doit alors cueillir les plus belles, les enfiler par la tête, & les faire ſécher. On laiſſe toujours la plante en terre, pour donner le tems aux autres de mûrir.

Il y a pluſieurs manieres de façonner le tabac. On le met en Andouilles, en Torquettes & en Paquets. Ce qu'on nomme Andouille, eſt une eſpece de fuſeau tronqué par les bouts. Il ſe fait, en étendant les feuilles les unes ſur les

autres, en les roulant enſuite, & en les couvrant d'un morceau de toile imbibée d'eau de la mer, lié fortement avec une corde. On les laiſſe dans cet état juſqu'à ce qu'elles ne faſſent plus qu'un ſeul corps; & cette méthode eſt fort uſitée à Saint-Domingue. Les Torquettes ſe font à peu près de même, avec cette différence, qu'elles ſont moins preſſées & plus longues. Ce qu'on appelle des Paquets, ce ſont vingt-cinq ou trente feuilles de tabac, attachées enſemble par la queue, pour être tranſportées & travaillées en Europe. Elles ne ſont alors ſuſceptibles d'aucune fraude; car, comme on les voit ſous toutes leurs faces, on eſt ſûr qu'on n'y en a pas mêlé de ſuſpectes.

Le tabac eſt une production ſi propre de l'Amérique, qu'avec quelque ſoin qu'on l'ait cultivé dans les autres pays, on n'a jamais pu en avoir d'auſſi bon. En France, on lui donna d'abord le nom de Nicotiane, parce que M. Nicot, notre ambaſſadeur à Lisbonne, eſt le premier qui nous l'ait fait connoître. Le cardinal de Sainte-Croix, Nonce en Portugal, l'a introduit en Italie, & le capitaine Drack,

en Angleterre. Mais on ne s'accorde point ſur le lieu où les Eſpagnols en virent la premiere fois, ni ſur l'étimologie du nom qu'il porte aujourd'hui dans toute l'Europe. Les uns le font dériver de Tabaſco, province du Mexique, où les Caſtillans en trouverent l'uſage établi; les autres de la petite iſle de Tabaco; & d'autres enfin, comme je l'ai dit ailleurs, de l'inſtrument dont ſe ſervoient, pour fumer, les anciens habitans de l'iſle Eſpagnole.

Jamais la nature n'a produit de végétaux, dont l'uſage ſe ſoit étendu ſi rapidement & ſi univerſellement, que le tabac: mais il a eu ſes adverſaires, ainſi que ſes partiſans. Un Empereur Turc, un Czar de Ruſſie, un Roi de Perſe, le défendirent à leurs ſujets, ſous peine de perdre le nez, ou même la vie. Urbain VIII excommunia, par une bulle, ceux qui en prenoient à l'égliſe. Jacques I, Roi d'Angleterre, ſe contenta de compoſer un gros livre, pour en faire connoître les dangers; & la faculté de médecine fit ſoutenir une theſe à Paris, ſur les mauvais effets de cette plante priſe en poudre ou en fumé. On raconte, comme quelque

chose d'assez plaisant, que le Docteur qui y présidoit, eut sa tabatiere à la main, & ne cessa de prendre du tabac pendant toute la séance.

En Europe, en Turquie, en Perse, & même à la Chine on se sert de pipe pour fumer; mais les Caraïbes des Antilles, & quelquefois les Negres & les Créoles enveloppent le tabac dans de l'écorce d'arbre, mince & flexible, comme du papier, en forment un rouleau, l'allument, en attirent la fumée dans leur bouche, serre les levres, & d'un mouvement de langue contre le palais, la font passer par les narines. En Italie, on se sert de la graine de tabac pour appaiser le priapisme; & c'est de-là, dit-on, qu'on a donné à cette plante le nom de Priapée.

La vigne, apportée de France dans les isles, ne s'est pas naturalisée aussi facilement au climat de l'Amérique, que le tabac à celui de l'Europe. Les raisins y arrivent rarement à leur parfaite maturité. Ce n'est, ni faute de chaleur, ni manque de nourriture; mais leur accroissement est si inégal, que dans une même grappe, il se trouve des grains qui sont mûrs, d'autres

verds, d'autres en fleurs. Le muſcat, venu de Madere ou des Canaries, eſt exempt de ce défaut ; & l'on obſerve que les ſeps s'améliorent en vieilliſſant. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt qu'ils portent du fruit deux fois l'an.

Il eſt défendu aux habitans des iſles de Cuba, de Saint-Domingue, de Portoric, & autres lieux voiſins, ſoumis à la domination Eſpagnole, de cultiver la vigne & les oliviers ; autrement l'huile & le vin, ſi abondans en Eſpagne, y demeureroient inutiles ; & les galions n'auroient pas de quoi faire leur cargaiſon. Sans qu'il ſoit beſoin d'une pareille défenſe dans les iſles Françoiſes, leur peu de terrein y rend cette culture comme impoſſible ; il eſt occupé plus utilement en ſucre, en café, en indigo, &c. Le même eſpace, qu'on deſtineroit à faire du vin pour la ſubſiſtance de dix hommes, ſuffit pour en nourrir cinquante, s'il eſt employé en marchandiſes du pays. D'ailleurs que viendroient faire ici les vaiſſeaux d'Europe, ſi les Inſulaires tiroient, de leur fonds, toutes nos denrées ?

Parmi les légumes apportés de France aux Antilles, les uns y ont prospéré ; d'autres se sont affoiblis jusqu'à changer presque entiérement de nature. Les oignons qu'on y mange, arrivent d'Europe ; ceux du pays ne sont que des especes de ciboules qui viennent en touffe.

On ne s'occupe point à perfectionner le goût des fruits : la plupart ne m'ont paru que des sauvageons, qui, sans doute, pourroient devenir meilleurs, en y employant une culture plus recherchée. On néglige encore plus le soin des fleurs. En général, elles fixent peu l'attention ; parce qu'elles manquent d'odeur, & que leurs couleurs, simples & communes, ne sont nuancées par aucun mêlange.

Les bois de haute-futaie sont plus épais & plus sombres que ceux de France. La multiplicité des arbres rend les forêts presque impraticables. D'ailleurs, à chaque pas, on est arrêté par une prodigieuse quantité de plantes sarmenteuses & grimpantes, qui se traversent & se croisent d'arbre en arbre. Ces plantes connues sous le nom

nom de lianes, analogue à leur flexibilité, reſſemblent à des cordages qu'on auroit ſuſpendus dans les bois.

Le moindre bruit réſonne dans ces épaiſſes forêts, comme ſous une voûte ſouterraine; mais il y regne pour l'ordinaire un profond ſilence. Les oiſeaux n'habitent que ſur les bords; &, comme je crois vous l'avoir dit, le plus grand nombre n'a point de chant: les frais que la nature a faits pour eux, ſemblent avoir été employés uniquement à leur parure. Tout inſpire donc une ſecrette horreur dans ces déſerts: leur ſolitude, leur obſcurité, leur ſilence & l'inquiétude continuelle que cauſent les reptiles vénimeux.

Les Antilles produiſent différentes ſortes de ſerpens; & dans quelques-unes de ces iſles, leurs piqûres paſſent pour mortelles; dans d'autres, elles ſont moins nuiſibles. On diſtingue des viperes jaunes, griſes & rouſſes, dont le venin eſt contenu dans de petites veſſies de la groſſeur d'un pois, qui environnent les dents. Les premieres l'ont jaune, un peu épais; & c'eſt le moins dangereux: les griſes l'ont

comme de l'eau un peu trouble ; les troiſiemes, clair comme de l'eau de roche ; & c'eſt le plus ſubtil.

Les unes & les autres ſont attirées dans les habitations, & autour des caſes, par les rats & la volaille. Si elles rencontrent une poule qui couve, elles ſe mettent ſur les œufs, reſtent ſous la mere, juſqu'à ce que les pouſſins ſoient éclos, les avalent tout entiers, & mordent la poule, qui meurt de la bleſſure.

C'eſt dans la ſaiſon de leurs amours, que ces animaux ſont plus redoutables. Mais quelles amours ! Vous ne lirez pas ſans frémir, ce qu'on raconte de leurs effroyables accouplemens. « Ils » ſifflent ; ils s'appellent, ſe répondent, & s'approchent. Bientôt vous » les voyez cordés enſemble ; & ils » paroiſſent comme les tourillons d'un » gros cable. Ils ſe ſoutiennent droits, » ſur les deux tiers de leur longueur, » ſe regardent la gueule ouverte, comme s'ils vouloient ſe dévorer : puis » avançant la tête, l'un vers l'autre, » ils ſifflent, bavent, écument de la » maniere la plus hideuſe ».

On ne connoît guere de quadrupedes dans ces isles, que ceux que les besoins & la nourriture des hommes, ou la culture des terres y ont fait amener d'Europe ; tels que les chiens, les chats, les bœufs, les ânes, les mulets, les chevaux, les brebis, les porcs, & les lapins. Les rats & les souris y ont aussi été apportés de nos climats par les vaisseaux ; & l'on n'imagineroit jamais le dégât qu'ils font dans le pays. Ils mangent le café, quand la pulpe, qui environne cette graine, est encore tendre. Ils rongent les cannes à sucre ; & il y a des habitations dont ils détruisent le tiers du revenu.

Les grenouilles sont si grosses, dans certaines isles, qu'on les prépare en fricassée, comme des poulets ; & souvent les étrangers s'y méprennent. Toutes sortes de poissons ne sont pas également bons à manger ; quelques-uns incommodent si fort, qu'on les croit une espece de poison. La nature a peint ceux de l'Amérique, comme les oiseaux, de couleurs brillantes ; mais, comme nourriture, ils n'approchent pas de ceux d'Europe. Quelques-uns sont bons & délicats ;

tous les autres en général, ont à peu près le même goût. Il n'en eſt point de plus abondans aux Antilles, que ce qu'on appelle les *Titiris*, ou, pour abréger, les *Tritris*. Ils ſont ſi petits, qu'on en mange un grand nombre à la fois, avec la cuillière. Aux pleines & aux nouvelles lunes, ils entrent en foule dans les rivieres, où l'on va les pêcher par millions.

Un aliment que la nature fournit encore libéralement à ces Iſles, & qui fait la reſſource ordinaire des Negres, à qui des Maîtres avares & cruels ne donnent qu'une partie de leur ſubſiſtance, ſont les crabes de terre, de mer ou de riviere, connus ici, ſous les noms de Cériques & de Tourlouroux. Les Caraïbes n'ont preſque point d'autre nourriture; & les Créoles même ne ſont pas indifférens pour ce mets, qui ſe ſert ſur toutes les tables.

Les tourlouroux ſont des eſpeces de cancres ou d'écreviſſes amphybies, dont l'écaille, unie & mince, eſt ſur le dos & ſur le ventre, d'un rouge plus ou moins foncé, ſuivant les lieux où ils ſe trouvent. Les cériques ſont une autre eſpece, dont les unes ſe

prennent dans l'eau douce, les autres dans la mer. Elles ſont communément groſſes comme le poing, ont quatre jambes de chaque côté, dont elles ſe ſervent pour marcher & pour grater la terre. Elles ont d'ailleurs deux tenailles, ſerres ou mordans, qui pincent vivement à leurs extrêmités, & coupent les racines ou les feuilles, dont ces animaux ſe nourriſſent. Lorſqu'on les prend par une jambe, ou par un de ces mordans, ils laiſſent ce membre dans la main de celui qui le tient, & s'enfuient. Ces parties ſe détachent ſi facilement, qu'on croiroit qu'elles ne ſont que collées : il leur en revient d'autres l'année ſuivante.

Les crabes font, tous les ans, un voyage à la mer, pour changer d'écaille & dépoſer leurs œufs. « C'eſt » un ſpectacle admirable, me diſoit un » naturaliſte qui les avoit obſervées » pluſieurs fois, de les voir deſcendre » les montagnes aux premieres pluies. » Elles quittent les creux d'arbres, les » ſouches pourries, le deſſous des ro- » chers, & les trous qu'elles avoient » faits elle-mêmes en terre. Les champs

» ſont alors tellement couverts de ces
» animaux, qu'il faut les chaſſer devant
» ſoi, pour ſe faire place, & poſer le
» pied ſans les écraſer. La plupart ſe
» rangent le long des rivieres & des
» ravines les plus humides, pour ſe
» mettre à l'abri des chaleurs. Elles
» emploient environ ſix ſemaines à ce
» voyage, & ſe diviſent ordinaire-
» ment en trois bandes. La premiere,
» comme l'avant-garde, n'eſt com-
» poſée que de mâles, plus gros &
» plus robuſtes que les femelles. Ils
» ſont ſouvent arrêtés par le défaut
» d'eau, & contraints de faire halte,
» toutes les fois qu'il y a de nouveaux
» changemens dans l'air. Cependant le
» gros de l'armée ſe tient clos dans les
» montagnes, juſqu'aux grandes pluies.
» Il part alors, & forme des bataillons
» d'une lieue & demie de longueur,
» larges de quarante ou cinquante pas,
» & ſi ſerrés, qu'on apperçoit à peine
» la terre. Trois ou quatre jours après,
» on voit ſuivre l'arriere-garde en
» même ordre, & en auſſi grand nom-
» bre, que les troupes précédentes. In-
» dépendamment de ces bataillons ré-

» glés qui suivent le cours des rivieres » & des ravines, les bois sont encore » remplis de traîneurs.

» Ces animaux marchent lentement, » & choisissent presque toujours le tems » de la nuit, ou les jours de pluie, » pour ne point s'exposer au soleil. » Dès qu'ils voient que le ciel s'éclair- » cit, ils s'arrêtent à la lisiere d'un » bois, & attendent que la nuit soit » venue, pour passer outre. Si quel- » qu'un s'approche du gros de l'armée, » & leur donne l'épouvante, ils font » une retraite confuse à reculons, en » présentant toujours les armes en » avant, je veux dire ces redoutables » mordans, qui serrent jusqu'à em- » porter la piece. Ils les frappent de » tems en tems, l'un contre l'autre, » comme pour menacer leur ennemi, » & font un si grand cliquetis avec » leurs écailles, qu'on croit entendre » le bruit d'un régiment qui fait l'exer- » cice.

» Si la pluie cesse tout-à-fait, pendant » cette marche, ils font une halte gé- » nérale; & chacun prend son logis où » il peut; les uns sous des racines, les » autres dans des creux d'arbres, &

» ceux qui ne trouvent point de gîte » tout préparé, ſe donnent la peine de » creuſer la terre, & de ſe faire eux- » mêmes un logement. Il y a des an- » nées, où, par l'interruption des » pluies, ils ſont deux ou trois mois » à ce voyage; mais il ne faut quelque- » fois, que huit ou dix jours d'eau, » pour leur faire vuider leurs œufs.

» Cette opération eſt d'autant moins » difficile, que ces œufs, plus petits » que ceux d'une carpe, étant légere- » ment attachés à leur queue, comme » des œufs d'écreviſſe, ils n'ont qu'à » la ſecouer, pour les faire tomber » dans la mer. Auſſi-tôt que les petits » ſont éclos, ils s'approchent des ro- » chers; & bientôt après, ils ſortent » de l'eau, ſe retirent ſous les premieres » herbes qu'ils rencontrent, & ſe diſ- » poſent à partir avec leurs meres pour » la montagne, en obſervant le même » ordre, qu'en deſcendant. Il ne faut » pas croire que celles-ci les condui- » ſent, comme une poule mene ſes » pouſſins; elles ne paroiſſent pas mê- » me les connoître.

» Les combats de ces animaux ſont » cruels, ſur-tout dans le tems de l'a-

» mour. Ils s'entre-battent, ſe heurtent
» de front à diverſes repriſes, à la ma-
» niere des béliers ; & lorſqu'il s'agit
» de l'accouplement, le mâle renverſe
» la femelle ſur le dos. Ils s'emboîtent,
» ſe lient enſemble, ventre à ventre,
» queue contre queue; & après l'opé-
» ration amoureuſe, le mâle aide ſa
» compagne à ſe remettre ſur ſes jam-
» bes.

» Les crabes ainſi que tous les cruſ-
» tacés & les ſerpens, ont la propriété
» ſinguliere de ſe dépouiller, au prin-
» tems, de leur vieille robe; & alors
» elles ſe tiennent cachées dans le ſable,
» juſqu'à ce qu'elles aient recouvré un
» habit, qui, en les préſervant des in-
» jures de l'air, leur permette de re-
» prendre des forces, & leur caractere
» courageux. On en voit qui ſont tou-
» jours en vedette au bord de la mer,
» & ont l'induſtrie d'épier les huitres,
» ou autres coquillages bivalves, que
» la marée y amene. La crabe attend
» qu'elles ouvrent leurs coquilles, &
» y jette un petit caillou qu'elle tenoit
» entre ſes pattes, & qui les empêche
» de ſe refermer : par ce moyen, elle
» les attrape facilement, & en fait ſon
» repas ».

Les crabes ſont une vraie manne pour les iſles ; & la maniere de les prendre, eſt d'aller la nuit autour des cannes ou dans les bois, avec un flambeau. C'eſt alors qu'elles ſortent de leurs trous, pour chercher à vivre ; & la lumiere du flambeau les fait découvrir aiſément. Au moment où l'on veut mettre la main deſſus, elles ſe renverſent & préſentent leurs ſerres pour leur défenſe. Mais alors on les retourne ſur le ventre, pour les prendre par-deſſus le dos. Il faut être prompt à les ſaiſir ; car elles s'écartent peu de leurs trous, & ſe retirent fort vîte dans les premiers qu'elles rencontrent. On doit, avant que de les emporter, leur lier étroitement les bras dans un ſac ; ſans cette précaution, elles ſe couperoient les jambes, & s'entre-tueroient.

Il eſt certaines façons de les accommoder qui en font une aſſez bonne nourriture ; mais leur chair, quoique d'un goût agréable, eſt difficile à digérer. Les œufs ſont plus délicats, ainſi que le taumalin, ſubſtance verdâtre & grainue, qui ſe trouve ſous l'écaille du dos, & dont on fait leur aſſaiſonnement, en y mêlant de l'eau

& du jus de citron, délayés avec un peu de sel & de piment. Les œufs de crabes tiennent les uns aux autres, comme des grappes de raisins, & rougissent en cuisant.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 19 novembre 1730.

LETTRE CXXXIV.

LA GUIANE.

SUR des récits ampoulés de quelques Eſpagnols viſionnaires & enthouſiaſtes, on s'étoit fait en Europe, les plus ſuperbes idées de ce vaſte pays. On parloit d'un lac, dont le ſable étoit d'or, d'une ville, dont les toits étoient couverts du même métal, & où regnoit la magnificence la plus éclatante. On ajoutoit que la poudre d'or y étoit ſi commune, que les habitans, dans certaines fêtes ſolemnelles, s'en couvroient tout le corps, après l'avoir frotté d'un beaume gluant, auquel s'attachoit cette riche pouſſiere; & que, dans le palais de l'Empereur, la vaiſſelle, les meubles, les tables, les ſiéges, les lits, les armoires étoient compoſés des matieres les plus précieuſes. Ces idées, quelque chimériques qu'elles duſſent paroître, éveillerent toutes les puiſſances. La reine Eliſabeth envoya, en 1596, une flotte ſous le

commandement du ſavant & malheureux Raleigh, pour diſputer aux Eſpagnols ces nouvelles dépouilles. Vous ne ſerez pas fâchée, Madame, de connoître ce célebre navigateur, qui, comme vous l'imaginez, ſans doute, ne trouva, ni le lac, ni la ville, ni le palais où tant de richeſſes devoient être raſſemblées.

Walter Raleigh, fameux amiral de la Grande-Bretagne, naquit en 1552, d'une famille noble, dans le comté de Devonshire en Angleterre. Au ſortir du collége d'Oxford, il ſervit contre la France dans l'armée des Hugenots, ſous l'amiral de Coligni. On le vit enſuite, en qualité de volontaire, dans les guerres de Flandres, ſous le prince d'Orange, d'où étant allé à Londres, le haſard le fit connoître de la Reine. Un jour qu'il rencontra cette princeſſe dans un paſſage étroit & malpropre, il ôta ſon habit, & l'étendit ſur l'endroit ſale, où la Reine alloit mettre les pieds. Eliſabeth lui ſçut gré de cette galanterie, & parut ne l'avoir jamais oubliée. Il écrivit, un autre jour, ſur un careau de vitre, dans le palais, avec un diamant : « Je voudrois m'élever ;

» mais je crains de tomber ». La Reine elle-même mit au-dessous : « Si le cœur » te manque, il ne faut pas entrepren- » dre de monter ».

Raleigh, fait pour s'avancer à la Cour, par une figure noble, une physionomie heureuse, une adresse insinuante, tourna néanmoins ses vues du côté de la mer. Il y fut encouragé par l'espoir qui animoit presque tous les navigateurs de son siecle, celui de faire des découvertes. Je passe sous silence ses premieres expéditions maritimes, & son voyage dans la partie septentrionale de l'Amérique, où j'ai dit ailleurs, qu'il avoit fondé un établissement en Virginie. A son retour il fut fait capitaine de la garde de la Reine, & contracta une liaison intime avec une des filles d'honneur de Sa Majesté. Leur amour eut des suites trop visibles ; Elisabeth irritée le fit mettre en prison. Elle lui rendit la liberté, mais avec ordre de quitter la Cour, quoiqu'il eût fait toutes les réparations nécessaires, en épousant sa maîtresse.

Pendant que ce nuage obscurcissoit sa fortune, il partit pour la Guiane, jugeant, par les rapports merveilleux

qu'on en faisoit alors, que l'établissement d'une colonie Angloise dans cet excellent pays, seroit un contre-poids à l'augmentation de puissance, qu'apportoit à l'Espagne la conquête du Mexique & du Pérou. Après six semaines de navigation, il vint débarquer dans l'isle de la Trinité, possédée par les Castillans. Le Gouverneur étoit un homme courageux, mais cruel, qui, depuis plus de dix ans, qu'il occupoit cette place, avoit attiré la haine des Indiens contre toute sa nation. Raleigh espéra qu'en se faisant connoître pour l'ennemi des Espagnols, il gagneroit la confiance des Insulaires, & assureroit ses progrès dans le pays. Il attaqua le Gouverneur lui-même dans son fort, le fit prisonnier, & donna la liberté à plusieurs captifs, que les Castillans retenoient dans les fers. Parmi eux se trouverent cinq Caciques, attachés à la même chaîne, & renfermés dans un lieu où, après les avoir arrosés avec du lard enflammé, on les laissoit mourir de faim. Si on en croit la tradition, on pendoit ces malheureux par douzaine, en l'honneur des douze Apôtres.

Pour s'attacher de plus en plus ces sauvages, Raleigh assembla leurs chefs, & particuliérement ceux qui étoient ennemis des Espagnols (c'étoit le plus grand nombre), & leur dit, qu'il étoit sujet d'une Reine vierge & très-puissante, qui avoit plus de caciques sous sa domination, qu'on ne voyoit d'arbres dans leur isle ; que cette princesse haïssoit les Castillans, à cause de leur tyrannie ; qu'elle en avoit délivré les pays voisins de ses états, & les parties septentrionales du monde ; qu'il étoit envoyé par elle, dans leur isle, pour les affranchir de la servitude, & défendre leur patrie contre ces cruels usurpateurs. Ensuite, il leur fit voir le portrait de la Reine, qu'ils regarderent avec admiration ; & l'on eut quelque peine à les empêcher de lui rendre les honneurs divins.

Ces discours, & d'autres semblables, que Raleigh tint dans plus d'une occasion, accoutumerent les habitans au nom & aux vertus d'Elisabeth, & les attacherent aux Anglois par les liens d'une forte amitié. Il s'avança vers l'embouchure de l'Orénoque ; mais n'ayant pu aborder à la Guiane, il ré-

duiſit en cendres la ville de Cumana, qui lui avoit refuſé des vivres, & revint en Angleterre.

La mort de la Reine le priva d'une protection puiſſante. Le Comte d'Eſſex l'avoit repréſenté ſous des couleurs peu favorables au Roi d'Ecoſſe, avec lequel il entretenoit des correſpondances. Ce prince, qui ſuccéda à Eliſabeth, ſous le nom de Jacques I, prit de fâcheuſes impreſſions contre Raleigh, & le ſacrifia enfin à la vengeance des Eſpagnols. Il fut condamné à perdre la tête, ſur des accuſations mal prouvées; mais le Roi ſe contenta de le faire mettre en priſon, où il demeura treize ans, profitant de ſa retraite, pour compoſer une hiſtoire du monde. Il fut remis en liberté, à condition qu'il retourneroit ſur les côtes de la Guiane; mais ſon expédition n'ayant pas été heureuſe, ſon procès fut inſtruit de nouveau, ſa premiere ſentence confirmée; & il eut la tête tranchée, à la ſollicitation de l'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Ce n'eſt pas une des moindres taches de ce regne.

Les Anglois ne furent pas les ſeuls, qui, éblouis par les magnifiques récits

des Eſpagnols, chercherent à pénétrer dans la Guiane. Immédiatement après la découverte du Nouveau Monde, les François y avoient déjà fait quelques voyages. Villegagnon, Chevalier de Malthe, & Vice-Amiral de Bretagne, livré aux opinions de Calvin, & piqué de quelques chagrins qu'il avoit eſſuyés dans l'exercice de ſa charge, conçut le projet d'y former une colonie de Proteſtans. Ses deſſeins furent déguiſés à la Cour, ſous la ſimple vue de faire, à l'exemple des Eſpagnols & des Portugais, un établiſſement François en Amérique. Sous ce prétexte, il obtint de Henri II, deux ou trois vaiſſeaux qu'il remplit de Calviniſtes, & arriva ſur les côtes du Bréſil.

L'amiral de Coligni, qui deſiroit d'y établir ſa ſecte, prit à cœur cette entrepriſe; & Calvin ſaiſit avidement l'occaſion d'étendre ſa doctrine dans un pays, où toutes les apparences lui promettoient, pour ſes partiſans, une pleine liberté. Malheureuſement, il envoya plus de prédicans, que de ſujets ſoumis; & ces Miniſtres, qui vouloient dominer, comme c'eſt l'uſage, eurent, avec le Commandant, de violentes

querelles. Ils exciterent des séditions qui diviserent la Colonie ; les Portugais en profiterent pour la détruire. Villegagnon renonça à Calvin, traita ses Ministres de perturbateurs ; ceux-ci l'accuserent d'athéisme ; & tous ces beaux projets s'évanouirent.

Forcés de quitter le Brésil, ceux des François qui renoncerent à leur patrie, se retirerent dans la Guiane ; mais ce ne fut que long-tems après, qu'on y fonda des établissemens avoués par la nation. Des marchands de Rouen y envoyerent une colonie de vingt-six hommes, qui vinrent habiter les bords du Sinamary ; d'autres se fixerent sur la riviere du Conamarac ; & ces deux troupes s'accrurent par de nouveaux renforts d'hommes & de munitions. Enfin, il se forma une compagnie, avec des lettres patentes qui l'autorisoient à faire seule le commmerce de la Guiane, dont elles marquoient les bornes entre les rivieres des Amazones & de l'Orénoque.

Cette Compagnie devint fameuse, par l'intérêt que la Cour permit d'y prendre à des personnes de qualité, en leur accordant de nouveaux pri-

vileges. Elle eut le titre de Compagnie de la France équinoxiale, nom qu'on donnoit alors à la Guiane, que les François appelloient Cayenne. L'abbé de Marivaux, docteur de Sorbonne, Roiville, gentilhomme de Normandie, & Laboulaie, Intendant de la marine, quoique pouſſés par des motifs différens, ſe réunirent pour la même entrepriſe. Le zele de la converſion des Américains, animoit ſeul le vertueux abbé de Marivaux : Roiville avoit, dit-on, formé le deſſein de ſe créer une eſpece de ſouveraineté : Laboulaie ne penſoit qu'à faire fleurir le commerce & la marine de France, dont il avoit la direction ſous M. de Vendôme.

Ces trois hommes, à la tête de ſix cens autres, engagés au ſervice de la Compagnie, s'embarquerent à Paris, devant le jardin des Tuilleries, pour deſcendre la Seine, dans de grands bateaux, juſqu'à Honfleur. Mais le ſuccès fut malheureux dès l'embarquement : Marivaux, qui avoit été l'ame de l'entrepriſe, & qui devoit ſe rendre à Cayenne, en qualité de Directeur général, tomba dans la riviere en donnant ſes ordres, & ſe noya devant la

porte de la Conférence. Roiville fut poignardé dans une ſédition qui s'éleva ſur la route ; & de tout ce monde, il ne reſtoit plus, ſix mois après, que les cadavres de cinq ou ſix cens hommes, morts de maladie, ou par les armes des ſauvages. Une autre Compagnie, ſous le même titre, & ſous la direction de la Barre, Maître des Requêtes, rétablit la nation dans cette partie de l'Amérique, dont les Hollandois s'étoient déjà emparés ; & cette nouvelle Colonie devint bientôt très-floriſſante.

Ces mêmes Hollandois, qui nous avoient ſuccédé dans la Guiane, venoient d'y former un magnifique établiſſement. Forcés, comme nous, par les Portugais, d'abandonner le Bréſil, où ils avoient fait d'abord des conquêtes brillantes, ils ſongerent à ſe dédommager de leurs pertes, en fondant une colonie nouvelle ſur la riviere de Surinam. Dès l'année 1640, les François s'étoient rendus maîtres de cette contrée ; mais les terres y étant marécageuſes & mal-ſaines, ils la quitterent bientôt ; & les Anglois qui s'en ſaiſirent, n'en firent guere plus de cas. Les Hollan-

dois, dont la patrie n'eſt elle-même qu'un vaſte marais, s'en accommoderent mieux; & l'Angleterre n'eut pas de peine à s'en défaire en leur faveur. Le terrein n'étoit alors ſi mal-ſain, que par la multitude d'épaiſſes forêts, qui empêchoient le vent & le ſoleil de le deſſécher: mais lorſqu'on vit qu'on en pouvoit tirer beaucoup de ſucre, on y fit un ſi grand abattis de bois, qu'on ne tarda pas à reſpirer un meilleur air.

Cette nation frugale, économe, induſtrieuſe, deſtinée à faire naître des campagnes fertiles, où les autres peuples ne trouvent que des terres ingrates, porta à Surinam, le génie de ſon pays, coupa des canaux, & y fit, comme à Batavia une nouvelle Amſterdam. Sur un ſol humide & fangeux, elle bâtit un fort nommé Zelandia, proche de la ville de Paramaribo; & cette Colonie, accrue par des François réfugiés, s'eſt étendue du Nord au Sud, le long de la riviere dont elle porte le nom. Quelques particuliers ont auſſi commencé des habitations ſur le Berbice, à l'Ouëſt de Surinam; mais ces derniers établiſſemens, moins encoura-

gés, ne faisoient aucun progrès, tandis que les premiers envoyoient en Europe une très-grande quantité de sucre. Depuis quelque tems, on a aussi essayé de planter du café qui a bien réussi, & deviendra encore meilleur, en perfectionnant sa culture.

D'après ce que je viens de dire, vous concevez que la Guiane se divise en deux parties, la Françoise, appellée la Cayenne, & la Hollandoise, connue sous le nom de Surinam. M. Mauritius, qui en est le gouverneur, me procurera les moyens d'entreprendre différentes courses, que je dois faire encore sur les côtes de Terre-Ferme. En attendant je vais vous parler de ces deux parties de la Guiane, même de trois, même de quatre; car les Portugais & les Espagnols y ont aussi des possessions. Je commence par Surinam.

Le fondement de cette colonie fut jetté, comme je l'ai dit, par les François. Leur activité les portoit alors dans différens climats; & leur légéreté les empêchoit de se fixer dans aucun. Ils abandonnerent cet établissement, & y furent remplacés par les Anglois. Ces der-

niers pouſſoient leurs travaux avec ſuccès, lorſqu'ils furent attaqués par la Hollande qui les obligea de lui céder le terrein; & la Colonie fut aſſurée à la République. Les premiers qui l'habiterent, furent quelques Zéelandois, ſous la protection des États de cette province. Ces États les céderent à la Compagnie des Indes occidentales, qui ne ſe trouvant pas en état d'y envoyer les ſecours néceſſaires, en accorda un tiers aux magiſtrats d'Amſterdam, un tiers à un particulier, & ſe réſerva le reſte. C'eſt de ce partage qu'eſt venu le nom de Société de Surinam, qui a toujours été depuis, ſous l'adminiſtration de ces trois propriétaires.

Uniquement occupés du commerce, les Hollandois n'avoient jamais eu la paſſion de l'agriculture. La colonie ſe reſſentit, pendant quelque tems, du goût excluſif de ſes nouveaux poſſeſſeurs. A la fin, la Compagnie qui donnoit des loix au pays, fit abattre des bois, partagea une partie du ſol aux habitans, les pourvut d'eſclaves; & tout ceux qui voulurent occuper ces terres, en obtinret la propriété, en

s'engageant

s'engageant à payer ſucceſſivement de leurs productions annuelles, le prix de chaque poſſeſſion. Les difficultés qui s'oppoſoient à ce défrichement, demandoient ce courage extraordinaire, qui fait tout braver, cette conſtance plus qu'humaine, qui fait tout ſurmonter. La plupart des terres qu'il s'agiſſoit de mettre en valeur, étoient couvertes de quatre ou cinq pieds d'eau à chaque marée; en multipliant les foſſés & les écluſes, on eſt parvenu à deſſécher ce ſol humide & marécageux; & les Hollandois ont eu la gloire de dompter l'océan dans le nouveau comme dans l'ancien monde.

La riviere, dont cette Colonie a pris le nom, eſt une des principales de cette contrée. A deux lieues de ſon embouchure, ſont placées, de côté & d'autre, des redoutes, pluſieurs batteries, & autant d'hommes qu'il en faut, pour défendre ce paſſage en tems de guerre. Ces redoutes ſont face aux vaiſſeaux qui voudroient monter le fleuve, & avertiſſent une fortereſſe qui eſt au deſſus, de ſe tenir ſur ſes gardes. On l'appelle le fort d'Amſterdam; elle eſt ſituée au confluent de

deux bras de la riviere, & en face des redoutes. On y a conſtruit des magaſins néceſſaires pour toutes ſortes de munitions, & juſqu'à des moulins à vent, pour moudre le grain de la garniſon. En tems de paix, on n'y entretient guere que cent hommes, ſous les ordres d'un capitaine d'artillerie, qui a le titre de Commandant.

Pour peu qu'on voulût faire de violence, après avoir paſſé les redoutes, pour arriver à ce Fort, on pourroit courir de grands riſques au milieu de ces trois feux. Lorſqu'un vaiſſeau entre dans la riviere, il doit envoyer ſon paſſeport, & faire demander la permiſſion de ſuivre ſa route. S'il manque à ce cérémonial, on lui tire un boulet, pour lequel il eſt obligé de payer quinze florins. S'il perſiſte, il en reçoit un ſecond, dont le prix double, & triple au troiſieme, s'il s'obſtine. Un plus long entêtement le feroit couler à fond. S'il obtient le paſſage, il doit, par neuf coups de canon, ſaluer le Fort qui lui en rend trois pour le remercier.

Une des branches de la riviere, où eſt conſtruite cette citadelle, a, d'un côté, des plantations de café; de l'au-

tre, des forêts jusqu'à la ville de Paramaribo, près du fort de Zélandia. En continuant de monter, on trouve une infinité de canaux, dont les bords, à la distance de plusieurs lieues, sont ornés d'arbres qui forment une perspective de verdure perpétuelle. Dans les intervalles, on respire un air frais, & embaumé de parfums que répandent les orangers. Plus haut, on découvre un petit bourg, & au dessus, un village, qui ne sont occupés que par des Juifs. Enfin, à six lieues plus loin, est une grande montagne, avec des Corps-de-garde, où des soldats, toujours armés, veillent sur la conduite des Indiens. Je n'ai pas suivi le cours des autres rivieres, telles que la Copemane, la Sarameca, la Comowine, la Cotica, la Marawine, &c; mais je sais que par tout, ce sont des terreins cultivés, des plantations fertiles, de riches habitations, & les plus charmans points de vue.

La ville de Paramaribo, capitale de tout ce pays, étoit anciennement un village habité par les Indiens. Elle est située ainsi que la fortereſſe, sur la riviere de Surinam, & éloignée d'environ douze milles de la mer. Elle ne contient

guere que huit cens maiſons, ayant chacune un jardin. A l'exception de celles du Gouverneur & du Commandant, elles ſont toutes bâties de bois, mais avec beaucoup de régularité, quoique ſans fenêtres, à cauſe de la grande chaleur. Elles coûtent depuis cinq juſqu'à vingt cinq mille florins, tant par l'énorme cherté du bois, que par la néceſſité de tranſporter d'Europe les matériaux néceſſaires à la conſtruction. La pierre eſt encore plus rare & plus chere ; & la chaux manque totalement.

Le gouvernement occupe un des côtés de la place d'armes, près de l'endroit où débarquent les étrangers. Derriere, eſt un fort beau jardin, par lequel le Gouverneur peut ſe rendre au fort de Zélandia, qui, comme je l'ai dit, n'eſt pas loin de la ville. On voit, dans preſque toutes les rues, des allées d'orangers qui fleuriſſent deux fois l'an, & répandent, en tout tems, une odeur délicieuſe. La rade eſt une des plus belles de l'Amérique : on y compte actuellement près de ſoixante vaiſſeaux, outre une infinité de barques, qui donnent à ce lieu un air très-animé.

On ne peut diſconvenir néanmoins que

Surinam ne ſoit un ſéjour redoutable pour la ſanté. On y éprouve ſucceſſivement quatre ſaiſons, deux de ſéchereſſe, & deux de pluie, qui en rendent la température très-mal ſaine. Il y regne un équinoxe perpétuel ; & les nuits ſont très-funeſtes à ceux qui s'expoſent au ſerein après les chaleurs du jour. Lorſque le ſoleil eſt à ſon plus haut degré, l'atmoſphere embraſée produit, dans les humeurs, une ſi forte diſſolution, & dans le corps, une tranſpiration ſi continue, ſi abondante, que toute l'eau qu'on boit paſſe dans l'inſtant au travers des pores, comme ſi elle ſortoit d'une éponge comprimée. Les matelots reſpirent un air encore moins pur ſur les vaiſſeaux : la chaleur y eſt étouffante, ſur-tout lorſqu'on y a chargé du ſucre, dont les vapeurs preſque enflammées, interceptent la reſpiration. Joignez à cela l'inconſtance du climat, qui eſt telle, que les quatre ſaiſons ſe ſuccedent quelquefois toutes dans le même jour. Les vents y ſont fréquens, impétueux, les tonneres des plus violens ; & ſouvent, au milieu de la plus grande ſérénité, tous les météores

réunis ſemblent avoir conſpiré la deſtruction totale de la Colonie.

Ici, comme aux Antilles, & dans preſque toutes les contrées de l'Amérique méridionale, on compte trois ſortes d'habitans: les Blancs, les Noirs & les naturels du pays. Ces derniers different peu des autres ſauvages, & principalement des Caraïbes, dont ils portent le nom, & paroiſſent avoir la même origine. Ce ſont les mêmes traits, la même couleur, la même taille, les mêmes ornemens, la même parure. A l'égard des mœurs, ce ſont les mêmes vices & les mêmes vertus; même reſpect pour les vieillards, même ſimplicité, même indolence, même cruauté envers leurs priſonniers, même amour pour la liberté, même éloignement pour le Chriſtianiſme. Ils ont auſſi les mêmes uſages, les mêmes amuſemens, les mêmes cérémonies, les mêmes armes, la même nourriture, mêmes logemens, mêmes occupations; en un mot, ce que j'ai dit des ſauvages des Antilles, convient également à ceux de la Guiane. Ils vivent en paix avec les Hollandois, par le ſoin qu'on

à de leur faire rendre justice, & d'empêcher qu'ils ne soient molestés. Ils sont d'ailleurs d'un très-grand secours, & même dans une infinité d'occasions, absolument nécessaires à la Colonie.

Les Negres forment la partie la plus nombreuse des habitans de Surinam. Comme ils sont tirés des mêmes régions que ceux de nos isles, il n'y a de différence entr'eux, que celle qui peut provenir du gouvernement sous lequel ils vivent. Ici, par exemple, si un Maître veut affranchir son esclave, outre la perte qu'il fait du prix de son Negre, il est encore obligé d'acheter fort cher des lettres de franchise, sans lesquelles aucun Noir ne peut être instruit dans la religion chrétienne, ni baptisé. Il faut de plus, que l'esclave ait appris une profession, & soit en état de gagner sa vie; sans quoi, c'est encore au Maître à l'entretenir, de peur qu'il ne soit à charge aux Colons. De-là il résulte que peu de Negres font ici profession du christianisme. Leur religion consiste à croire qu'il y a un Dieu; mais ils ne peuvent s'empêcher en même tems, de se livrer à des superstitions idolâtres. Ils

font choix d'un animal qu'ils adorent ; & chaque famille a le ſien ; car le fils n'en connoît pas d'autre, que celui de ſon pere. Ce culte abſurde ne s'éteint que dans ceux qui, éclairés des lumieres de la foi, ont demandé & reçu le baptême. Le nombre en eſt petit, par les difficultés qu'ils trouvent à obtenir leur liberté.

Lorſqu'un Negre devient pere d'un enfant mâle, il va prier ſon Maître de lui donner un nom ; ſi c'eſt une fille, il s'adreſſe à la Maîtreſſe. Le premier mot qu'on leur apprend à prononcer, eſt, *Bon jour, Maître ;* le premier ſentiment qu'on leur inſpire, c'eſt de reſpecter leurs ſupérieurs. Ce reſpect va ſi loin, que quoique très-jaloux de leurs femmes, les Negres ſe font gloire d'en être trahis, ſi c'eſt avec leurs Maîtres qu'elles ont à faire ; au lieu qu'ils les empoiſonneroient, elles & leurs amans, s'ils s'appercevoient de quelque liaiſon, ſoit avec un Indien, ſoit avec un Noir. Juſqu'au moment de leur délivrance, les Négreſſes ne ſont jamais incommodées de leur groſſeſſe ; & il ne leur arrive aucun des accidens ſi communs à nos femmes d'Europe. J'ai vu une

de ces esclaves, qui, pour avoir commis une faute grave, reçut, cinq ou six heures avant que d'accoucher, plus de cinquante coups de fouet sur les fesses, & n'en mit pas son enfant au monde moins heureusement.

J'estime que la population qui s'est formée sur les bords de Surinam, ou à peu de distance de ce fleuve, se monte à plus de cinquante mille Noirs & de quatre mille Blancs. On compte, parmi ces derniers, des réfugiés François, des freres Moraves, & sur-tout des Juifs. Il n'est peut-être pas d'empire sur la terre, où cette nation soit si bien traitée. On ne lui a pas seulement laissé la liberté de professer sa religion, d'avoir des terres en propriété, de terminer elle-même les différends qui s'élevent entre ses membres; elle jouit encore du droit commun à tous les citoyens, d'avoir part à l'administration générale. Tels sont les progrès de l'esprit de commerce, qu'il fait taire tous les préjugés de nation & de religion devant l'intérêt général qui doit lier tous les hommes.

Les Negres Marons forment un peuple redoutable, qui a souvent mo-

leſté la Colonie. Le gouvernement a fait les plus grands efforts, juſqu'à mettre leur tête à prix, pour les ramener à l'obéiſſance. Ils s'en ſont vengés, en ſaccageant les plantations pendant la nuit, en engageant les autres eſclaves à égorger leurs Maîtres, & à les venir joindre. Ils ont barré les chemins à ceux qui ont voulu les attaquer; ils ont profité de tous les avantagas du terrein, pour multiplier les obſtacles, & augmenter la difficulté de les pourſuivre. Ces peuplades errantes tombent inopinément, tantôt ſur un côté de la Colonie, tantôt ſur un autre, pour y piller des ſubſiſtances, pour y dévaſter les richeſſes de leurs tyrans. En vain les troupes ſont dans une activité continuelle, pour contenir ou pour ſurprendre un ennemi ſi dangereux. Des avis ſecrets le mettent à l'abri de tous les pieges, & dirigent ſes incurſions vers les lieux ſans défenſe. Il me ſemble voir ce peuple eſclave dans l'Egypte, qui, réfugié dans les déſerts de l'Arabie, erra durant quarante ans, tâta tous les peuples voiſins, les harcela, les entama tour à tour, &, par de légeres & fréquentes incurſions, prépara l'invaſion de la Paleſtine. On eſt

actuellement occupé à négocier avec ces Negres un traité de paix ; & l'on parle déjà de leur envoyer, par un détachement de la garnison de Paramaribo, les présens convenables. Voici, m'a-t-on dit, quels doivent être les préliminaires & les conditions de ce traité.

« Six Conseillers & un Secretaire » seront députés par la Régence ; & » du côté des Marons, il y aura seize » Chefs, dont six viendront habiter la » capitale, pour servir d'otages, avec » leurs femmes & leurs enfans. On pro- » mettra à leur nation, de ne plus l'in- » quiéter ; & il sera permis à chacun » d'eux, de s'établir où il voudra. Mais » ils s'engageront à ne pas augmenter » leur nombre, à rendre les déserteurs » qui voudroient se joindre à eux, & » à fournir du secours à la Colonie en » tems de guere. On leur permettra » aussi de commercer avec les Blancs ; » & ils seront regardés comme une na- » tion voisine & libre, avec laquelle » on desire de vivre en bonne intelli- » gence ».

On compte vingt-sept mille de ces Negres Marons ; ils peuvent de-

venir plus nombreux ; car ils ont preſque tous des femmes ; & au défaut des Négreſſes, les Indiennes ne les rebutent pas.

Les Européens établis à Surinam, ou ceux qui ſont nés de peres Européens, compoſent la troiſieme claſſe des habitans. Il regne entr'eux une liberté que nous ne connoiſſons point dans nos pays. A la ville, comme à la campagne, en compagnie, comme dans ſon particulier, ailleurs, comme chez ſoi, rien n'eſt plus ſimple, ni moins recherché, que la maniere générale de ſe vêtir. L'habillement ordinaire, à moins qu'on ne faſſe des viſites de cérémonie, eſt une veſte blanche, un bonnet de coton, & un chapeau par-deſſus. Il eſt pourtant des occaſions, où l'on étale le luxe & la ſomptuoſité dans les habits. Nos modes ſe répandent dans ces contrées, peu de tems après qu'elles ont été inventées en Europe; & cette eſpece de femmes, à qui le deſir de plaire ne permet pas de ſe négliger, ne ſont, ni les ſeules, ni même toujours les premieres à les ſuivre. Auſſi y a-t-il, dans la ville, un grand nombre de boutiques très-bien fournies en tout genre

de marchandiſes. Le drap, le velours, les étoffes, les galons d'or & d'argent, tout y abonde ; mais tout y eſt à un prix exceſſif, parce que tout y vient de dehors, & qu'on n'a point ici de manufactures. Vous admireriez ſur-tout la blancheur éblouiſſante du linge de table, & du linge de corps ; ce ſont les Négreſſes qui le lavent & le repaſſent. On vante, en Amérique, les cordonniers de Saba, les tanneurs de la Jamaïque, & les blanchiſſeuſes de Surinam.

Les tables y ſont ſervies abondamment, quoique les vivres y ſoient très-chers. La viande de boucherie ſe vend dix ſols; cinq ſols la livre de pain ; la volaille n'eſt pas ce qui coûte le plus. Les riches ont, dans leurs plantations, des Negres pêcheurs & chaſſeurs, qui ne leur laiſſent manquer, ni de poiſſon ni de gibier ; & quoiqu'on ne recueille point de vin dans le pays, on n'y en conſomme pas moins, ni de moins bon, que dans toute autre colonie. La délicateſſe & l'abondance de ces tables ſont encore relevées par un nombre d'eſclaves, qui donnent à ces gros Hollandois, l'air d'opulence & de faſte, qu'on ne pardonne qu'aux grands ſeigneurs.

Un Surinamois se leve avec le soleil, c'est-à-dire, à six heures. A peine il est debout, qu'il prend son thé ou son café, pendant que ses Negres couvrent la table, pour servir le déjeûné, qui se fait dans toutes les maisons, avec du jambon, ou autres viandes salées, accompagnés de beurre, de fromage, de bierre forte & de vin de Madere. Cette table reste ainsi dressée jusqu'à neuf heures, pour tous les amis qui se présentent. Après ce second déjeûné, il s'occupe de diverses affaires dans sa maison, jusqu'à onze heures, & se rend à la bourse. C'est une espece de cabaret, où il boit du ponche, du vin ou de la bierre, jusqu'à une heure, qu'il se retire chez lui pour dîner. Ce repas est bientôt suivi de la méridienne. A quatre heures on sert le thé; & à cinq, il retourne à la bourse, s'amuse à différens jeux, ou se promene jusqu'au souper. Il va rarement en carosse; les voitures sont peu communes à Surinam; il faut les faire venir d'Europe; & les frais, ainsi que l'achat & l'entretien des chevaux, sont très-coûteux. Je ne connois que le Gouverneur, & cinq ou six des principaux de la ville, qui

aient équipage. Quelques autres ont une chaise, uniquement pour la campagne ; mais personne ne marche dans les rues, sans avoir un Negre qui lui porte un parasol. Les femmes ont de plus, quelques suivantes qui les accompagnent. En parlant autrefois des dames de Batavia, j'ai presque fait le portrait de celles-ci ; c'est le même faste, le même orgueil, la même ignorance, la même dureté pour leurs esclaves, la même nonchalance, la même molesse.

Il n'est permis qu'aux Anglois, ou à ceux qui dépendent uniquement de la Société de Surinam, de faire le commerce dans la province. Aucun vaisseau, de quelque nation qu'il soit, pas même ceux des autres états de Hollande, ne peuvent entrer dans le port, pour y négocier. Les Anglois apportent de la viande, du poisson salé, du tabac en feuilles, des planches de sapin, de la farine, des chandelles, &c ; ils reçoivent en échange de la mélasse pour faire leur rum : c'est la seule marchandise qu'ils puissent emporter ; sans cette condition, l'entrée du port leur seroit interdite.

Les Hollandois, dépendans de la Compagnie, fourniſſent le pays de vin, de bierre, de liqueurs fortes, de beurre, de fromage, d'épiſſeries, de bas, de ſouliers, de chapeaux, de toile & d'habits, toutes choſes d'autant plus néceſſaires, qu'on n'a ici, que deux cordonniers, deux tailleurs, deux boulangers, deux charpentiers, un maçon, & un maréchal; mais en récompenſe, on y voit beaucoup de médecins, de chirurgiens & d'apothicaires. Il eſt vrai qu'on forme les eſclaves à toutes ſortes de métiers; mais comme ils ne peuvent ſervir que leurs Maîtres, le reſte de la ville eſt obligé d'avoir recours à ce peu d'ouvriers qui ſont dans la capitale. Il eſt facile de juger que ce petit nombre ne peut ſuffire à l'entretien de plus de quatre mille habitans, Européens ou Créoles, ſans y comprendre onze ou douze cens hommes de troupes réglées, qui ſont au ſervice de la Colonie.

Ces troupes, ſous les ordres du Gouverneur, nommé Colonel en chef par la Société, & breveté par leurs Hautes-Puiſſances, ſont diviſées en deux bataillons. Ils ont chacun à leur

tête deux Lieutenans Colonels, quatre Capitaines, autant de Lieutenans, & d'autres officiers subalternes, le tout à la solde de la Hollande & de la Compagnie de Surinam. Indépendamment de ces troupes régulieres, les habitans composent entre eux un régiment de milice, qui, dans un besoin, doit se trouver prêt à combattre, étant toujours muni d'armes, de plomb & de poudre, pour la défense de la province. C'est à quoi les Capitaines doivent veiller par une visite générale, qui se fait deux fois l'année, suivant les ordres du gouvernement. Il en est de même des rivieres où il y a des plantations: chaque fleuve a plusieurs divisions, qui forment de petits corps détachés, & doivent se rendre à leurs départemens, au premier coup de canon tiré en signe d'alarme.

Dans les commencemens de la Colonie, le Gouverneur & quelques membres du Conseil jugeoient de tous les différends, en dernier ressort & sans appel. Mais le nombre des Colons ayant augmenté, les procès sont devenus plus importans, les affaires plus multipliées, les contestations plus fré-

quentes. Les nouveaux venus, en paſſant la mer, apporterent avec eux l'eſprit de chicane, qui obligea d'établir divers tribunaux, où ils puſſent appeller d'un premier jugement à une Cour ſupérieure. Ce n'eſt pas que les membres de ces différens Conſeils ſoient fort verſés dans l'étude des loix. Ce ſont des hommes ſages, honnêtes & integres, qui, comme nos Conſuls ou nos Baillis, jugent ſuivant la droiture de leur cœur, & les lumieres d'un gros bon ſens.

Le Gouverneur eſt le Préſident né de tous ces tribunaux de judicature. Le premier, appellé Cour de Police & de Juſtice criminelle, eſt compoſé de douze perſonnes choiſies entre les principaux habitans, & nommées par eux. On ne peut aſpirer à ces places, ſans avoir des biens fonds dans le pays. Elles ſont toutes à vie, & ne rapportent que de l'honneur. Le ſecond, qui a le titre de juſtice civile, eſt formé de douze membres élus par ceux du premier tribunal. Il y a appel de leurs déciſions en Europe, au Conſeil de leurs Hautes-Puiſſances. Auſſi ſont-ils totalement indépendans des premiers; & ils ſe qualifient, comme eux, de Cour ſou-

veraine. Le troiſieme enfin, eſt une petite juriſdiction, où ſe portent les affaires en premiere inſtance, ou de peu de valeur. Le Gouverneur a droit de préſider auſſi à ces deux derniers Conſeils; & les juges peuvent être changés tous les quatre ans. Sans être excédé, comme en France, par cette foule de gens de loix, qui dévorent la ſubſtance de leurs cliens, & fondent l'or des plaideurs dans le creuſet de la juſtice, il y en a cependant encore ici un aſſez grand nombre, pour ſatisfaire le goût de ceux qui aiment la chicane.

Les ſeules eſpeces qui aient cours à Surinam, ſont celles de Hollande, à la réſerve d'une petite piece de trois ſols, que les Portugais y ont introduite; c'eſt la monnoie la plus baſſe; & l'on ne peut rien acheter au-deſſous de cette valeur. Les repas ſont réglés dans les auberges à quarante ſous par tête, ſans le vin; & la bouteille en coûte trente. Le logement n'y eſt pas cher, parce qu'on ne couche que dans des hamacs.

Le marché des fruits, des légumes & des eſclaves, ſe tient devant la maiſon de ville, dans une grande & belle place garnie d'orangers. Le haut de

cette maiſon eſt deſtiné au ſervice divin. Il s'y fait le dimanche matin en hollandois, l'après-midi en françois. Il y a des miniſtres de l'une & de l'autre nation, à qui l'on donne d'aſſez bons appointemens. Les Luthériens ont une égliſe ſuperbe, & les Juifs Allemands & Portugais, deux ſinagogues. On a auſſi établi une eſpece d'hôpital, où l'on reçoit les perſonnes âgées, & les orphelins indigens. Il eſt ſi bien gouverné, qu'on n'eſt point accablé par cette multitude de mendians, dont fourmillent la plupart de nos villes d'Europe. Les Directeurs ſont encore chargés de veiller ſur ceux qui meurent ſans teſtament : ils avertiſſent les héritiers, & leur remetttent les fonds, après en avoir tiré, pour leur ſalaire, dix pour cent de proviſion.

Les revenus de la Société de Surinam conſiſtent en différens impôts, que les habitans doivent payer à divers bureaux. Dans l'un, on perçoit les droits impoſés ſur toutes les parties du commerce, ſur les vaiſſeaux, ſur les denrées qui ſortent du pays, ſur le bois de charpente, qui ſe fabrique dans la Colonie. On commence par prélever l'ar-

gent néceſſaire pour payer la garniſon ; le reſte eſt remis aux Aſſociés.

Le ſecond bureau eſt celui de la capitation, pour lequel on prend par habitant, blanc ou noir, vingt-cinq ſols, chaque année, depuis trois ans juſqu'à douze ; & cinquante ſols, depuis douze juſqu'à ſoixante ans. Les Blancs, qui ne ſont point nés à Surinam, en ſont exempts pendant les dix premieres années de leur ſéjour dans la province. La taxe ſe leve ou en argent, ou en ſucre, ſur le pied d'un ſol la livre, dont le Bureau tient compte aux Aſſociés; toute autre denrée n'eſt point admiſe. Le Gouverneur peut diſpoſer de ces recettes, comme il lui plaît, & n'eſt comptable qu'envers la Compagnie.

Les autres bureaux regardent les achats, les ventes, l'induſtrie, l'entrée des vins, des liqueurs fortes, l'impôt ſur les maiſons, les équipages, les beſtiaux, &c. Tout vendeur eſt tenu de payer un certain droit, & l'acheteur un ſol par livre, pour ce qu'il acquiert. Chaque habitant eſt obligé de déclarer par ſerment, le gain clair qu'il fait dans le courant de l'année, & d'en donner une partie pour ſubvenir aux frais des

détachemens qu'en envoie contre les Negres Marons. L'argent provenant de la taxe sur les maisons & sur les bestiaux, est destiné à l'entretien des chemins & des places publiques. Les pensions du clergé, c'est-à-dire, des Ministres, se prennent sur l'impôt du vin, de l'eau-de-vie, de la bierre, & autres boissons enivrantes.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 24 novembre 1750.

P. S. Je pars demain pour la Cayenne avec un chien, un Negre, un Caraïbe, à pied comme eux, nud comme eux, ou n'ayant, de plus qu'eux, qu'un gillet de coton, & un caleçon de toile. Nous irons en chassant, & ne suivrons de route que celle du caprice. Les bêtes que nous tuerons, le Negre nous les apprêtera; il me servira de cuisinier; le chien, de compagnie; le Sauvage, d'interprete.

LETTRE CXXXV.

SUITE DE LA GUIANE.

MALGRÉ les courses des Européens & de quelques Missionnaires, l'intérieur de ce pays n'est connu que très-imparfaitement. C'est encore une terre vierge, qu'aucun prince jusqu'à présent, n'a tenté de conquérir. A mesure que nous nous éloignions de la côte, la campagne sembloit s'élever; & nous trouvions, entre les arbres, des terreins plats, découverts, mais quelquefois des prairies marécageuses, qui servent de retraite aux caïmans. Les sauts, qui interrompent le cours des fleuves, sont un spectacle pour les voyageurs. Vous savez qu'on donne ce nom à de gros rochers, qui barrent le lit des rivieres, & forment des chûtes d'eau plus ou moins grandes, suivant la hauteur des terres. Ils s'étendent quelquefois à plus d'un quart de lieue, & obligent les Indiens de quitter leurs canots, de les isser, & de les transporter beau-

coup au delà. Il y en a, qui, pour s'épargner cette peine, ont la hardieſſe de franchir ces caſcades, dont la rapidité cauſe de l'effroi. Il en coûte ſouvent la vie aux Européens qui veulent les imiter.

Après pluſieurs jours de marche, nous arrivâmes dans une bourgade de ſauvages, dont le Chef, âgé de cent ans, joignoit à une longue expérience, une ſanté robuſte, & une préſence d'eſprit admirable. Il avoit été, dans ſa jeuneſſe, à l'iſle de Cayenne, où le commerce des François lui avoit appris à connoître la différence des nations & celle des hommes. Il parloit notre langue avec aſſez de facilité; & la qualité de François me procura un accueil qui me charma. « J'ai toujours aimé votre nation, me dit il; » vous n'êtes point venus dans ces contrées éloignées, comme les autres » Européens, pour y détruire notre » race. Vous n'avez pas même attenté » à notre liberté; & en devenant nos » voiſins, vous n'avez pas entrepris de » nous rendre vos eſclaves. Vous nous » avez traités comme des hommes; &

» nous

» nous vous regardons comme nos » amis, comme nos freres ».

Je profitai de ces dispositions favorables, pour m'insinuer de plus en plus dans les bonnes graces du Vieillard. Son grand âge, son esprit & l'excellence de sa mémoire, me firent espérer des éclaircissemens sur l'intérieur du pays, & spécialement sur la fameuse ville d'El-Dorado, dont les Espagnols ont raconté tant de merveilles. « Vous n'êtes » pas, reprit il, le premier François qui » m'ait parlé de cette région fabu- » leuse; & pour vous donner quel- » que satisfaction, voici, continua-t-il, » ce que je me rappelle d'avoir souvent » entendu répéter dans mon enfance, » à une vieille femme, qui passoit pour » sorciere, & que nous appellions la » folle. Mon pauvre Ouaco, disoit- » elle (c'étoit le nom de son mari) » fut pris par des hommes à longues » barbes (les Espagnols), qui venoient » de l'Orient, & obligé de leur servir » d'interprete & de guide dans la re- » cherche d'une ville toute d'or. Ils » arriverent d'abord dans un pays, » dont les habitans ont les yeux sur les » épaules, la bouche dans la poitrine;

» & les cheveux ſur le dos : c'eſt la » plus redoutable de toutes les nations. » Ses armes qui ſont des arcs & des » fleches, ont trois fois la grandeur des » nôtres. Le poiſon dans lequel elle » les trempe, eſt toujours mortel, & » cauſe des douleurs effroyables, qui » jettent les bleſſés dans une eſpece de » rage. Ils deviennent noirs ; & la » puanteur qu'ils exhalent, eſt inſup- » portable. Je n'oblige perſonne à me » croire.

» Ces peuples ne firent point de mal » aux Eſpagnols, & les laiſſerent paſſer » tranquillement ſur leurs terres. Mais » plus loin, ils rencontrerent des hom- » mes plus méchans, qui en firent périr » une partie, ſans autre effort, que » de les inveſtir dans une vallée, & de » mettre le feu aux herbes, dont la fu- » mée & la flamme les étoufferent. Je » n'oblige perſonne à me croire.

» Cette vallée eſt frontiere de la » ville d'or ; & les habitans ne ſont » occupés qu'à en éloigner les étran- » gers. Mais ſi ces derniers ne ſont pas » réunis en corps d'armée, & qu'ils » paroiſſent n'y être attirés que par la » curioſité, ou l'envie de faire fortune,

» ils ne reçoivent aucun mauvais trai-
» tement. On ſe contente de leur bou-
» cher les yeux, & de leur donner des
» gardes pour les accompagner. On les
» renvoie enſuite chargés d'or; car ce
» métal y eſt ſi commun, qu'on y voit
» des montagnes qui en ſont couvertes.
» Les Eſpagnols en appercurent une,
» de fort loin, toute éclatante de dia-
» mans & de pierreries. Je n'oblige
» perſonne à me croire.

» Cette vue anima leur courage; ils
» firent une marche forcée; & dans
» la crainte que d'autres Européens ne
» vinſſent avec eux partager ces tré-
» ſors, leur général mit tout le monde
» en corps de bataille, & prit poſſeſ-
» ſion du pays, au nom du grand Caci-
» que d'Eſpagne. « Amis, dit-il, à ſes
» ſoldats, vous ſavez quels ſoins je me
» ſuis donnés, pour découvrir le puiſ-
» ſant état de la Guiane, le riche royau-
» me d'El-Dorado: voici le moment
» d'en recueillir le fruit; ainſi je vous
» charge, vous, dom François Carillo,
» mon lieutenant, de lever cette croix,
» qui eſt à terre, & de la tourner vers
» l'Orient ». Carillo obéit; toute l'ar-
» mée ſe mit à genoux, fit ſa priere; le

» général prit une taſſe pleine d'eau, » & la but. On lui en préſenta une ſe- » conde ; il jetta l'eau à terre, auſſi » loin qu'il put, tira ſon épée, & cou- » pant l'herbe qui étoit autour de lui, » il dit : « Au nom de Dieu, je me rends » maître de cette contrée, pour ma » nation, & pour le Roi mon ſouverain » ſeigneur. Après quoi l'on ſe remit à » genoux ; & tous les aſſiſtans répon- » dirent qu'ils défendroient cette con- » quête, juſqu'à la derniere goutte de » leur ſang.

» Le Général pénétra deux lieues » plus loin, & arriva dans un village, » où, ſe trouvant le plus fort, il fut » traité avec beaucoup d'amitié par le » Cacique, qui lui fit préſent de quan- » tité d'or. Ouaco eut ordre de lui de- » mander d'où il tiroit ce métal. Il ré- » pondit : d'une province voiſine, où » en arrachant l'herbe avec ſa racine » & la terre qui tient après, on jette » l'une & l'autre dans de grands vaiſ- » ſeaux ; quand on les a bien lavées, on » en tire l'or le plus pur. Je n'oblige » perſonne à me croire.

» Tous les habitans en avoient des » plaques ſur l'eſtomac, & des pendans

» d'oreilles. Le Cacique ajouta que ſi
» on vouloit lui apporter des haches,
» des ſabres, ou des couteaux, il don-
» neroit en échange des lingots d'or.
» On lui en fit venir auſſi-tôt ; & pour
» chaque inſtrument de fer, il donna un
» morceau d'or fin de la groſſeur du
» bras. Le Général ſe rendit maître de
» ſa joie ; & ſa troupe affecta de ne té-
» moigner aucun empreſſement à la
» vue de toutes ces richeſſes. Je n'o-
» blige perſonne à me croire.

» Les Eſpagnols étoient tranquilles,
» dans les plus agréables eſpérances,
» lorſqu'au milieu de la nuit, on vint
» leur dire que les peuples de la mon-
» tagne ſe mettoient en mouvement
» pour les attaquer..... Ici, la ſor-
» ciere, comme ſi elle n'eût plus été
» occupée que du ſort de ſon cher
» Ouaco, ſe livroit à des hurlemens,
» qui ne lui permettoient pas d'achever
» ſon hiſtoire.

» Il y a bien de l'apparence, conti-
» nua le vieillard, que les Caſtillans
» furent arrêtés par la réſiſtance des
» peuples de la montagne ; à moins,
» ajouta-t il, qu'on ne prenne le parti
» plus ſage, de ne rien croire de ces

» contes de vieilles femmes. « C'eſt, lui » dis je, ce que n'ont pas fait les Eſpa- » gnols; car on prétend qu'ils ne s'en- » tretenoient alors, à Carthagene, que » de la découverte d'El-Dorado. Un » d'entr'eux écrivoit à un de ſes amis, » qu'il étoit arrivé une frégate, avec » une ſtatue giganteſque, d'or maſſif, » du poids de quarante-ſept quintaux. » C'étoit, diſoit-on, la divinité d'une » grande province, dont les habitans » ayant pris la réſolution d'embraſſer » le chriſtianiſme, avoient commencé » par ſe défaire de leur idole.

» Ce qui doit le plus étonner ceux » qui connoiſſent le génie des peuples » de l'Europe, c'eſt que des Anglois » eux-mêmes aient donné dans ces » chimeres. Raleigh, le célebre Ra- » leigh, n'a jamais voulu revenir de » cette folle idée. Son entêtement étoit » extrême; & cet homme ne ceſſoit de » ſolliciter la Cour, & toutes les com- » pagnies de commerce, de faire les » derniers efforts pour s'établir dans ce » riche & chimérique pays. Il proteſ- » toit ſouvent, qu'il emploieroit vo- » lontiers à cette entrepriſe, le reſte » de ſa fortune & de ſa vie; & dans

» un mémoire qu'il fit publier à Lon-
» dres, il donnoit l'évaluation du pro-
» fit des marcaſſites & d'autres minerais
» de la Guiane, qu'il avoit, diſoit il, ex-
» poſés à la curioſité des incrédules ».

Dans les divers entretiens que j'eus avec mon vieillard centenaire, il fut ſouvent queſtion des ſauvages de cette contrée. Vous lirez avec étonnement, ce qu'il m'a raconté, touchant la maniere dont ces peuples font leurs Capitaines & leurs Médecins. « Les pre-
» miers, me dit-il, ſont les Chefs de
» nos bourgades, & les généraux de
» nos armées. Celui qui aſpire à cette
» qualité, fait connoître ſon intention,
» en portant une rondache ſur ſa tête,
» baiſſant les yeux, & gardant un pro-
» fond ſilence. Il ſe retire dans un coin
» de ſa caſe, & s'y fait faire un petit
» retranchement, qui lui donne à
» peine la liberté de ſe remuer. Il ne
» ſort de ce lieu, que pour les né-
» ceſſités de la nature, & pour ſubir
» des épreuves terribles, par leſquelles
» les autres capitaines le font paſſer ſuc-
» ceſſivement. Il obſerve, pendant
» quarante jours, un jeûne des plus
» rigoureux; & durant ce tems-là, on

» vient, matin & soir, lui faire une » longue harangue, qu'il écoute fort » patiemment. Il se tient debout, les » mains croisées sur la tête ; & chaque » capitaine lui décharge trois grands » coups de fouet. On le frappe en » trois endroits du corps, aux mam- » melles, au ventre & aux cuisses ; & » ce traitement a lieu deux fois par » jour. Dans la plus vive douleur, il » ne doit pas faire le moindre mouve- » ment, ni donner la plus légere mar- » que de souffrance.

» Cette épreuve finie, il faut qu'il » en subisse une seconde, précédée » d'une nouvelle harangue. On amasse » autour de lui quantité d'herbes très- » fortes & très-puantes, auxquelles on » met le feu, sans que la flamme puisse » le toucher. La seule fumée qui le pé- » netre de toutes parts, lui fait souffrir » des maux étranges. Il devient à moi- » tié fou, & tombe ensuite dans de » si grandes pamoisons, qu'on le croit » mort. On lui fait prendre quel- » ques liqueurs, pour rappeller ses for- » ces ; mais il n'est pas plutôt revenu à » lui-même qu'on redouble le feu, » avec de nouvelles exhortations.

» Tandis qu'on le tourmente ainſi, » tous les autres capitaines paſſent le » tems à boire autour de lui. Enfin, » lorſqu'ils le croient au dernier degré » de langueur, ils lui font un collier & » une ceinture de feuilles, qu'ils rem- » pliſſent de groſſes fourmis, dont la » piqûre, extrêmement vive, le ré- » veille bientôt par de nouvelles dou- » leurs. Il ſe leve alors; & on lui verſe » ſur la tête une liqueur ſpiritueuſe au » travers d'un crible. Il va ſe laver dans » la riviere la plus voiſine, & retourne » dans ſa caſe, pour y prendre un peu » de repos. On l'oblige encore de gar- » der ſon jeûne, mais avec moins de » rigueur qu'auparavant; & lorſqu'il a » repris toutes ces forces, il eſt pro- » clamé Capitaine, & reçoit les armes » convenables à cette dignité.

» On n'obſerve pas une méthode » moins rigoureuſe, pour la réception » d'un Médecin. Lorſque le tems de l'é- » preuve eſt arrivé, on fait jeûner le » récipiendaire plus ſtrictement encore » que les Capitaines; mais au lieu de le » fouetter on l'oblige à danſer avec ſi » peu de relâche, qu'accablé de laſſitu- » de, il tombe ſans connoiſſance. Il re-

» vient bientôt à lui, par le moyen » des coliers & des ceintures de four- » mis qu'on lui applique : enſuite, pour » le familiariſer avec les plus violens » remedes, on lui met dans la bouche » une eſpece d'entonnoir, par lequel on » lui fait avaler plein un grand vaiſſeau » de jus de tabac. Cette médecine lui » cauſe des évacuations, qui vont juſ- » qu'au ſang, & durent pluſieurs jours. » Alors, on le déclare revêtu de la » puiſſance de guérir toutes ſortes de » maladies. Pour la conſerver, il doit » jeûner encore pendant l'eſpace de » trois ans, & ne peut être appellé à la » viſite d'aucun malade, qu'après avoir » achevé ce long cours d'épreuves & » de pénitences ».

Quoique tous ces récits ſe fiſſent en fançois par notre vieux ſauvage, cependant le peu d'habitude qu'il avoit, depuis long-tems, de parler notre langue, lui faiſoit employer quelquefois des expreſſions, & ſur tout des conſtructions de celle du pays. Par exemple, dans cette partie de la Guiane, ils ont bien, comme nous, des ſubſtantifs & des adjectifs ; mais ſans diſtinction de nombre, ſans cas & ſans articles. S'ils

veulent vous apprendre que cette cabane appartient à leur pere, ils disent : *cabane pere*. Au lieu du pluriel, ils se servent du mot *papo*, qui veut dire *tout*. Ainsi, pour signifier plusieurs hommes, plusieurs femmes, on dit, *homme tout*, *femme tout*. S'ils représentent un nombre fort grand, ils montrent leurs cheveux, en prononçant ce mot : *beaucoup*. Ils n'ont qu'une seule terminaison pour tous les genres. S'ils veulent exprimer des qualités contraires à celles des adjectifs, ils ajoutent la négation *non ;* par exemple, *les Anglois sont bons non*, pour dire qu'ils sont méchans. A l'égard des nombres, ils ne comptent que jusqu'à quatre ; pour marquer celui de cinq, ils montrent les cinq doigts de la main ; les deux mains pour celui de dix ; les mains & les pieds, pour celui de vingt.

Les autres usages des sauvages de la Guiane, à quelques différences près, sont les mêmes que ceux des Caraïbes. Lorsque la mort leur enleve un vieillard, ils l'enterrent dans la case où il a vécu, sans autre cérémonie, que de s'enivrer en son honneur. Ils croient, par là, lui témoigner le plus grand res-

pect. Mais lorsqu'ils jugent que les chairs sont consumées, ils assemblent leurs voisins, déterrent les os, les brûlent, & en mettent les cendres dans leur boisson, pour les avaler dans une fête éclatante.

Après avoir quitté notre vieillard, nous nous enfonçâmes dans l'intérieur des terres ; & nous y trouvâmes beaucoup de gibier. En traversant les forêts, nous vîmes des cerfs, des sangliers que nous ne tirâmes pas ; ils eussent été trop difficiles à emporter. Nous nous contentâmes de tuer des agoutis, petits animaux qui terrent comme nos lapins. Ils sont de la grosseur d'un lievre, ont la coulеur du cerf, le museau pointu, de petites oreilles, les jambes courtes & menues. Les canards, les sarcelles, les bécasses, les ramiers, les tourterelles, les perdrix, les faisans, les perroquets de toutes les especes, voloient autour de nous ; & nous n'étions embarrassés que du choix. C'est vous dire que nous eussions pu faire bonne chere, si nous avions eu la commodité d'apprêter toutes ces différentes sortes de viandes. Les rivieres nous offroient une égale variété de poissons. Mon Negre

me faiſoit ſouvent manger du Paka : c'en eſt un fort délicat, qu'on peut comparer à la Dorade de Provence. On le trouve dans le plus fort du courant. Il eſt, d'ordinaire, tellement attaché à ſucer une eſpece de mouſſe qui naît contre les rochers, qu'on peut en approcher de fort près, ſans qu'il s'en apperçoive. Mon autre Compagnon mangeoit auſſi quelquefois des ſerpens, & m'aſſuroit que c'étoit un mets délicieux. Nous en vîmes depuis huit, juſqu'à vingt pieds de long, & gros comme la cuiſſe d'un homme.

Nous paſſâmes ſur les terres de plus de quinze nations différentes, dont quelques-unes font profeſſion du chriſtianiſme, ſous la conduite d'un Miſſionnaire. C'elles qu'on appelle les *Longues Oreilles*, les ont en effet pendantes juſques ſur les épaules. C'eſt à l'art, non à la nature, qu'elles ſont redevables de ce bizarre & horrible ornement. On perce les oreilles des enfans ; on y paſſe de petits morceaux de bois, pour empêcher que le trou ne ſe referme ; l'on augmente le volume, juſqu'à ce que l'ouverture ait deux ou trois pouces de diametre. On grave, ſur ce bois, des

figures groteſques, peintes en noir ou en rouge, & qui, attachées aux oreilles, donnent à celui qui les porte, un air auſſi étrange que riſible : mais c'eſt, au gré de ces bonnes gens, une de leurs plus belles parures. Vous avez vu que ce goût n'eſt point particulier aux ſauvages ; pluſieurs nations Aſiatiques comptent auſſi pour un agrément, l'avantage de porter de longues oreilles, comme autrefois en France, l'envie d'avoir un grand pied, avoit fait imaginer ces ſouliers ridicules qu'on appelloit à *la Poulaine*.

Mon Negre s'étant trouvé incommodé pendant la nuit, voulut, le lendemain voir un médecin qui demeuroit à quelque diſtance de la bourgade où nous avions couché ; mais on lui dit que cet homme laiſſoit mourir d'inanition, ceux qui l'alloient conſulter, & propoſoit enſuite à leurs veuves de les épouſer. Il étoit en effet le mari de trois femmes qu'il n'avoit eues que par ce moyen. Vous jugez bien que notre malade n'eut plus envie de ſes ordonnances.

Le Chef de cette même bourgade venoit de recevoir du Gouverneur de Cayenne, un brevet d'officier, avec

la canne de commandement. Cette canne eſt un jonc orné d'une pomme d'argent, aux armes de France, qui ſe donne, de la part du Roi, aux Capitaines ſauvages.

Cet homme me voyant fort tourmenté des couſins, me propoſa de me mener dans ce qu'il appelloit la *Tocaye*. C'eſt une caſe, écartée dans le bois, qui reſſemble à nos glacieres. Pour ſe garantir de ces inſectes, les Indiens s'y rendent vers les huit heures du ſoir, & en ſilence, de peur que ces animaux ne les ſuivent; car on prétend que le bruit les attire. La tocaye renferme quelquefois trente ou quarante perſonnes; & il y fait une chaleur inſupportable. Ces couſins, un peu plus gros que les nôtres, ſont quelquefois en ſi grand nombre, que pour prendre ſes repas, il faut ſe retirer dans quelque coin obſcur, ou manger en ſe promenant. On en diſtingue de deux ſortes, connues ſous les noms de Mouſtiques & de Maringouins. Ces derniers bourdonnent ſans ceſſe; les premiers piquent ſans faire de bruit. Les uns ſemblent vous avertir d'être ſur vos gardes. L'attaque des autres étant impréyue, s'évite plus

difficilement. Cependant, soit que le bourdonnement fatigue, ou qu'on n'aime pas à être menacé continuellement, les maringouins sont, de l'aveu de tout le monde, plus déteſtés que les mouſtiques.

Nous avancions, à grands pas, vers la hauteur de la riviere d'Ouy-à-Pok; & nous nous trouvâmes au milieu de trois nations nombreuſes, qui ſont les Pirious, les Acoquas, & les Palicours. Ces derniers ſont dans l'uſage de ſe graver, ſur la figure, des barres, ou des lignes circulaires, qui, traverſant le menton, vont d'une oreille à l'autre. Ils donnent à cette eſpece de maſque, le nom de *Jouparat*, & les François celui de *Barbe à la Palicour*. Chez ces mêmes Indiens, les enfans mâles vont tout nuds, juſqu'à l'âge de puberté, alors ils reçoivent la camiſa. Je crois vous avoir dit, que c'eſt un morceau de toile, que les ſauvages paſſent entre leurs cuiſſes, & qu'ils laiſſent pendre, devant & derriere, par le moyen d'une corde qu'ils ont à la ceinture. Avant que de le prendre, chez les Palicours, ils ſont aſſujettis à des épreuves fort dures: on les oblige à jeûner pendant

pluſieurs jours, & à reſter dans leurs hamacs, comme s'ils étoient malades. On les fouette fréquemment ; & ces petites cérémonies ſervent, dans leurs idées, à leur inſpirer de la bravoure : dès qu'elles ſont achevées, ils deviennent des hommes faits.

Une autre coutume plus extraordinaire, chez le même peuple, c'eſt que les femmes mariées ſont abſolument nues. Elles portent, étant filles, une eſpece de tablier d'environ un pied en quarré ; mais du moment qu'elles ont un mari, elle reſtent entiérement découvertes, perſuadées que leurs charmes, une fois expoſés à la vue d'un homme, peuvent l'être indifféremment aux yeux de tous les autres.

Juſqu'à préſent, je n'ai nommé que les nations Indiennes, connues des François, & voiſines des côtes. Celles qui ſont enfoncées dans les terres, doivent être plus nombreuſes ; mais leur diſtance les unes des autres, & la difficulté de pénétrer dans une région ſi vaſte, par d'affreux déſerts, des forêts de cent lieues, & des rivieres innavigables, ne permettent guere de ſe procurer les informations qu'on deſire, &

moins encore, d'y tenter quelque commerce. Joignez à cela l'ignorance des langues, & sur-tout la férocité des habitans, qui n'ayant jamais vu d'Européens, tueroient également un voyageur, pour le plaisir, ou de lui enlever ses habits, ou de le manger. A l'égard de ceux qu'on nomme les Indiens des côtes, leur nombre ne monte pas à plus de douze ou quinze mille. Depuis un siecle, on s'efforce de leur inspirer des principes de religion & d'humanité. Les Jésuites en ont rassemblé une partie dans des habitations régulieres, où ils ne cessent d'exercer leur zele.

Les Palicours, amis des François, nous fournirent un canot pour descendre l'Ouy-à-Pok. C'étoit le tronc d'un arbre creusé, terminé en pointe, & qui pouvoit contenir cinq ou six personnes. Nous trouvâmes plusieurs sauts, qui nous donnerent d'abord beaucoup de peine; mais ensuite notre navigation n'eut plus rien de difficile. Nous rencontrâmes une bande nombreuse d'Acoquas, qui enivroient la riviere; c'est le terme dont se servent ces sauvages, pour exprimer le secret qu'ils ont de prendre le poisson, en

l'étourdiſſant par le moyen d'un certain bois qu'ils jettent dans l'eau, & dont il eſt très-friand.

Pour ne pas vous entretenir trop long tems de ces petits détails, je ſupprime d'autres circonſtances de notre route, juſqu'au fort d'Ouy-à-Pok. Cette place étoit dans un état lamentable, par les malheurs qu'elle avoit eſſuyés dans la derniere guerre. La ſenſibilité avec laquelle un Miſſionnaire, témoin de cet événement, me l'a raconté, ne me permet pas d'altérer ſes expreſſions.

« La paix fut à peine rompue entre » la France & la Grande-Bretagne, que » des corſaires Anglois vinrent croiſer » ſous le vent de Cayenne, dans l'eſ- » pérance de prendre des vaiſſeaux, » & de piller nos habitations. Comme » ils manquoient d'eau, ils approche- » rent de la riviere d'Ouy-à-Pok. Quel- » ques Indiens leur donnerent des con- » noiſſances ſur cette Colonie; d'au- » tres leur ſervirent de guides; & tout » concourut à la perte de ce poſte.

» Ce fut le 6 novembre de l'année » 1744, que les Anglois vinrent mouil- » ler à la montagne d'Argent, nom » que l'on donne à la pointe intérieure

» de la baie d'Ouy-à-Pok. Après avoir
» reconnu la ſituation, les forces, &
« généralement tout ce qui regarde le
» fort, ils ſe déterminerent à le ſur-
» prendre; & la nuit du 11, ils deſ-
» cendirent, à cinquante toiſes de la
» paliſſade. La ſentinelle de la porte
» les prit pout des Indiens ou des
» Negres domeſtiques, qui vont &
» viennent aſſez ſouvent pendant la
» nuit. Elle cria; on ne répondit point;
» elle donna l'alerte dans la place; &
» chacun s'éveilla en ſurſaut. Mais les
» Anglois étoient déjà dans le fort; &
» à la faveur des cris effroyables, &
» d'un feu très-vif de leur mouſquet-
» terie, ils jetterent une telle épou-
» vante dans les eſprits, que chacun
» connoiſſant la foibleſſe du poſte, ne
» vit d'autre reſſource, dans le pre-
» mier mouvement de ſa terreur, que
» la fuite. Le Commandant tira pour-
» tant, & bleſſa au bras le capitaine
» Anglois, le ſeul, des deux côtés, qui
» reçut une bleſſure. Tout fut livré au
» pillage; & moi-même, continue le
» Miſſionnaire, je fus mis au rang des
» priſonniers. Sur quelques repréſen-
» tations que je voulus faire, on me

» répondit que c'étoit le Roi de France
» qui le premier avoit déclaré la guerre
» aux Anglois ; qu'en conſéquence, les
» François avoient déjà fait au Cap-
» Breton, contre les ſujets de la Gran-
» de-Bretagne, ce qui leur arrivoit à
» eux-mêmes à Ouy-à-Pok ; avec cette
» différence, ajoutoient-ils, qu'ayant
» mis le feu au fort Anglois, il y eut
» pluſieurs perſonnes, & ſur-tout des
» enfans étouffés dans l'incendie.

» Dès qu'il fut jour, le pillage re-
» commença ; chacun apportoit, &
» jettoit en tas, ce qui lui tomboit
» ſous la main. L'un arrivoit, revêtu
» d'une de mes ſoutanes ; l'autre, avec
» une jupe ou un tablier ; un troiſieme,
» avec un bonnet quarré ſur la tête. Il
» en étoit de même de ceux qui gar-
» doient le butin ; ils fouilloient dans
» ce monceau de hardes ; & quand ils
» trouvoient quelque choſe qui leur
» faiſoit plaiſir, comme une perruque,
» un chapeau bordé, un habit, une
» culotte, ils s'en revêtoient auſſi-tôt,
» faiſoient quatre ou cinq tours de
» chambre, en s'examinant avec com-
» plaiſance, & enſuite reprenoient
» leurs haillons. C'étoit comme une

» troupe de singes, ou comme des sau-
» vages, qui ne seroient jamais sortis
» de leurs forêts ».

Les missions établies à Ouy à-Pok, sous la direction des Jésuites, comprennent différentes nations, gouvernées, comme celle du Paraguay, & assujetties à des exercices spirituels, auxquels préside les Missionnaires. Ceux-ci font le bonheur de ces barbares, en établissant entr'eux la paix & l'union, en leur procurant une infinité de commodités, en les mettant à l'abri des maladies & de la misere. Mais c'est à quoi se bornent aujourd'hui tous leurs soins; car on ne leur connoît plus cette glorieuse curiosité, qui, alliée autrefois avec les devoirs de leur état, leur a fait rendre, aux sciences humaines, autant de services qu'à la religion. Ils croient en avoir assez dit, dans leurs relations, en nommant quelques églises qu'ils ont formées, sans jetter leurs regards sur d'autres objets.

Malgré de vives instances pour nous retenir encore quelques jours, nous partîmes pour nous rendre à Cayenne. Par ce nom, on peut enten-

dre l'isle, le gouvernement, ou la ville. Le gouvernement s'étend à plus de cent lieues sur le continent; il est borné, à l'Occident, par la riviere de Marony, qui le sépare de la colonie de Surinam, & au midi, par la rive septentrionale du fleuve des Amazones, où les Portugais ont des établissemens. Les Hollandois, malgré les bornes marquées par cette riviere, nous disputent encore quelques terres; & les Portugais, de leur côté, s'emparent insensiblement de ce qui nous appartient. Il y a trente ans, qu'ils pousserent l'insolence, jusqu'à venir faire un abattis d'arbres sur le Ouy-à-Pok, & à ériger, sur un poteau, les armes de Portugal.

L'isle, qui donne son nom à tout le gouvernement, n'en est guere que la cinquieme partie. Elle est formée par la riviere de Cayenne, qui se sépare en deux bras, dont le principal qui garde son nom, se jette dans la mer à l'Ou-Est. L'autre coule du côté de l'Est, & se nomme Mahuri, d'une pointe de terre, où il se joint à l'Océan. L'Isle presque entiere, à qui l'on donne quinze lieues de circuit, est une terre sablonneuse, relevée de collines, sur les

quelles on cultive des cannes de ſucre, du roucou, de l'indigo, du cacao, du café, du maïs, du manioc, &c. Le reſte eſt un terrein bas & entrecoupé de tant de marais, que les communications y ſont preſque impraticables. Auſſi eſt-on ſouvent obligé de faire de longs détours, pour ſe rendre aux plantations. Il y a pourtant des cantons, ſurtout du côté de la mer, où ces marais ſont couverts de mangliers ſi épais, que leur entrelacement forme une eſpece de chauſſée, ſur laquelle on peut marcher, en quelques endroits, comme ſur la terre ferme. Le manglier eſt un arbriſſeau ſemblable au ſaule, qui croît juſques dans l'eau de la mer, empêche, par la diſpoſition de ſes racines, l'abordage des vaiſſeaux, & aſſure aux poiſſons une retraite contre les pêcheurs.

L'air de Cayenne, autrefois fort malſain, y rendoit les maladies très-fréquentes. Les enfans mouroient preſqu'au moment qu'ils voyoient le jour; mais depuis que le pays eſt défriché, on commence à ſe mieux porter. On ne connoît pas même cet affreux mal de Siam, qui fait tant de ravages à la Martinique,

nique & à Saint-Domingue ; les fievres malignes & la petite vérole y ſont rares, & l'on n'y reſſent point ces vives chaleurs, qui ſont la principale incommodité des autres iſles. Un vent d'Eſt, qui s'éleve chaque jour à huit heures du matin, y rafraîchit l'air.

Le commerce de l'Iſle conſiſte principalement en ſucre & en roucou ; encore s'en fait il peu de l'un & de l'autre, parce que les habitans manquent de bras pour y travailler. Auſſi les navires y paſſent ils quelquefois près d'un an, pour attendre leur cargaiſon. Les marchandiſes qu'on y apporte de France, ſont le vin, l'eau-de-vie, la farine, de la viande ſalée, des merceries, des ferremens, pour négocier avec les Indiens. Les bœufs y ſont rares ; il eſt même défendu d'en tuer, ſans une permiſſion expreſſe, pour leur laiſſer le tems de multiplier. On y trouve quantité de chevaux, depuis que les Anglois de Boſton & la Nouvelle Yorck traitent avec la Colonie. On nourrit auſſi des moutons & des chevres, ſans autre ſoin, que de mettre le feu dans les ſavanes. Ces terres brûlées avant la ſaiſon des pluies, produiſent une l'herbe excel-

lente. Auſſi le mouton & le bœuf ſont-ils meilleurs à Cayenne, que dans les autres iſles, où la viande de boucherie eſt déteſtable.

Le plus grand obſtacle à la multiplication des beſtiaux, vient des tigres, ſurtout de ceux qu'on nomme, dans le pays, *tigres rouges*, & qui paſſent du continent à la nage, pour chercher leur proie. On eſt ſouvent obligé d'aſſembler les Negres & les Indiens, pour donner la chaſſe à ces furieux animaux. L'uſage eſt de promener en triomphe, dans les habitations, la mâchoire du tigre; & chacun fait ſon préſent à celui qui l'a tué.

La ſaiſon des pluies, qu'on nomme hiver dans toute l'Amérique méridionale, commence ici au mois d'octobre. On les appelle pluies d'Acajou, parce que ces fruits mûriſſent alors; & elles ſont ſi continuelles, ſi abondantes, qu'on a peine à conſerver les meubles dans les maiſons, tant elles cauſent d'humidité. Mais auſſi c'eſt le tems où le bétail trouve de bons pâturages; car en été les campagnes ſont ſi arides, que la plupart des beſtiaux périſſent de ſoif & de faim.

Les mouſtiques, les maringouins, les couſins, les poux de bois, les fourmis, les ſcarabées, les crapauds ſeroient d'autres fléaux par leur nombre & leur voracité, ſi tous ces inſectes, toujours en guerre les uns contre les autres, ne ſe détruiſoient réciproquement. Rien n'eſt plus meurtrier qu'une fourmi paſſagere, appellée vulgairement *Fourmi Coureuſe*. Auſſi-tôt qu'elle arrive dans un canton, elle y tue tout ce qu'elle trouve; mouches, guêpes, araignées, & juſqu'aux rats: de quelque groſſeur qu'ils ſoient, elles en font de véritables ſquelettes.

La ſituation de la ville de Cayenne eſt à l'Occident de l'Iſle, où la nature & l'art ont également contribué à la fortifier. Elle forme un exagone irrégulier, défendu par un fort qui commande de toutes parts, & par différentes batteries de pluſieurs pieces de canon. On y compte deux ou trois cens maiſons bâties de terre ou de bois; les plus apparentes, comme les plus commodes, ſont celles du Gouverneur & des Jéſuites. Ces derniers deſſervent la paroiſſe, dont l'égliſe, quoiqu'aſſez petite, eſt le plus bel édifice

du pays. La garniſon eſt actuellement compoſée de deux cens hommes; on parle de l'augmenter de quelques compagnies. Outre l'Etat Major, il y a un Conſeil Souverain, où le Commiſſaire Ordonnateur préſide dans l'abſence du Gouverneur & de l'Intendant.

La néceſſité de faire valoir les terres, oblige les propriétaires de ſe tenir dans leurs plantations; & ils préferent ce ſéjour à celui de la ville. L'abondance y regne particuliérement à l'arrivée des vaiſſeaux. On y fait très-bonne chere; & il n'y a point d'habitant aiſé, qui n'entretienne une baſſe-cour, où l'on éleve de la volaille. L'Iſle produit toutes les eſpeces de gibier qui ſe trouvent dans le continent; & le poiſſon eſt excellent dans les rivieres & ſur la côte. Chaque plantation a ſon jardin, qui fournit toutes ſortes de légumes; & quoique les fruits d'Europe s'accommodent peu du climat, on ne laiſſe pas d'y manger d'aſſez bonnes figues. La vigne y vient à merveille; mais on a beaucoup de peine à ſauver le raiſin des oiſeaux, & ſur-tout des fourmis. L'agrément qu'on goûte à la campagne, rend la ville aſſez déſerte. Ce

n'eſt qu'aux grandes fêtes, ou dans le tems des revues, qu'elle eſt paſſablement habitée. On voit alors arriver tout le monde, les uns dans des canots, les autres dans leurs hamacs, avec une ſuite de Negres & de Négreſſes, qui portent les proviſions.

La Colonie françoiſe de Cayenne a éprouvé, en différens tems, & de nos jours même, des échecs & des accroiſſemens. Au commencement, les habitans s'attachoient à cultiver leurs plantations; & le profit qu'ils faiſoient avec nos navires, excita la jalouſie des Hollandois, en poſſeſſion de nous vendre leurs denrées. Ils envoyerent des vaiſſeaux pour ſe rendre maîtres de l'Iſle; & lorſqu'ils s'en furent emparés, ils en augmenterent les fortifications & l'artillerie. Une eſcadre, ſous le commandement de M. d'Eſtrées, les en chaſſa; les François y rentrerent; & de nouvelles familles vinrent s'y établir. Tout ce qui pouvoit être un objet de commerce, fut de nouveau cultivé avec ardeur; les Flibuſtiers y apporterent les richeſſes de la mer du Sud; & enfin la province redevenoit floriſſante, lorſque, dans la vue de ſurpren-

dre Surinam, les habitans s'engagerent dans une entrepriſe contre les Hollandois. L'expédition fut malheureuſe ; & les Cayennois, faits priſonniers, furent tranſportés aux iſles Françoiſes, où d'autres eſpérances les inviterent à ſe fixer.

Cette diſgrace a mis la Colonie dans un état de foibleſſe, dont il lui ſera difficile de ſe relever. On parle cependant de la rétablir, en y envoyant de nouveaux ſecours de France, & principalement beaucoup de familles Allemandes. Le ſuccès dépendra des moyens qu'emploiera le Miniſtere, pour les faire ſubſiſter, ainſi que du choix de ceux qu'il mettra à la tête de cette entrepriſe. S'ils manquent d'activité, de prudence ou de zele ; ſi plus occupés de leurs querelles particulieres, que du bien général, ils agiſſent par des vues & des intérêts oppoſés, la Colonie retombera dans ſon ancienne diſgrace ; & les millions deſtinés à repeupler ce pays, n'auront ſervi qu'à le dévaſter. L'Etat déplorera cette perte, & en punira les auteurs ; mais il n'en ſera pas moins douloureux pour la patrie, pour toutes les ames avares

du ſang humain, de le voir prodiguer à des entrepriſes ruineuſes. On ſe trompera en croyant que des Européens ſoutiendront ſous la zone torride, les fatigues qu'exige le défrichement des terres; & que des hommes qui ne s'expatrient que dans l'eſpérance d'un meilleur ſort, s'accoutumeront à la ſubſiſtance précaire d'une vie ſauvage, dans un climat moins ſain que celui qu'ils auront quitté. Le Miniſtere ſe laiſſera entraîner par des hommes qui ne connoîtront ni le pays qu'il s'agit de peupler, ni la maniere d'y fonder des colonies. En vain le Gouvernement ſe chargera de la ſubſiſtance des Colons pour pluſieurs années; ce ſera trop de proviſions à la fois; elles ſe gâteront, ſoit dans le tranſport, ſoit au terme du voyage. Un climat chaud, un pays humide ſeront un principe de corruption pour les alimens, & de mortalité pour les hommes. Avant que de jetter du monde à Cayenne, on oubliera de s'aſſurer d'une certaine multiplication de grains & de beſtiaux propre à le nourrir; on oubliera de bâtir des caſes pour le mettre à l'abri de l'intempérie des climats. Il faut que la popu-

lation des troupeaux précede celle des hommes; il faut accroître l'un & l'autre par degrés, jetter les germes de la culture, avant que d'y multiplier les habitans. On ne fera point ces réflexions; & des milliers d'hommes seront débarqués sur des plages désertes & impratiquables, où, livrés à l'inaction, à l'ennui, à la misere, aux maladies, ils verront finir leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Tous y périront sans laisser aucun germe de leur postérité, & leurs cendres crieront vengeance contre les imposteurs qui auront abusé de la confiance du Gouvernement, pour immoler à si grands frais tant de malheureuses victimes.

Je suis, &c.

A Cayenne, ce 17 décembre 1750.

LETTRE CXXXVI.

SUITE DE LA GUIANE.

AYANT promis de retourner à Surinam, j'ai fait ce voyage le long de la mer, pour être toujours parmi des François. Ils occupent le poſte de Courou, à quatorze lieues de Cayenne, & plus loin celui de Sinamari, l'un & l'autre défendus par des forts & du canon. Les Miſſionnaires, après beaucoup de travaux & de ſoins, pour apprendre la langue des différentes nations barbares qui habitent ces contrées, en convertirent un aſſez grand nombre, & les déterminerent à ſe fixer auprès d'eux, en bâtiſſant un village & une égliſe. Ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt que n'ayant point d'argent pour payer l'Architecte qui entreprit & dirigea la conſtruction des bâtimens, ils eurent aſſez d'éloquence, pour engager ces ſauvages, à faire cinq pirogues, propres à contenir cha-

cune cinquante hommes, qu'il prit en paiement. Les femmes, de leur côté, filerent, entr'elles, du coton pour huit hamacs, qui acheverent de satisfaire l'Entrepreneur. Cette peuplade est située dans une belle anse, arrosée par la riviere de Courou, & fortifiée par des palissades, de petites redoutes, & des especes de bastions. Toutes les rues, tirées au cordeau, aboutissent à une place, au milieu de laquelle est l'église, où les sauvages Calibis se rendent deux fois par jour pour la priere.

Cette partie de la Guiane est, sans contredit, la plus agréable, la plus fertile, la plus abondante en choses nécessaires à la vie. Les étrangers y sont reçus parfaitement. Les femmes y ont de l'esprit; & la propreté qui leur est naturelle, contribue à la santé dont elles jouissent. Peut-être portent elles trop loin le goût de la parure; car ici, comme dans toutes les colonies, les maris sont obligés de faire, pour elles, une dépense extraordinaire à l'arrivée des vaisseaux. Une loi qui éloigneroit le luxe des familles, feroit la richesse de la province.

Malgré la multitude de ses produc-

tions naturelles, je doute qu'elle puiſſe ſe paſſer des ſecours d'Europe, & particuliérement de nos farines, pour la ſubſiſtance des troupes, des colons & des eſclaves. Pour augmenter les vivres que fournit le pays même, la Cour recommande aux Intendans, aux Gouverneurs, d'en encourager la culture; mais comme l'événement peut ne pas répondre à leurs ſoins, il ſeroit important d'aprécier l'étendue de cette reſſource. Elle conſiſte, en général, dans trois ſortes d'alimens, les grains, les fruits, & les racines. Parmi ces dernieres, le manioc tient le premier rang dans preſque toute l'Amérique méridionale. On le diſtingue en rouge & blanc: celui-ci, quoique plus rare, croît plus promptement, rend beaucoup moins, & ſe pourrit plus facilement en terre. Il n'a pas beſoin, comme l'autre, d'être rapé & exprimé, pour être mangé. On peut abſolument le faire cuire ſous la cendre.

Le manioc rouge ſe plante en tout tems, & réſiſte aſſez bien aux variations du climat. Il ſe plaît dans les terres légeres, & vient difficilement dans les terres graſſes. On le fouille, au

bout d'un an, dans les bons terreins ; il eſt plus de tems à donner, & produit moins, dans les médiocres. Le trop de pluie le fait pourrir ; la ſéchereſſe le conſerve en terre pluſieurs mois après avoir acquis ſa maturité.

Il y a deux manieres de préparer cette racine, en farine & en caſſave. Dans l'un & l'autre cas, il faut la peler, la laver, la raper, & la mettre dans des eſpeces de ſacs ou de chauſſes, pour en exprimer & faire ſortir tout le ſuc, qui eſt un poiſon des plus ſubtils. Après cette préparation, ſi l'on veut faire de la farine de manioc, on deſſeche, ſur le feu, cette rapure, en l'agitant ſans ceſſe, pour empêcher les parties de s'unir. Si, au contraire, on aime mieux la caſſave, on étend la rapure, de l'épaiſſeur d'un demi-doigt, ſur une platine de fer ; le feu en lie bientôt les différentes parties ; on la retourne ; & un inſtant après, on a une galette mince, large & ronde, qu'on appelle caſſave ; mais la farine a, ſur elle, cet avantage, qu'elle s'arrange plus aiſément dans les magaſins, ſe tranſporte plus facilement, ſe conſerve plus long-tems.

Pluſieurs inconvéniens empêchent

de faire, de cette nourriture une subsistance assurée, principalement en tems de guerre : la lenteur de cette production, la longueur de sa préparation, la difficulté de la tenir seche, soit en cassave, soit en farine ; la répugnance qu'ont, pour elle, les Européens, & enfin sa qualité, qui étant froide par sa nature, relâche nécessairement l'estomac.

J'ai dit que le suc de manioc est un poison : voici des faits que je tiens d'un médecin de Surinam. Il en mit dans un vase ; & à peine un chat l'eut-il avalé, qu'il fit des efforts considérables, mais inutiles, pour vomir. Deux minutes après, il ne fit que tourner de côté & d'autre, avec des anxiétés suivies de convulsions ; & il expira au bout de vingt-deux minutes. Le même médecin donna à un chien de boucher, de ce même suc : l'animal fit d'abord des hurlemens terribles, & mourut une demie heure après, avec des mouvemens convulsifs.

A l'ouverture de chaque corps, on trouva, dans les deux estomacs, la même quantité de liqueur que ces animaux avoient avalée, sans aucun change-

ment de couleur, ſans la moindre altération dans les viſceres, ſans nulle inflammation, ni coagulation dans la maſſe du ſang : d'où le Docteur conclut, que le poiſon n'avoit agi que ſur le genre nerveux ; & qu'étant une fois dans l'eſtomac, la mort eſt inévitable, à moins d'avoir recours à un remede conſtaté par l'épreuve ſuivante.

Il fit prendre à un chat du jus de manioc ; & après les tournoiemens, les convulſions, les efforts pour vomir, il lui fit avaler de l'huile chaude de navette, que l'animal rejetta auſſi-tôt avec une partie du poiſon. Se trouvant un peu ſoulagé, il repoſa deux minutes, recommença à vomir avec une évacuation abondante d'urine & d'excrémens ; & quand on l'eut détaché, il ſe ſauva à toutes jambes. Cette expérience montre, qu'on peut, par le même moyen, ſauver un homme qui auroit mangé de cette racine.

Mais voici une épreuve d'une toute autre importance, & que je rapporterai de même, non pour prouver la ſubtilité de ce poiſon, elle n'eſt malheureuſement que trop reconnue, mais pour vous apprendre juſqu'où le

plaisir de tuer, peut pousser un Médecin. « Un de mes amis, dit-il, me con-
» fia qu'il vouloit punir de mort un de
» ses esclaves très-coupable. Comme
» j'étois curieux de connoître toujours
» mieux l'effet de ce poison, je le dé-
» terminai à l'employer, pour se dé-
» faire de son Negre, avec promesse
» d'une fidélité inviolable à garder le
» secret, d'assister moi-même à l'exé-
» cution, & de faire ensuite l'ouver-
» ture du cadavre. Je lui donnai trente-
» cinq gouttes de cette liqueur; & à
» peine les eut-il avalées, que ce misé-
» rable fit des contorsions & des hur-
» lemens horribles. Ils furent suivis d'é-
» vacuations, de mouvemens convul-
» sifs; & en six minutes, mon homme
» fut expédié. Trois heures après j'en
» fis l'ouverture, & ne trouvai aucune
» des parties offensées, aucune inflam-
» mation, excepté l'estomac qui s'étoit
» retiré de plus de moitié. J'ai renou-
» vellé depuis toutes ces expériences;
» & elles ont toujours réussi au gré de
» mes desirs.

Pour justifier des homicides si réels, si volontaires, si criminels, le Médecin de Surinam ajoute : « aucun pro-

» priétaire ne peut faire mourir ſon
» eſclave, ſous quelque prétexte que
» ce ſoit; mais comme il ſe trouve,
» parmi ces malheureux, un grand nom-
» bre d'empoiſonneurs, ſi l'on vient à
» en découvrir quelqu'un, on doit le
» remettre entre les mains de la juſ-
» tice. Il arrive ſouvent, que le cou-
» pable n'avoue pas ſon crime, & que
» les preuves ne ſont pas ſuffiſantes
» pour prononcer la peine de mort.
» Les Juges alors décernent le châti-
» ment ordinaire, qui eſt le fouet; &
» après que le Maître a payé trois ou
» quatre cens florins, pour toutes ces
» formalités, on lui renvoie ſon eſclave.
» Peut-on ſuppoſer qu'un habitant, à
» qui ſon Negre aura coûté douze à
» quinze cent livres, veuille le perdre
» ſans des cauſes très-graves? Pour-
» quoi donc n'en eſt-il pas cru ſur ſa
» parole, quand il l'accuſe d'un crime
» capital? Pour prévenir cet abus, con-
» tinue le Docteur, il eſt d'uſage qu'un
» Maître, qui a le malheur d'avoir chez
» lui un de ces coquins, ſe rende juſ-
» tice à lui-même, & faſſe trancher la
» tête au ſcélérat. Il eſt vrai, que l'e-
» xécution doit être ſecrete, & n'a-

» voir aucun Blanc pour témoin, ſans » quoi on encourt le banniſſement. » Auſſi ne ſe fait-elle qu'en préſence » des Negres, qui, dans aucun cas, ne » peuvent dépoſer contre un Blanc. Le » Maître aſſemble ſes eſclaves; & après » avoir convaincu le coupable, il or- » donne aux premiers officiers de la » troupe, de lui abattre la tête. On » l'enterre ſur le champ; & perſonne » ne prend fait & cauſe pour le cri- » minel. J'ai donc pu, ſans craindre les » recherches de la juſtice, ce qui, » comme vous ſavez, eſt un privile de » notre profeſſion, prêter mon mi- » niſtere pour la deſtruction de ce mal- » heureux ».

Vous remarquerez que le ſuc de manioc, cet inſtrument de mort dans la main d'un Médecin, devient, travaillé par les Créoles, une ſauſſe appétiſſante & ſalutaire. Après en avoir fait évaporer les parties les plus ſubtiles par la cuiſſon, ce qui reſte, aſſaiſonné de ſel & de piment, forme un coulis agréable, qu'on appelle du Cabiou. Ce ſuc, lorſqu'il eſt exprimé nouvellement, a la blancheur & l'odeur du lait d'amande. En le laiſſant repo-

ſer, on en obtient une ſubſtance nourriſſante, qui ſe trouve au fond du vaſe; elle a l'apparence de l'amidon, & on l'emploie aux mêmes uſages; mais à la longue, cette poudre brûle les cheveux. On en fait auſſi des eſpeces d'échaudés, ou de maſſepins, en y mettant du ſucre; & cette préparation ſe nomme Cipipa. Ce qu'on appelle du Langou, n'eſt autre choſe que de la caſſave détrempée dans de l'eau bouillante: mêlé de ſucre ou de ſyrop, il devient du Mateté.

En diſtillant, à un feu gradué, cinquante livres de ſuc récent de manioc, la vertu du poiſon ne paſſe que dans les trois ou quatre premieres onces de l'eſprit qu'on en retire. L'odeur en eſt inſupportable; & c'eſt de cet élixir terrible, que ce ſervit le médecin de Surinam, pour envoyer le malheureux eſclave dans l'autre monde. On prétend que le ſuc de roucou eſt un puiſſant antidote contre celui de manioc; mais il faut le prendre ſur le champ; car il n'auroit aucun effet, ſi on différoit de l'employer.

La Patate, dont je vous ai parlé autrefois, eſt auſſi une racine connue

dans la Guiane, comme dans les autres contrées de l'Amérique méridionale. On n'en fait aucun amas dans des greniers ; & on ne la fouille qu'à mesure du besoin ; car une fois hors de terre, elle fermente au bout de quelques jours, & se corrompt.

L'Igname, autre racine à l'usage des Negres, a, sur la précédente, l'avantage de se conserver plus long-tems. Elle est même plus légere, & plus facile à digérer, sans être moins nourrissante. Elle ne donne qu'une fois l'an ; & les récoltes n'en sont abondantes, que dans les terreins nouvellement défrichés. Quand on en fait des provisions dans les magasins, il faut empêcher que l'humidité ne la gagne ; car elle fermente alors, & végete, comme les oignons. L'igname est une espece de betterave, dont la peau est épaisse, rude, inégale, & couverte de beaucoup de filamens. Le dedans, soit qu'elle soit cuite ou crue, tire sur la couleur de chair. On la mange, ou avec de la viande, ou rôtie sous la braise. Avec cette plante & des patates, on peut absolument se passer de pain.

On cultive peu de grains à Cayenne,

ainſi que dans le reſte de la Guiane. Les riches y conſomment des farines du dehors ; les pauvres & les eſclaves ſe nourriſſent de racines, de légumes & de fruits du pays. L'entretien des colombiers & des baſſes-cours eſt le ſeul objet qui exige eſſentiellement le ſecours des grains. Ceux qui viennent le mieux, ſont le ris, le maïs, les pois & le mil. Il eſt inutile de rechercher ſi nos autres eſpeces réuſſiroient également ; la difficulté de ce travail doit diſpenſer de cet examen. On ne laboure point les terres ; on ne les fume point ; on ne les laiſſe point repoſer. On n'y apporte d'autre préparation, que de les ſarcler ; on prend même la précaution de le faire avec un gratoir, pour n'emporter que les herbes. Les pluies abondantes entraîneroient toute la terre qu'un l'abour plus profond auroit détachée ; & les campagnes ſe trouveroient bientôt épuiſées. On n'y ſeme, à proprement parler, que des graines potageres. Pour toutes les autres, on fait un trou en terre ; & l'on y met des pois, du café, du maïs, du mil, &c.

On diſtingue le mil ordinaire, & le petit mil. Ce dernier differe de celui

d'Europe par la forme de ſon épi, par la petiteſſe de ſon grain, & par ſa qualité, qui eſt plus agréable au goût. Le grand inconvénient de ce grain, eſt ſa culture & ſa préparation. Il lui faut un tems favorable; la fleur eſt ſujette à couler; & les oiſeaux ravagent les épis, lorſqu'ils mûriſſent. Pour le préparer, faute de moulin, on l'écraſe entre deux pierres; ce travail, comme vous voyez, ne peut ſe faire pour un grand nombre de bouches. Avec cette méthode, il faudroit la moitié du monde, pour apprêter à l'autre ſa nourriture.

La banane eſt le principal fruit, dont ſe nourriſſent les habitans de Cayenne. L'arbre qui le porte, eſt de la groſſeur de la cuiſſe, enveloppé de pluſieurs écorces écailleuſes. La tige monte à la hauteur de dix à douze pieds, & meurt après avoir donné ſon fruit. Ses feuilles ſont plus longues qu'aucunes de celles que nous connoiſſons; & l'on croit, pour cette raiſon, qu'elles couvrirent la nudité de nos premiers peres. Du ſommet de la plante, s'éleve un ſeul & grand rameau, qui porte des fleurs rougeâtres, auxquelles ſuccedent des

fruits de la longueur de nos concombres. La chair en eſt moëlleuſe, pleine d'un ſuc humectant, & d'un goût agréable. On les mange cruds à l'eau, au vin, ou au ſel; ou cuits au four, dans une poële, ſous la cendre, ſur le gril, ou au ſoleil. D'autres en font de la bouillie, qu'ils appellent de l'Embagnon.

Ce qu'on nomme la figue banane, eſt une eſpece particuliere, dont les fruits ſont plus petits & plus délicats. Les ſauvages, pour en avancer la maturité, les enveloppent de feuilles priſes de la plante même, & les mettent dans un coin de leurs caſes; quelques jours après, ils les retirent mûrs, & d'un beau jaune. Les Cayennois les ſervent en entre-mets, & au deſſert.

Le bananier ſe multiplie comme l'ananas, par des rejettons qui naiſſent au pied. On le plante en tout tems & en toute terre, mais principalement le long des ravines & des ruiſſeaux, parce qu'il ſe plaît dans les lieux humides. Il rapporte au bout d'un an, & exige peu de culture: il ne faut d'autre ſoin, que de ſarcler la terre, & d'empêcher

les lianes de l'entourer. La lenteur de cette production, & l'impoſſibilité de la conſerver, empêchent qu'on ne puiſſe en faire un objet de ſubſiſtance aſſurée en cas de guerre.

D'après cela, comment ſe paſſer des ſecours d'Europe, pour la nourriture des troupes & des habitans de la Colonie, puiſque ſes propres denrées ne ſuffiſent pas même pour celle des eſclaves? Ils conſomment annuellement une grande quantité de groſſe farine, & preſque toutes les ſalaiſons en bœuf, en morue, en poiſſon, qu'apportent les vaiſſeaux. L'uſage de ces ſalaiſons eſt même néceſſaire pour leur ſanté, il corrige les mauvaiſes qualités des vivres du pays.

Comme la caſſave eſt leur pain ordinaire, leur boiſſon la plus commune eſt l'Ouycou, dont ils ont appris l'uſage & la compoſition des Indiens. On y emploie de grands vaſes de terre, appellés Canaris, qu'on remplit d'eau, juſqu'à neuf ou dix pouces du bord. On y jette deux groſſes caſſaves rompues, avec une douzaine de patates coupées par quartiers; autant de ba-

nanes écraſées, & une certaine quantité de ſyrop de cannes. On bouche avec ſoin l'ouverture du canaris, pour laiſſer fermenter ce mêlange pendant deux ou trois jours ; enſuite on en enleve, avec une écumoire, le marc qui a formé une croûte au-deſſus. La liqueur qui reſte dans le vaſe, reſſemble à de la bierre forte. Elle eſt rougeâtre, rafraîchiſſante, & enivre aiſément. C'eſt dans l'ivreſſe de ce breuvage, fort commun dans les iſles, que les Caraïbes ſe ſouvenant des moindres offenſes qu'ils ont reçues, maſſacrent leurs ennemis ſans miſéricorde.

Le Maby eſt une autre boiſſon, qui n'eſt guere moins en uſage. On met, dans un canaris, vingt ou trente pots d'eau, deux pots de ſyrop clarifié, & douze patates rouges, avec autant d'oranges aigres, coupées par quartiers. Cette liqueur fermente en moins de trente heures, & fait un vin clairet auſſi fin, que le meilleur cidre de Normandie.

En approchant de Surinam par une route nouvelle, je ne pouvois me laſſer d'admirer avec quel travail, quelle induſtrie

duſtrie, les Hollandois ont ſçu rendre habitables & fertiles, des lieux autrefois ſi marécageux, couverts de forêts inacceſſibles. Pour vous donner une idée de la maniere dont s'eſt fait ce changement, je vais entrer dans les détails d'une nouvelle habitation, expliquer comment on la défriche, & parler de tout ce qui ſert à la former.

Dès qu'on a obtenu la conceſſion d'un terrein, on commence par y bâtir la maiſon du Maître. On choiſit un endroit élevé, afin qu'elle ait de l'air, & qu'on puiſſe voir plus aiſément le travail des eſclaves. On la place à une petite diſtance de la riviere, pour être à portée d'avoir de l'eau. On conſtruit enſuite quelques baraques pour les Negres, avec une partie du bois qu'ils ont abattu; on en réſerve pour d'autres bâtimens; on fait ſécher le reſte, pour y mettre le feu & le conſumer. Par-là, le terrein ſe nettoie; & lorſque les pluies ſont arrivées, on plante les bananiers, les ignames, les patates, le maïs, & tout ce qui fait la principale nourriture des eſclaves. C'eſt toujours par-là qu'il faut commencer;

autrement on court risque de les perdre, ou par la mort, ou par la désertion; car vous ne sauriez croire combien ces travaux les rendent affamés; & il est important de ne les laisser manquer de rien jusqu'à la récolte des nouveaux fruits.

Après les denrées de premiere nécessité, on doit songer à celles qui font l'objet du commerce de la colonie, telles que le sucre, le café, le tabac, l'indigo, le cacao & le coton. J'ai parlé de toutes ces productions, pour lesquelles il faut choisir des terreins propres, & s'attacher à la culture la plus convenable. Mais ces travaux ne sont encore que les premiers préparatifs, pour fonder une riche habitation, qui exige bien d'autres bâtimens; car jusqu'à présent, le Maître est mal logé; il lui faut une plus belle maison avec un jardin, des offices, & mille autres commodités. Elle doit être tournée de façon, que les vents ordinaires n'y entrent que de biais; car ils sont insupportables, lorsqu'ils battent à plomb contre les fenêtres, qu'ils obligent de tenir toujours fermées. On prétend que

les maisons de bois sont plus saines que les édifices de pierre ; mais ces derniers sont plus sûrs, durent plus longtems, demandent moins de réparations, sont moins sujets aux incendies ; les ouragans n'y causent pas tant de dommages ; & enfin, l'épaisseur des murs est plus capable de résister au froid piquant, qui se fait sentir vers la fin de la nuit. Il est vrai que dans un tremblement de terre, ils sont plus exposés que les bâtimens de charpente. Au reste, je les vois ici presque tous élevés sur un fond de brique de deux ou trois pieds de hauteur, afin que les poteaux ne se pourrissent pas en terre.

A quinze ou vingt pas de la maison, on place la cuisine. Elle doit être munie d'un four, pour y cuire le pain de ménage. Les magasins sont vis-à-vis, tant pour les provisions du Maître & des Esclaves, que pour les instrumens nécessaires à l'agriculture. A quelque distance, se trouvent les écuries pour le gros & le menu bétail, les basses-cours pour la volaille, l'infirmerie pour les malades, le moulin, l'étuve & la purgerie pour la fabrication du sucre. Plus loin, on place les

caſes des Negres, qui doivent toujours être ſous le vent des principaux édifices, par précaution contre les accidens du feu. Quoique compoſées des plus vils matériaux, il ne faut pas négliger de les bâtir avec ordre, ſéparées les unes des autres, dans un lieu ſec, avec un ſoin extrême d'y faire régner la propreté. Elles forment quelquefois une file de quatre-vingt à cent pieds de longueur; & quand le nombre des eſclaves eſt au-delà de quatre cens, on en conſtruit une ſemblable vis-à-vis de la premiere; mais il n'y a que les gens très-riches, qui poſſedent de pareils établiſſemens.

Le parc où l'on enferme les beſtiaux pendant la nuit, eſt à côté de cette longue ſuite de bâtimens; tous les eſclaves en ont la garde, & en ſont reſponſables. Moins on éloigne le moulin des champs de cannes, plus on diminue le travail, & l'on facilite le charroi. A meſure que l'on coupe du bois pour brûler, on tire parti du terrein, pour une nouvelle plantation. Si le pays eſt propre au cacao, il ne faut pas négliger cette production: c'eſt une marchandiſe également précieuſe, & par

la facilité de la cultiver, & par le profit qu'on en retire. Un propriétaire, ſans autres frais qu'une augmentation de quinze à vingt Negres, entretient cent mille cacaotiers, & groſſit ſon revenu de trente mille francs de plus.

Le terrein qui n'eſt pas employé en plantations, peut être mis en ſavanes. On n'a jamais trop de pâturages dans une grande habitation, où les bœufs ſont néceſſaires pour les voitures, & les vaches pour avoir des veaux qui remplacent les bœufs. Si l'on a des moulins à chevaux, c'eſt un nouveau nombre de bêtes à nourrir. On ne peut ſe diſpenſer d'entretenir un troupeau de moutons & de chevres; ſans quoi la dépenſe de la table augmente; & l'on eſt toujours mal ſervi.

Comme toutes les habitations de ce pays ſont ſituées ſur des rivieres, il convient d'avoir un bateau mené à la rame par cinq ou ſix Negres, pour tranſporter le Maître, de ſa plantation à la ville, & de la ville à la campagne, quand il ne peut s'y rendre par terre. Il en faut un autre pour les proviſions; ſans compter quelques petites pirogues pour les eſclaves qui vont à la pê-

che, ou qu'on envoie en commission.

Vous voyez que ce n'eſt pas peu de choſe, que de former de pareils établiſſemens; mais lorſqu'on a le bonheur de réuſſir, il eſt aiſé de tirer quinze à dix-huit pour cent d'intérêt du fonds qu'on y a mis. Cependant je ne conſeillerois à perſonne d'en commencer un ſoi-même, par les riſques qu'y court la ſanté, & les dommages que cauſe la perte des Negres. Je préférerai toujours d'en acheter un tout fait, qui mette l'acquéreur à portée de percevoir tranquillement ſes revenus, ſans en courir les dangers & ſans s'expoſer aux chagrins, auxquels on eſt livré continuellement, avant que les plantations ſoient en état de rendre l'intérêt du capital.

Le café eſt aujourd'hui une des principales richeſſes des colonies de la Guiane. Dans les premieres années de celle de Surinam, on a commencé par ſemer les graines, pour en former des pépinieres. On faiſoit d'abord tremper les feves dans l'eau pendant vingt-quatre heures; enſuite on les plantoit dans des caiſſes remplies de bonne terre; on les plaçoit à deux pouces de

distance les unes des autres ; & l'on avoit soin de les arroser, au défaut de pluie. Au bout de quinze jours, les germes produisoient de petites tiges ; & quand elles commençoient à avoir des feuilles, on choisissoit un tems pluvieux, pour les transporter dans un terrein préparé. On suivroit, sans doute, encore aujourd'hui cette méthode, s'il en étoit besoin ; mais les vieux arbres fournissent assez de rejettons, pour entretenir les plantations, ou les renouveller.

On n'a commencé cette culture, à Cayenne, qu'en 1721. Plusieurs déserteurs François, qui étoient à Surinam, se flatterent d'obtenir leur amnistie, en apportant des feves de café. On les mit en terre ; quelques tiges qui leverent bientôt, furent distribuées entre les habitans ; & dans peu de tems, toute l'isle en fut pourvue. Cet arbre croît fort vîte ; mais ce n'est que la troisieme année, qu'il produit assez de fruits, pour dédommager des frais annuels de sa culture. L'extrême sécheresse le fait périr ; les pluies excessives empêchent que les feves ne mûrissent ; on a d'ailleurs beaucoup de

peine à garantir les nouveaux plants, des fourmis & autres insectes qui les dévorent.

Aux dépenses qu'exigent tous ces soins, ajoutez encore celles du bâtiment où le café doit se préparer, pour être mis en barriques, & envoyé en Europe. C'est une grande loge de quatre-vingt pieds de long, sur trente ou quarante de large, surmontée d'un grenier de la même étendue. De chaque côté, sont des especes de tiroirs posés sur des coulisses, pour les ôter de la loge quand il fait beau, & les y faire rentrer quand il pleut. Ces tiroirs sont remplis de café; & il y a dans le grenier, de côté & d'autre, de grandes fenêtres qui donnent de l'air, & empêchent que les feves ne germent ou ne s'échauffent. On les pile dans des pieces de bois, creusées en forme d'auge; on les vanne ensuite, comme le bled; on les remue souvent avec la pelle; on les met dans des paniers pour les transporter; on les étend devant la loge, dans un quarré revêtu de brique, & exposé au soleil pour les sécher. On a des balances & différens poids, pour prendre la tare des barriques, & les

peſer quand elles ſont pleines. Il n'eſt permis, à aucun propriétaire de Surinam, de vendre ſon café en Amérique. Cette marchandiſe doit être livrée en nature aux correſpondans de Hollande.

Comme chaque pays a ſes productions particulieres, ſi l'on ne trouve pas ici les mêmes fruits qu'en Europe, on en a d'autres à qui vous donneriez la préférence. Tels ſont en particulier, l'ananas, les mamis, &c. L'arbre qui produit ces derniers eſt aſſez grand; & ſes branches, garnies de feuilles longues & épaiſſes, fourniſſent beaucoup d'ombre. Le fruit reſſemble à un boulet de canon, & a depuis ſix juſqu'à huit pouces de diametre. Il eſt couvert d'une écorce rouſſeâtre, de l'épaiſſeur d'un demi doigt, ſouple comme du cuir, & qu'on leve comme la pelure d'une pêche. On le coupe par tranches; & il ſatisfait également le goût & l'odorat. On en fait des marmelades, des confitures, des tourtes qui ſurpaſſent tout ce que vous connoiſſez de plus exquis en ce genre. Les différentes eſpeces de melons qu'on mange dans la Guiane, l'emportent encore ſur les nôtres, par la groſſeur, le goût & le parfum.

Le calebaſſier eſt un arbre dont on ne ſauroit ſe paſſer dans une plantation. Il reſſemble à nos plus grands pommiers ; & le fruit qu'il porte, a la figure de nos citrouilles. On le creuſe en y verſant de l'eau bouillante, pour faire macérer la moëlle ; & on l'en tire avec un bâton. Les Negres, après l'avoir ainſi vuidé, en font des bouteilles, des plats, des écuelles, & toutes ſortes d'uſtenſiles pour les uſages domeſtiques. Quelques-uns y gravent des compartimens & des groteſques à leur maniere ; & quoiqu'ils n'emploient ni la regle, ni le compas, leurs deſſeins ſe trouvent quelquefois aſſez juſtes.

J'ai dit ailleurs, que la liane étoit une plante commune dans la Guiane. On en diſtingue de pluſieurs ſortes ; les unes ſervent aux habitans à faire des cordages, les autres à déſaltérer les voyageurs & les chaſſeurs. Les premieres montent, en ſerpentant, autour des arbres ; & après être parvenues juſqu'aux branches les plus hautes, elles jettent des filets qui retombent perpendiculairement, s'enfoncent dans la terre, y prennent racine, s'élevent de nouveau, montent & redeſcendent

alternativement. D'autres filamens, portés obliquement par le vent, ou par quelque hasard, s'attachent aux plantes voisines, & forment une confusion de cordages, qui offrent le même aspect que les agrêts d'un vaisseau. Il y a de ces lianes aussi grosses que le bras, qui étouffent l'arbre qu'elles embrassent à force de le serrer. Cet arbre alors seche sur pied, se pourrit, se consume; & il ne reste que les spires de la liane, qui présente une espece de colonne torse, isolée & à jour, que l'art auroit peine à imiter.

Il est une autre sorte de liane, qui étant coupée, rend une eau claire & pure, dont on use dans le besoin. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'en quelque exposition que soit la branche, au soleil ou à l'ombre, en quelque tems qu'on la coupe, le jour ou la nuit, l'eau est toujours également fraîche & limpide. Les voyageurs altérés se servent de leur chapeau, pour la recevoir. Ils trouvent dans une seule tige, de quoi éteindre la soif d'un grand nombre de personnes. J'ai souvent eu recours à cet expédient; & j'espere que ce secours ne me manquera pas dans les

courſes qui me reſtent encore à faire, pour me rendre, de Surinam, dans la province de Terre-Ferme. Je compte partir avec deux Hollandois, que le Gouverneur envoie à Carthagene. Je devrai à ſon amitié les moyens de voyager avec agrément. En traverſant cette extrêmité de la Guiane, juſqu'à l'embouchure de l'Orénoque, je m'attacherai principalement à vous faire connoître les différentes nations qui habitent les bords de ce fleuve. En attendant, je vous parlerai d'une chaſſe aux perroquets, que je fis hier avec une nombreuſe compagnie. Nous tuâmes plus de deux cens de ces animaux, qu'on mange comme des perdrix. On agita, pendant le ſouper, de quelle maniere on les apprêteroit pour le lendemain. On décida qu'on commenceroit par en prendre toutes les langues, pour en faire un pâté. Il ſe trouva fort mauvais à la vérité; mais du moins nous pûmes nous vanter d'avoir goûté d'un mets qu'on n'auroit en Europe, que pour des ſommes exorbitantes. On mit vingt de ces oiſeaux dans un marmite; & l'on en fit une aſſez bonne ſoupe. D'autres, cuits en fricaſſée, ſe trou-

verent tendres & délicats ; mais ceux qu'on fit rôtir, devinrent si secs, qu'ils n'avoient plus de goût. Je puis dire avoir mangé, une fois dans ma vie, d'un pâté de langues de perroquets, & le corps même de l'animal, accommodé de trois ou quatre façons différentes.

Je suis, &c.

A Surinam, ce 9 Janvier 1751.

LETTRE CXXXVII.

SUITE DE LA GUIANE.

LE peu de raiſon, d'eſprit, de lumieres qu'on rencontre de Surinam à Carthagene, ne ſe trouve que dans la tête de quelques Miſſionnaires. Ce ſont les ſeuls hommes, avec leſquels on puiſſe parler, les ſeuls du moins, dont on tire quelques connoiſſances. Ils ont été ma reſſource chez les ſauvages, comme, dans nos villages d'Europe, on ne voit, on ne conſulte, on n'écoute que le Curé.

Aujourd'hui, Madame, je ne vous écris que d'après le témoignage d'un Jéſuite Eſpagnol, dont vous allez lire la relation. Il dirige, depuis quinze ans, une peuplade d'Indiens, ſur la rive droite de l'Orénoque; & il a fait ſur le cours de ce fleuve, des recherches particulieres, qu'il a bien voulu me communiquer. Il y a joint des détails curieux ſur différens peuples qu'il a éclairés des lumieres de la foi, & ſur

d'autres qu'il n'a pas encore pu convertir. Je me ſuis attaché aux objets les plus intéreſſans, ou les plus ſinguliers, que je traduis en les copiant.

Le pere Mugilla, c'eſt le nom de ce Miſſionnaire, commence ſon récit par la découverte de l'Orénoque, qu'il attribue à Chriſtophe Colomb; mais ce navigateur ne fit, pour ainſi dire, que l'appercevoir. Trente-ſix ans après, Diego de Ordaz approcha de ſon embouchure, & y perdit une partie de ſon monde & de ſes vaiſſeaux. Cet accident ne le découragea point; il revint avec de nouveaux ſecours, & fonda une ville, connue aujourd'hui ſous le nom de Saint-Thomas de la Guiane. Des navigateurs François, Anglois, Hollandois eſſayerent de s'y établir; mais l'Eſpagne eſt toujours reſtée maîtreſſe de cette contrée. Elle envoya des religieux pour y prêcher l'évangile; les miſſions furent partagées entre les Capucins, les Cordeliers & les Jéſuites; mais ces derniers occupent une plus grande étendue de pays.

L'Orénoque ſe jette dans la mer par pluſieurs embouchures, & forme un

tel labyrinthe de petites isles, qu'il n'est pas possible d'en déterminer le nombre. Les habitans se perdent quelquefois eux-mêmes dans ce dédale aquatique, & sont obligés de gagner le golphe, pour redresser leur route. En mêlant ses eaux avec celles de l'Océan, il l'adoucit pendant l'espace de plusieurs lieues, s'étend le long des côtes, & oblige la mer à les abandonner. Voici une autre singularité : il croît pendant cinq mois, se maintient trente jours dans son plus grand accroissement, diminue pendant cinq autres mois, & reste trente autres jours dans ce dernier degré. Il emploie ainsi le cours d'un an à s'élever & à descendre graduellement, marquant ses diverses hauteurs, par les traces qu'il laisse sur les rochers ou sur les arbres qui bordent le rivage. Quand un peuple éclairé habitera les bords de ce fleuve, il saura, ou du moins il cherchera les raisons de ces phénomenes.

En remontant l'Orénoque, depuis son embouchure, on trouve d'abord la riviere de Caroni, qui s'y précipite avec tant de violence, que le courant

du fleuve remonte plus de trois cens pas vers sa source. On distingue très-long-tems leurs eaux : celles de la riviere paroissent noires, parce qu'elles coulent sur un sable de cette couleur ; mais lorsqu'on en met dans un vase, on la voit claire & brillante comme du crystal : celles de l'Orénoque au contraire sont toujours troubles. Il a plus de soixante brasses de fond, dans quelques endroits, & près de quatre-vingt, lorsque les eaux sont dans leur plus grande élévation. Ce que j'ai vu de son étendue, de sa largeur, de sa profondeur, me le fait regarder comme un des plus grands fleuves du monde. Il parcourt neuf cens lieues de pays, & reçoit le tribut d'une infinité d'autres rivieres, dont les bords sont occupés par des Indiens de différentes nations.

On appelle Gaurauniens, ceux qui habitent les petites isles, formées par les bouches de l'Orénoque. Il est d'autant plus surprenant qu'ils puissent y vivre, que ce fleuve inonde leur pays, sans interruption, pendant six mois consécutifs, & deux fois par jour le

reſte de l'année. Leur langage n'a rien de dur ; & les étrangers l'apprennent avec facilité. Ils ſont doux, affables, & très-attachés aux Eſpagnols. Dès qu'ils apperçoivent un de leurs vaiſſeaux, ils accourent ſur le rivage avec les plus vives démonſtrations de joie ; & dès cet inſtant, tous les jours ſont marqués, chez eux, par quelque nouveau divertiſſement. Les Européens ne peuvent vivre dans leurs iſles, à cauſe d'une quantité incroyable de moucherons, qui rendent ce ſéjour inſupportable. De leur côté, les habitans ne veulent pont en ſortir, quelques inſtances qu'on leur faſſe. Leurs maiſons ſont élevées au-deſſus du ſol aſſez haut, pour que le fleuve ne puiſſe pas les inonder dans ſes plus grandes crûes. L'architecture en eſt aſſez ſolide, pour réſiſter aux courans. Après avoir planté des pilotis, ſoutenus les uns ſur les autres, par de longues & fortes traverſes, ils y conſtruiſent un plancher de bois de palmier, ſur lequel chacun bâtit ſa cabane.

Ce même arbre, le ſeul qui croiſſe dans ces iſles, leur fournit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie;

Rappellez-vous ce que je disois autrefois du cocotier de la côte de Malabar. Le palmier est, pour cette partie de l'Amérique, ce que l'autre est pour les Indes orientales. Le tronc sert à faire des planchers; les branches, des murailles; les feuilles, des cordes, des lits, des voiles, des filets, des habits, & des éventails pour chasser les moucherons. Les Guarauniens ne dépouillent le palmier, qu'après en avoir tiré du pain, du vin, de la viande. Lorsque l'arbre est à son point de maturité, on le saigne à coups de haches. La liqueur qui coule avec abondance, est épaisse & douce comme du syrop. Elle acquiert ensuite la même force que le vin; & quelque tems après, elle devient aussi piquante que le vinaigre. On s'en sert alors, pour faire cuire des especes de vers qui naissent dans le palmier, lorsqu'il ne reste plus de liqueur. Cette nourriture est excellente, quoiqu'elle inspire d'abord un peu de dégoût. Le pain se fait avec une pâte qui se trouve dans le cœur de l'arbre: lavée & séchée au soleil, elle produit une très-belle farine. Enfin les Indiens cueillent le fruit, qui consiste en de

belles grappes de dattes rondes, de la groſſeur d'un œuf, & d'un jaune tirant ſur le rouge. Ils les pilent, en expriment le jus, & en font une boiſſon très-ſaine & très-agréable. Enfin, pour ne rien perdre de cet arbre merveilleux, ils caſſent les noyaux, & en tirent une eſpece d'amande à peu près ſemblable à celle de la noiſette.

Outre les Guarauniens, qui habitent près de l'embouchure de l'Orénoque, on trouve, en remontant le fleuve, les Mapuyes, les Guamos, les Salivas, les Othomacos, les Achaguas, les Caribes, les Araucas, &c. « Il eſt » difficile de connoître l'origine de » toutes ces nations, dit le pere Mu» gilla. Il y en a parmi elles, qui ſe » croient fort au-deſſus des autres, & » ont, en effet, l'avantage ſur le plus » grand nombre, par la figure, l'air, » la taille, & la douceur du langage. » Les Caribes, par exemple, ſont tous » bien faits, grands & de bonne mine. » Ils parlent auſſi librement à un étran» ger, la premiere fois qu'ils le voient, » que s'ils l'avoient connu toute leur » vie. On ne trouve, chez eux, ni » peintures, ni hiéroglyphes, ni au-

» cune autre eſpece de monumens, » qui puiſſe répandre le moindre jour » ſur leur hiſtoire. Lorſqu'on veut s'en » inſtruire, en leur faiſant des queſ- » tions, ils répondent avec hauteur: » nous ſeuls ſommes des hommes; les » autres ne ſont que des eſclaves ». Leur » fierté ne leur permet pas de donner » d'autres éclairciſſemens. Leur tradi- » tion porte, que l'Être ſuprême fit » deſcendre ſon fils du ciel, pour tuer » un ſerpent horrible; & que l'ayant » vaincu, il ſe forma, dans les entrail- » les de l'animal, des vers qui produi- » ſirent chacun un Caribe avec ſa » femme. Comme ce monſtre avoit fait » une guerre cruelle aux nations voi- » ſines, les Caribes, qui lui doivent » le jour, les regardent toutes comme » des peuples ennemis.

» Les Salivas ſe donnent une origine » non moins abſurde. Ils croient que » la terre engendra des hommes & des » femmes, comme elle produit des » plantes & des fleurs, & que certains » arbres portoient pour fruits, des » créatures humaines. Leurs penſées ne » s'élevent jamais plus haut que la » terre qu'ils habitent; & ils n'ont

» d'autres idées, que celles qui leur » ſont communes avec les animaux. Ils » n'apprennent qu'il y a des hom- » mes vêtus, que lorſqu'un Miſ- » ſionnaire arrive chez eux pour la » premiere fois. Ils en ſont effrayés, & » courent ſe cacher dans les bois en » pouſſant des hurlemens horribles. » Nos peres, continue le Jéſuite, ſont » ſur-tout effarouchés de l'entiere nu- » dité des femmes & des filles, qui » ne voilent aucun de leurs attraits. » Elles n'en rougiſſent point; & lorſ- » qu'on leur diſtribue des mouchoirs » pour ſe couvrir, elles les jettent dans » la riviere; & ſi on leur en demande » la raiſon, elles répondent que ces vê- » temens leur cauſent de la honte; » comme ſi elles ſentoient qu'effecti- » vement, des appas voilés ſont plus » capables d'irriter les deſirs, qu'une » dégoûtante nudité. C'eſt par ce mê- » me ſentiment de pudeur, que chez » d'autres nations Indiennes, nul ne » porte des habits que les courtiſannes, » dont l'état eſt de manquer de pu- » deur, & d'irriter les deſirs. Les fem- » mes de l'Orénoque, quand elles ſont » inſtruites des myſteres de notre re-

» ligion, devenues plus éclairées, re-
» connoiſſent leur nudité, & reçoivent
» tous les vêtemens que nous pouvons
» leur donner. Elles en demandent
» même plus qu'il ne leur en faut; &
» nous avons de la peine à nous en dé-
» barraſſer.

» La parure de ces peuples, pour les
» jours ordinaires, conſiſte en pluſieurs
» colliers de dents de morts, regardés
» parmi eux comme la marque d'un
» grand courage. Les jours de fête, ils
» enduiſent d'une eſpece de réſine, de
» petites nattes minces de différentes
» couleurs, qu'ils s'appliquent ſur le
» corps avec ſymmétrie; de maniere
» qu'étant placés dans un certain éloi-
» gnement, un étranger qui ne ſeroit
» pas prévenu, les croiroit vêtus d'é-
» toffes brillantes. D'autres s'attachent
» des plumes de toutes les nuances, &
» s'en font des perruques qu'ils portent
» dans les travaux même de la campa-
» gne; car, outre qu'elles leur ſervent
» d'ornement, elles les garantiſſent
» encore du ſoleil & de la pluie. Rien
» n'eſt plus plaiſant, que de voir ces
» ſauvages nuds, tous fiers de leur pa-
» rure, labourer la terre en grande
» perruque.

» Dès qu'une fille vient au monde, » on lui met au deſſous des genoux, » & un peu au-deſſus de la cheville du » pied, des bandes larges & épaiſſes, » qui leur font groſſir extraordinaire- » ment les gras de jambe ; ce que nous » regardons comme un énorme défaut » dans une femme, eſt à leurs yeux de » la plus grande beauté.

» Il n'y a point de fourmilliere, qui » ne ſe gouverne avec plus d'ordre, » que ces peuples : ils obſervent ce- » pendant certaines loix, & ſpéciale- » ment au ſujet de l'adultere ; les uns » font mourir les coupables au milieu » de la place publique : chez d'autres, » le mari offenſé ſe contente, pour » toute réparation, de coucher autant » de fois avec la femme de l'époux » adultere, que celui-ci a eu commerce » avec la ſienne. Par cette loi du talion, » les parties ſe trouvent ſatisfaites. » D'autres, par un troc mutuel, chan- » gent de femmes pour un tems ; le » terme expiré, chaque épouſe revient » à ſon mari, & n'en eſt que plus aimée, » & même plus aimable. Quelquefois, » par un conſentement réciproque, les

» troqueurs

» troqueurs rompent le bail, avant l'ex-
» piration du terme.

» Les peres ne donnent aucune inf-
» truction à leurs enfans ; & ceux-ci
» ne ſont tenus à aucune obéiſſance.
» Tant qu'ils ſont petits, ils ſont aimés
» avec une tendreſſe exceſſive ; mais
» dans un âge plus avancé, les uns &
» les autres ſemblent ne s'être jamais
» connus; il n'eſt pas même ſans exem-
» ple, de voir des fils porter la main ſur
» les Auteurs de leur vie. Un jour que
» pluſieurs de ces Indiens étoient occu-
» pés à élever la charpente d'une égli-
» ſe, un jeune homme dit à ſon pere:
« l'endroit où tu travailles, m'appar-
» tient ; c'eſt la tâche qui m'a été mar-
» quée. Tu te trompes, dit le pere;
» c'eſt moi qui ſuis chargé de cette be-
» ſogne ». Le fils ſe mit en colere, &
» donna au vieillard un ſoufflet qui fut
» entendu de tous les ouvriers. Il en
» fut quitte pour quelques coups de
» diſcipline, ordonnés par le Miſſion-
» naire.

» Ces peuples, avant que de marier
» leurs filles, les aſſujétiſſent, pendant
» ſix ſemaines à un jeûne ſi rigoureux,
» que le jour de leur noce, elles reſ-

» ſemblent plutôt à des ſquelettes, qu'à
» de jeunes mariées. Ils diſent, pour
» raiſon, que, lorſqu'elles étoient dans
» leurs jours critiques, elles corrom-
» poient tout ce qu'elles touchoient;
» que ſi un homme poſoit ſes pieds
» dans un endroit où elles avoient mar-
» ché, ſes jambes devenoient d'une
» groſſeur monſtrueuſe, & que ſou-
» vent il en mouroit. Pour éviter ce
» danger, & remettre ces filles bien
» pures entre les mains de leurs futurs
» maris, on les enferme; & on ne
» leur donne que trois dattes par jour,
» trois onces de caſſave, & de l'eau.

» La nuit qui précede le mariage,
» eſt employée à peindre & à emplu-
» mer le corps de ces momies. Dès
» que le ſoleil paroît, une troupe de
» muſiciens & de danſeurs, au ſon des
» inſtrumens, font pluſieurs fois le tour
» de la maiſon. On leur préſente un
» plat de viande; ils le prennent,
» s'enfuient dans le bois, & le jettent
» à terre en criant: « tiens, prends
» cela, chien de démon; & laiſſe-nous
» tranquilles, du moins pour aujour-
» d'hui ». Ils reviennent enſuite cou-
» ronnés de fleurs, tenant un bouquet

» d'une main, & de l'autre des son-
» nettes.

» Alors la mariée paroît, mais dans
» un état à faire compassion, après
» quarante jours d'abstinence, & une
» nuit passée sans avoir fermé l'œil. A
» côté d'elle, marchent deux vieilles
» femmes qui pleurent & rient, en
» chantant alternativement ces cou-
» plets. « Hélas! ma fille, dit celle qui
» pleure, si tu connoissois les douleurs
» de l'enfantement, tu ne te marierois
» certainement pas. Ah! reprend l'au-
» tre, que tu auras de joie d'être ma-
» riée, quand tu goûteras le plaisir qui
» précede les douleurs de l'enfante-
» ment!

» Que les mauvais traitemens d'un
» mari, continue la Pleureuse, causent,
» hélas! d'amertume & de chagrin à
» une malheureuse femme! Que les
» caresses, que les embrassemens d'un
» jeune époux, répond la Rieuse,
» font oublier de chagrins & de mau-
» vais traitemens!

» Hélas! ma fille, reprend la pre-
» miere, que les jours vont te paroî-
» tre longs, sous le poids des fardeaux
» qu'on t'obligera de porter! Va, mon

» enfant, dit la seconde, les nuits te
» sembleront bien courtes, avec un
» jeune mari qui couchera à côté de
» toi ».

» C'est ainsi que les uns pleurant,
» les autres riant, les musiciens fai-
» sant un vacarme affreux, les enfans
» criant de toutes leurs forces, & les
» nouveaux mariés ne sachant quelle
» contenance tenir au milieu de cette
» orgie, on se met autour d'une table
» chargée de poissons & de tortues;
» on mange, on s'enivre, on chante,
» on danse, on fait un bruit épouvan-
» table jusqu'au l'endemain.

» Quoiqu'habitans des mêmes con-
» trées, tous ces peuples n'ont pas les
» mêmes usages. Un des plus singuliers
» est celui qui oblige les garçons d'épou-
» ser les veuves les plus âgées; & les
» filles, les vieillards les plus décrépits.
» Par-là, disent-ils, chacun remplit les
» devoirs du mariage. Les jeunes gens
» y sont excités par leur tempérament;
» les vieillards, par les attraits des jeu-
» nes filles. Ils trouvent les plaisirs de
» l'amour si doux, qu'ils veulent en
» jouir jusqu'au bord du tombeau. Une
» autre raison qu'ils apportent de cette

» pratique, c'eſt qu'en mariant un jeune
» garçon avec une jeune fille, on unit
» enſemble deux fous, qui ne ſavent
» comment ils doivent ſe gouverner ;
» au lieu qu'une femme âgée met ſon
» jeune mari au fait du ménage, & lui
» donne de bonnes inſtructions, fon-
» dées ſur une longue expérience. Cette
» coutume déplaît aux jeunes gens ;
» mais ils trouvent moyen de ſe ven-
» ger, & de chagriner à leur tour les
» vieillards. Ceux-ci ſe rendent odieux
» par leur jalouſie ; & les jeunes épou-
» ſes en deviennent plus diſpoſées à
» les tromper. La polygamie occa-
» ſionne auſſi quelquefois des guerres
» ſanglantes. La querelle commence
» entre des femmes qui, forcées de
» vivre enſemble, ne manquent guere
» de ſe déteſter. Bientôt les hommes s'en
» mêlent ; & ce qui n'étoit d'abord qu'u-
» ne tracaſſerie domeſtique, met les ar-
» mes à la main à pluſieurs nations,
» qui ne les quittent, qu'après la deſ-
» truction totale de l'une ou de l'autre.

» Quelques-uns des ces Indiens re-
» gardent comme un très-grand déſ-
» honneur pour les maris, d'être peres
» de deux enfans à la fois. Cette folie

» va si loin, que les autres femmes, » sans penser qu'il peut leur en arriver » autant à elles-mêmes, se rendent » chez l'Accouchée, pour se moquer » d'elle, en la comparant aux souris, » qui font leurs petits quatre à quatre. » Ce qu'il y a d'affreux, c'est qu'une mere » qui vient d'être délivrée d'un enfant, » & en attend un second, enterre au » plutôt le premier, pour n'être expo- » sée ni à la raillerie de ses voisines, ni » aux reproches de son mari, qui ne » peut pas croire que ces deux enfans » soient de lui. Il veut bien en adopter » un; mais il regarde l'autre comme » le fruit de l'infidélité de sa femme. » Aussi, dès qu'elle est relevée, il la » fait venir devant la porte de sa ca- » bane; & après l'avoir blâmée pu- » bliquement de sa conduite, il prend » un faisceau de verges, & la fouette » jusqu'au sang, exhortant tous les » maris à suivre, en pareil cas, le » bon exemple qu'il leur donne.

» Chez ces mêmes Indiens, dès que » la saison des labours est arrivée, on » assemble les jeunes gens; on les ran- » ge, par file; & des vieillards armés » de fouets, font tomber sur leurs épau-

» les nues, une grêle de coups, qui » souvent leur enlevent la peau. La » premiere fois que je fus témoin de » cette terrible exécution, je deman- » dai quel crime avoient commis les » coupables ? « Aucun, me répondit » un vieillard ; mais comme le tems eſt » venu d'arroſer & de nettoyer la terre » pour y ſemer du maïs, nous ôtons, » avec ces fouets, la pareſſe à cette » jeuneſſe oiſive, qui, ſans cela reſte- » roit dans l'indolence.

» L'amour de ces peuples pour leurs » enfans, leur perſuade que le plus » grand bien qu'une mere puiſſe pro- » curer à ſa fille, eſt de la faire mourir » dès qu'elle voit le jour. Ecoutez la » réponſe que me fit une Indienne, à » qui je reprochois cette inhumanité. » Elle m'écouta d'abord ſans lever les » yeux ; & lorſque j'eus ceſſé de par- » ler, elle me dit : « Pere, ſi tu veux le » permettre, je t'avouerai ce que j'ai » dans le cœur. Plût à Dieu que ma » mere, en me mettant au monde, eût » eu pour moi aſſez d'amour & de » compaſſion, pour m'épargner les pei- » nes que j'ai endurées juſqu'à préſent, » & que j'aurai encore à ſouffrir juſ-

» qu'à la fin de mes jours! Si elle m'eût
» enterrée en naissant, je n'aurois
» point senti la mort ; & elle m'auroit
» exemptée de celle, à laquelle je suis in-
» dispensablement assujettie, ainsi que
» des travaux aussi amers pour moi,
» que la mort même. Ah! qui sait le
» nombre des peines qui m'attendent
» encore avant qu'elle arrive ! Repré-
» sente-toi bien, Pere, les maux aux-
» quels une femme est sujette ; nos ma-
» ris vont à la chasse avec leurs arcs &
» leurs fleches ; & c'est à quoi se borne
» toute leur fatigue : nous, au con-
» traire, nous y allons chargées d'une
» corbeille, d'un enfant qui pend à
» nos mamelles, & d'un autre que
» nous portons dans ce panier. Nos
» hommes vont tuer un oiseau ou un
» poisson ; & nous, nous bêchons la
» terre, & supportons tous les travaux
» du ménage. Ils reviennent le soir sans
» aucun fardeau ; & nous, outre celui
» de nos enfans, nous leur apportons
» des racines & du maïs. En arrivant
» chez eux, ils vont s'entretenir avec
» leurs amis ; & nous allons chercher du
» bois & de l'eau, pour leur préparer
» à souper. Ont-ils mangé ? ils se met-

» tent à dormir ; au lieu que nous paſ-
» ſons preſque toute la nuit à faire leur
» boiſſon ; & à quoi aboutiſſent toutes
» nos veilles ? Ils boivent & s'enivrent ;
» & tout hors d'eux-mêmes, ils nous
» rouent de coups, nous traînent par
» les cheveux, & nous foulent aux
» pieds.

» Ah ! Pere, plût à Dieu que ma
» mere m'eût enterrée dès l'inſtant
» qu'elle m'a miſe au monde ! Tu ſais
» toi-même, que nous nous plaignons
» avec raiſon, puiſque tu vois, tous
» les jours, la vérité de ce que je viens
» de te dire ; mais tu ne connois pas
» encore notre plus grande peine !
» Qu'il eſt triſte de voir une pauvre In-
» diennne ſervir ſon époux comme
» une eſclave, aux champs accablée
» de ſueur, & au logis privée de ſom-
» meil, tandis que ce mari, dédaignant
» ſa premiere femme, prend, au bout
» de vingt ans de mariage, une épouſe
» plus jeune, qui bat nos enfans, &
» nous maltraite nous-mêmes ! Et ſi
» nous oſons nous plaindre, on nous
» impoſe ſilence avec un fouet. Une
» mere peut-elle procurer un plus grand
» bien à ſa fille, que de l'exempter de

toutes ces peines, & de la tirer d'une » ſervitude pire que la mort ? Plût à » Dieu, Pere, je le répete, plût à » Dieu, que celle qui m'a donné la vie, » m'eût témoigné ſon amour en me » l'ôtant dès ma naiſſance ! Mon cœur » auroit moins à ſouffrir, & mes yeux » moins à pleurer » !

» Lorſque les enfans ſont malades, » leurs meres ſe percent la langue avec » des os de poiſſons. Du ſang que ces » bleſſures leur font perdre, elles arro- » roſent le corps de ces enfans tous les » matins, juſqu'à ce qu'ils meurent ou » qu'ils guériſſent. S'il arrive qu'une » maladie épidémique afflige toute une » peuplade, celui qui en eſt le Chef, » eſt obligé de procurer le même ſou- » lagement à chaque habitant. Il leur » frotte l'eſtomac, après s'être percé » les chairs avec des lancettes. Je ren- » contrai un jour un de ces Capitaines ; » & le voyant pâle, maigre & défait, » je lui demandai des nouvelles de ſa » ſanté ? « Je me porterois aſſez bien, » me répondit-il ; mais mes malades » me font périr ». Ce devoir, qui ſou- » vent cauſe la mort, n'empêche pas de » briguer le funeſte honneur d'être à » la tête de la nation.

» Le Chef de chaque bourgade dis-
» tribue au peuple ſes occupations. Dès
» le matin, il en envoie une partie à
» la pêche, une autre à la chaſſe, une
» autre aux champs pour labourer la
» terre ; car tous les biens ſont com-
» muns. Les femmes travaillent à plu-
» ſieurs ouvrages domeſtiques ; & ſur
» le midi, elles vont jouer à la paume.
» Elles tiennent le batoir à deux mains,
» & pouſſent la balle avec tant de
» force & de roideur, qu'il n'y a point
» d'Indien qui oſe la parer, ſans s'ex-
» poſer à avoir l'épaule démiſe. Cet
» accident arrive quelquefois, & di-
» vertit fort les joueuſes. Les parties
» ſont de douze ou de vingt-quatre,
» contre un pareil nombre. Les maris,
» ſimples ſpectateurs, parient pour
» leurs femmes. Quand ils jouent eux-
» mêmes ; ils ne ſe ſervent point de
» batoirs : ce n'eſt qu'avec l'épaule
» droite, qu'ils doivent renvoyer la
» balle ; & ſi elle vient à toucher quel-
» que autre partie du corps, on perd
» un point ou une raie. On ne peut
» s'empêcher d'admirer l'adreſſe, avec
» laquelle ils la rechaſſent dix à douze
» fois de ſuite ; mais ce qui étonne le

» plus, c'eſt que la balle venant à ra-
» ſer le ſable, ils ſe jettent ventre à
» terre, & la relevent de l'épaule avec
» une agilité ſurprenante. Echauffés par
» cet exercice & par l'ardeur du ſoleil,
» les joueurs ſe font des inciſions aux
» cuiſſes, aux jambes, aux bras; &
» lorſqu'ils ont répandu aſſez de ſang,
» ils entrent dans la riviere, ou ſe
» roulent ſur le ſable. Pendant ce tems-
» là, ils tiennent une poignée de terre,
» qu'ils lechent & ſavourent, hommes
» & femmes, avec un plaiſir infini,
» parce qu'elle eſt imprégnée de graiſſe
» de tortue ou de caïman, qui les nour-
» rit, & dont ils ſont très avides. Auſſi
» les meres qui veulent appaiſer leurs
» enfans, leur donnent-elles un mor-
» ceau de cette terre, qu'ils ſucent
» comme une dragée.

» A quatre heures, les pêcheurs ar-
» rivent; & chacun rentre dans ſa ca-
» bane. Les femmes & les enfans vont
» prendre le poiſſon ou le gibier, & le
» portent au Capitaine, qui le partage
» également entre toutes les familles.
» On ſoupe; on va ſe baigner de nou-
» veau; & l'on danſe juſqu'à ce qu'on
» ſe couche. Les hommes ſe tiennent

» par la main, & forment un rond.
» Les femmes en font un ſecond; &
» les enfans renferment les deux pre-
» miers, dans un troiſieme cercle.

» Le lit de quelques-uns de ces peu-
» ples ne conſiſte qu'en un monceau
» de ſable, qu'il vont chercher ſur le
» rivage, & dans lequel ils s'enterrent,
» mari, femme, enfans, juſqu'à la
» moitié du corps, comme des pour-
» ceaux. Leur coutume eſt de pleurer
» dès la pointe du jour, juſqu'au lever
» du ſoleil, l'abſence des parens que la
» mort leur a ravis. Au premier chant
» du coq, on entend un murmure con-
» fus de ſoupirs & de gémiſſemens, ac-
» compagnés de larmes & de marques
» de douleur.

» Les Indiens de l'Orénoque regar-
» dent comme un très grand malheur
» les éclypſes de lune. Les uns croient
» que cet aſtre eſt à l'agonie & prêt à
» mourir; d'autres, qu'il eſt irrité
» contre eux; qu'il ſe retire pour ne
» les plus éclairer; & tous, dans cette
» occaſion, ſe livrent à mille extrava-
» gances. Ceux-ci ſortent de leurs ca-
» banes, & pouſſent des cris effroya-
» bles. Ceux-là courent, éplorés,

» tenant chacun un tiſon à la main,
» qu'ils vont cacher dans la terre ou
» dans le ſable; perſuadés que ſi la
» lune mouroit, il ne reſteroit de feu,
» que celui qu'on auroit dérobé à ſa
» vue. Les uns s'aſſemblent au bruit d'un
» tambour, ou d'autres inſtrumens de
» guerre, ſe rangent en file, préſen-
» tent leurs armes à l'aſtre malade, &
» offrent de le défendre contre ſes en-
» nemis, tandis que leurs enfans ſe
» mettent ſur deux lignes, & que les
» vieillards les fouettent avec des cour-
» roies. Les autres prennent les outils
» du labourage, & vont défricher un
» terrein, pour ſemer du maïs à l'uſage
» de la lune, afin de l'engager à ne
» point les abandonner. Voyant que
» tous leurs efforts ſont inutiles, &
» qu'elle perd peu à peu ſa lumiere,
» ils rentrent dans les cabanes, & gron-
» dent leurs femmes, de ce qu'elles ſe
» montrent ſi peu ſenſibles à ſa maladie.
» Celles-ci font ſemblant de ne pas les
» entendre, & ne leur répondent rien.
» Alors ils adouciſſent leur ton, les
» ſupplient de pleurer & de prier, pour
» qu'elle reprenne ſes forces, & ne ſe
» laiſſe point mourir. Leurs prieres ne

» font pas plus d'effet que leurs me-
» naces. Les maris, pour vaincre cette
» inflexibilité, les comblent de careſſes
» & de préſens. Lorſque les femmes
» ont tiré d'eux tout ce qu'elles ſou-
» haitent, elles offrent, à la lune, des
» bracelets de verre, des colliers de
» dents de ſinges, &c. Elles ſortent en-
» ſuite pour la ſaluer, & lui adreſſent,
» d'une voix plaintive, un grand nom-
» bre de prieres. L'aſtre éclipſé reprend
» inſenſiblement ſa lumiere, & repa-
» roît bientôt dans tout ſon éclat;
» alors les maris font mille remercie-
» mens à leurs femmes, d'avoir ainſi
» engagé la lune à conſerver ſa vie &
» ſa clarté.

» Les cérémonies funéraires ne ſont
» pas les mêmes chez tous les peuples
» de l'Orénoque; en voici une qui
» paſſe pour la plus honorable. Dès
» que le Chef eſt mort, on met ſon
» corps dans un hamac de coton, ſuſ-
» pendu par les deux extrêmités. Les
» femmes du défunt ſe placent autour,
» & ſe relevent alternativement. Com-
» me il fait extrêmement chaud, le ca-
» davre n'eſt pas vingt-quatre heures
» dans cet état, ſans ſe corrompre, ni

» attirer une quantité prodigieuſe de
» mouches. Ces malheureuſes femmes
» ſont obligées de les chaſſer pendant
» quarante jours, ſans ſouffrir qu'au-
» cune s'arrête ſur le corps. Le fils
» aîné du défunt ſe met en poſſeſſion
» de l'héritage de ſon pere, & épouſe
» toutes ſes femmes, excepté ſa propre
» mere, qui, par un privilege ſpécial,
» eſt inhumée avec ſon mari.

» En rapportant les uſages de ces
» différentes nations, je n'ai voulu par-
» ler que de celles qui n'ont point em-
» braſſé le chriſtianiſme; car il eſt rare
» qu'après avoir été inſtruites & bapti-
» ſées, elles perſiſtent dans leurs ancien-
» nes coutumes. Il eſt vrai qu'il faut les
» obſerver avec ſoin, tant il eſt diffi-
» cile de leur faire perdre entiérement
» leurs premieres habitudes. Un Miſ-
» ſionnaire ayant converti un de ces
» ſauvages qui étoit à l'agonie, le nom-
» ma Ignace, & lui dit, pour le con-
» ſoler : « courage, mon ami, tu iras
» bientôt te repoſer dans le ciel avec
» ton patron ». Sur cela les parens
» creuſerent la foſſe au pied de ſon lit,
» & alloient l'enterrer, du conſente-
» ment du malade. Le Jéſuite rentra.

» Que faites-vous-là, leur dit-il? Tu
» as dit, répondirent les ſauvages,
» qu'Ignace alloit au ciel; nous allons
» l'enterrer pour qu'il y aille plus vîte.
» Doucement, reprit le Miſſionnaire;
» il faut attendre qu'il ſoit mort; &
» nous le porterons au cimetiere. Cela
» ne ſera pas, répliquerent les parens;
» car comme ce lieu n'eſt pas encore
» bien couvert, le pauvre Ignace ſeroit
» mouillé ».

» Un vieillard qui étoit au lit depuis
» long-tems, pria ſes fils de le mener
» à la campagne, pour y prendre l'air.
» Dès qu'il y fut arrivé, « mes enfans,
» leur dit il, je ne fais que vous em-
» barraſſer dans ce monde; j'ai vécu
» en bon chrétien; & je veux aller me
» repoſer dans le ciel: creuſez-moi ma
» ſépulture ». Ses fils obéirent, firent
» une foſſe, & y placerent le malade,
» qui leur ordonna de le couvrir de
» terre, excepté le viſage. Ils en avoient
» déjà jetté une grande quantité, lorſ-
» qu'il leur dit: « attendez un peu;
» cette terre eſt peſante; laiſſez-moi
» reſpirer un moment ». Il ſe tranquil-
» liſa pendant quelque tems, & dit en-
» ſuite à ſes fils: « adieu, mes enfans,

» ſoyez auſſi bons chrétiens, que l'a
» été votre pere ; & achevez de me
» couvrir ». Ses ordres furent exécu-
» tés ; & malheureuſement le Jéſuite
» n'arriva pas aſſez tôt, pour empê-
» cher ce pieux parricide.

» Un Miſſionnaire qui veut appri-
» voiſer & convertir les ſauvages, doit
» bien s'inſtruire des mœurs & du génie
» de ceux, chez leſquels il a deſſein de
» voyager. Il leur envoie d'abord des
» préſens par des Néophites ; mais il
» faut bien ſe garder de dire que le Pere
» noir viendra les voir : on les aſſure
» ſeulement, qu'il eſt leur ami. On re-
» nouvelle pluſieurs fois cette même
» ambaſſade ; on leur dit que ſi le Jé-
» ſuite avoit le tems, il les viſiteroit.
» Alors ils témoignent une grande en-
» vie de le recevoir, & marquent à
« quelle lune ils ſouhaitent qu'il arrive.
» Le Miſſionnaire qui n'attendoit que
» ce moment, ſe met en chemin, em-
» porte avec lui quelques bagatelles
» pour des préſens, & ſe fait eſcorter
» de pluſieurs ſoldats. La veille de ſon
» arrivée, on en donne avis au Chef
» de la nation, qui lui prépare un loge-
» ment. C'eſt une cabane ouverte de

» tous côtés. Le pere y tend ſon ha-
» mac entre deux pieux, & s'y couche.
» Quelque tems après, le Cacique pa-
» roît & lui crie, « te voilà donc,
» Pere; te voilà arrivé. Oui, répond
» le Jéſuite; je ſuis venu pour te voir,
» comme tu l'as deſiré ». Le Chef ſe
» retire & s'aſſied. Les autres habitans
» ſe préſentent tour à tour, lui font
» même demande, reçoivent la même
» réponſe, & vont s'aſſeoir de même.

» Les femmes arrivent enſuite, por-
» tant chacune un plat de viande, un
» pain, & une bouteille de chica, eſ-
» pece de biere du pays, qu'elles
» mettent auprès du Miſſionnaire, ſans
» dire mot. Celui-ci demande le plat
» qu'il aime le mieux, en mange &
» goûte à toutes les bouteilles. Les
» hommes qui l'ont accompagné, ſe
» ſaiſiſſent des autres mets qu'ils dé-
» vorent dans l'inſtant, & boivent des
» liqueurs juſqu'à ce qu'ils ſoient ivres.

» Lorſque tout a diſparu, le Caci-
» que ſe leve & fait ſa harangue. Il y
» mêle pluſieurs aventures arrivées à
» ſes ancêtres, les raconte d'un ton
» lamentable; & tous les Capitaines
» l'interrompant, répetent deux fois

» de ſuite : « cela eſt vrai, couſin, cela
» eſt vrai. Le diſcours fini, l'Orateur
» s'aſſied ; le Miſſionnaire s'accroupit
» dans ſon hamac, & pérore à ſon
» tour. Il parle de tout ce qui lui eſt
» arrivé dans la route, du gibier qu'il
» a tué, des bêtes qu'il a attaquées, des
» dangers qu'il a courus. Il leur dit
» qu'il a quitté une patrie éloignée de
» quatre ou cinq mille lieues, pour
» venir les tirer de l'eſclavage du dé-
» mon. Ce trait de généroſité les frappe,
» & les prévient ſinguliérement en ſa
» faveur. Enſuite il diſtribue ſes pré-
» ſens ; & c'eſt ainſi que ſe paſſe la
» premiere entrevue.

» Lorſque tout le monde eſt ſorti,
» le Pere va voir les malades ; & dans
» ces viſites, il baptiſe toujours, en
» paſſant, quelque moribond. Pour
» s'attirer l'amitié des ſauvages, il
» doit careſſer les enfans qui le ſuivent,
» les prendre entre ſes bras, leur don-
» ner quelques morceaux de verre, &c.
» Les femmes s'empreſſent de lui pré-
» ſenter ceux qu'elles portent. Mais une
» circonſtance critique pour le Miſ-
» ſionnaire, eſt l'uſage où ſont ces
» peuples, de lui offrir des femmes.

» Ils croient lui faire plaiſir ; & il ne » doit pas rejetter cette offre bruſque- » ment, de peur de les offenſer, mais » ſe défendre d'une maniere honnête » & modeſte.

» Le travail le plus rude de ces hom- » mes apoſtoliques, eſt, ſans contredit » d'apprendre les différentes langues » des Indiens, dont les uns prononcent » abſolument de la gorge, les autres » du nez, quelques-uns du bout des » levres ; d'autres enfin parlent avec » une volubilité ſi extraordinaire, qu'ils » articulent un mot de neuf ou dix » ſyllabes, en moins de tems, que » nous n'en prononçons un de trois ou » quatre lettres. On eſt cependant » obligé de s'attacher à la prononcia- » tion, pour ſe faire entendre de ces » ſauvages.

» Quand on conſidere la variété, » l'énergie & la régularité de ces diffé- » rentes langues, on eſt tenté de re- » monter à la confuſion de la tour de » Babel, pour en trouver l'origine ; car » comment croire que des gens ſi groſ- » ſiers, ſi ſtupides, ſi barbares, aient » été capables de les inventer ? Je ne » ſuis pas moins ſurpris de voir ces

» mêmes peuples compoſer des poi-
» ſons, dont la ſubtilité, la force & la
» durée étonneroient le plus habile
» chymiſte. La nation des Caverres, la
» plus inhumaine, la plus féroce, la
» plus cruelle de toutes celles de l'Oré-
» noque, en poſſede un terrible, dont
» elle ſe réſerve le ſecret. Elle le vend
» aux autres ſauvages, & s'en fait un
» bénéfice conſidérable. Ce poiſon,
» qu'on appelle *Curare*, ſe diſtribue
» dans de petits pots de terre, & reſ-
» ſemble, par ſa couleur, à du ſyrop.
» Il n'a aucune acrimonie particuliere:
» on peut le mettre dans la bouche, &
» même l'avaler, ſans nul danger, pour-
» vu qu'il n'y ait aucune plaie, ni au
» palais, ni aux gencives; car il n'e-
» xerce ſon pouvoir que ſur le ſang.
» Mais il ſuffit qu'il en touche une
» goutte, pour qu'il en fige, ſur le
» champ, toute la maſſe. Qu'un homme
» ſoit bleſſé avec une flêche frottée de
» curare, quand même la plaie n'excé-
» deroit pas la piquure d'une épingle,
» tout ſon ſang ſe glace dans le moment;
» & l'homme meurt ſans avoir eu le
» tems de prononcer quatre paroles.

» Le premier uſage que je vis faire

» de ce poiſon, fut contre un ſinge.
» Il étoit debout ſur une branche de
» palmier, & empoignoit de la main
» gauche, une feuille qui étoit au-
» deſſus. La fleche l'atteignit au milieu
» de l'eſtomac ; il leva le bras droit
» qu'il tenoit pendant, & eſſaya d'ar-
» racher la fleche ; mais à peine y eut-
» il porté la main, qu'il tomba mort
» au pied de l'arbre. Je courus auſſi-
» tôt pour le prendre ; & ne lui trou-
» vant aucune chaleur dans les extrê-
» mités du corps, je le fis ouvrir, &
» vis avec étonnement, que l'intérieur
» étoit froid, & le cœur environné de
» ſang figé.

» Le curare agit avec la même ac-
» tivité ſur les tigres, les buffles, les
» lions, & les autres animaux féroces.
» Un Indien eſt ſûr de leur mort : il
» ſuffit qu'il en tire quelques gouttes de
» ſang, pour qu'ils expirent dans le
» moment même. On a découvert que
» ce poiſon ne cauſe aucun mal à ceux
» qui ont du ſel dans la bouche. Mais
» il a preſque toujours produit ſon
» effet, avant qu'on ait le tems de faire
» uſage de ce remede.

» Le curare ſe tire d'une racine qui

» comme la truffle, ne pouſſe ni feuil-
» les, ni rejettons. Elle ſe tient tou-
» jours cachée, comme ſi elle crai-
» gnoit de manifeſter ſa malignité. Elle
» ne croît point, comme les autres
» plantes, dans la terre ordinaire,
» mais dans la vaſe corrompue des
» lacs & des étangs. Les Indiens la ra-
» maſſent, la lavent, la coupent par
» morceaux, & la font cuire dans de
» grandes marmites. Mais comme cette
» opération eſt infiniment dangereuſe,
» mortelle même, ils en chargent de
» vieilles femmes, qui ne peuvent
» être d'aucune autre utilité dans le
» monde. Il eſt rare qu'elles ſurvivent
» à ce travail, plus rare encore qu'elles
» refuſent cet emploi, quoiqu'elles ſa-
» chent qu'elles doivent y perdre la
» vie. Ils n'en mettent jamais qu'une à
» la fois auprès de la chaudiere; &
» lorſque la premiere périt par la vio-
» lence des vapeurs, ils la remplacent
» par une autre qui ſubit ordinaire-
» ment le même ſort, ſans qu'aucune
» d'elles s'en formaliſe, ſans que ni les
» parens, ni les voiſins y trouvent à
» redire: ils ſavent que c'eſt la deſtinée
» des femmes de cet âge; & celles-ci
» ſe

» ſe croient honorées de pouvoir, en
» mourant, ſervir encore la nation.

» Après que l'eau s'eſt refroidie,
» elles expriment tout le ſuc de la ra-
» cine; & elles le font bouillir de nou-
» veau, juſqu'à ce qu'il ait pris la con-
» ſiſtance & la couleur du ſyrop. Pen-
» dant la premiere opération, le cœur
» commence à leur manquer; & la
» ſeconde les tue, avant qu'elles en
» voient la fin. Il ne faut pas moins
» que le ſacrifice ſucceſſif de trois ou
» quatre de ces infortunées cuiſinieres,
» pour donner au Curare le degré de
» cuiſſon néceſſaire à ſa perfection. La
» liqueur étant diminuée d'un tiers, la
» vieille, en expirant, crie pour en
» donner avis. Auſſi-tôt les principaux
» chefs viennent faire l'épreuve du
» poiſon. Ils y trempent le bout d'une
» baguette; un enfant ſe fait une petite
» bleſſure au bras ou à la jambe; & à
» meſure que le ſang ſe préſente à l'ou-
» verture de la plaie, on y approche
» la baguette ſans le toucher. Si ce
» ſang qui étoit ſur le point de ſortir,
» rentre dans la chair, on juge que le
» Curare a toute la perfection requiſe;
» mais s'il coule, comme il doit le

» faire naturellement, la liqueur a en-
» core beſoin de cuiſſon; & l'on donne
» ordre à une autre infortunée, d'y
» procéder au péril de ſa vie. Que
» d'habiles chymiſtes, à force de rai-
» ſonnemens & d'expériences, euſſent
» trouvé cette étonnante & funeſte
» compoſition, on n'en ſeroit peut-
» être point étonné; mais qui croiroit
» qu'elle pût êtrel'ouvrage de la nation
» la plus aveugle, la plus groſſiere de
» l'Orénoque?

» M'entretenant un jour ſur cette
» matiere avec un de nos Miſſionnai-
» res, qui arrivoit des iſles Moluques,
» il me parla d'un arbre de Macaſſar,
» dont il ſort des vapeurs ſi malignes,
» que quiconque a le malheur de le
» toucher, tombe mort dans l'inſtant.
» Les Inſulaires en expriment un ſuc
» venimeux, dont ils frottent les poin-
» tes de leurs armes. On n'emploie,
» pour le tirer de la plante, que des
» criminels condamnés à mort; &, s'ils
» en réchappent, ils obtiennent la vie
» & la liberté. Auſſi mettent-ils tous
» leurs ſoins, uſent-ils de tous les pré-
» ſervatifs imaginables, pour ſe garan-
» tir de ces vapeurs peſtilentielles. Ils
» ſe couvrent de pluſieurs habits, ſe

» bouchent les yeux & les narines ; &
» quoique tout leur travail ſe réduiſe
» à percer le trou de l'arbre avec une
» vrille, à y introduire un tuyau, à
» placer deſſous un vaiſſeau pour rece-
» voir la liqueur, il eſt cependant très-
» rare qu'ils en reviennent. Ce poiſon
» ne perd jamais rien de ſon activité ;
» & au bout de vingt ans, les armes
» qu'on y a trempées, conſervent en-
» core toute la force & la ſubtilité de
» ce ſuc venimeux.

» Ce n'étoit pas aſſez aux peuples de
» l'Orénoque, d'avoir trouvé le Curare
» pour ſe détruire ; ils ont cherché juſ-
» ques dans les animaux, d'autres poi-
» ſons que la nature avoit eu ſoin de
» leur cacher. Le haſard m'en a fait ap-
» prendre un qui, étant pris en petite
» quantité, ôte infailliblement la vie à
» ceux à qui on le donne. Voici à quelle
» occaſion j'en eus connoiſſance. Me
» promenant au bord d'une riviere,
» j'allai m'aſſeoir ſur un tronc d'arbre,
» en m'amuſant à voir pêcher des tor-
» tues. Je vis venir à moi pluſieurs
» fourmis d'une groſſeur extraordinai-
» re, que j'écartai avec mon bâton,
» pour n'être point obligé de quitter

» ma place. Dans ce moment il arriva
» un Indien qui jetta un cri effrayant,
» & me dit : « que fais-tu, Pere ? Ces
» petites bêtes ſont remplies de venin.
» ſi une ſeule vient à te piquer, elle
» te cauſera une fievre d'un jour. Si
» deux te mordent à la fois, tu ſouf-
» friras davantage. Mais, ſi le nombre
» en eſt plus grand, tu mourras infailli-
» blement. Quoique ces fourmillieres
» ſoient peu nombreuſes, comme tu le
» vois, car elles ne contiennent guere
» plus de trente ou de quarante de ces
» inſectes, cependant elles fourniſſent
» aſſez de poiſon, pour tuer beaucoup
» de monde. Quant à la maniere de le
» préparer, ajouta le ſauvage, on prend
» ces fourmis, les unes après les au-
» tres, avec du coton ; on les poſe ſur
» le bord d'un vaſe où il y a de l'eau ;
» on les coupe par la moitié du corps ;
» & l'on y fait tomber la partie infé-
» rieure de l'animal. Après que toutes
» ces moitiés ont bouilli pendant quel-
» que tems, à petit feu, on les retire ;
» & il s'amaſſe au-deſſus de l'eau, lorſ-
» qu'elle eſt refroidie, une graiſſe figée,
» qui forme le poiſon.

» Et ſais-tu, dis-je à l'Indien, la

» façon de s'en ſervir ? Oui, Pere, » répliqua-t-il ; mais je te prie de m'en » garder le ſecret : mes camarades me » tueroient, s'ils ſavoient que je te » l'euſſe révélé. Ne crains rien, lui » dis-je ; & parle-moi ſans défiance. » Tu ſais, continua-t il, que, lorſque » nous nous réuniſſons pour boire en- » ſemble, l'uſage veut que nous nous » préſentions le verre les uns aux au- » tres. Un homme, qui veut perdre » ſon ennemi, met ſous l'ongle du » pouce, un peu de cette graiſſe ; &, » lorſque ſon tour eſt venu de donner » le verre, il trempe, ſans faire ſem- » blant de rien, ſon pouce dans la » liqueur. Comme il préſente à boire » à tout le monde, & que les autres » en font de même, le coupable reſte » inconnu ; & ſon ennemi meurt em- » poiſonné ».

» C'eſt ici le lieu de vous parler » d'un ſerpent remarquable par la va- » riété de ſes couleurs, la vîteſſe de ſa » marche, & qui ſe diſtingue encore » plus par une touffe de poils déliés, » qui lui croît ſur la tête, lorſqu'il eſt » parvenu à une extrême vieilleſſe. Qui » peut avoir appris aux peuples de

» l'Orénoque, que ces poils ſont un
» poiſon cruel & ſanglant, dont nul re-
» mede ne peut arrêter la violence ? A
» peine en a-t-on avalé un, ou entier,
» ou coupé par morceaux, dans la
» boiſſon, ou avec les alimens, qu'on
» commence à vomir le ſang à pleine
» gorge ; & l'hémorragie ne finit qu'a-
» vec la vie.

» Il eſt un autre ſerpent plus extraor-
» dinaire, nommé le Buio, animal
» monſtrueux, qui reſſemble à un vieux
» tronc d'arbre. Il a autour de lui une
» eſpece de mouſſe. Sa longueur eſt de
» huit aunes, & ſon mouvement preſ-
» que imperceptible. Son corps fait,
» ſur la terre, la même impreſſion
» qu'un mât de vaiſſeau, ou un gros
» arbre qu'on y traîneroit. Lorſqu'il
» entend du bruit, il leve la tête, l'a-
» longe de trois ou quatre pieds, ſe
» tourne vers le lion, le tigre ou l'hom-
» me dont il veut ſe ſaiſir ; & ouvrant
» ſa gueule, il pouſſe un ſouffle veni-
» meux, qui étourdit la perſonne ou
» l'animal, les force de s'avancer à
» lui, & de venir ſe préſenter à ſa
» gueule. Le moyen de détourner l'ef-
» fet de ce poiſon, c'eſt de rompre

» avec un chapeau, ou autrement, la
» colonne d'air, empeſtée par le ſouffle
» de ce monſtre venimeux. Alors cette
» eſpece d'enchantement eſt détruit; &
» l'on devient libre. Pour ſe garantir
» de ce reptile dangereux, les Indiens
» ne voyagent jamais ſeuls.

» Les plaies de l'Egypte furent moins
» nombreuſes, que les fléaux terribles
» qui affligent les pauvres habitans des
» rives de l'Orénoque. Ce qu'on ap-
» pelle le moſquite verd, eſt une eſ-
» pece de mouche, qui dépoſe, dans
» les chairs, un œuf imperceptible. Cet
» œuf produit un inſecte velu, qui en-
» flamme, tuméfie l'endroit où il ſe
» trouve, & occaſionne une fievre
» violente. Les poils dont il eſt cou-
» vert, ſont ſi roides, que toutes les
» fois qu'il fait un mouvement, il cauſe
» une douleur exceſſive. Au bout de
» huit jours, il engendre dix ou douze
» moſquites, qui, en peu de tems, dé-
» poſent d'autres eſſains. Une infinité
» de perſonnes en perdent la vie.

» Les chauves-ſouris ſont encore un
» des fléaux de cette contrée. Il y en
» a de deux eſpeces; les unes ſont de
» la groſſeur de celles d'Europe; les

» autres ont, d'une aile à l'autre, près
» d'une aune de longueur. Elles rodent
» la nuit, autour des cabanes, pour
» s'abreuver du ſang des hommes ou
» des animaux. Si l'on n'a pas eu la
» précaution de ſe couvrir de la tête
» aux pieds, on en eſt ſûrement pi-
» qué ; & ſi, par haſard, elles touchent
» à une veine, on paſſe, des bras du
» ſommeil, dans ceux de la mort.
» Cette piquure eſt imperceptible ; &
» des perſonnes à qui cet accident eſt
» arrivé, m'ont aſſuré, que pour peu
» qu'elles euſſent tardé à s'éveiller,
» elles auroient dormi éternellement.
» Elles avoient déjà perdu tant de ſang,
» qu'il ne leur ſeroit pas reſté aſſez de
» force, pour arrêter celui qui conti-
» nuoit à ſortir par l'ouverture. Il n'eſt
» pas étonnant qu'on ne ſente point
» la piquure ; car, outre la ſubtilité du
» coup, l'air agité par les ailes de l'oi-
» ſeau, rafraichit le dormeur, & rend
» ſon aſſoupiſſement plus profond. On
» dit qu'un Eſpagnol, à qui l'on n'avoit
» pu trouver la veine pour le ſaigner,
» fut piqué par une de ces chauves-
» ſouris. Le ſang ſortit avec tant d'a-
» bondance, qu'il fut guéri d'un mal

» de côté, qui mettoit sa vie en danger.

» Il y a, dans l'Orénoque, certains » gros poissons avides de chair humaine, qui n'attaquent que les personnes blessées. Un homme qui a le » corps sain, & sans aucune plaie, » peut nager librement au milieu de ces » animaux, pourvu qu'il ait la précaution d'écarter les sardines. Ce petit » poisson suit les nageurs; & dès qu'il » a pu les piquer, & leur tirer une » seule goutte de sang, ces malheureux » sont à l'instant dévorés.

» Les singes sont d'autres ennemis, » contre lesquels il faut toujours être » en garde. Ils viennent en grand nombre & en silence, dans les campagnes » semées de maïs. Ils examinent du haut » des arbres, s'il n'y a personne dans » les environs. Ils laissent un de leurs » camarades en sentinelle dans un lieu » élevé, se répandent dans les champs, » & emportent chacun cinq épis, un » dans la bouche, deux sous les bras, » & un à chaque main. Si, dans ce » moment, un homme paroît, celui » qui fait le guet crie; & tous les autres se sauvent, mais sans jamais lâcher ce qu'ils ont volé: ils se laisse-

» roient plutôt assommer, que de s'en
» desaisir. Cette opiniâtreté a fait ima-
» giner un moyen singulier de les pren-
» dre. On met, dans la campagne, des
» bouteilles de terre, dont le col est
» étroit ; & on les remplit de maïs. Les
» singes arrivent, les examinent, en-
» foncent le bras pour prendre ce qu'il
» y a dedans, & rempliſſent leur main ;
» qu'ils ne peuvent plus retirer. Ils font
» des efforts inutiles, & jettent des cris
» de déſeſpoir, mais ſans vouloir lâ-
» cher priſe. Ces cris avertiſſent les In-
» diens, qui viennent avec des bâtons ;
» & ces animaux avides ſe laiſſent tuer,
» plutôt que d'abandonner leur proie
» en ouvrant la main.

» Je ne dois pas oublier de parler
» d'un autre quadrupede fort mal-hon-
» nête. C'eſt une eſpece de petit chien,
» vif, méchant, hardi, & qui ne craint
» aucune bête, quelque féroce qu'elle
» ſoit. Il ſe fie ſur ſes armes, dont j'ai
» moi-même éprouvé l'effet, au point
» d'en être ſuffoqué. Dès qu'il voit ap-
» procher un homme, un tigre, un
» lion, &c, il l'attend de pied ferme ;
» & lorſque ſon ennemi eſt à une por-
» tée convenable, il lui tourne le dos,

» & lâche un vent si empesté, qu'il est » impossible d'y résister. Il continue » ensuite tranquillement son chemin, » persuadé qu'on ne sera plus tenté de le » suivre.

» Parmi d'autres animaux extraor- » dinaires de l'Orénoque, on distingue » le Cusicusi, espece de chat qui n'a » point de queue, & dont la laine » ressemble à celle du castor. Il dort » le jour; & la nuit il va à la chasse » des oiseaux & des serpens. Il est fort » doux; & lorsqu'on le porte dans les » maisons, il ne quitte point sa place » de la journée; mais dès que le soir » arrive, il recommence ses courses » nocturnes. Il fourre sa langue, qui » est longue & mince, dans tous les » trous; & s'il entre dans un lit, où » quelqu'un dorme la bouche ouverte, » il ne manque pas de la visiter.

» L'Ante, que l'on appelle la grande » bête, & qui n'a aucune ressemblance, » avec les quadrupedes que nous con- » noissons en Europe, est de la gros- » seur d'un mulet. Ses pieds sont fort » courts, & terminés par quatre on- » gles. Il a, entre les deux sourcils, un » os, avec lequel il brise tout ce qu'il

» rencontre dans les forêts. Il eſt tou-
» jours en guerre avec le tigre, qui l'at-
» tend en embuſcade, pour lui ſauter
» à la tête ou ſur le dos. Si le combat
» ſe livre dans la plaine, ou dans une
» eſpace libre, le tigre eſt victorieux;
» mais ſi le pays eſt couvert d'arbres
» ou de buiſſons, l'Ante court avec
» tant de furie dans l'endroit le plus
» touffu, que ſon ennemi eſt déchiré
» dans le moment par les broſſailles.

» On peut juger de la quantité in-
» nombrables de tortues que produit
» l'Orénoque, par la conſommation
» extraordinaire qui s'en fait dans le
» pays. Toutes les nations voiſines de
» ce fleuve, & même celles qui en ſont
» éloignées, s'y rendent avec leurs
» familles, pour en faire la récolte.
» Non-ſeulement elles s'en nourriſſent
» tout le tems que dure cette pêche;
» mais elles en font ſécher pour les
» emporter, & y joignent une infinité
» de corbeilles qu'elles rempliſſent
» d'œufs, après les avoir fait cuire.
» Auſſi-tôt que le fleuve commence à
» baiſſer, les tortues vont pondre dans
» les plages qu'il laiſſe à découvert.
» Ces œufs, qui n'ont point de coque

» comme les nôtres, ſont revêtus de
» deux membranes, dont l'une eſt
» mince, & l'autre plus forte.

» Les groſſes tortues peſent cin-
» quante livres à l'âge de trois ans, &
» font, pour l'ordinaire, entre cin-
» quante & ſoixante œufs. Une ſeule
» ſuffit pour nourrir une famille nom-
» breuſe; & ſa chair eſt préférable à
» celle du veau. Il y en a d'une eſpece
» plus petite, qui ne dépoſent que
» vingt, ou vingt-quatre œufs dans
» chaque nichée; il s'en trouve tou-
» jours un plus gros que les autres;
» c'eſt celui d'où ſort le mâle; les pe-
» tits ne renferment que des femelles.
» Comme la chaleur du ſoleil fait mou-
» rir les tortues, elles profitent de
» l'arrivée de la nuit, pour dépoſer
» leurs œufs; mais elles ſe préſentent
» quelquefois en ſi grand nombre,
» qu'elles s'empêchent les unes les au-
» tres d'avancer: on en voit une in-
» finité, la tête hors de l'eau, qui at-
» tendent que les premieres leur faſſent
» place.

» Après avoir recueilli une certaine
» quantité de ces œufs, on les lave,
» juſqu'à ce qu'il n'y reſte plus de ſable,

» ni de terre ; on les jette dans des
» barques, où il y a de l'eau ; on les
» foule avec les pieds, comme le rai-
» sin ; & lorsque le soleil a donné des-
» sus pendant quelque tems, il s'éleve
» sur la surface une liqueur légere, qui
» est l'huile qu'on veut en tirer. A me-
» sure que la chaleur la fait monter,
» les Indiens la versent, avec des co-
» quilles, dans des chaudieres qui sont
» sur le feu. Elle s'y purifie eu bouillant,
» devient plus belle, plus claire, plus
» fine que l'huile d'olive.

» Les tortues creusent, avec beau-
» coup de travail, le trou dans lequel
» elles veulent pondre ; & elles ont
» soin de le boucher ; de façon, qu'on
» ne puisse le reconnoître. Pour cet
» effet, elles unissent la place, & la
» mettent de niveau avec le reste du
» terrein, de peur que les traces qu'elles
» laissent sur le sable, ne les fassent dé-
» couvrir. Mais cette précaution est
» inutile ; car ce même sable n'étant
» point affermi, il cede sous les pieds
» des passans, & décele toute la ponte.

» Les jeunes tortues, après être sor-
» ties de leurs œufs, attendent la nuit
» pour quitter leurs trous, & se rendre

» à la riviere. Elles y vont par la voie » la plus courte ; & il ne leur arrive » jamais de s'en écarter. J'en ai quel- » quefois porté à une grande distance » du fleuve, dans un panier couvert; & » après leur avoir fait faire plusieurs » tours, elles ont toujours pris le che- » min de l'eau, sans s'égarer. Rien ne » m'a tant surpris, que la multitude » d'œufs que les tortues ont dans le » corps; car outre ceux qu'elles doi- » vent pondre dans l'année, il y en a » d'autres, dont la grosseur va tou- » jours en diminuant; les plus petits » sont comme des grains de millet: » d'où l'on peut juger que ces animaux » portent dans leur sein, les semences » de toutes les tortues qui doivent naî- » tre dans une longue suite d'années ».

Le Pere Mugilla pouvoit ajouter à sa relation, ce que le hasard m'a fait découvrir au sujet de cetraines fourmis de l'Orénoque. Lorsqu'elles veulent aller dans quelque lieu, dont le passage est interrompu par une riviere, elles savent se faire des ponts de leur propre corps. La premiere se met au bord de l'eau sur un petit morceau de bois, qu'elle tient serré dans ses dents. Une

seconde s'attache à la premiere, une troisieme à la seconde, une quatrieme à la troisieme, & ainsi successivement, jusqu'à ce que la derniere soit portée à l'autre bord, où elle trouve aussi moyen de s'attacher; & cette chaîne sert de pont à toutes les autres.

Je finis par certains gros rats de bois, fort commus dans la Guiane, & que je n'avois point vus dans d'autres pays. Lorsqu'ils vont chercher leur nourriture, ils sont suivis de leurs petits; mais au moindre bruit qui les effraie, ceux-ci sautent sur le dos de la mere, s'attachent à sa queue par la leur, & sont ainsi portés jusqu'à leur retraite.

Je suis, &c.

A Saint-Thomas de la Guiane, ce 10 Janvier 1751.

Fin du Tome XI.

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans ce Volume.

LETTRE CXXIV.

L'Isle de Saint-Domingue.

Abrégé de l'histoire de cette isle. *page* 5
Histoire de Christophe Colomb. 6
Connoissance d'un nouvel hémisphere. 7
Comment Colomb le découvre. 9
Il s'adresse à Isabelle de Castille. 10
Obstacles qui s'opposent à son projet. 11
Murmure de ses gens. *ibid.*
Comment il les appaise. 13
Il apperçoit la terre le premier. 14
Etonnement des sauvages à son arrivée. 15
Il prend possession de San-Salvador. 16
Il découvre Saint-Domingue. 17

Description de cette isle, ses habitans. 18
Vie de ces Indiens. 19
Leurs débauches. 21
C'est d'eux que nous est venu le mal vénérien. 22
Avec quelle facilité il se communique. 24
Il a remplacé la lepre. 25
Les anciens habitans de Saint-Domingue. 26
Leur religion, leurs prêtres. 27
Prédictions sur leur destruction. 28
Prophétie répandue chez les Américains. 29
Origine de cette opinion. 30

LETTRE CXXV.

Suite de Saint-Domingue.

Les insulaires fuient les Espagnols. 32
Peu à peu ils s'apprivoisent avec eux. 33
Ils échangent leur or pour des bagatelles. 34
Colomb bâtit un fort dans cette isle. 35
Il part & est assailli d'une tempête. *ibid.*
Moyens de faire connoître ses découvertes. *ibid.*
Il aborde à Lisbonne. 36
Comment il est reçu en Espagne. 37
La ligne de démarcation. 40
Second voyage de Christophe Colomb. 41
Etat lamentable de la colonie. 42
Il bâtit une ville dans un autre lieu de l'isle. 43
Il cherche des terres où il y ait de l'or. 44
Il soumet toute l'isle de Saint-Domingue. 45
Il en va rendre compte en Espagne. 46

Troiſieme voyage de Colomb. 46
Fauſſe découverte d'Americ Veſpuce. 47
Fondation de la ville de Saint-Domingue. 48
Colomb trouve les Caſtillans diviſés. 49
Ses ennemis en Eſpagne. *ibid.*
Informations ſur ſa conduite. 51
Il eſt mis dans les fers. 52
Revient en Eſpagne avec ſes chaînes. 53
Comment il eſt reçu à la Cour. *ibid.*
Diſcours de la reine à Colomb. 54
Autre gouverneur de Saint-Domingue. 56
Il part pour de nouvelles découvertes. *ibid.*
Ouragan qui fait périr la flotte Eſpagnole. 57
Hiſtoire d'un morceau d'or. *ibid.*
Lettre à Ferdinand, par Colomb. 59
Ses nouveaux dégoûts à Saint-Domingue. 61
Sa mort, ſes obſéques, ſon épitaphe. *ibid.*

LETTRE CXXVI.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

HABITANS maltraités par les Eſpagnols. 65
Peinture de ces traitemens affreux. 66
Hiſtoire de la reine Anacoana. 68
Eſpagnols comparés avec les Croiſés. 71
Font périr tous les inſulaires. 72
Les Dominicains veulent s'y oppoſer. 73
Las Caſas plaide la cauſe des Indiens. 74
L'évêque de Darien plaide contre eux. 75
Réponſe de Las Caſas. 76
Charles-Quint ne prend aucun parti. 79

Nouvelle ville bâtie à Saint-Domingue. *ibid.*
Deſcription de la capitale. 80
Maladie particuliere de ce pays. 82
Gouvernement eccléſiaſtique. *ibid.*
Son gouvernement civil & militaire. 84
Ville de San'Yago. 85
Ville de la Conception. 86
Maniere de vivre des Eſpagnols. 87
Leur caractere. 88
Nature du terrein ſoumis aux Eſpagnols. 89
Ses rivieres & ſes lacs. 90
Vue de l'isle de Saint-Domingue. 91

LETTRE CXXVII.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

PARTIE françoiſe de cette isle. 93
Premiers fondateurs de cette colonie. *ibid.*
Hiſtoire des Boucaniers. 95
Leur religion. 96
Leurs chaſſes, leur nourriture. 97
Leur chef nommé le Vaſſeur. 98
Ses cruautés & ſa mort. 99
Fontenai gouverne la colonie. 100
D'Ogeron lui ſuccede. *ibid.*
On y envoie des filles qui s'y marient. 101
Arrivée des François de S. Chriſtophe. 102
Adminiſtration de la colonie. 103
Elle eſt érigée en gouvernement général. 104
Deſcription de la ville du Cap. 105
Diviſion des poſſeſſions Françoiſes. 106

Fertilité, beauté des campagnes. 108
La ville de Léogane. 109
Conseil supérieur de Léogane. 110
Réflexions sur la milice du pays. 111
Ancienne principauté de Léogane. 112
Autres villes & places Françoises. 114
L'isle de la Tortue. *ibid.*
François habitans de Saint-Domingue. 115
Leur bienfaisance. 116
Caractere des femmes. 117
Richesses de cette colonie. 118
Productions de la partie Françoise. 119
Les caïmans & les lamentins. 120
Singularité de ce dernier animal. 121
Les oiseaux. 122
Les quadrupedes. 123
Chaleur du climat. 124
Incommodité des moucherons. 125
Abondance des pluies. 127
Le printems succede à cette saison. *ibid.*
Maniere de donner les terreins. 128
A quelle condition on les accorde. 129

LETTRE CXXVIII.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

Les sucreries de Saint-Domingue. 131
Les cannes de sucre. 132
Comment se fait la récolte. 133
Description d'un moulin à sucre. 134
Comment se fait le sucre. 135

De la mélaſſe ou miel de ſucre. 136
Comment on raffine le ſucre. 137
Vie d'un propriétaire à Saint-Domingue. 138
Des negres de nos colonies. 139
Nourriture, habillement, logement. 140
Comment les traitent les François. 141
Précautions des Hollandois & des Anglois. 142
Comment ſe fait le commerce des noirs. 143
Comment ſe font les eſclaves. 144
Cas de conſcience au ſujet des negres. 145
Réponſe des docteurs de Sorbonne. *ibid.*
On juſtifie l'eſclavage des negres. 146
Quel parti on pourroit en tirer. 147
Negres embarqués pour les isles. 149
Comment on les traite en y arrivant. 151
Comment on les accoutume au travail. 153
Comment on les diſpoſe au baptême. 154
Différentes opinions ſur leur baptême. 155
Qui ſont ceux qui les inſtruiſent. 156
Anglois moins zélés que les François. *ibid.*
Les idées des negres ſur la religion. 157
Ils redoutent les maléfices. 158
Ils ſont fort diſcrets 159
Ils ſont ruſés dans ce qui les intéreſſe. 160

LETTRE CXXIX.

SUITE DE SAINT-DOMINGUE.

BONNES qualités des negres. 162
Loix concernant leurs mariages. 163

Concubinage avec les négreſſes. *ibid.*
Conduite des negres envers leurs femmes. 164
Cruauté des Anglois envers leurs eſclaves. 165
Les negres ſont ſenſibles aux bienfaits. 166
Comment il faut ſe conduire à leur égard. 167
Les negres marrons, ou déſerteurs. 168
Moyen d'empêcher cette deſertion. 169
Punition des coupables. 170
Negres marrons ramenés à la colonie. *ibid.*
Ce que c'eſt qu'étamper un negre. 171
Punition contre la déſertion. 172
On vit en ſûreté parmi les negres. 174
Combien il faut veiller à leur ſanté. 175
Maladie que leur cauſe la Chique. *ibid.*
Autres maladies particulieres aux negres. 176
Ils en meurent preſque toujours. 177
Les pians, autre choſe que le mal vénérien. 178
Utilité des negres dans les colonies. *ibid.*
Qualités d'un commandeur de negres. 179
Travail de la campagne & de la maiſon. 180
On leur apprend tous les métiers. 181
Devoirs des maîtres envers les eſclaves. 182
Goût des negres pour les animaux morts. 183
Ils compoſent différentes boiſſons. 184
Ils ſe régalent les jours de fêtes. 184
Danſe & muſique de leur pays. 186
Leur poéſie, leur verſification. *ibid.*
Ce que c'eſt que la *Calanda*. 187
Les Eſpagnols la danſent dans les égliſes. 188
Ordre des negres dans leurs caſes. 189
Habillement des negres & des négreſſes. 190
Les eſclaves n'ont rien en propre. 191
En quoi conſiſte la beauté des négreſſes. 192
Goût des blancs pour les négreſſes. 193
Negres enclins au ſuicide. 194

Exemple d'un Anglois à ce sujet. 195
Stratagême pour les empêcher de se tuer. 196
Ils sont exercés à composer des poisons. 198
Sur qui ils les exercent, & pourquoi ? *ibid.*
Génie, & caractere des negres. 199

LETTRE CXXX.

Les Antilles.

Route d'une Antile à l'autre. 201
Ce qu'on voit dans les Antilles en général. 202
L'isle de Portorico. *ibid.*
Espagnols massacrés par les Indiens. 204
Chien, ennemi des insulaires. 205
Des productions naturelles de cette isle. 206
Description de la capitale. 207
Difficulté du commerce. *ibid.*
Usages singuliers à cet égard. 208
Combien il faut être sur ses gardes. 210
L'isle de Saint-Thomas. 211
Description de cette isle. 212
Description de la ville. 213
Commerce qui s'y fait & par qui. *ibid.*
Eloge du roi de Danemarck. 214
Ce qu'il a fait pour ses peuples. 215
De la petite isle qu'on nomme les Vierges. 216
L'isle Noyé, ou l'Anégada. 217
Sombrera, Sainte-Croix, Anguilla. 218
L'isle de Saint-Martin. *ibid.*
L'isle de Saint-Barthelemi. 220

L'isle

L'isle de Saba, fameuse pour ses souliers. *ibid.*
L'isle de Saint-Eustache. 221
L'isle de Saint Christophe. *ibid.*
Berceau de nos colonies. 223
Description des ouragans dans ces isles. 224
Les Anglois vivent dans leurs plantations. 227
Les Caraïbes détestent les Anglois. 228
Ils aiment les François. *ibid.*
Description de l'isle de Saint-Christophe. *ibid.*
Politesse des femmes de cette isle. 229
Beauté des maisons. 230
Les isles de la Barboude & de Nevis. *ibid.*
Les isles d'Antigoa & de Montserrat. 233
Désirade, Marie-Galante, les Saints. 234

LETTRE CXXXI.

SUITE DES ANTILLES.

La Guadeloupe. 236
La Dominique appartenant aux Caraïbes. 236
Origine de ce peuple. 237
Portrait des Caraïbes. *ibid.*
Combien leur esprit est borné. 239
Ils nous cedent leurs possessions. 240
La vengeance est leur passion favorite. *ibid.*
Maniere de vivre de ces peuples. 241
Les armes des Caraïbes. 243
Maniere dont ils prennent les perroquets. 244
Quel commerce ils font dans nos isles. 245
Comment il faut commercer avec eux. 246
Leur maniere de voyager. *ibid.*

Les meubles dont ils ſe ſervent. 247
Leur habillement. *ibid.*
Ce que c'eſt que l'amour dans un Caraïbe. 248
Comment les Caraïbes ſe marient. 249
Leur religion, en quoi elle conſiſte. 250
Pouvoir que s'arrogent leurs médecins. 251
Eloignement pour le chriſtianiſme. 252
Vénération pour les Capucins. *ibid.*
Obſtacle à leur converſion. 253
Averſion pour la langue angloiſe. 254
Cérémonies obſervées à leur mort. 255
Gouvernement militaire des Caraïbes. 256
Leur maniere de traiter les priſonniers. 257
Deſcription de la Dominique. 259
Précautions des Caraïbes pour la garder. 260
Les Caraïbes negres, leur origine. *ibid.*
L'isle de Saint-Vincent, ſon tabac. 262
La Martinique acquiſe à la France. 263
Sa deſcription, ſes montagnes. *ibid.*
Ses rivieres. 265
Deſcription de la ville de Saint-Pierre. *ibid.*
Le fort Royal. 266
Le fort de la Trinité. 267
Adminiſtration eccléſiaſtique & civile. 268
Caractere des habitans. 269
Maladies communes à la Martinique. 271
La population y eſt nombreuſe. 273
Ses productions naturelles. *ibid.*

LETTRE CXXXII.

SUITE DES ANTILLES.

L'isle de Sainte-Lucie. 275
Pluſieurs Européens y ont abordé. 277
Les Anglois y ont eſſuyé des malheurs. 278
Les François s'en rendent maîtres. 279
Les Anglois s'en emparent. 281
Les François la reprennent. *ibid.*
Les Anglois en demandent l'évacuation. 283
Preuves en faveur des François. *ibid.*
Deſcription de Sainte-Lucie. 285
La Barbade enlevée aux Porugais. 286
Progrès de la colonie Agloiſe. 287
Richeſſe de cette isle. 288
Bridge-Town, capitale de l'isle. 289
Autres villes. 290
Commerce de la Barbade. 291
Ce qu'elle produit aux Anglois. 292
Agens de cette isle à Londres. 293
Il eſt faux que les terres des isles ſoient uſées. 294
Leur commerce eſt diminué. *ibid.*
L'isle de Grenade acquiſe à la France. 296
Hiſtoire de ſon premier commandant. 297
Pauvreté de l'isle de Grenade. 299
Deſcription du port. *ibid.*
Les Grenadins, petites isles du voiſinage. 300

LETTRE CXXXIII.

Suite des Antilles.

Le tabac, ses différentes especes. 302
Comment on travaille le tabac. 305
Comment on le cultive. 306
Histoire de la découverte du tabac. 308
Il a eu ses partisans & ses adversaires. 309
De la vigne & des raisins des isles Antilles. 310
On n'y fait point de vin, & pourquoi. 311
Légumes, fruits, & fleurs des Antilles. 312
Autres productions. *ibid.*
Les amours des serpens. 314
Quadrupedes des Antilles, poissons. 315
Crabes, dont les negres se nourrissent. 316
Voyage qu'elles font à la mer. 317
Comment elles déposent leurs œufs. 320
Combat des crabes, leur accouplement. 321
Comment les negres les apprêtent. 322

LETTRE CXXXIV.

La Guiane.

Idées magnifiques de ce pays. 324
Histoire du voyageur Raleigh. 325
Il débarque dans l'isle de la Trinité. 327

Il l'indiſpoſe contre les Eſpagnols. 328
Il revient en Angleterre. 329
François, ſous Villegagnon. 330
Ils fondent des établiſſemens. *ibid.*
Les Hollandois à Surinam. 334
Succès de leurs travaux. 335
Propriétaires de la colonie Hollandoiſe. 336
Forts conſtruits ſur la riviere. 337
Ce qu'on obſerve en y arrivant. 338
Beauté de la campagne. 339
Paramaribo, capitale de la colonie. *ibid.*
Séjour dangereux pour la ſanté. 341
Caractere des naturels du pays. 342
Negres de Surinam. 344
Sentimens qu'ils inſpirent à leurs enfans. *ibid.*
Accouchemens des négreſſes. 345
Les negres marrons à Surinam. 346
Traité qu'ils font avec la colonie. 347
Peinture des Européens établis à Surinam. 348
Leurs habits, leur luxe. *ibid.*
Leurs tables. 349
Leurs occupations. 350
Leur commerce. 351
Gouvernement militaire. 352
Tribunaux de juſtice, civile & criminelle. 353
Monnoie de Surinam. 355
Gouvernement eccléſiaſtique. 356
Emploi des revenus de la colonie. 357

LETTRE CXXXV.

SUITE DE LA GUIANE.

L'INTERIEUR de la Guiane. 359
Sauts des rivieres. *ibid.*
Sauvages de la Guiane. 360
Le célebre royaume d'El-Dorado. 361
Peuples de ce royaume prétendu. 362
Voyage des Eſpagnols dans cette contrée. 363
Crédulité des Eſpagnols & des Anglois. 366
Comment les ſauvages font leurs capitaines. 367
De quelle maniere ils font leurs médecins. 369
Le langage de ces peuples. 370
Leurs cérémonies funéraires. 371
Grande quantité de gibier. 372
Abondance de poiſſon. 373
Peuples appellés les *longues oreilles*. *ibid.*
Brevet d'officier donné à un ſauvage. 374
Importunité des moucherons. 375
La nation des Palicours. 376
Comment les enfans reçoivent la camiſa. *ibid.*
Les femmes mariées ſont nues. 377
Les peuples de l'intérieur de la Guiane. 378
Ce que c'eſt que d'enivrer une riviere. *ibid.*
Le fort d'Ouy-à-Pock. 379
Relation de cet événement. *ibid.*
Les miſſions établies à Ouy-à-Pok. 382
Le gouvernement de Cayenne. 383
L'isle de Cayenne ; ſa deſcription. 384

Air, climat, commerce de Cayenne. 385
Combien les tigres nuisent aux bestiaux. 381
Incommodités des pluies, des insectes. *ibid.*
La fourmi coureuse. 387
Situation de l'isle de Cayenne. *ibid.*
Productions naturelles de cette isle. 388
Révolutions arrivées dans cette isle. 389
Projet de relever cette colonie. 390
Ce qui peut en empêcher l'exécution. 391

LETTRE CXXXVI.

SUITE DE LA GUIANE.

Poste de Courou dans la Cayenne. 393
Caractere des habitans. 394
Ressource des vivres du pays. 395
Le manioc blanc & le manioc rouge. *ibid.*
Comment on prépare la racine du manioc. 396
Inconvéniens de cette nourriture. 397
Le suc de manioc est un poison. *ibid.*
Epreuve faite sur un negre. 399
Un médecin justifie cet empoisonnement. 400
Comment on se défait des negres. 401
La racine de manioc sert à une fausse. 402
Le suc de roucou est un antidote. *ibid.*
La patate, autre racine de la Guiane. *ibid.*
L'igname, autre racine du pays. 403
Diverses sortes de grains de la Guiane. 404
Le mil ordinaire & le petit mil. *ibid.*
La banane, espece de figue de la Guiane. 405
Le bananier, maniere de le cultiver. 406

L'ouycou, boiſſon des negres de la Guiane. 407
Maniere dont ſe fait cette liqueur. *ibid.*
Le maby, autre boiſſon. 408
Comment on forme une habitation. 409
Quels ſont les bâtimens néceſſaires. 410
Quelle doit en être la diſtribution. 411
Le parc qui renferme les beſtiaux. 412
Les ſavanes pour les beſtiaux. 413
Travaux d'un établiſſement, leurs dangers. 414
Café, richeſſe des colonies de la Guiane. *ibid.*
Depuis quel tems on le cultive à Cayenne. 415
Bâtiment qu'exige la culture du café. 416
Comment on le prépare pour l'Europe. *ibid.*
Les mamis, fruits de la Guiane. 417
Le calebaſſier; uſage qu'en font les negres. 418
La liane, plante commune dans la Guiane. *ibid.*
Autre ſorte de liane qui fournit de l'eau. 419
Chaſſe aux perroquets. 420
Pâté de langues de perroquets. 421

LETTRE CXXXVII.

SUITE DE LA GUIANE.

Du fleuve de l'Orénoque. 423
Diverſes embouchures de ce fleuve. 424
La riviere de Coroni. *ibid.*
Les Guaraniens, peuples. 425
Singulieres propriétés du palmier. 427
Habitans des bords de l'Orénoque. 428
Nudité des femmes & des filles. 430

Parure des habitans du bord de ce fleuve. 431
Loix de ces peuples au ſujet de l'adultere. 432
Les peres maltraités par les enfans. 433
A quoi ils aſſujettiſſent leurs filles. *ibid.*
Cérémonies nuptiales. 434
Ce qui ſe chante à une jeune mariée. 435
Coutume ſinguliere ſur les mariages. 436
Querelles qu'occaſionne la polygamie. 437
Femmes qui accouchent de pluſieurs enfans. 438
Uſage obſervé au tems des labours. *ibid.*
Amour des meres pour leurs filles. 439
Plainte d'une femme à un miſſionnaire. *ibid.*
Remede dans la maladie des enfans. 442
Occupations & amuſemens de ces peubles. 443
Leur adreſſe à un certain jeu de paulme. *ibid.*
Autres uſages particuliers. 444
Ce qui ſe paſſe pendant les éclypſes. 445
Cérémonies funéraires. 447
Ce que doit faire un miſſionnaire. 450
Comment il eſt reçu chez eux. 451
Comment il gagne leur amitié. 452
Difficulté d'apprendre leur langue. 453
Leur habileté à compoſer des poiſons. 454
Ce que c'eſt que le poiſon appellé *curare*. *ibid.*
Activité & propriété de ce poiſon. 455
Ils le font faire par de vieilles femmes. 456
Arbre dont il ſort des vapeurs empoiſonnées. 458
Fourmis venimeuſes de la Guiane. 459
Comment on en tire du poiſon. 460
Comment les Indiens s'en ſervent. 461
Serpent venimeux. 462
Autre ſerpent plus extraordinaire. *ibid.*

Moſquite qui produit un inſecte dangereux. 463
Piquure mortelle des chauves-ſouris. 464
Poiſſons qui dévorent les hommes. *ibid.*
Eſpece particuliere de ſinge. 465
Petit animal mal-honnête. 466
La cuſi-cuſi, eſpece de chat. 467
L'Ante, appellé la grande bête. *ibid.*
Quantité inombrable de tortues. 468
Huile excellente avec des œufs de tortue. 469
Maniere dont elles pondent leurs œufs. 470
Fourmi ſinguliere. *ibid.*
Eſpece particuliere de rats. 471

Fin de la table des matieres.

12866
Oct-26/20
Otto Lange

E775
L315v